



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLEE TERRITORIALE DE GUYANE

Assemblée Plénière du 21/12/2023

**Délibération n° AP-2023-137 – Mise à jour des exonérations d'octroi de mer externe destinées aux personnes exerçant une activité économique**

L'an deux mil vingt trois et le jeudi 21 décembre à 09h00, la Collectivité Territoriale de Guyane s'est réunie en séance plénière à la Cité Administrative Territoriale : «Salle des Délibérations», sous la présidence de Monsieur Gabriel SERVILLE, Président.

**Etaient présents :**

M. Gabriel SERVILLE, Mme Annie ROBINSON CHOCHO, Mme Patricia SAID, M. Philippe BOUBA, Mme Aïssatou CHAMBAUD, M. Roger ARON, Mme Samantha CYRIAQUE, Mme Karine CRESSON-IBRIS, M. Raymond DEYE, Mme Muriel BRIQUET, M. Jessi AMERICAIN, Mme Sherly ALCIN, Mme Catherine LÉO, M. François BAGADI, M. Julnor BELIZAIRE, Mme Isabelle PATIENT, M. Denis GALIMOT, Mme Magda SOESANNA, Mme Nelly DESMANGLES, M. Lucien ALEXANDER, M. Boris CHONG-SIT, M. Pierre DESERT, Mme Léda GEORGES MATHURIN, M. Crépin KEZZA, M. Jean-Claude LABRADOR, M. Gilles LE GALL, M. Serge LONG HIM NAM, Mme Violaine MACHICHI PROST, M. Christian NOKO, Mme Keena Annick PERLET, M. Claude PLENET, Mme Marie-Lucienne RATTIER, M. Zadkiel SAINT-ORICE, M. Jocelyn Roger THERESE, Mme Isabelle VERNET, M. Benféline WAARHEID, M. Enrico WILLIAM, M. Rodolphe ALEXANDRE

**Etaient représentés :**

Monsieur Jean-Paul FERREIRA a donné procuration à Madame Samantha CYRIAQUE, Monsieur Chester LEONCE a donné procuration à Madame Keena Annick PERLET, Madame Bernadette DUCLONA CONSTANT a donné procuration à Monsieur Christian NOKO, Monsieur Emmanuel PRINCE a donné procuration à Monsieur Zadkiel SAINT-ORICE, Monsieur Jean-Luk LEWEST a donné procuration à Monsieur Roger ARON, Madame Tiarrah STEENWINKEL a donné procuration à Madame Isabelle VERNET, Madame Audrey MARIE a donné procuration à Madame Isabelle PATIENT, Monsieur Albéric BENTH a donné procuration à Monsieur Rodolphe ALEXANDRE, Madame Christiane BARBE a donné procuration à Madame Marie-Lucienne RATTIER, Monsieur René MONERVILLE a donné procuration à Madame Violaine MACHICHI PROST, Madame Mirta TANI a donné procuration à Madame Karine CRESSON-IBRIS, Madame Sergina TELON a donné procuration à Madame Nelly DESMANGLES, Monsieur Akama OPOYA a donné procuration à Monsieur Julnor BELIZAIRE

**Etaient absents :**

M. Thibault LECHAT VEGA, M. Félix DADA, M. Patrick COSSET, M. François RINGUET

Vu la décision (UE) 2021/991 du Conseil du 7 juin 2021 relative au régime de l'octroi de mer dans les régions ultrapériphériques françaises et modifiant la décision no 940/2014/UE;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2004-639 du 2 juillet 2004 relative à l'octroi de mer relative modifiée et notamment le 1° de son article 6 ;

Vu le décret n° 2015-1077 du 26 aout 2015 pris pour l'application de la loi n°2004-639 du 02 juillet 2004 relative à l'octroi de mer, telle que modifiée ;

Vu la délibération n°AP-2023-33 du 20 avril 2023 relative à la mise à jour des exonérations d'octroi de mer externe destinées aux activités économiques locales telle que modifiée par la délibération n°AP-2023-60 du 22 juin 2023 ;

Vu le rapport n° AP-2023-106-3 du Président de la Collectivité Territoriale de Guyane ;

Entendu l'avis du CESECEG (Conseil Economique, Social, Environnemental, de la Culture et de l'Education de Guyane)

Entendu l'avis de la commission Développement local, Finances, Fiscalité, Affaires économiques, Agriculture, Pêche, Mines, Forêt, Tourisme, Recherche, Innovation et Numérique du 20/12/2023

#### DELIBERE

**DONNE ACTE** à Monsieur le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane du présent rapport n°AP-2023-106-3

**ARTICLE 1 :** Les annexes 1 et 2 de la délibération n°AP-2023-33 du 20 avril 2023 sont abrogées et remplacées par les documents joints à la présente.

**ARTICLE 2 :** La présente délibération entrera en vigueur au 1er février 2024.

**ARTICLE 3 :** Le Président de la Collectivité Territoriale de Guyane, le Directeur Général des Services, le Directeur Régional des Douanes et des Droits Indirects sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente délibération.

|         |  |
|---------|--|
| 51 POUR | M. Gabriel SERVILLE, M. Jean-Paul FERREIRA, Mme Annie ROBINSON CHOCHO, Mme Patricia SAID, M. Philippe BOUBA, Mme Aïssatou CHAMBAUD, M. Roger ARON, Mme Samantha CYRIAQUE, M. Chester LEONCE, Mme Bernadette DUCLONA CONSTANT, M. Emmanuel PRINCE, Mme Karine CRESSON-IBRIS, M. Jean-Luk LEWEST, Mme Tiarrah STEENWINKEL, M. Raymond DEYE, Mme Muriel BRIQUET, M. Jessi AMERICAIN, Mme Sherly ALCIN, Mme Catherine LÉO, M. François BAGADI, Mme Audrey MARIE, M. Julnor BELIZAIRE, M. Albéric BENTH, Mme Isabelle PATIENT, M. Denis GALIMOT, Mme Magda SOESANNA, Mme Nelly DESMANGLES, M. Lucien ALEXANDER, Mme Christiane BARBE, M. Boris CHONG-SIT, M. Pierre DESERT, Mme Léda GEORGES MATHURIN, M. Crépin KEZZA, M. Jean-Claude LABRADOR, M. Gilles LE GALL, M. Serge LONG HIM NAM, Mme Violaine MACHICHI PROST, M. René MONERVILLE, M. Christian NOKO, Mme Keena Annick PERLET, M. Claude PLENET, Mme Marie-Lucienne RATTIER, M. Zadkiel SAINT-ORICE, Mme Mirta TANI, Mme Sergina TELON, M. Jocelyn Roger |
|---------|--|

|              |   |
|--------------|---|
|              | THERESE, Mme Isabelle VERNET, M. Benféline WAARHEID, M. Enrico WILLIAM, M. Akama OPOYA, M. Rodolphe ALEXANDRE |
| 0 CONTRE     |   |
| 0 ABSTENTION |   |
|              |   |
| NUL(S)       |   |

*La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Cayenne.*

Fait et délibéré à Cayenne, le 21 décembre 2023.

Date d'envoi en préfecture : 31/01/2024  
Date de retour préfecture : 31/01/2024  
Identifiant de télétransmission : 973-200052678-20231221-  
lmc169921-DE-1-1  
Publiée le : 31/01/2024

Le Président



Gabriel Serville

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------|----------------------|------------|---|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1012100    | Chevaux reproducteurs de race pure  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1012101    | Chevaux vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure ainsi que des animaux destinés à la boucherie)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1012102    | Génisses [bovins femelles qui n'ont jamais vêlé] reproductrices, de race pure   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1022130    | Vaches reproductrices, de race pure (à l'excl. des génisses)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1022190    | Bovins domestiques reproducteurs, de race pure (à l'excl. des vaches et des génisses)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1023100    | Buffles reproducteurs de race pure  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1029020    | Animaux reproducteurs de race pure de l'espèce bovine (à l'excl. des bovins domestiques et des buffles)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1031000    | Porcins reproducteurs de race pure  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1039110    | Porcins [des espèces domestiques], vivants, d'un poids < 50 kg (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1041010    | Ovins reproducteurs de race pure  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1041080    | Ovins, vivants (à l'excl. des agneaux et des animaux reproducteurs de race pure)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1042010    | Caprins reproducteurs de race pure  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1042090    | Caprins, vivants (à l'excl. des animaux reproducteurs de race pure)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1051111    | Poussins femelles de sélection et de multiplication, de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1051119    | Poussins femelles de sélection et de multiplication [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1051191    | Coqs et poules de race de ponte [des espèces domestiques], d'un poids <= 185 g (à l'excl. des poussins femelles de sélection et de multiplication)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1051199    | Coqs et poules [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g (à l'excl. des animaux de race de ponte ainsi que des poussins femelles de sélection et de multiplication)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1051200    | Dindes et dindons [des espèces domestiques], vivants, d'un poids <= 185 g   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1051300    | Canards domestiques, vivants, d'un poids <= 185 g   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1051400    | Oies domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1051500    | Pintades domestiques, vivantes, d'un poids <= 185 g   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1059910    | Canards [des espèces domestiques], vivants, d'un poids > 185 g  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1059920    | Oies [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1059950    | Pintades [des espèces domestiques], vivantes, d'un poids > 185 g  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1061410    | Lapins domestiques, vivants   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 1064900    | Insectes, vivants (à l'excl. des abeilles)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 4071100    | Œufs fertilisés de volailles, destinés à l'incubation, domestiques  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 4071911    | Œufs fertilisés de dindes ou d'oies domestiques, destinés à l'incubation  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 4071919    | Œufs fertilisés de volailles de basse-cour, destinés à l'incubation (à l'excl. des œufs de dindes, d'oies ou de poules)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 4071990    | Œufs fertilisés d'oiseaux, destinés à l'incubation (à l'excl. des œufs de volailles de basse-cour)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 5040000    | Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 5080010    | Corail rouge [Corallium rubrum], brut ou simplement préparé, mais non autrement travaillé   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 5080090    | Corail et matières simil., bruts ou simpl. préparés, mais non autrement travaillés; coquilles et carapaces de mollusques, de crustacés ou d'échinodermes et os de seiches, bruts ou simpl. préparés, mais non découpés en forme, leurs poudres et leurs déchets (à l'excl. du corail rouge) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 5111000    | Sperme de taureaux  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 6011040    | Bulbes de glaïeuls, en repos végétatif  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 6011090    | Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en repos végétatif (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des bulbes de jacinthes, de narcisses, de tulipes et de glaïeuls ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)                   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 6012030    | Orchidées, jacinthes, narcisses et tulipes, en végétation ou en fleur   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------|----------------------|------------|--|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 6012090    | Bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, en végétation ou en fleur (à l'excl. des produits servant à l'alimentation humaine, des orchidées, des jacinthes, des narcisses, des tulipes ainsi que des plants, plantes et racines de chicorée)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 6021090    | Boutures non racinées et greffons (autres que de vigne)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 6022010    | Plants de vigne, greffés ou racinés  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 6024000    | Rosiers, greffés ou non  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 6029045    | Boutures racinées et jeunes plants, d'arbres, arbustes et arbrisseaux de plein air (à l'excl. des arbres, arbustes et arbrisseaux fruitiers et forestiers)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 6029050    | Plantes de plein air, vivantes, y.c. leurs racines (sauf les bulbes, oignons, tubercules, racines tubéreuses, griffes et rhizomes, y.c. les plants, plantes et racines de chicorée, les boutures non racinées et greffons, les rhododendrons, azalées, les rosiers, le blanc de champignon, les plants d'ananas, les plants de légumes et de fraisiers, les arbres, arbustes et arbrisseaux et les plantes vivaces)                                  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 6029070    | Boutures racinées et jeunes plants de plantes d'intérieur (à l'excl. des cactées)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 6029091    | Plantes d'intérieur à fleurs, en boutons ou en fleur (à l'excl. des cactées)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 6029099    | Plantes d'intérieur, vivantes (à l'excl. des boutures et jeunes plants ainsi que des plantes à fleurs, en boutons ou en fleur)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 6031300    | Orchidées et leurs boutons, frais, coupés, pour bouquets ou pour ornements   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 7131090    | Pois 'Pisum Sativum', secs, écosés, même décortiqués ou cassés (à l'excl. des pois destinés à l'ensemencement)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 9109190    | Mélanges d'épices broyées ou pulvérisées   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 9109999    | Épices, broyées ou pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 10019900   | Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 10039000   | Orge (à l'excl. de l'orge de semence)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 10049000   | Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 10059000   | Maïs (à l'excl. du maïs de semence)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 10071090   | Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 10089000   | Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 11042398   | Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 12060091   | Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 12092100   | Graines de luzerne, à ensementer   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 12092980   | Graines fourragères, à ensementer (à l'excl. des graines de céréales, de betteraves fourragères [Beta vulgaris var. alba], de betteraves à sucre, de luzerne, de trèfle [Trifolium spp.], de fétuque, de pâturin des prés du Kentucky [Poa pratensis L.], de ray-grass [Lolium multiflorum Lam., Lolium perenne L.], de fléole des prés, de vesces, de dactyle [Dactylis glomerata L.], d'agrostide [Agrostides] ou de lupin)                        |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 12099180   | Graines de légumes, à ensementer (à l'excl. des graines de betteraves à salade ou [betteraves rouges] [Beta vulgaris var. conditiva])  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 12099999   | Graines, fruits et spores à ensementer (à l'excl. des légumes à cosse, du maïs doux, café, thé, maté, des épices, céréales, graines et fruits oléagineux, betteraves, plantes fourragères, graines de légumes, graines forestières ainsi que des graines de plantes herbacées utilisées surtout pour leurs fleurs ou des espèces utilisées surtout en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil.)                     |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 12113000   | Feuilles de coca, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 12114000   | Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 12115000   | Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 12116000   | Écorces de cerisier africain (Prunus africana), fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 12119086   | Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, d'éphédra ainsi que des fèves de tonka)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 12141000   | Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------|----------------------|------------|--|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 12149090   | Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 14019000   | Roseaux, joncs, osiers, raphia, pailles de céréales nettoyées, blanchies ou teintées, écorces de tilleul et autres matières végétales des espèces principalement utilisées en vannerie ou en sparterie (à l'excl. des bambous et des rotins)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 14049000   | Produits végétaux, n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 15041099   | Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de fletans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 15050090   | Graisse de suint et substances grasses dérivées, y.c. la lanoline (à l'excl. de la graisse de suint brute [suintine])  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 15149190   | Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique "huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%" et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 15149990   | Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique "huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%" et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 15161090   | Graisses et huiles animales et leurs fractions, partiellement ou totalement hydrogénées, interestérifiées, réstérifiées ou élaïdinisées, même raffinées, mais non autrement préparées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 15219099   | Cires d'abeilles et d'autres insectes, même raffinées ou colorées (à l'excl. des cires brutes)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 16021000   | Préparations homogénéisées de viande, d'abats, de sang ou d'insectes, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour nourrissons ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu d'un poids net n'excédant pas 250 grammes   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 16029099   | Préparations et conserves de viande, d'abats ou d'insectes (à l'exception des volailles, de l'espèce porcine, de l'espèce bovine, de gibier ou de lapin, d'ovins ou de caprins; de saucisses, saucissons et produits similaires, préparations homogénéisées conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour nourrissons ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu d'un poids net n'excédant pas 250 grammes; préparations de foies, extraits et jus de viande et contenant de la viande ou des abats de l'espèce bovine ou de l'espèce porcine domestique   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 17011290   | Sucres de betterave, bruts, sans addition d'aromatisants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 17011310   | Sucre de canne brut, sans addition d'aromatisants ou de colorants, à l'état solide, obtenu sans centrifugation, ayant une teneur en saccharose comprise entre 69 et 93°, contenant uniquement des microcristaux naturels xénomorphes (voir note 2 de sous-positions)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 17019100   | Sucres de canne ou de betterave, à l'état solide, additionnés d'aromatisants ou de colorants   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 17024010   | Isoglucose, contenant en poids à l'état sec >= 20% mais < 50% de fructose (à l'excl. du sucre inverti [ou interverti])   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 18069090   | Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 19019099   | Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91 et 1901 90 95) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 20060099   | Légumes, fruits, noix, écorces de fruits et autres parties de plantes comestibles, confits au sucre [égouttés, glacés ou cristallisés], d'une teneur en sucre <= 13% en poids (à l'excl. du gingembre, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 23023090   | Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 23024008   | Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 23025000   | Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 23032010   | Pulpes de betteraves   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 23040000   | Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja   |

\*

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------|----------------------|------------|---|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 23064100   | Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique "fournissant une huile fixe dont la teneur en acide érucique est < 2% et un composant solide qui contient < 30 micromoles/g de glucosinolates"  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 23069090   | Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction des graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)     |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 23091051   | Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 23091090   | Aliments pour chiens ou chats, conditionnés pour la vente au détail, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 23099035   | Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou fécule ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 23099041   | Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 23099043   | Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 23099051   | Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de fécule > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 23099096   | Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou fécule, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25010010   | Eau de mer et eaux mères de salines   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25010091   | Sel propre à l'alimentation humaine   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25010099   | Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25070020   | Kaolin  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25101000   | Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25102000   | Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels, et craies phosphatées, moulus   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25181000   | Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25182000   | Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25191000   | Carbonate de magnésium naturel [magnésite]  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25199010   | Oxyde de magnésium, même pur (à l'excl. du carbonate de magnésium [magnésite] calciné)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25199030   | Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25199090   | Magnésie électrofondue  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25222000   | Chaux éteinte   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25223000   | Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25301000   | Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------|----------------------|------------|---|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25309030   | Célestine et strontianite   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25309040   | Spodumène, pétalite, lépidolite, amblygonite, hectorite, jadarite et minéraux similaires, propres à l'extraction du lithium   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25309050   | Bastnaésite, xénotime et minéraux similaires, propres à l'extraction des métaux des terres rares, du scandium ou de l'yttrium   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 25309070   | Sulfures d'arsenic, alunite, terre de pouzzolane, terres colorantes et autres matières minérales, n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 27030000   | Tourbe, y.c. la tourbe pour litière, même agglomérée  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 27101985   | Huiles blanches et paraffine liquide, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 28080000   | Acide nitrique; acides sulfonitriques   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 28092000   | Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 28151200   | Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 28170000   | Oxyde de zinc; peroxyde de zinc   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 28272000   | Chlorure de calcium   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 28289000   | Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 28332100   | Sulfate de magnésium  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 28332980   | Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 28342100   | Nitrate de potassium  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 28342980   | Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 28352400   | Phosphates de potassium   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 28365000   | Carbonate de calcium  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 28369917   | Carbonates; carbonates d'ammonium - y.c. le carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium (à l'excl. de l'hydrogénocarbonate [bicarbonate] de sodium, des carbonates de disodium, de potassium, de calcium, de baryum, de lithium, de strontium, de magnésium, de cuivre ainsi que des composés inorganiques ou organiques du mercure) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 28416900   | Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 29121100   | Méthanal [formaldéhyde]   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 29224985   | Amino-acides et leurs esters; sels de ces produits (autres que ceux à fonctions oxygénées différentes et à l'excl. de la lysine et ses esters et des sels de ces produits, de l'acide glutamique et de ses sels, du tilidin [DCI] et ses sels, de l'acide anthranilique et ses sels et beta-alanine)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 29225000   | Amino-alcools-phénols, amino-acides-phénols et autres composés aminés à fonctions oxygénées (à l'excl. des amino-alcools, des amino-naphtols et autres amino-phénols et leurs éthers et esters, des amino-acides et leurs esters, des amino-aldéhydes, des amino-cétones, des amino-quinones et des sels de tous ces produits)                              |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 29304090   | Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 29362700   | Vitamine C et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 29362900   | Vitamines et leurs dérivés utilisés principalement en tant que vitamines, non mélangés (à l'excl. des vitamines A, B1, B2, B3, B5, B6, B12, C et E ainsi que des dérivés de ces vitamines)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 29369000   | Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 30024900   | Cultures de micro-organismes (à l'excl. des levures)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31010000   | Engrais d'origine animale ou végétale, même mélangés entre eux ou traités chimiquement; engrais résultant du mélange ou du traitement chimique de produits d'origine animale ou végétale (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31021010   | Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote > 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31021090   | Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31026000   | Sels doubles et mélanges de nitrate de calcium et de nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------|----------------------|------------|--|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31039000   | Engrais minéraux ou chimiques phosphatés (à l'excl. des superphosphates et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31042010   | Chlorure de potassium, d'une teneur en potassium évalué en monoxyde de potassium <= 40% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31042050   | Chlorure de potassium, d'une teneur en potassium évalué en monoxyde de potassium > 40% mais <= 62% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31042090   | Chlorure de potassium, destiné à être utilisé comme engrais, d'une teneur en potassium évalué en monoxyde de potassium > 62% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31043000   | Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31049000   | Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31051000   | Engrais d'origine animale ou végétale, engrais minéraux ou chimiques, présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31052010   | Engrais minéraux ou chimiques contenant du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote > 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31052090   | Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31053000   | Hydrogénéorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31054000   | Dihydrogénéorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], même en mélange avec l'hydrogénéorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31055100   | Engrais minéraux ou chimiques contenant des nitrates et des phosphates (à l'excl. du dihydrogénéorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénéorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31055900   | Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : azote (à l'excl. des nitrates) et phosphore (à l'excl. du dihydrogénéorthophosphate d'ammonium [phosphate monoammonique], de l'hydrogénéorthophosphate de diammonium [phosphate diammonique] ainsi que des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31056000   | Engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants : phosphore et potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31059020   | Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote > 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)              |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 31059080   | Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)             |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 32099000   | Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 32159070   | Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'exclusion des encres d'imprimerie, des cartouches d'encre pour imprimantes/photocopieurs incluant des composants mécaniques ou électriques, et des encres solides sous forme de blocs ouvrés pour imprimantes/photocopieurs)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 33021040   | Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires ou des boissons ainsi que préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. des préparations contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 33021090   | Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 33079000   | Dépilatoires, autres produits de parfumerie ou de toilette préparés et autres préparations cosmétiques, n.d.a.   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 34012090   | Savons liquides ou pâteux  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 34024200   | Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des savons)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------|----------------------|------------|--|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 34029010   | Préparations tensio-actives (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des préparations organiques tensio-actives en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 34029090   | Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des savons, des préparations tensio-actives, des agents de surface organiques ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 35071000   | Présure et ses concentrats   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38085900   | Articles de la position 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordinéforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); de la dieldrine (ISO, DCI); du 4,6-dinitro-o-crésol [DNOC (ISO)] ou ses sels; du dinosèbe (ISO), ses sels ou ses esters; de l'endosulfan (ISO); du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); du fluoroacétamide (ISO); de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane [HCH (ISO)], y compris lindane (ISO, DCI); des composés du mercure; du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxyde d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion) des éthers penta et octabromodiphényliques; du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; des perfluorooctane sulfonamides; du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T (ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxyacétique), ses sels ou ses esters; des composés du tributylétain. Sont également incluses les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38086100   | Articles de la position 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine «ISO», du bendiocarbe «ISO», de la bifenthrine «ISO», du chlorfénapyr «ISO», de la cyfluthrine «ISO», de la deltaméthrine «DCI, ISO», de l'étofenprox «DCI», du fénitrothion «ISO», de la lambda-cyhalothrine «ISO», du malathion «ISO», du pirimiphos-méthyle «ISO» ou du propoxur «ISO», conditionnés dans des emballages d'un contenu en poids net <= 300 g   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38086200   | Articles de la position 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine «ISO», du bendiocarbe «ISO», de la bifenthrine «ISO», du chlorfénapyr «ISO», de la cyfluthrine «ISO», de la deltaméthrine «DCI, ISO», de l'étofenprox «DCI», du fénitrothion «ISO», de la lambda-cyhalothrine «ISO», du malathion «ISO», du pirimiphos-méthyle «ISO» ou du propoxur «ISO», conditionnés dans des emballages d'un contenu en poids net > 300 g mais <= 7,5 kg   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38086900   | Articles de la position 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine «ISO», du bendiocarbe «ISO», de la bifenthrine «ISO», du chlorfénapyr «ISO», de la cyfluthrine «ISO», de la deltaméthrine «DCI, ISO», de l'étofenprox «DCI», du fénitrothion «ISO», de la lambda-cyhalothrine «ISO», du malathion «ISO», du pirimiphos-méthyle «ISO» ou du propoxur «ISO» (autres que conditionnés dans des emballages d'un contenu en poids net <= 7,5 kg)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38089110   | Insecticides à base de pyréthriinoïdes, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits des sous-positions 3808.52 à 3808.69)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38089130   | Insecticides à base de carbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits des sous-positions 3808.52 à 3808.69)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38089140   | Insecticides à base d'organo-phosphorés, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits des sous-positions 3808.52 à 3808.69)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38089190   | Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits à base de pyréthriinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des produits des sous-positions 3808.52 à 3808.69)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38089210   | Fongicides inorganiques, présentés à l'état de préparations cupriques (à l'exclusion des produits de la sous-position 3808.59)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38089220   | Fongicides inorganiques, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits à l'état de préparations cupriques ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38089230   | Fongicides à base de dithiocarbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des fongicides inorganiques ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38089290   | Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des fongicides inorganiques et des fongicides à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38089327   | Herbicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits à base de phénoxyphytohormones, de triazines, d'amides, de carbamates, de dérivés de dinitroanilines et de dérivés d'urée, d'uraciles ou de sulphonylurées ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38089390   | Régulateurs de croissance pour plantes, conditionnés pour la vente au détail ou présentés à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits de la sous-position 3808.59)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38089490   | Désinfectants, conditionnés pour la vente au détail ou présentés à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------|----------------------|------------|---|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38089990   | Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 38160010   | Pisé de dolomie   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39031900   | Polystyrène sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène expansible)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39172190   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39173900   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39199020   | Tampons circulaires à polir autoadhésifs des types utilisés pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur, en matières plastiques   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39199080   | Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, autoadhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm (à l'exclusion des revêtements de sols, de murs ou de plafonds de la position 3918 ainsi que des tampons circulaires à polir utilisés pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39201024   | Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39201025   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, imprimées, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, imprimées, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94, (à l'excl. des feuilles étirables non imprimées, et des feuilles en polyéthylène d'une épaisseur >= 20 mais <= 40 micromètres destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés)          |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39201028   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39201040   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39201089   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39202080   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39229000   | Bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse et articles simil. pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques (à l'excl. des baignoires, des douches, des éviers, des lavabos ainsi que des sièges et couvercles de cuvettes d'aisance)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39231010   | Boîtes, caisses, casiers et articles similaires, en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39231090   | Boîtes, caisses, casiers et articles similaires pour le transport ou le conditionnement des articles, en matières plastiques (à l'exclusion des articles spéciaux pour disques (wafers) à semi-conducteur, masques ou réticules)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39232100   | Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39232990   | Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39233010   | Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39233090   | Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39235010   | Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39239000   | Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39249000   | Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'excl. de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------|----------------------|------------|---|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39251000   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, en matières plastiques, d'une contenance > 300 l  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39262000   | Vêtements et accessoires du vêtement, y.c. les gants, mitaines et moufles, obtenus par piqûre ou collage de feuilles de matières plastiques (à l'excl. des marchandises du no 9619)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39264000   | Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39269060   | Écrans faciaux/visières de protection en matières plastiques  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 39269097   | Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 40069000   | Baguettes, tubes, profilés et formes simil., disques, rondelles et articles simil., en caoutchouc non vulcanisé, même mélangé (à l'excl. des profilés pour le rechapage ainsi que des plaques, feuilles ou bandes qui n'ont pas subi d'autres ouvrages qu'un simple travail de surface ou sont simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 40091200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 40094100   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés à l'aide d'autres matières que le métal ou les matières textiles ou autrement associés à d'autres matières que le métal ou les matières textiles, sans accessoires   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 42032910   | Gants et mitaines de protection pour tous métiers, en cuir naturel ou reconstitué   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 44091018   | Bois de conifères (y.c. les lames et frises pour parquets, non assemblées), profilés (languetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou simil.) tout au long d'une ou de plusieurs rives, faces ou bouts, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'excl. des baguettes et moulures pour cadres pour tableaux, photographies, miroirs ou objets simil.)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 44160000   | Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 44219100   | Ouvrages en bambou, n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 44219991   | Cercueils en bois   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 44219999   | Ouvrages en bois, n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 48062000   | Papiers ingrainables [greaseproof], en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 48191000   | Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 48192000   | Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 48196000   | Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 48201050   | Agendas en papier ou carton   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 48211010   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 48219010   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 48219090   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 48237010   | Emballages alvéolaires pour oeufs, en pâte à papier moulée  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 48237090   | Articles moulés ou pressés en pâte à papier, n.d.a.   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 48239085   | Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 54071000   | Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 54072011   | Tissus obtenus à partir de lames ou formes simil. en polyéthylène ou en polypropylène, y.c. celles du n° 5404, d'une largeur < 3 m  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 54072019   | Tissus obtenus à partir de lames ou formes simil. en polyéthylène ou en polypropylène, y.c. celles du n° 5404, d'une largeur >= 3 m   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 54072090   | Tissus obtenus à partir de lames ou formes simil. en filaments synthétiques, y.c. celles du n° 5404 (à l'excl. des tissus obtenus à partir de lames ou formes simil. de polyéthylène ou de polypropylène)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 56050000   | Filés métalliques et fils métallisés, même guipés, constitués par des fils textiles, des lames ou formes simil. des n° 5404 et 5405, combinés avec du métal sous forme de fils, de lames ou de poudres, ou recouverts de métal (sauf fils textiles armés à l'aide d'un fil de métal, articles ayant le caractère d'ouvrages de passementerie et fils textiles formés d'un mélange de fibres textiles et métalliques leur conférant un effet antistatique) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 56074100   | Ficelles lieuses ou botteleuses, de polyéthylène ou de polypropylène  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 56074919   | Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------|----------------------|------------|--|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 56074990   | Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 56075090   | Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 56079090   | Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 56081911   | Filets confectionnés, à mailles nouées, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux ainsi que des épauettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 56081919   | Filets confectionnés, à mailles nouées, en nylon ou en autres polyamides (à l'excl. des filets de pêche, des résilles et filets à cheveux, des filets obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages ainsi que des épauettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 56081990   | Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 56089000   | Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages; filets confectionnés pour la pêche et autres filets confectionnés, en matières textiles végétales (à l'excl. des filets et résilles à cheveux ainsi que des épauettes, filets à papillons et articles simil. pour la pratique des sports)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 60053500   | Étoffes de bonneterie-chaîne, de fibres synthétiques, antipaludiques, d'une largeur > 30 cm  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 60053700   | Étoffes de bonneterie-chaîne, y compris celles obtenues sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintés (à l'exclusion de celles d'une teneur en poids de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc >= 5 %, des velours, peluches, y compris les étoffes dites «à longs poils», étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles similaires, ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 61142000   | Vêtements spéciaux destinés à des fins professionnelles, sportives ou autres n.d.a., en bonneterie, de coton   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 61143000   | Vêtements spéciaux destinés à des fins professionnelles, sportives ou autres n.d.a., en bonneterie, de fibres synthétiques ou artificielles  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 61149000   | Vêtements spéciaux destinés à des fins professionnelles, sportives ou autres n.d.a., en bonneterie, de matières textiles (sauf de coton, fibres synthétiques ou artificielles)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 63053219   | Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 63053290   | Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, de matières textiles synthétiques ou artificielles (sauf obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 63061900   | Bâches et stores d'extérieur de matières textiles (autres que de fibres synthétiques et sauf auvents plats en tissus légers, confectionnés selon le type de bâche)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 63062900   | Tentes de matières textiles (sauf de fibres synthétiques et à l'excl. des parasols-tentes et tentes-jouets)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 66020000   | Cannes, cannes-sièges, fouets, cravaches et articles simil. (sauf cannes-mesures, béquilles, cannes ayant le caractère d'armes et cannes de sport)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 68152000   | Ouvrages en tourbe (sauf produits en matières textiles en fibres de tourbe)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 69149000   | Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 70109041   | Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 70109045   | Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 70109047   | Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 70109061   | Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 70109067   | Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale < 0,25 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 70109091   | Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 73072210   | Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 73079910   | Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 73079980   | Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------|----------------------|------------|--|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 73083000   | Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 73089051   | Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 73090010   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières gazeuses non comprimées ou liquéfiées, d'une contenance > 300 l (sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 73090059   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)                                     |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 73101000   | Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 73129000   | Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 73130000   | Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 73141900   | Toiles métalliques tissées, y.c. les toiles continues ou sans fin, en fils de fer ou d'aciers autres qu'inoxydables (à l'excl. des toiles en fils métalliques des types utilisés pour vêtements et aménagements intérieurs et usages simil.)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 73142090   | Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm², en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 73144900   | Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 73261990   | Ouvrages en fer ou en acier, estampés, sans autres ouvraisons, n.d.a. (sauf boulets et articles simil. pour broyeurs)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 73269098   | Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 74122000   | Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 74130000   | Torons, câbles, tresses et articles simil., en cuivre (sauf produits isolés pour l'électricité)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 76071119   | Feuilles et bandes minces d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël et en rouleaux d'un poids <= 10 kg)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 76109090   | Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)               |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 82014000   | Haches, serpes et outils simil. à taillants, avec partie travaillante en métaux communs  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 82015000   | Sécateurs et simil. maniés à une main (y.c. les cisailles à volailles), avec partie travaillante en métaux communs   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 82019000   | Faux et faucilles, couteaux à foin ou à paille et autres outils agricoles, horticoles ou forestiers, à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des bêches, pelles, pioches, pics, houes, binettes, râtaux, racloirs, haches, serpes et outils simil. à taillants, cisailles à volailles, sécateurs et simil. maniés à deux mains)              |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 82032000   | Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles à usage non médical et outils simil. à main, en métaux communs   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 82071990   | Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 82149000   | Tondeuses de coiffeur et autres articles à couper, n.d.a., en métaux communs   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 83024900   | Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 83071000   | Tuyaux flexibles en fer ou en acier, même avec accessoires   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 83099010   | Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 83099090   | Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filettées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84021990   | Chaudières à vapeur, y.c. les chaudières mixtes (autres que les chaudières aquatubulaires et les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84021990   | Chaudières à vapeur, y.c. les chaudières mixtes (autres que les chaudières aquatubulaires et les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84071000   | Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), pour l'aviation   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------|----------------------|------------|---|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84079090   | Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm <sup>3</sup> , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84082037   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, puissance > 100 kW  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84099100   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84122989   | Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84133020   | Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84135040   | Pompes doseuses pour liquides, volumétriques alternatives, à moteur   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84135061   | Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84135080   | Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84136031   | Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84136080   | Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84137021   | Pompes immergées monocellulaires  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84137029   | Pompes immergées multicellulaires   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84137081   | Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84137089   | Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84138100   | Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84138200   | Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84139100   | Parties de pompes pour liquides, n.d.a.   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84144090   | Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, débit par minute > 2 m <sup>3</sup>  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84145915   | Ventilateurs des types utilisés exclusivement ou principalement pour le refroidissement de microprocesseurs, d'appareils de télécommunication, de machines automatiques de traitement de l'information ou d'unités de machines automatiques de traitement de l'information  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84145925   | Ventilateurs axiaux (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance ≤ 125 W et des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84145995   | Ventilateurs (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance ≤ 125 W, des ventilateurs axiaux et centrifuges ainsi que des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84147000   | Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84148080   | Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84159000   | Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84162080   | Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84181020   | Combinaison de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs, d'une capacité excédant 340 l, munis de portes ou de tiroirs extérieurs séparés, ou d'une combinaison de ces éléments   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF                     | LIBELLÉ  |
|---------------------|----------------------|--------------------------------|--|
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84181080                       | Combinaison de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs, d'une capacité n'excédant pas 340 l, munis de portes ou de tiroirs extérieurs séparés, ou d'une combinaison de ces éléments  |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84184080                       | Meubles congélateurs-conservateurs du type armoire, capacité > 250 l mais <= 900 l   |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84185019                       | Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés   |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84185090                       | Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)  |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84186100                       | Pompes à chaleur (à l'excl. des machines et appareils pour le conditionnement de l'air du n° 8415)   |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84186900                       | Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)  |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84189100                       | Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid   |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84189910                       | Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)  |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84189990                       | Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.  |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84198998                       | Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.  |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84199085                       | Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514) |
| extrait Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84212100<br>sauf<br>8421210090 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux   |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84212300                       | Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression  |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84212920                       | Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides, composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau et les reins artificiels)  |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84212980                       | Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau, les huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, les reins artificiels ainsi que de ceux composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm)   |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84213100                       | Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84213200                       | Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84213915                       | Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm   |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84213925                       | Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (à l'exclusion des filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et des appareils à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)   |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84213985                       | Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, autres que l'air (à l'exclusion des appareils pour la séparation isotopique, de ceux par procédé catalytique et de ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)  |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84222000                       | Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)   |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84223000                       | Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons  |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84224000                       | Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)   |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84233010                       | Bascules à pesées constantes et balances et balances ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique  |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84233090                       | Bascules à pesées constantes et balances et balances ensacheuses ou doseuses, autres qu'à pesage électronique  |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84238129                       | Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg, à pesage électronique, n.d.a.   |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84238180                       | Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg, autres qu'à pesage électronique, n.d.a.   |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84238220                       | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5 000 kg, à pesage électronique (à l'exclusion de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pese-personnes, balances à pesage continu sur transporteurs, balances à pesées constantes et balances et balances ensacheuses ou doseuses)  |
| Agriculture         | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84238281                       | Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5 000 kg, autres qu'à pesage électronique   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------|----------------------|------------|---|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84238289   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5 000 kg, n.d.a.   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84238920   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5 000 kg, à pesage électronique  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84238980   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5 000 kg, autres qu'à pesage électronique  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84243008   | Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84243090   | Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84244100   | Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture, portables  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84244910   | Pulvérisateurs et poudreuses, pour l'agriculture ou l'horticulture, conçus pour être portés ou tirés par tracteur   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84244990   | Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'exclusion des pulvérisateurs portables et de ceux conçus pour être portés ou tirés par tracteur)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84248210   | Appareils d'arrosage, même à main, pour l'agriculture ou l'horticulture   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84248290   | Appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'exclusion des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84248940   | Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84248970   | Appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, n.d.a.   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84253900   | Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84254200   | Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84254900   | Crics et vérins, non hydrauliques   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84272019   | Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84272090   | Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84279000   | Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84289071   | Chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84289079   | Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole (sauf chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles et sauf tracteurs agricoles)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84291100   | Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84291900   | Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84295191   | Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84295199   | Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84295210   | Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84295290   | Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84295900   | Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84312000   | Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84314100   | Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84314920   | Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84314980   | Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84321000   | Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84322100   | Herses à disques (pulvérisateurs) pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84322910   | Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84322930   | Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------|----------------------|------------|---|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84322950   | Motoculteurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84322990   | Extirpateurs, houes, sarcluses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motoculteurs)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84323100   | Semoirs, plantoirs et repiqueurs, sans labour   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84323919   | Semoirs (à l'exclusion des semoirs sans labour et des semoirs de précision, à commande centrale)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84323990   | Plantoirs et repiqueurs (à l'exclusion de ceux sans labour)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84324100   | Épandeurs de fumier (à l'exclusion des pulvérisateurs)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84324200   | Distributeurs d'engrais (à l'exclusion des pulvérisateurs et des épandeurs de fumier)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84328000   | Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarcluses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84329000   | Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84331951   | Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe, autopropulsées, avec siège   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84331970   | Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne dont le dispositif de coupe tourne dans un plan vertical, ou à barre de coupe (non autopropulsées)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84331990   | Tondeuses à gazon sans moteur (tondeuses mécaniques)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84332010   | Motofaucheuses (à l'excl. des tondeuses à gazon)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84332050   | Faucheuses sans moteur, y.c. les barres de coupe, conçues pour être tractées ou portées par tracteurs   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84332090   | Faucheuses (non conçues pour être tractées ou portées par tracteurs et à l'excl. des tondeuses à gazon, motofaucheuses et moissonneuses-batteuses)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84334000   | Presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84335100   | Moissonneuses-batteuses   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84335310   | Machines pour la récolte des pommes de terre  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84335330   | Décolleteuses et autres machines pour la récolte des betteraves   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84335390   | Machines pour la récolte des racines ou tubercules (sauf pour la récolte des pommes de terre et sauf décolleteuses et autres machines pour la récolte des betteraves)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84335911   | Récolteuses-hacheuses, automotrices   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84335919   | Récolteuses-hacheuses, non automotrices   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84335985   | Machines, appareils et engins pour la récolte des produits agricoles (à l'excl. des faucheuses, des récolteuses-hacheuses, des machines et appareils de fenaison, des machines pour la récolte des racines ou tubercules, des presses à paille ou à fourrage, y.c. les presses ramasseuses, ainsi que des moissonneuses-batteuses et autres machines et appareils pour le battage)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84336000   | Machines pour le nettoyage ou le triage des oeufs, fruits ou autres produits agricoles (autres que pour le nettoyage ou le triage des grains et des légumes secs du n° 8437)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84339000   | Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84341000   | Machines à traire   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84342000   | Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84349000   | Parties de machines à traire et autres machines et appareils de laiterie, n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84361000   | Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84362100   | Couveuses et éleveuses pour l'aviculture  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84362900   | Machines et appareils pour l'aviculture (sauf machines à trier les oeufs, machines à plumer du n° 8438 et sauf couveuses et éleveuses)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84368090   | Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84369100   | Parties de machines et appareils pour l'aviculture, n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84369900   | Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------|----------------------|------------|--|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84385000   | Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84389000   | Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84439199   | Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84439910   | Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84615019   | Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84625900   | Machines pour travailler les tubes, tuyaux, profilés creux, profilés, et barres (à l'exclusion des presses et à l'exclusion de celles à commande numérique)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84626190   | Presses de travail du métal à froid hydraulique, non commandé numériquement  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84626290   | Presses de travail du métal à froid, mécanique, non commandées numériquement   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84626390   | Servo-presses de travail du métal à froid, non commandées numériquement  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84626990   | Presses de travail du métal à froid (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses commandées numériquement)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84629090   | Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, cisaillement, aplatissement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'excl. de bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, non commandées numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84651010   | Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84672110   | Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84672210   | Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84672290   | Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84672920   | Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84672985   | Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponces, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84678100   | Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84678900   | Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84681000   | Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84688000   | Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84714100   | Machines automatiques de traitement de l'information, comportant, sous une même enveloppe, au moins une unité centrale de traitement et, qu'elles soient ou non combinées, une unité d'entrée et une unité de sortie (sauf portatives d'un poids <= 10 kg et celles se présentant sous systèmes et à l'excl. des unités périphériques)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84743100   | Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84748090   | Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84792000   | Machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales fixes ou animales (à l'excl. des centrifugeuses, des appareils pour la filtration et des appareils de chauffage)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84798200   | Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84798300   | Presses isostatiques à froid   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84798970   | Machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84798997   | Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84799070   | Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84814010   | Soupapes de trop-plein ou de sûreté en fonte ou en acier   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------|----------------------|------------|---|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84818059   | Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84818099   | Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84819000   | Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84821090   | Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84828000   | Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84829900   | Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84831095   | Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84842000   | Joints d'étanchéité mécaniques  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84849000   | Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84853010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de plâtre, ciment ou céramique  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84853090   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84858010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84858090   | Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 84859090   | Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85011093   | Moteurs à courant alternatif, puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85021200   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85044060   | Chargeurs d'accumulateurs (autres que redresseurs à semi-conducteur polycristallin)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85044085   | Onduleurs statiques, puissance <= 7,5 kVA   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85069000   | Parties de piles et batteries de piles électriques n.d.a.   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85072020   | Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85078000   | Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85144000   | Appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques (autres que fours)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85153990   | Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85371091   | Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85372091   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85395100   | Modules à diodes émettrices de lumière (LED)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85395200   | Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière «DEL»  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85414200   | Cellules photovoltaïques non assemblées en modules ni constituées en panneaux   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85414300   | Cellules photovoltaïques assemblées en modules ou constituées en panneaux   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85414900   | Dispositifs semi-conducteurs photosensibles (à l'exclusion des générateurs et cellules photovoltaïques)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85437001   | Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85437002   | Amplificateurs hyperfréquence   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85437003   | Commandes sans fil de console de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------|----------------------|------------|--|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85437004   | Enregistreurs numériques de données de vol   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85437005   | Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85437006   | Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85437007   | Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants (à l'excl. des jouets des n° 9503 00 87)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85437008   | Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85437009   | Écrans tactiles, sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage (à l'exclusion de ceux destinés à la commande électrique de la sous-position 85371095)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85437060   | Électrificateurs de clôtures   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85437090   | Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 85444999   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)                                      |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87011000   | Motoculteurs et tracteurs de construction simil. pour l'industrie (sauf tracteurs pour véhicules automobiles articulés)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87012190   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), usagés   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87012290   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, usagés   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87012390   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, usagés  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87012490   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, usagés  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87012900   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipé pour la propulsion avec seulement un moteur à piston à combustion interne à allumage par étincelles (ou autre non couvert par des positions précédentes)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87013000   | Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87019110   | Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice <= 18 kW (à l'exclusion des motoculteurs)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87019190   | Tracteurs d'une puissance motrice <= 18 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87019210   | Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 18 kW mais <= 37 kW (à l'exclusion des motoculteurs)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87019290   | Tracteurs d'une puissance motrice > 18 kW mais <= 37 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87019310   | Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 37 kW mais <= 75 kW (à l'exclusion des motoculteurs)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87019390   | Tracteurs d'une puissance motrice > 37 kW mais <= 75 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87019410   | Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 75 kW mais <= 130 kW (à l'exclusion des motoculteurs)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87019490   | Tracteurs d'une puissance motrice > 75 kW mais <= 130 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87019510   | Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 130 kW (à l'exclusion des motoculteurs)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87019590   | Tracteurs d'une puissance motrice > 130 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87042131   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87042139   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87042191   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87042199   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2500 cm <sup>3</sup> , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR     | CODES NAF SECTEUR    | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------|----------------------|------------|--|
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87042291   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87042299   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87042391   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87042399   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87044131   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87044139   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , usagés (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87044191   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'exclusion de ceux utilisés 8704.10, Véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87044199   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,500 cm <sup>3</sup> , usagés (à l'exclusion de ceux utilisés 8704.10, Véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87044291   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipés, pour la propulsion, à la fois avec un moteur de piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et un moteur électrique, d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neuf (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)                  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87044299   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique comme moteurs pour la propulsion, d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de haut niveau) |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87044391   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur de piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal > 20 t, neuf (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87044399   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur à piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87059080   | Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)   |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87087050   | Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87162000   | Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles  |
| Agriculture | 01.11Z à 01.64Z-94.1 | 87163100   | Remorques-citernes ne circulant pas sur rails  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 87163930   | Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)  |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 87163950   | Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 87163980   | Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)  |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 87164000   | Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)   |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 87168000   | Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques   |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 87169090   | Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.  |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 88071000   | Hélices et rotors, et leurs parties, destinés à des aéronefs, non dénommés ailleurs   |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 88073000   | Parties d'avions, d'hélicoptères ou d'aéronefs sans pilote, non dénommés ailleurs (à l'exclusion de ceux pour les planeurs)   |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 90158020   | Instruments et appareils de météorologie, d'hydrologie ou de géophysique (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)  |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 90158040   | Instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement ou d'hydrographie (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)   |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 90158080   | Instruments et appareils d'océanographie (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)  |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 90251900   | Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)   |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 90261021   | Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 90261081   | Débitmètres pour les liquides, non électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 90262040   | Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique  |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 90262080   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)  |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 90308900   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.   |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 90318080   | Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90  |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 94032080   | Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges)   |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 94037000   | Meubles en matières plastiques (autres que pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire, la chirurgie et autres que sièges)  |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 94069031   | Serres préfabriquées, même incomplètes ou non assemblées, réalisées exclusivement ou principalement en fer ou en acier  |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 96200091   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'exclusion de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)          |
| Agriculture   | 01.11Z à 01.64Z-94.1         | 96200099   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'exclusion de ceux en matières plastiques ou en aluminium, de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 26110000   | Minerais de tungstène et leurs concentrés   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 31021010   | Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote > 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 31021090   | Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 32089091   | Peintures et vernis à base de polymères synthétiques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux (à l'excl. des produits à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 32141010   | Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 32141090   | Enduits utilisés en peinture  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 32149000   | Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 34031910   | Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations anti-rouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant en poids >= 70% d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux non considérés comme constituants de base (sauf préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 34031980   | Préparations lubrifiantes, y compris les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations anti-rouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant en poids < 70% d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières, ainsi que des lubrifiants d'une teneur en carbone provenant de matériaux biologiques de 25 % au moins en masse et biodégradables à hauteur d'au moins 60 %)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 34039900   | Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations anti-rouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 34049000   | Cires artificielles et cires préparées (à l'excl. des cires de poly"oxyéthylène" [polyéthylène glycols])   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 34059090   | Brillants pour le verre, même sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces préparations  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 35061000   | Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 35069110   | Pellucules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles, à base de polymères des positions 3901 à 3913 ou de caoutchouc   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 35069190   | Adhésifs à base de polymères des positions 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail d'un poids net <= 1 kg et de ceux utilisés principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 35069900   | Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38051010   | Essence de térébenthine  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38051030   | Essence de bois de pin   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38085200   | DDT «ISO» «clofénotate (DCI)», conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net <= 300 g  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38085900   | Marchandises du n° 3808 contenant une ou plusieurs des substances suivantes: de l'acide perfluorooctane sulfonique et ses sels; de l'alachlore (ISO); de l'aldicarbe (ISO); de l'aldrine (ISO); de l'azinphos-méthyl (ISO); du binapacryl (ISO); du camphéchloré (ISO) (toxaphène); du captafol (ISO); du chlordane (ISO); du chlordiméforme (ISO); du chlorobenzilate (ISO); des composés du mercure; des composés du tributylétain; du DDT (ISO) (clofénotate [DCI]), 1,1,1-trichloro-2,2-bis(chlorophényl)éthane; du 4,6-dinitro-o-crésol (DNOC [ISO]) ou ses sels; du dinosébe (ISO), ses sels ou ses esters; du dibromure d'éthylène (ISO) (1,2-dibromoéthane); du dichlorure d'éthylène (ISO) (1,2-dichloroéthane); de la dieldrine (ISO,DCI); de l'endosulfan (ISO); des éthers penta- et octabromodiphényles; du fluoroacétamide (ISO); du fluorure de perfluorooctane sulfonyle; de l'heptachlore (ISO); de l'hexachlorobenzène (ISO); du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH[ISO]), y compris le lindane (ISO, DCI); du méthamidophos (ISO); du monocrotophos (ISO); de l'oxiranne (oxyde d'éthylène); du parathion (ISO); du parathion-méthyle (ISO) (méthylparathion); du pentachlorophénol (ISO), ses sels ou ses esters; des perfluorooctane sulfonamides; du phosphamidon (ISO); du 2,4,5-T (ISO) (acide 2,4,5-trichlorophénoxy-acétique), ses sels ou ses esters (à l'excl. du DDT (ISO) (clofénotate [DCI]), conditionné dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g). Couvre aussi les formulations de poudre pour poudrage comportant un mélange de bénomyle (ISO), de carbofurane (ISO) et de thirame (ISO). |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38086100   | Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38086200   | Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38086900   | Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38089110   | Insecticides à base de pyrèthrinoides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des marchandises du n° 380850)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38089190   | Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthriinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38089210   | Fongicides inorganiques présentés à l'état de préparations cupriques (à l'excl. des marchandises du n° 380850)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38089220   | Fongicides inorganiques présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à l'état de préparations cupriques ainsi que des marchandises du n° 380850)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38089230   | Fongicides à base de dithiocarbamates, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques ainsi que des marchandises du n° 380850)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38089240   | Fongicides à base de benzimidazoles, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des fongicides inorganiques ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38089250   | Fongicides à base de diazoles ou de triazoles, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des fongicides inorganiques ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38089260   | Fongicides à base de diazines ou de morpholines, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des fongicides inorganiques ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38089290   | Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits inorganiques et des produits à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des marchandises du n° 380850)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38089910   | Rodenticides, conditionnés pour la vente au détail ou présentés à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits de la sous-position 3808.59)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38089990   | Produits phytosanitaires, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des insecticides, des fongicides, des herbicides, des désinfectants, des rodenticides ainsi que des marchandises du n° 380850)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38140010   | Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38140090   | Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 38200000   | Préparations antigel et liquides préparés pour dégivrage (à l'excl. des additifs préparés pour huiles minérales ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39019080   | Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'exclusion du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94 ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, d'une teneur en poids de styrène <= 35 %, en blocs irréguliers, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39094000   | Résines phénoliques, sous formes primaires   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39100000   | Silicones sous formes primaires  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39172110   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39172190   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39172210   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39172290   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39172310   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39172390   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39172900   | Tubes et tuyaux rigides, en matières plastiques (à l'excl. des tubes et tuyaux en polymères de l'éthylène, du propylène ou du chlorure de vinyle)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39173100   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39173200   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39173300   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, munis d'accessoires  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39173900   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39174000   | Accessoires pour tubes ou tuyaux [joints, coudes, raccords, p.ex.], en matières plastiques  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39191019   | Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly[chlorure de vinyle], en polyéthylène ou en polypropylène)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39199020   | Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39199080   | Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm (à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39201023   | Feuilles en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur >= 20 micromètres mais <= 40 micromètres, destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39201024   | Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39202021   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, biaxialement orientés, d'une épaisseur <= 0,1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39202029   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a. (à l'excl. des produits en polymères biaxialement orientés)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39202080   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39203000   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du styrène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39204910   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids < 6% de plastifiants, d'une épaisseur <= 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39204990   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids < 6% de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39205910   | Copolymère d'esters acryliques et méthacryliques non alvéolaires, sous forme de film de pellicule d'une épaisseur <= 150 micromètres  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39205990   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères acryliques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, produits en poly[méthacrylate de méthyle], revêtements de sols, de murs ou de plafonds et d'un copolymère d'esters acryliques et méthacryliques sous forme de film de pellicule d'une épaisseur <= 150 micromètres)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39206100   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polycarbonates non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39206212   | Pellicule en poly[éthylène téréphtalate], d'une épaisseur de 72 micromètres ou plus mais n'excédant pas 79 micromètres, destinée à la fabrication de disques magnétiques souples, et feuilles en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire d'une épaisseur >= 100 micromètres mais <= 150 micromètres, destinées à la fabrication de plaques d'impression photopolymères   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39206219   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,35 mm (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, des pellicules en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur >= 72 mais <= 79 micromètres destinées à la fabrication de disques magnétiques souples et des feuilles en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur >= 100 mais <= 150 micromètres destinées à la fabrication de plaques d'impression photopolymères) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39206290   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur > 0,35 mm (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39206300   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non saturés, non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39206900   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; produits en polycarbonates, en poly[éthylène téréphtalate] ou non saturés; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39207100   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en cellulose régénérée non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39207380   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en acétate de cellulose non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; pellicules en rouleaux ou en bandes; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39207910   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en fibre vulcanisée, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39207990   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en dérivés non alvéolaires de la cellulose, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits en acétate de cellulose, en fibre vulcanisée, produits auto-adhésifs et revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39209100   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[butyral de vinyle] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39209200   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyamides non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39209300   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39209400   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines phénoliques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39209921   | Feuilles et lames en polyimide non alvéolaire, non enduites, ou seulement enduites ou recouvertes de matières plastiques, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39209928   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des feuilles et lames en polyimide, non enduites, ou seulement enduites ou recouvertes de matières plastiques)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39209952   | Feuilles en poly(fluorure de vinyle), et feuilles en poly[alcool vinylique] non alvéolaire, biaxialement orientées, non enduites, d'une épaisseur <= 1 mm et contenant en poids >= 97% de poly[alcool vinylique], non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39209959   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, des feuilles en poly[fluorure de vinyle], des membranes échangeuses d'ions en matière plastique fluorée destinées à être utilisées dans des cellules d'électrolyse chlore-soude et des feuilles en poly[alcool vinylique], biaxialement orientées, non enduites, d'une épaisseur >= 1 mm et contenant en poids >= 97% de poly[alcool vinylique]) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39209990   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39259010   | Accessoires et garnitures destinés à être fixés à demeure aux portes, fenêtres, escaliers, murs ou autres parties de bâtiment, en matières plastiques   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39259080   | Éléments structureaux utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambardes, rampes et barrières simil., rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, p.ex. cannelures, coupoles, colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39269060   | Écrans faciaux/visières de protection en matières plastiques  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 39269097   | Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 40069000   | Baguettes, tubes, profilés et formes simil., disques, rondelles et articles simil., en caoutchouc non vulcanisé, même mélangé (à l'excl. des profilés pour le rechapage ainsi que des plaques, feuilles ou bandes qui n'ont pas subi d'autres ouvrages qu'un simple travail de surface ou sont simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 40169300   | Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 40169997   | Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44081015   | Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. en bois de conifères et autres bois de conifères, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44081098   | Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même rabotés, poncés, assemblés bord à bord ou en bout, d'une épaisseur <= 6 mm (à l'excl. des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout ainsi que des planchettes destinées à la fabrication de crayons)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44083111   | Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, collés par assemblage en bout, même rabotés ou poncés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44083121   | Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf collés par assemblage en bout)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44083125   | Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, poncés, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf collés par assemblage en bout)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44083130   | Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, assemblés bord à bord, en dark red meranti, light red meranti et meranti bakau (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44083915   | Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, poncés ainsi que collés par assemblage en bout, même rabotés, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44083921   | Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose (sauf collés par assemblage en bout)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44083930   | Feuilles pour placage (y.c. celles obtenues par tranchage de bois stratifié), feuilles pour contre-plaqué ou pour autres bois stratifiés simil. et autres bois sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 6 mm, en white lauan, sipo, limba, okoumé, obeche, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany [Swietenia spp.], palissandre de Rio, palissandre de Para et palissandre de Rose (sauf rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44083955   | Feuilles pour placage, y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié, feuilles pour contreplaqué ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout, en bois tropicaux (à l'exclusion des bois de white lauan, de sipo, de limba, d'okoumé, d'obéché, d'acajou d'Afrique, de sapelli, de virola, de mahogany «Swietenia spp.», de palissandre de Rio, de palissandre de Para et de palissandre de Rose)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44083970   | Planchettes destinées à la fabrication de crayons, d'une épaisseur <= 6 mm, en bois tropicaux (à l'exclusion des bois de white lauan, de sipo, de limba, d'okoumé, d'obéché, d'acajou d'Afrique, de sapelli, de virola, de mahogany «Swietenia spp.», de palissandre de Rio, de palissandre de Para et de palissandre de Rose)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44083985   | Feuilles pour placage, y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié, feuilles pour contreplaqués ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 1 mm, en bois tropicaux (à l'exclusion des bois de white lauan, de sipo, de limba, d'okoumé, d'obéché, d'acajou d'Afrique, de sapelli, de virola, de mahogany «Swietenia spp.», de palissandre de Rio, de palissandre de Para et de palissandre de Rose ainsi que des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout)             |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44083995   | Feuilles pour placage, y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié, feuilles pour contreplaqués ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur > 1 mm mais <= 6 mm, en bois tropicaux (à l'exclusion des bois de white lauan, de sipo, de limba, d'okoumé, d'obéché, d'acajou d'Afrique, de sapelli, de virola, de mahogany «Swietenia spp.», de palissandre de Rio, de palissandre de Para et de palissandre de Rose ainsi que des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44089015   | Feuilles pour placage, y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié, feuilles pour contreplaqués ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, d'une épaisseur <= 6 mm, rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout (à l'exclusion des bois tropicaux et des bois de conifères)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44089085   | Feuilles pour placage, y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié, feuilles pour contreplaqués ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur <= 1 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout ainsi que des bois tropicaux et des bois de conifères)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44089095   | Feuilles pour placage, y compris celles obtenues par tranchage de bois stratifié, feuilles pour contreplaqués ou pour autres bois stratifiés similaires et autres bois, sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés, même assemblés bord à bord, d'une épaisseur > 1 mm (à l'exclusion des bois rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout ainsi que des bois tropicaux et des bois de conifères)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44101110   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44101130   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44101150   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44101190   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44101210   | Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois, bruts ou simpl. poncés   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44101290   | Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois (sauf bruts ou simpl. poncés)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44101900   | Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44109000   | Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44111210   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur <= 5 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44111292   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, travaillée mécaniquement ou en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm³ (HDF)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44111294   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,8 g/cm³  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44111310   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 5 mm mais <= 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44111392   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm³ (HDF)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44111394   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,8 g/cm³   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44111410   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44111492   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm³ (HDF)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44111495   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm <sup>3</sup> mais n'excédant pas 0,8 g/cm <sup>3</sup>   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44111497   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,5 g/cm <sup>3</sup>   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44119210   | Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm <sup>3</sup> , non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois dont les faces sont des panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44119290   | Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm <sup>3</sup> , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44119300   | Autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, masse volumique excédant 0,5 g/cm <sup>3</sup> mais n'excédant pas 0,8 g/cm <sup>3</sup> (excl. Fibres de densité moyenne "MDF"; panneau de particules, tenu ou non collé avec une ou plusieurs feuilles de fibarboard; Bois stratifié avec une couche de contreplaqué; panneaux de bois cellulaires dont les deux côtés sont en panneaux de fibre; carton; composants de meubles identifiables)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44119410   | Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique <= 0,5 g/cm <sup>3</sup> , non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44119490   | Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique <= 0,5 g/cm <sup>3</sup> , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44121000   | Bois en bambou contre-plaqué, plaqué, et bois stratifiés simil. en bambou, ne contenant pas de panneaux de particules, sans âme panneautée, lattée ou lamellée (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires en bois, des panneaux pour parquets, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44123110   | Bois contre-plaqué constitués exclusivement de feuilles de bois d'une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en dark red meranti, light red meranti, white lauan, sipo, limba, obeche, okoumé, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para ou palissandre de Rose (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44123190   | Bois contreplaqué, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux (à l'exclusion de celles ayant un pli extérieur en bois d'okoumé, de dark red meranti, de light red meranti, de white lauan, de sipo, de limba, d'obéché, d'acajou d'Afrique, de sapelli, de virola, de mahogany «Swietenia spp.», de palissandre de Rio, de palissandre de Para ou de palissandre de Rose, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44123310   | Autres bois contre-plaqué composés uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, avec au moins une couche extérieure de bouleau "Betula spp." (à l'excl. de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical et des feuilles de bois comprimé, des panneaux de bois cellulaires, du bois incrusté et des feuilles identifiables comme composants de meubles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44123320   | Autres bois contre-plaqué, composés uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, avec au moins une couche extérieure de peuplier ou d'aspen "populus spp." (à l'excl. de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical ou de bouleau, et des feuilles de bois comprimé, des panneaux de bois cellulaires, du bois incrusté et des feuilles identifiables comme composants de meubles) constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, sans pli extérieur en bouleau, mais ayant au moins un pli extérieur en peuplier (Populus spp.)                                      |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44123330   | Autres bois contre-plaqué, composés uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, avec au moins une couche extérieure d'eucalyptus "Eucalyptus spp." (à l'excl. de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, de bouleau, de peuplier ou d'aspen et de feuilles de bois comprimé, de panneaux de bois cellulaires, de bois incrusté et de feuilles identifiables comme composants de meubles) constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, sans pli extérieur en peuplier (Populus spp.), mais ayant au moins un pli extérieur en eucalyptus (Eucalyptus spp.)      |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44123390   | Autres bois contre-plaqués, composés uniquement de feuilles de bois <d'épaisseur de 6 mm, avec au moins une couche extérieure de bois non conifères de l'aune d'espèce, cendres, hêtre, cerise, châtaignier, orme, hickory, châtaigne de cheval, châtaigne, érable, chêne, Avion Arbre, Robinia, TuliPwood ou Noyer (à l'excl. de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, de bouleau, de peuplier, d'aspen ou d'eucalyptus et de draps de bois comprimé, de panneaux de bois cellulaires, de bois incrusté et de feuilles identifiables comme composants de meubles) constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autre que de conifères, des espèces aulne (Alnus spp.), frêne (Fraxinus spp.), hêtre (Fagus spp.), bouleau (Betula spp.), cerisier (Prunus spp.), châtaignier (Castanea spp.), orme (Ulmus spp.), eucalyptus (Eucalyptus spp.), caryer (Carya spp.), marronnier (Aesculus spp.), tilleul (Tilia spp.), érable (Acer spp.), chêne (Quercus spp.), platane (Platanus spp.), peuplier (Populus spp.), robinier (Robinia spp.), tulipier (Liriodendron spp.) ou noyer (Juglans spp.) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44123400   | Bois contreplaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères (à l'exclusion des bois de bambou, ayant un pli extérieur en bois tropicaux ou des bois d'aune, de frêne, de hêtre, de bouleau, de cerisier, de châtaignier, d'orme, d'eucalyptus, de caryer, de marronnier, de tilleul, d'érable, de chêne, de platane, de peuplier, de robinier, de tulipier ou de noyer, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44123900   | Bois contreplaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant les deux plis extérieurs en bois de conifères (à l'exclusion des bois de bambou, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44124191   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec au moins une couche extérieure de bois tropical et l'un des bois non conifères (à l'excl. de bambou, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44124200   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec au moins une couche extérieure de bois non conifères (excl. De bambou, avec un pli extérieur de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, Panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44124900   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec les deux plis externes de bois de conifères (à l'excl. De bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44125110   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés, avec au moins un pli externe de bois tropical et l'un des bois non conifères (à l'exclue de bambou, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44125190   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés, avec au moins un pli externe de bois tropical (à l'excl. De bambou, avec un pli extérieur de bois non conifère, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44125200   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés, avec au moins une couche extérieure de bois non conifères (à l'exclue de bambou, avec un pli extérieur de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44125900   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés, avec les deux plis externes de bois de conifères (à l'exclue de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, contreplaqué constitué uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44129110   | Bois stratifié avec au moins un pli externe de bois tropical et une couche de panneaux de particules (à l'excl. De bambou, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, bois placage stratifié, de bloc de blocage, laminboard, battenboard, feuilles de bois comprimé, Panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44129191   | Bois stratifié avec au moins un pli externe de bois tropical et un de bois non conifères (à l'exclue de bambou, avec une couche de panneaux de particules, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois de placage laminé, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44129199   | Bois stratifié avec au moins un pli externe de bois tropical (à l'excl. De bambou, avec une couche de panneaux de particules, avec une couche externe de bois non conifères, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié, Barboard, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44129210   | Bois stratifié ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères et contenant au moins un panneau de particules (exclue de bambou, avec un pli externe de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois placage laminé, Barboard, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44129290   | Bois stratifié ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères(exclue de bambou, avec un pli externe de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois placage laminé, Barboard, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44129910   | Bois stratifié ayant les deux plis extérieurs de bois de conifères et contenant au moins un panneau de particules (à l'exclue de bambou, avec un pli externe de bois tropical, des contreplaqués constitués uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois de placage laminé, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)                             |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44129990   | Bois stratifié ayant les deux plis extérieurs de bois de conifères (à l'excl. De bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, avec une couche de panneaux de particules, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois de placage stratifié, de bloc de blocage, de lambris, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)              |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 44219999   | Ouvrages en bois, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 48026900   | Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a. |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 48239085   | Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 49111090   | Imprimés publicitaires et articles simil. (à l'excl. des catalogues commerciaux)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 56075011   | Ficelles, cordes et cordages, de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 56075019   | Ficelles, cordes et cordages, de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 59070000   | Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, n.d.a.; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 68022900   | Pierres de taille ou de construction, naturelles et ouvrages en ces pierres, simpl. taillées ou sciées et à surface plane ou unie (sauf le marbre, le travertin, l'albâtre, le granit et l'ardoise, celles à surface entièrement ou partiellement rabotée, poncée au papier sablé, grossièrement ou finement meulée ou polie et à l'excl. des carreaux, cubes, dés et autres pierres naturelles du n° 680210 et des pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)         |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 68061000   | Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 68062090   | Vermiculite expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés, même mélangés entre eux (autres qu'argiles expansées)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 68069000   | Mélanges et ouvrages en matières minérales à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son (sauf laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil.; vermiculite expansée, argile expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés; produits en béton léger, amiante ou base d'amiante, amiante-ciment, cellulose-ciment ou simil.; articles en céramique)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 68071000   | Ouvrages en asphalte ou en produits simil., p.ex. poix de pétrole, brais, en rouleaux   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 68080000   | Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles simil., en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux (sauf articles en amiante-ciment, cellulose-ciment et produits simil.)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 68091100   | Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles simil., en plâtre ou en compositions à base de plâtre, non ornements, revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement (sauf ouvrages à liaison en plâtre à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 68091900   | Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles simil., en plâtre ou en compositions à base de plâtre, non ornements (sauf revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement et sauf ouvrages à liaison en plâtre à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70031210   | Plaques ou feuilles en verre d'optique dit 'coulé', colorées dans la masse, opacifiées, plaquées [doublées], ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillées (autres qu'armées)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70031291   | Plaques ou feuilles en verre dit 'coulé', à couche non réfléchissante, mais non autrement travaillées (autres qu'armées et en verre d'optique)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70031299   | Plaques et feuilles en verre coulé, colorées dans la masse, opacifiées, plaquées (doublées) ou à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillées (autres qu'en verre d'optique ou qu'en verre armé)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70031910   | Plaques ou feuilles en verre d'optique, dit 'coulé' mais non autrement travaillé (autres que colorées dans la masse, opacifiées, plaquées [doublées], ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante et autres qu'armées)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70031990   | Plaques ou feuilles en verre, dit 'coulé', mais non autrement travaillé (autres qu'en verre d'optique ou qu'en verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé], ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante et sauf en verre armé)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70032000   | Plaques et feuilles en verre dit 'coulé', armées, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillées  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70033000   | Profils en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillés   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70042091   | Feuilles en verre étiré ou soufflé, à couche non réfléchissante, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre d'optique)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70042099   | Feuilles en verre étiré ou soufflé, coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé] ou à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre d'optique)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70049080   | Feuilles en verre étiré ou soufflé, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé] ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante ainsi que des articles en verre d'optique)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70051005   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche non réfléchissante, mais non autrement travaillée (sauf armée)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70051025   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (sauf armée)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70051030   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (sauf armée)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70051080   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (sauf armée)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70052125   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)                                   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70052130   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)                           |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70052180   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)                                    |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70052925   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70052935   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)                           |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70052980   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70053000   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, armée, mais non autrement travaillée  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70060010   | Plaques, feuilles ou profilés en verre d'optique, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé mais non encadré ni associé à d'autres matières (sauf verre de sécurité, vitrage isolant à parois multiples et verre sous la forme de miroirs)           |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70060090   | Plaques, feuilles ou profilés en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières (sauf verre d'optique, verre de sécurité, vitrage isolant à parois multiples et verre sous la forme de miroirs)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70071910   | Verre trempé de sécurité, émaillé   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70071920   | Verre trempé de sécurité, coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante (sauf de dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie)          |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70071980   | Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué (doublé) ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70072900   | Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70080020   | Vitrages isolants à parois multiples, colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70080081   | Vitrages isolants formés de deux plaques de verre scellées hermétiquement sur leur pourtour par un joint et séparées par une couche d'air, d'autre gaz ou de vide (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 70080089   | Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72071210   | Demi-produits en fer ou en aciers non alliés, teneur en poids en carbone < 0,25%, de section transversale rectangulaire, largeur >= 2 fois l'épaisseur, laminés ou obtenus par coulée continue   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72081000   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, présentant des motifs en relief obtenus directement lors du laminage  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72082500   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 4,75 mm, décapés (sans motifs en relief)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72082600   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, décapés (sans motifs en relief)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72082700   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm, décapés (sans motifs en relief)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72083700   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72083800   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72083900   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72085120   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 15 mm, sans motifs en relief  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72085291   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 2050 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm, sans motifs en relief  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72085299   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 2050 mm mais >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm, sans motifs en relief (à l'excl. des produits laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées d'une largeur <= 1 250 mm)                                     |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72085390   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, sans motifs en relief (à l'excl. des produits laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées d'une largeur <= 1250 mm et d'une épaisseur >= 4 mm)                                  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72085400   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm (sans motifs en relief)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72091500   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72091690   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 1 mm mais < 3 mm (sauf produits dits "magnétiques")   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72091810   | Produits laminés plats dits "magnétiques", en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, d'une épaisseur < 0,5 mm   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72092500   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72092690   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 1 mm mais < 3 mm (à l'excl. des produits laminés plats dits "magnétiques")  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72103000   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués électrolytiquement  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72122000   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués électrolytiquement   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72123000   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72149110   | Barres en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud, contenant en poids < 0,25% de carbone, de section rectangulaire (à l'excl. des barres en acier de décolletage ainsi que des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72149190   | Barres en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminées ou filées à chaud ou extrudées à chaud, contenant en poids >= 0,25% de carbone, de section rectangulaire (à l'excl. des barres en acier de décolletage ainsi que des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)        |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72159000   | Barres en fer ou en aciers non alliés, obtenues ou parachevées à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou obtenues à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72169900   | Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou forgés à chaud, ou autrement obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72191410   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72191490   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72192400   | Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur < 3 mm  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72193210   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72193290   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72193310   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 1 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72193390   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 1 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72193410   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 0,5 mm mais <= 1 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72193490   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 0,5 mm mais <= 1 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72202041   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 0,35 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72202049   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 0,35 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72202081   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur <= 0,35 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72202089   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur <= 0,35 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72209020   | Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvertures plus poussées, perforés  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72209080   | Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvertures plus poussées, non perforés  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72221181   | Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire d'un diamètre < 80 mm, contenant en poids >= 2,5% de nickel  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72221189   | Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire d'un diamètre < 80 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72222021   | Barres en aciers inoxydables, simpl. obtenues ou parachevées à froid, de section circulaire d'un diamètre >= 25 mm mais < 80 mm, contenant en poids >= 2,5% de nickel   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72222029   | Barres en aciers inoxydables, simpl. obtenues ou parachevées à froid, de section circulaire d'un diamètre >= 25 mm mais < 80 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72222031   | Barres en aciers inoxydables, simpl. obtenues ou parachevées à froid, de section circulaire d'un diamètre < 25 mm, contenant en poids >= 2,5% de nickel   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72222039   | Barres en aciers inoxydables, simpl. obtenues ou parachevées à froid, de section circulaire d'un diamètre < 25 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72222081   | Barres en aciers inoxydables, simpl. obtenues ou parachevées à froid, contenant en poids >= 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72222089   | Barres en aciers inoxydables, simpl. obtenues ou parachevées à froid, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72224010   | Profilés en aciers inoxydables, simpl. laminés ou filés ou extrudés à chaud   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72224050   | Profilés en aciers inoxydables, simpl. obtenus ou parachevés à froid  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72224090   | Profilés en aciers inoxydables, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvertures plus poussées ou simpl. forgés ou forgés ou autrement obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvertures plus poussées, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72269910   | Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués électrolytiquement (sauf en aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72269930   | Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués (sauf zingués électrolytiquement et sauf aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 72269970   | Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et autrement traités (sauf zingués et produits en aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73012000   | Profilés en fer ou en acier, obtenus par soudage  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73021050   | Rails neufs en fonte, fer ou acier, pour voies ferrées (à l'excl. des rails Vignole, des rails à orniers ainsi que des rails conducteurs de courant avec partie en métal non ferreux)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73043120   | Tubes de précision, sans soudure, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73043180   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73043982   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, en fer ou en acier non allié, d'un diamètre externe de <= 168,3 mm (à l'exclusion de ceux étirés ou laminés à froid, de fonte, Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz- et des tubes et des tuyaux de gaz de la sous-position 7304 39 50) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73043983   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, en fer ou en acier non allié, d'un diamètre externe de >168,3 mm (à l'exclusion de ceux étirés ou laminés à froid, de fonte, Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz- et des tubes et des tuyaux de gaz de la sous-position 7304 39 50)                 |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73043988   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, en fer ou en acier non allié, d'un diamètre externe > 406,4 mm (à l'exclusion de ceux étirés ou laminés à froid, de fonte, Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz- et des tubes et des tuyaux de gaz de la sous-position 7304 39 50)                   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73044100   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73044983   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre externe <= 168,3 mm (à l'exclusion des tuyaux éirés ou laminés à froid des types utilisés Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73044985   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre externe > 168,3 mm mais <= 406,4 mm (à l'exclusion des Tuyaux étirés ou laminés à froid, de type utilisé pour les conduites de pétrole ou de gaz, et le boîtier et le tube d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73044989   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur de > 406,4 mm (à l'excl. Tuyau de ligne à froid ou laminé à froid d'un type utilisé pour l'huile ou le gaz Pipelines et boîtiers et tubes d'un type utilisé pour le perçage de pétrole ou de gaz et de tubes)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73045110   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur de > 406,4 mm (à l'exclusion des Tuyaux étirés ou laminés à froid, de type utilisé pour les conduites de pétrole ou de gaz, et le boîtier et le tube d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73045189   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction de pétrole ou de gaz; tubes de précision; tuyaux et profilés creux droits et à paroi d'épaisseur uniforme, à teneur en poids en carbone de 0,9 à 1,15%, en chrome de 0,5 à 2% et en molybdène <= 0,5%) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73045930   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur de > 406,4 mm (à l'exclusion des Tuyaux étirés ou laminés à froid, de type utilisé pour les conduites de pétrole ou de gaz, et le boîtier et le tube d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73045982   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur de > 406,4 mm (à l'excl. Tuyau de ligne à froid ou laminé à froid d'un type utilisé pour l'huile ou le gaz Pipelines et boîtiers et tubes d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz et de tubes)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73045983   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur de > 406,4 mm (à l'excl. des tuyaux étirés ou laminés à froid d'un type utilisé pour l'huile ou le gaz Pipelines et boîtiers et tubes d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73045989   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur de > 406,4 mm (à l'excl. des tuyaux étirés ou laminés à froid d'un type utilisé pour l'huile ou le gaz Pipelines et boîtiers et tubes d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73049000   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73053100   | Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés longitudinalement (sauf tubes et tuyaux des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73053900   | Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés (sauf soudés longitudinalement et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73059000   | Tubes et tuyaux de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en produits laminés plats en fer ou en acier (sauf soudés et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73063072   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers, diamètre extérieur <= 168,3 mm, zingués (sauf les tubes des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole et du gaz et sauf tubes de précision et tubes filetés ou filetables dits "tubes gaz")  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73065080   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73081000   | Ponts et éléments de ponts, en fer ou en acier  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73083000   | Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73084000   | Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73089051   | Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73121020   | Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73121061   | Torons en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm, non revêtus (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73121065   | Torons en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm, zingués (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73121081   | Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 3 mm mais <= 12 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73121083   | Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 12 mm mais <= 24 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73121085   | Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 24 mm mais <= 48 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73121089   | Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 48 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73121098   | Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73129000   | Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73130000   | Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73145000   | Tôles et bandes déployées en fer ou en acier   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73151190   | Chaînes à rouleaux en fonte, fer ou acier (autres que des types utilisés pour cycles et motocycles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73151200   | Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73151900   | Parties de chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73152000   | Chaînes antidérapantes pour véhicules automobiles, en fonte, fer ou acier  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73158100   | Chaînes à maillons à étais en fonte, fer ou acier  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73158200   | Chaînes en fonte, fer ou acier, à maillons soudés (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes et à maillons à étais)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73158900   | Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73159000   | Parties de chaînes et chaînettes antidérapantes, à maillons à étais, et autres chaînes et chaînettes du n° 7315 (à l'excl. des parties de chaînes à maillons articulés)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73170020   | Pointes de tréfilerie en fer ou en acier, présentées en bandes ou en rouleaux  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73170060   | Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fils de fer d'acier (à l'excl. des pointes encollées, en bandes ou en rouleaux et des agrafes présentées en barrettes)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73170080   | Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fonte, fer ou acier (sauf de tréfilerie et agrafes présentées en barrettes)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181100   | Tire-fond en fonte, fer ou acier   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181210   | Vis à bois en aciers inoxydables (autres que tire-fond)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181290   | Vis à bois en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que tire-fond)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181300   | Crochets et pitons à pas de vis en fonte, fer ou acier   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181410   | Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181491   | Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181499   | Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que vis à tôles et vis à bois)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181520   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier, «même avec leurs écrous et rondelles», pour la fixation des éléments de voies ferrées (à l'exclusion des tire-fond)  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181535   | Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», sans tête (à l'exclusion des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181542   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», sans tête, d'une résistance à la traction < 800 MPa (à l'exclusion des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181548   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», sans tête, d'une résistance à la traction >= 800 MPa (à l'exclusion des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181552   | Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'exclusion des vis à bois et des vis autotaraudeuses)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181558   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'exclusion des vis à bois et des vis autotaraudeuses)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181562   | Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête à six pans creux (à l'exclusion des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181568   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête à six pans creux (à l'exclusion des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181575   | Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête hexagonale (à l'exclusion des vis à tête creuse, des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181582   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête hexagonale, d'une résistance à la traction < 800 MPa (à l'exclusion des vis à tête creuse, des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181588   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête hexagonale, d'une résistance à la traction >= 800 MPa (à l'exclusion des vis à tête creuse, des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181595   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête (à l'exclusion des vis avec tête fendue, à empreinte cruciforme ou hexagonale; des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées, des crochets et pitons à pas de vis)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181631   | Écrous à sertir, en acier inoxydable   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181639   | Écrous, en acier inoxydable (à l'exclusion des écrous à sertir)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181640   | Écrous à sertir, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181660   | Écrous de sécurité, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181692   | Écrous, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, de diamètre intérieur <= 12 mm (à l'exclusion des écrous à sertir et des écrous de sécurité)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181699   | Écrous, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, de diamètre intérieur > 12 mm (à l'exclusion des écrous à sertir et des écrous de sécurité)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73181900   | Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73182100   | Rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage, en fonte, fer ou acier   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73182200   | Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73182300   | Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73182400   | Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73182900   | Articles de boulonnerie et de visserie non filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73269040   | Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73269060   | Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 73269098   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 74151000   | Pointes et clous, punaises, crampons appointés, agrafes et simil., en cuivre ou avec tige en fer ou en acier et tête en cuivre (sauf agrafes présentées en barrettes)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 74152100   | Rondelles (y.c. les rondelles destinées à faire ressort), en cuivre  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 74152900   | Boulons, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et simil., non filetés, en cuivre (sauf rondelles [y.c.les rondelles destinées à faire ressort])  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 74153300   | Vis, boulons, écrous et articles simil., filetés, en cuivre (à l'excl. des crochets et pitons à pas de vis, des tire-fond, des bouchons métalliques, bondes et articles simil., filetés)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 74153900   | Crochets à pas de vis, vis à oeillet, tampons et articles simil., filetés, en cuivre (sauf vis ordinaires et sauf boulons et écrous)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 74198090   | Articles de cuivre, non dénommés ailleurs  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 76011010   | Plaques d'aluminium non allié, sous forme brute  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 76011090   | Aluminium non allié, sous forme brute (à l'excl. des plaques)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 76041090   | Profilés en aluminium non allié, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 76061130   | Panneau composite en aluminium, d'aluminium non allié, d'une épaisseur de > 0,2 mm   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 76061191   | Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 76069200   | Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 76101000   | Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en aluminium (sauf pièces de garnissage)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 76109090   | Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 76169990   | Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 78041900   | Tables en plomb; feuilles et bandes, en plomb, épaisseur, support non compris, > 0,2 mm  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 79050000   | Tôles, feuilles et bandes, en zinc   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 79070000   | Ouvrages en zinc, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 82021000   | Scies à main, avec partie travaillante en métaux communs (à l'excl. des tronçonneuses)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 82022000   | Lames de scies à ruban en métaux communs   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 82023100   | Lames de scies circulaires (y.c. les lames de fraises-scies) en métaux communs et avec partie travaillante en acier  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 82023900   | Lames de scies circulaires (y.c. les lames de fraises-scies) et leurs parties, en métaux communs et avec partie travaillante en matières autres que l'acier  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 82024000   | Chaînes de scies, dites "coupantes", en métaux communs   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 82029920   | Lames de scies, y.c. les lames de scies non dentées, en métaux communs, pour le travail des métaux (à l'excl. des lames de scies à ruban et des chaînes de scies, dites "coupantes", des lames de scies circulaires et des lames de scies droites)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 82029980   | Lames de scies, y.c. les lames de scies non dentées, en métaux communs, pour le travail de matières autres que les métaux (à l'excl. des lames de scies à ruban, des lames de scies circulaires et des chaînes de scies dites "coupantes")   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 82077090   | Outils interchangeables à fraiser des matières autres que le métal   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 82079010   | Outils interchangeables pour outillage à main, mécanique ou non, ou pour machines-outils, avec partie travaillante en diamant ou en agglomérés de diamant, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 82082000   | Couteaux et lames tranchantes, en métaux communs, pour machines ou pour appareils mécaniques, pour le travail du bois  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 82090080   | Plaquettes, baguettes, pointes et objets simil. pour outils, non montés, constitués par des carbures métalliques frittés ou des cermets (à l'excl. des plaquettes amovibles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 83014011   | Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 83014019   | Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 83014090   | Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 83016000   | Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 83021000   | Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 83022000   | Roulettes avec monture en métaux communs   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 83024110   | Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 83024150   | Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 83024190   | Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 83024200   | Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 83024900   | Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 83026000   | Ferme-portes automatiques en métaux communs  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 83052000   | Agrafes présentées en barrettes, en métaux communs   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 83113000   | Baguettes enrobées et fils fourrés en métaux communs, pour brasage ou soudage à la flamme (à l'excl. des fils et baguettes à âme décapante chez lesquels le métal de brasage, décapants et fondants non compris, contient >= 2% en poids d'un métal précieux)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84068100   | Turbines à vapeur d'une puissance > 40 MW (autres que pour la propulsion de bateaux)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84068200   | Turbines à vapeur d'une puissance <= 40 MW (autres que pour la propulsion de bateaux)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84069010   | Ailettes, aubages et rotors, pour turbines à vapeur  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84069090   | Parties de turbines à vapeur, n.d.a. (à l'excl. des ailettes, des aubages et des rotors)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84073100   | Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, cylindrée <= 50 cm <sup>3</sup>   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84073210   | Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 50 cm <sup>3</sup> mais <= 125 cm <sup>3</sup>   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84073290   | Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 125 cm <sup>3</sup> mais <= 250 cm <sup>3</sup>  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84073320   | Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, cylindrée > 250 cm <sup>3</sup> mais <= 500 cm <sup>3</sup>   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84073380   | Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, cylindrée > 500 cm <sup>3</sup> mais <= 1000 cm <sup>3</sup>  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84073430   | Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, cylindrée > 1000 cm <sup>3</sup> , usagés   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84073491   | Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, neufs, cylindrée <= 1500 cm <sup>3</sup> mais > 1000 cm <sup>3</sup> (sauf moteurs destinés à l'industrie du montage du n° 8407 34 10)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84073499   | Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, neufs, cylindrée > 1500 cm <sup>3</sup> (sauf pour l'industrie du montage des motoculteurs [870110], voitures de tourisme [8703], véhicules automobiles pour le transport des marchandises [8704], véhicules automobiles à usages spéciaux autres que transport de personnes ou de marchandises [8705]) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84079010   | Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), de cylindrée <= 250 cm <sup>3</sup> (autres que moteurs pour aéronefs, moteurs pour la propulsion de bateaux et autres que les moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules automobiles du chapitre 87)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84079080   | Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm <sup>3</sup> , d'une puissance <= 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84079090   | Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm <sup>3</sup> , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84082035   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, puissance > 50 kW mais <= 100 kW   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84082037   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, d'une puissance > 100 kW   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84082055   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, puissance > 50 kW mais <= 100 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84082057   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84082099   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, puissance > 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84089027   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), usagés (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84089043   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 15 kW mais <= 30 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84089047   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 50 kW mais <= 100 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84089061   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84089065   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 200 kW mais <= 300 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84089067   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 300 kW mais <= 500 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84089081   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 500 kW mais <= 1000 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84089085   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 1000 kW mais <= 5000 kW (autres que moteurs pour la propulsion de véhicules ferroviaires ou de bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84099100   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84099900   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84122120   | Systèmes hydrauliques à mouvement rectiligne, avec cylindres hydrauliques comme partie travaillante  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84122180   | Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres) (autres que les systèmes hydrauliques)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84122920   | Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84122989   | Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84123100   | Moteurs pneumatiques, à mouvement rectiligne [cylindres]   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84123900   | Moteurs pneumatiques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres])   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84129040   | Parties de moteurs hydrauliques, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84131100   | Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, avec un dispositif mesureur de liquide ou conçues pour en comporter, des types utilisés dans les stations-service ou les garages  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84131900   | Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84132000   | Pompes à bras pour liquides (sauf les pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84133020   | Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84133080   | Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84135020   | Agrégats hydrauliques avec pompe volumétrique alternative comme organe principal   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84135080   | Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84144010   | Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, débit par minute <= 2 m³  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84144090   | Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m³  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84145915   | Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84145925   | Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84145995   | Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84147000   | Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84148022   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84148028   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h > 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84148051   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h <= 120 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84148059   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84148073   | Compresseurs volumétriques rotatifs à un seul arbre (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84148075   | Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84148078   | Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84148080   | Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84149000   | Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84151010   | Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, formant un seul corps, conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84151090   | Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type "split-system" [systèmes à éléments séparés], conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84193300   | Appareils de lyophilisation, appareils de cryodessiccation et séchoirs à pulvérisation   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84193500   | Séchoirs, pour bois, pâte à papier, papier ou carton (à l'excl. Appareil de lyophilisation, appareils de cryodessiccation, séchoirs et séchoirs à pulvérisation pour produits agricoles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84199085   | Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84212300   | Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84212920   | Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84212980   | Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84213100   | Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84213200   | Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84213915   | Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84213925   | Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84213985   | Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84219910   | Parties des appareils relevant des sous-positions 84212920 ou 84213915, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84219990   | Parties des appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84224000   | Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84229090   | Parties de machines à emballer ou à emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84238920   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84238980   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84239010   | Parties des appareils et instruments de pesage relevant des sous-positions 84232010, 84233010, 84238121, 84238123, 84238125, 84238129, 84238220 ou 84238920, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84239090   | Poids pour balances de tous genres; parties des appareils et instruments de pesage, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84242000   | Pistolets aéroglyphes et appareils simil. (à l'excl. des machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de carbures métalliques frittés [n° 8515] ainsi que des machines et appareils à jet de sable, vapeur, etc.)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84244100   | Pulvérisateurs portables pour l'agriculture ou l'horticulture   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84244910   | Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84244990   | Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. de ceux portables, ainsi que des pulvérisateurs et poudreuses conçus pour être portés ou tirés par tracteur)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84248210   | Appareils d'arrosage mécaniques, pour l'agriculture ou l'horticulture   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84248290   | Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage mécaniques)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84248940   | Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84248970   | Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84251100   | Palans à moteur électrique  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84251900   | Palans autres qu'à moteur électrique  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84253100   | Treuil et cabestans, à moteur électrique  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84253900   | Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84254200   | Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84254900   | Crics et vérins, non hydrauliques   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84261100   | Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84261200   | Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84261900   | Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84262000   | Grues à tour  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84263000   | Grues sur portiques   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84264100   | Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84264900   | Bigues et chariots-grues et appareils autopropulsés (autres que sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84269110   | Grues hydrauliques conçues pour être montées sur un véhicule routier, pour le chargement ou le déchargement du véhicule   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84269190   | Grues conçues pour être montées sur un véhicule routier (à l'excl. des grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84269900   | Bigues; grues à câbles et blondins et autres grues (sauf ponts roulants, grues portiques, grues sur portiques, portiques de déchargement, ponts-grues, chariots-cavaliers, grues à tour, chariot-grues, grues autopropulsées et grues conçues pour être montées sur un véhicule routier)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84271010   | Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84271090   | Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84272011   | Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84272019   | Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84272090   | Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84279000   | Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84282020   | Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques, pour produits en vrac  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84282080   | Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84283200   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à benne (autres que conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84283300   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à bande ou à courroie (autres que conçus pour mines au fond et autres travaux souterrains)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84283920   | Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84283990   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84287000   | Robots industriels  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84289071   | Chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84289079   | Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole (sauf chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles et sauf tracteurs agricoles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84289090   | Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84291100   | Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84291900   | Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84292000   | Niveleuses autopropulsées   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84294010   | Rouleaux compresseurs à vibrations  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84294030   | Rouleaux compresseurs, autopropulsés (à l'excl. des rouleaux compresseurs à vibrations)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84294090   | Compacteuses autopropulsées (sauf rouleaux compresseurs)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84295191   | Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84295199   | Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84295210   | Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84295290   | Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84295900   | Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84305000   | Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsés, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84306900   | Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, non autopropulsés, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84311000   | Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84312000   | Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84313100   | Parties d'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84313900   | Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84314100   | Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84314200   | Lames de bouteurs (bulldozers) ou de bouteurs biais (angledozers), n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84314920   | Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84314980   | Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84321000   | Charrues pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84322100   | Herses à disques (pulvérisateurs) pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84322910   | Scarificateurs et cultivateurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84322930   | Herses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des herses à disques)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84322950   | Motoculteurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84322990   | Extirpateurs, houes, sarclouses et bineuses pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (sauf motoculteurs)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84323100   | Semoirs, plantoirs et repiqueurs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture, sans labour  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84323911   | Semoirs de précision, à commande centrale (à l'exclusion des semoirs sans labour)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84323919   | Semoirs pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des semoirs de précision, à commande centrale)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84323990   | Plautoirs et repiqueurs (à l'exclusion de ceux sans labour)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84324100   | Épandeurs de fumier pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84324200   | Distributeurs d'engrais pour l'agriculture, la sylviculture ou l'horticulture (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84328000   | Machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, rouleaux pour pelouses ou terrains de sport (à l'excl. des pulvérisateurs, appareils d'arrosage et poudreuses, charrues, herses, scarificateurs et cultivateurs, extirpateurs, houes, sarclouses et bineuses, semoirs et plantoirs et à l'excl. des épandeurs de fumier et distributeurs d'engrais) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84329000   | Parties de machines, appareils et engins agricoles, sylvicoles ou horticoles pour la préparation ou le travail du sol ou pour la culture, ainsi que de rouleaux pour pelouses ou terrains de sport, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84368010   | Machines et appareils pour la sylviculture, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84369900   | Parties de machines et appareils pour l'agriculture, la sylviculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84401010   | Plieuses pour reliures   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84564000   | Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière, opérant par jet de plasma   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84569000   | Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière, opérant par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons ou par faisceaux ioniques (à l'exclusion des machines pour le brasage et le soudage, des appareils pour essais de matières ainsi que des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou de circuits intégrés électroniques)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84592900   | Machines à percer, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à commande numérique, des unités d'usinage à glissières et des machines mues à la main)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84601200   | Machines à rectifier les surfaces planes, à commande numérique, pour le finissage des métaux   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84601900   | Machines à rectifier les surfaces planes, autres qu'à commande numérique, pour le finissage des métaux   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84602200   | Machines à rectifier sans centre, à commande numérique, pour le finissage des métaux (à l'exclusion des machines à finir les engrenages)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84602300   | Machines à rectifier les surfaces cylindriques, à commande numérique, pour le finissage des métaux (à l'exclusion des machines à finir les engrenages et des machines sans centre)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84602400   | Machines à rectifier, à commande numérique, pour le finissage des métaux (à l'exclusion des machines à rectifier les surfaces planes ou cylindriques et des machines à rectifier les engrenages)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84603100   | Machines à affûter, pour le travail des métaux, à commande numérique   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84603900   | Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84609000   | Machines à ébarber, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, pour le travail des métaux ou des cermettes (à l'exclusion des machines à meuler, à affûter, à rectifier et à roder ainsi que des machines pour emploi à la main)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84615019   | Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84619000   | Machines à raboter et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84622210   | Machines de formage des profilés, pour produits plats, commandés numériquement   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84622290   | Machines de formage des profilés, pour produits plats, non commandés numériquement   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84622300   | Presses plieuses, à commande numérique   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84622400   | Presses à panneaux, à commande numérique   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84622500   | Machines à profiler à galets, à commande numérique   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84622600   | Autres machines à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique (à l'excl. Machines de formage des profilés, des freins de pression, des cintruses de panneaux et des machines à roulement)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84622900   | Machines à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour produits plats (sauf à commande numérique et machines de formage des profilés)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84624900   | Machines (à l'exclusion des presses) à poinçonner, à gruger ou à grignoter, pour produits plats, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailer à l'exclusion de celes à commande numérique  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84625900   | Machines pour travailler les tubes, tuyaux, profilés creux, profilés, et barres (à l'exclusion des presses et à l'exclusion de celles à commande numérique)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84626110   | Presses de travail du métal à froid hydraulique, commandé numériquement   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84626190   | Presses de travail du métal à froid hydraulique, non commandé numériquement   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84626210   | Presses de travail du métal à froid, mécanique, commandées numériquement  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84626290   | Presses de travail du métal à froid, mécanique, non commandées numériquement  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84626290   | Presses de travail du métal à froid, mécanique, non commandées numériquement  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84626310   | Servo-presses de travail du métal à froid, commandées numériquement   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84626390   | Servo-presses de travail du métal à froid, non commandées numériquement   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84626390   | Servo-presses de travail du métal à froid, non commandées numériquement   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84626910   | Presses de travail du métal à froid, commandées numériquement, (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84626990   | Presses de travail du métal à froid (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses commandées numériquement)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84626990   | Presses de travail du métal à froid (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses commandées numériquement)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84629010   | Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissement, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'exclès de bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, commandé numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69)       |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84629090   | Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissement, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'exclès de bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, non commandées numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84629090   | Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissement, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'exclès de bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, non commandées numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84651010   | Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84651090   | Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, à reprise automatique de la pièce entre chaque opération  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84652000   | Centres d'usinage pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires, qui peuvent effectuer différents types d'opérations d'usinage par changement automatique des outils au départ d'un magasin conformément à un programme d'usinage   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84659110   | Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., à ruban (à l'excl. des outils pour emploi à la main)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84659120   | Scies circulaires pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des outils pour emploi à la main)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84659190   | Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84659200   | Machines à dégauchir ou à raboter, machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des machines des sous-positions 8465.10 et 8465.20)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84659300   | Machines à meuler, à poncer ou à polir, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des centres d'usinage)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84659400   | Machines à cintrer ou à assembler, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des centres d'usinage)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84659500   | Machines à percer ou à mortaiser, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des machines des sous-positions 8465.10 et 8465.20)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84659600   | Machines à fendre, à trancher ou à dérouler, pour le travail du bois (à l'exclusion des centres d'usinage)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84659900   | Machines-outils pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main, des machines des sous-positions 8465.10 et 8465.20, des machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser ou à moulurer, à meuler, à poncer ou à polir, à cintrer ou à assembler, à percer ou à mortaiser, à fendre, à trancher ou à dérouler) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84661020   | Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84661031   | Porte-outils pour tours (sauf mandrins, pinces et douilles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84661038   | Porte-outils, pour machines-outils, y.c. l'outillage à main de tous types (sauf pour tours, mandrins, pinces et douilles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84661080   | Filières à déclenchement automatique pour machines-outils   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84662020   | Porte-pièces pour machines outils sous forme de montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84662091   | Porte-pièces pour tours (sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84662098   | Porte-pièces pour machines-outils (sauf pour tours et sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84663000   | Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84669220   | Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84669280   | Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84669340   | Parties et accessoires des machines des sous-positions 4561110, 84561210, 845620, 845630, 845710, 845891, 84592100, 845961 ou 846150, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils de la position 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84669350   | Parties et accessoires des machines à découper par jet d'eau, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84669360   | Parties et accessoires des machines-outils travaillant par enlèvement de matière des positions 8456 à 8461, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84669400   | Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84671190   | Outils pneumatiques pour emploi à la main, rotatifs (autres que pour le travail des métaux)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84671900   | Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84672110   | Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84672191   | Perceuses électropneumatiques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84672199   | Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84672210   | Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84672230   | Scies circulaires à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84672290   | Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84672920   | Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84672951   | Meuleuses d'angle, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84672953   | Ponceuses à bandes, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84672959   | Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84672970   | Rabots, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84672980   | Cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84672985   | Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que pour le travail des matières textiles et que scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84678100   | Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84678900   | Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84679100   | Parties de tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84679200   | Parties d'outils pneumatiques pour emploi à la main, n.d.a.   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84679900   | Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84741000   | Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (à l'excl. des centrifugeuses et des filtres-presses)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84742000   | Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84749010   | Parties des machines et appareils visés au no 8474, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84749090   | Parties des machines et appareils visés au no 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84793090   | Machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège (autres que les appareils de séchage, pistolets aéroglyphes et appareils simil., et sauf machines-outils et presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84798200   | Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84798300   | Presses isostatiques à froid   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84798970   | Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84798997   | Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84799015   | Parties des machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84799020   | Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84799070   | Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84804900   | Moules pour les métaux ou les carbures métalliques (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, qu'en produits céramiques ou en verre, sauf flans, matrices et moules à fondre pour machines à fondre en ligne du n° 8442, moules pour le moulage par injection ou par compression et autres que les lingotières) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84811005   | Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84811019   | Détendeurs en fonte ou en acier (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84811099   | Détendeurs en métaux non-ferreux (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84818059   | Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)                            |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84819000   | Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84821090   | Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84822000   | Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84823000   | Roulements à rouleaux en forme de tonneau  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84824000   | Roulements à aiguilles   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84825000   | Roulements à rouleaux cylindriques   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84828000   | Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)                  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84829110   | Rouleaux coniques pour roulements  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84829190   | Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84829900   | Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84832000   | Paliers à roulements incorporés, pour machines   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84833032   | Paliers pour machines, pour tous types de roulements   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84833038   | Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84833080   | Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84834021   | Engrenages à roues cylindriques pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84834023   | Engrenages à roues coniques ou cylindroconiques, pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84834025   | Engrenages à vis sans fin pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84834029   | Engrenages pour machines (autres qu'à roues cylindriques, à roues coniques ou cylindroconiques, à vis sans fin, réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84834030   | Broches filetées à billes ou à rouleaux, pour machines  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84834051   | Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84834059   | Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84834090   | Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84835020   | Volants et poulies, y.c. les poulies à moufles, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84835080   | Volants et poulies, y.c. les poulies à moufles (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84836020   | Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84836080   | Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84839020   | Parties de paliers pour roulements de tous genres, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84839081   | Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.             |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84839089   | Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84841000   | Joints métalloplastiques  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84842000   | Joints d'étanchéité mécaniques  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84849000   | Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84853090   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84858010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84858090   | Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84859010   | Parties de machines pour la fabrication additive par dépôt de plâtre, ciment ou céramique   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 84859090   | Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85011010   | Moteurs synchrones, puissance <= 18 W   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85011091   | Moteurs universels, puissance <= 37,5 W   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85011093   | Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85011099   | Moteurs à courant continu, puissance <= 37,5 W  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85012000   | Moteurs universels, puissance > 37,5 W  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85013100   | Moteurs à courant continu, puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85013200   | Moteurs et génératrices à courant continu, puissance > 750 W mais <= 75 kW  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85013300   | Moteurs et génératrices à courant continu, puissance > 75 kW mais <= 375 kW   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85013400   | Moteurs et génératrices à courant continu, puissance > 375 kW   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85014020   | Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85014080   | Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85015100   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 37,5 W mais <= 750 W  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85015220   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 750 W mais <= 7,5 kW  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85015230   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 7,5 kW mais <= 37 kW  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85015290   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 37 kW mais <= 75 kW   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85015350   | Moteurs de traction, puissance > 75 kW  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85015381   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW (à l'excl. des moteurs de traction)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85015394   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 375 kW mais <= 750 kW (sauf moteurs de traction)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85015399   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85016120   | Alternateurs, puissance <= 7,5 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85016180   | Alternateurs, puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85016200   | Alternateurs, puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85016300   | Alternateurs, puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85016400   | Alternateurs, puissance > 750 kVA   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85017100   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance n'excédant pas 50 W   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85017200   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance excédant 50 W   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85018000   | Machines génératrices photovoltaïques à courant alternatif  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85021120   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance <= 7,5 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85021180   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85021200   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85021320   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85021340   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), puissance > 750 kVA mais <= 2000 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85021380   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), puissance > 2000 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85022020   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), puissance <= 7,5 kVA   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85022040   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), puissance > 7,5 kVA mais <= 375 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85022060   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85022080   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), puissance > 750 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85030091   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85030099   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85042100   | Transformateurs à diélectrique liquide, puissance <= 650 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85042210   | Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 650 kVA mais <= 1600 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85042290   | Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 1600 kVA mais <= 10000 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85042300   | Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 10000 kVA   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85043121   | Transformateurs de mesure pour la mesure des tensions, puissance <= 1 kVA   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85043129   | Transformateurs de mesure, puissance <= 1 kVA (autres que pour la mesure des tensions)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85043180   | Transformateurs à sec, puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85043200   | Transformateurs à sec, puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85043300   | Transformateurs à sec, puissance > 16 kVA mais <= 500 kVA   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85043400   | Transformateurs à sec, puissance > 500 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85044060   | Chargeurs d'accumulateurs (autres que redresseurs à semi-conducteur polycristallin)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85044083   | Redresseurs  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85044085   | Onduleurs statiques, puissance <= 7,5 kVA  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85044086   | Onduleurs statiques, puissance > 7,5 kVA   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85044095   | Convertisseurs statiques (autres que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs et onduleurs)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85045000   | Bobines de réactance et autres selfs (autres que pour lampes ou tubes à décharge)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85049011   | Noyaux en ferrite pour transformateurs ou bobines de réactance et selfs  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85049013   | Tôles feuilletées et âmes, en acier, qu'elles soient ou non enroulées ou empilées, pour transformateurs ou bobines de réactance et selfs   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85049017   | Parties des transformateurs, bobines de réactance et selfs n.d.a. (à l'excl. des noyaux en ferrite et tôles feuilletées et âmes en acier)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85049090   | Parties des convertisseurs statiques, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85071020   | Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85071080   | Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85072020   | Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85072080   | Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85073020   | Accumulateurs au nickel-cadmium, hermétiquement fermés (sauf hors d'usage)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85073080   | Accumulateurs au nickel-cadmium, non hermétiquement fermés (sauf hors d'usage)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85075000   | Accumulateurs au nickel-hydrure métallique (sauf hors d'usage)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85076000   | Accumulateurs au lithium-ion (sauf hors d'usage)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85078000   | Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85079030   | Séparateurs pour accumulateurs électriques (autres qu'en caoutchouc non durci ou en matières textiles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85079080   | Parties d'accumulateurs électriques (à l'excl. des séparateurs)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85086000   | Aspirateurs, y.c. les aspirateurs de matières sèches et de matières liquides (à l'excl. des aspirateurs à moteur électrique incorporé)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85151100   | Fers et pistolets à braser électriques   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85151910   | Machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85151990   | Machines et appareils pour le brasage fort ou tendre (à l'exclusion des fers et pistolets à braser ainsi que des machines de soudage à la vague utilisées pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)          |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85152100   | Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, entièrement ou partiellement automatiques   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85152900   | Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, non automatiques  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85153100   | Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, entièrement ou partiellement automatiques  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85153913   | Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, manuels, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage et d'un transformateur  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85153918   | Machines et appareils pour le soudage manuel des métaux à l'arc, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage et d'une génératrice ou d'un convertisseur rotatif ou d'un convertisseur statique     |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85153990   | Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85158010   | Machines et appareils électriques pour le soudage ou la projection à chaud des métaux (à l'excl. pour le soudage par résistance, pour le soudage à l'arc ou au jet de plasma et les pistolets à braser décrits autre part) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85158090   | Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudouses de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85159020   | Parties des machines de soudage à la vague utilisées pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85159080   | Parties des machines et appareils pour le brasage, le soudage ou la projection à chaud des métaux, de carbures métalliques frittés ou de cermets, n.d.a.   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85269120   | Appareils récepteurs de radionavigation (à l'excl. des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85269180   | Appareils de radionavigation (à l'excl. des récepteurs de radionavigation et des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85269200   | Appareils de radiotélécommande   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------|------------------------------|------------|---|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85340090   | Circuits imprimés comportant des éléments conducteurs ainsi que des contacts et d'autres éléments passifs (non pourvus d'éléments passifs et actifs)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85351000   | Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension > 1000 V   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85352100   | Disjoncteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85352900   | Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85353010   | Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85353090   | Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension >= 72,5 kV  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85354000   | Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes, pour une tension > 1000 V  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85359000   | Appareils électriques pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1000 V (autres que fusibles et coupe-circuit, disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes ainsi qu'armoires, pupitres, commandes etc. du n° 8537)                                     |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85371010   | Commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85371091   | Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85371098   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils similaires pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1 000 V (à l'exclusion des appareils de commutation pour la téléphonie ou la télégraphie par fil, des armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, des appareils de commande à mémoire programmable et des écrans tactiles) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85372091   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85372099   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85381000   | Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports pour articles du n° 8537, dépourvus de leurs appareils  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85389091   | Assemblages électroniques pour l'appareillage, pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques des n° 8535 et 8536 ainsi que pour tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et combinaisons d'appareils simil. du n° 8537 (à l'excl. pour testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur du n° 8536 90 20)                    |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85389099   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n° 8535, 8536 ou 8537, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques et des tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports pour articles du n° 8537, dépourvus de leurs appareils, ainsi que pour testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur du n° 8536 90 20)                       |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85423290   | Mémoires sous formes multicombinatoires, telles que les piles (stack) D-RAM et modules (autres que sous forme de circuits intégrés à puces multiples ou à composants multiples et à l'exclusion des D-RAMS, S-Rams, cache-RAMS, EPROMs et flash E <sup>2</sup> PROMs)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85446010   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 85447000   | Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87012110   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), neufs   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87012190   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), usagés  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87012210   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, neufs   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87012290   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, usagés  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87012310   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, neufs  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87012390   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, usagés   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87012410   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, usagés  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87012490   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, usagés   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87012900   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipé pour la propulsion avec seulement un moteur à piston à combustion interne à allumage par étincelles (ou autre non couvert par des positions précédentes)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87013000   | Tracteurs à chenilles (sauf motoculteurs à chenille)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87019110   | Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice <= 18 kW (à l'exclusion des motoculteurs)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87019190   | Tracteurs d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87019210   | Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87019290   | Tracteurs d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87019310   | Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87019390   | Tracteurs d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple, des tracteurs routiers pour semi-remorques et des tracteurs à chenilles)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87019410   | Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 75 kW mais <= 130 kW (à l'exclusion des motoculteurs)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87019490   | Tracteurs d'une puissance motrice > 75 kW mais <= 130 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87019510   | Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87019590   | Tracteurs d'une puissance motrice > 130 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87021011   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, uniquement à moteur diesel, d'une cylindrée > 2 500 cm <sup>3</sup> , neufs  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87021019   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, uniquement à moteur diesel, d'une cylindrée > 2 500 cm <sup>3</sup> , usagés   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87021091   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, uniquement à moteur diesel, d'une cylindrée <= 2 500 cm <sup>3</sup> , neufs   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87021099   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, uniquement à moteur diesel, d'une cylindrée <= 2 500 cm <sup>3</sup> , usagés  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87022010   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur diesel et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2 500 cm <sup>3</sup>   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87022090   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur diesel et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2 500 cm <sup>3</sup>  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87023010   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2 800 cm <sup>3</sup>  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87023090   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2 800 cm <sup>3</sup>   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87024000   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés uniquement, pour la propulsion, d'un moteur électrique   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87029011   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles, d'une cylindrée > 2 800 cm <sup>3</sup> , neufs (autres qu'équipés d'un moteur électrique pour la propulsion)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87029019   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles, d'une cylindrée > 2 800 cm <sup>3</sup> , usagés (autres qu'équipés d'un moteur électrique pour la propulsion)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87029031   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles, d'une cylindrée <= 2 800 cm <sup>3</sup> , neufs (autres qu'équipés d'un moteur électrique pour la propulsion)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87029039   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles, d'une cylindrée <= 2 800 cm <sup>3</sup> , usagés (autres qu'équipés d'un moteur électrique pour la propulsion)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87029090   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, autres qu'équipés d'un moteur à piston à allumage par étincelles ou d'un moteur électrique pour la propulsion  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87041010   | Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87041090   | Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur (autre qu'à piston à allumage par compression [moteur diesel ou semi-diesel] ou à piston à allumage par étincelles [moteur à explosion])   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87042131   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87042139   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87042291   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87042299   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87042391   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87042399   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87044131   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87044139   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , usagés (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87044291   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipés, pour la propulsion, à la fois avec un moteur de piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et un moteur électrique, d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neuf (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)                  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87044299   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique comme moteurs pour la propulsion, d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de haut niveau) |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87044391   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur de piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal > 20 t, neuf (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87044399   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur à piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87046000   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec seulement un moteur électrique en tant que moteur de propulsion ( l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87049000   | Véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur autre qu'à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion) ou moteur diesel ou semi-diesel (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87051000   | Camions-grues (sauf dépanneuses)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87059080   | Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87079090   | Carrosseries de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (sauf pour le montage de certains véhicules, cités à la position 8707 90 10)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87084050   | Boîtes de vitesse pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 40 20)   |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87088099   | Systèmes de suspension et leurs parties, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (non destinés au montage de certains véhicules de la sous-position 8708 80 20, autres que les amortisseurs de suspension, les barres stabilisatrices et les barres de torsion et autres qu'en aciers estampés)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR       | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF                   | LIBELLÉ  |  |
|---------------|------------------------------|------------------------------|--|--|
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87089235                     | Silencieux et tuyaux d'échappement, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 92 20) |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87089993                     | Parties et accessoires en aciers estampés, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a.  |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87089997                     | Parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (sauf en aciers estampés)  |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87162000                     | Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles  |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87163100                     | Remorques-citernes ne circulant pas sur rails  |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87163930                     | Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)                   |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87163950                     | Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)   |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87163980                     | Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)     |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87164000                     | Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)  |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87168000                     | Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques  |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87169010                     | Chassis de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.   |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87169030                     | Carrosseries de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.  |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87169050                     | Essieux de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.   |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 87169090                     | Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.   |  |
| *             | Bois et Forêt                | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90138040   | Séparateurs optiques passifs, ne comportant pas d'éléments électriques ou électroniques, pour les télécommunications |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90141000                     | Boussoles, y.c. les compas de navigation   |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90148000                     | Instruments et appareils de navigation (à l'excl. de ceux destinés à la navigation aérienne et spatiale, des boussoles et des appareils de radionavigation)  |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90151000                     | Télé mètres  |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90152000                     | Théodolites et tachéomètres  |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90153010                     | Niveaux, électroniques   |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90153090                     | Niveaux, non électroniques   |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90158040                     | Instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement ou d'hydrographie (à l'exclusion des boussoles, des télé mètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)   |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90158080                     | Instruments et appareils d'océanographie (à l'exclusion des boussoles, des télé mètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)  |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90171090                     | Tables et machines à dessiner, même automatiques (à l'excl. des traceurs [plotters])   |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90172005                     | Traceurs [plotters] utilisés comme instruments de dessin et de traçage   |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90258040                     | Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, électroniques   |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90258080                     | Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques   |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90261021                     | Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90261029                     | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90261081                     | Débitmètres pour les liquides, non électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |  |
| Bois et Forêt | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90261089                     | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR              | CODES NAF SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|----------------------|------------------------------|------------|--|
| Bois et Forêt        | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90262020   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Bois et Forêt        | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90262040   | Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique   |
| Bois et Forêt        | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90262080   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)   |
| Bois et Forêt        | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90314990   | Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, n.d.a. dans le chapitre 90  |
| Bois et Forêt        | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90318020   | Instruments, appareils et machines pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques, n.d.a. dans le chapitre 90   |
| Bois et Forêt        | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90318080   | Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90  |
| Bois et Forêt        | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 90319000   | Parties et accessoires des instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, n.d.a.   |
| Bois et Forêt        | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 96200091   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)  |
| Bois et Forêt        | 02.10A à 0240Z-1610A à 1629Z | 96200099   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'exclusion de ceux en matières plastiques ou en aluminium, de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 23099010   | Produits dits 'solubles' de poissons ou de mammifères marins, destinés à compléter les aliments produits à la ferme  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 23099031   | Aliments pour poissons   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 23099033   | Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou fécule ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail) |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 23099041   | Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux: autre-ne contenant ni amidon ni fécule ou d'une teneur en poids de ces matières inférieure ou égale à 10 %:-ne contenant pas de produits laitiers ou d'une teneur en poids de produits laitiers inférieure à 10 %   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 27101981   | Huiles pour moteurs, compresseurs et turbines, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 27101983   | Liquides pour transmissions hydrauliques, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf ceux destinés à subir une transformation chimique)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 27101985   | Huiles blanches et paraffine liquide, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 27101987   | Huiles pour engrenages, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 27101991   | Huiles pour usiner les métaux, huiles de démoulage et huiles anticorrosives, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 27101993   | Huiles isolantes, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux, et dont ces huiles constituent l'élément de base (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 27101999   | Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes et préparations, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumeux et dont ces huiles constituent l'élément de base, n.d.a. (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 28321000   | Sulfites de sodium   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 29031100   | Chlorométhane [chlorure de méthyle] et chloroéthane [chlorure d'éthyle]  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 29141200   | Butanone «méthyléthylcétone»   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 29152100   | Acide acétique   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 32089099   | Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 38140010   | Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 39042200   | Poly[chlorure de vinyle] sous formes primaires, plastifié, mélangé à d'autres substances   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 39073000   | Résines époxydes, sous formes primaires  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1                   | 39095090   | Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-[tert-butylimino]diéthanol et de 4,4'-méthylènedicyclohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)  |

extrait

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR              | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|----------------------|-------------------|------------|---|
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 39172110   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 39172190   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 39191080   | Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des bandes dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 39201024   | Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 39201025   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, imprimées, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, imprimées, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl.ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94, (à l'excl. des feuilles étirables non imprimées, et des feuilles en polyéthylène d'une épaisseur >= 20 mais <= 40 micromètres destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés) |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 39202080   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 39231010   | Boîtes, caisses, casiers et articles similaires, en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 39231090   | Boîtes, caisses, casiers et articles similaires pour le transport ou le conditionnement des articles, en matières plastiques (à l'exclusion des articles spéciaux pour disques (wafers) à semi-conducteur, masques ou réticules]  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 39232100   | Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 39262000   | Vêtements et accessoires du vêtement, y.c. les gants, mitaines et moufles, obtenus par piqûre ou collage de feuilles de matières plastiques (à l'excl. des marchandises du no 9619)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 39269060   | Écrans faciaux/visières de protection en matières plastiques  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 39269097   | Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 40103900   | Courroies de transmission, en caoutchouc vulcanisé (à l'excl. des courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, striées, d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 240 cm et des courroies de transmission sans fin, crantées [synchrones], d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 198 cm)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 40169300   | Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 48021000   | Papiers et cartons formés feuille à feuille [papiers à la main], de tout format et de toute forme   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 54026100   | Fils retors ou câblés, de filaments de nylon ou d'autres polyamides, non conditionnés pour la vente au détail, y.c. les monofilaments de moins de 67 décitex (à l'excl. des fils à coudre, des fils à haute ténacité ou des fils texturés)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 56074911   | Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteuses)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 56075030   | Ficelles, cordes et cordages, de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, titrant <= 50 000 décitex [5 g/m], tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 56075090   | Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 56079090   | Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 56081120   | Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épauettes)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 56081180   | Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, en fils de matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épauettes ainsi que des filets en ficelles, cordes ou cordages)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 56081990   | Filets à mailles nouées, en nappes ou en pièces, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages, en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des filets confectionnés)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 56090000   | Articles en fils, lames ou formes simil. des n° 5404 et 5405, ficelles, cordes ou cordages du n° 5607, n.d.a.   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 61149000   | Vêtements spéciaux destinés à des fins professionnelles, sportives ou autres n.d.a., en bonneterie, de matières textiles (sauf de coton, fibres synthétiques ou artificielles)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 61161020   | Gants en bonneterie, imprégnés, enduits ou recouverts de caoutchouc   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 61161080   | Mitaines et moufles en bonneterie, imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc et gants en bonneterie imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 61169100   | Gants, mitaines et moufles, en bonneterie, de laine ou poils fins (sauf pour bébés)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR              | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|----------------------|-------------------|------------|--|
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 61169200   | Gants, mitaines et mouflés, en bonneterie, de coton (sauf imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc et sauf pour bébés)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 61169300   | Gants, mitaines et mouflés, en bonneterie, de fibres synthétiques (sauf imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc et sauf pour bébés)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 61169900   | Gants, mitaines et mouflés, en bonneterie, de matières textiles (autres que laine, poils fins, coton, fibres synthétiques ou imprégnés, enduits ou recouverts de matières plastiques ou de caoutchouc et sauf pour bébés)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 62019000   | Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour hommes ou garçonnets, à l'exclusion des articles du no 6203, d'autre matières textiles, d'un poids, par unité, excédant 1 kg (à l'exclue de la laine ou de poils fins, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 62160000   | Gants, mitaines et mouflés, en tous types de matières textiles (autres qu'en bonneterie et sauf gants pour bébés)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 63072000   | Ceintures et gilets de sauvetage en tous types de matières textiles  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 70196500   | Tissus à maille ouverte, de fibre de verre, d'une largeur n'excédant pas 30 cm   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 70196600   | Tissus à maille ouverte, de fibre de verre, d'une largeur n'excédant pas 30 cm   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 70199000   | Fibres de verre et ouvrages en ces matières, non dénommés ailleurs   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 70196100   | Tissus de stratifils (rovings) à maille fermée, de fibre de verre  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 73079290   | Coudes et courbes en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 73129000   | Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 73151200   | Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 73158900   | Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à états, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur) |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 73182200   | Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 73182400   | Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 73182900   | Articles de boulonnerie et de visserie non filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 73199090   | Aiguilles à tricoter, passe-lacets, crochets, poinçons à broder et articles simil., pour usage à la main, en fer ou en acier (sauf aiguilles à coudre, à ravauder ou à broder)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 73209090   | Ressorts et lames de ressorts en fer ou en acier (sauf ressorts spiraux plats, ressorts ayant la forme de disques, ressorts en hélice, ressorts à lames et leurs lames, ressorts de montres, rondelles-ressorts, rondelles élastiques et sauf ressorts-amortisseurs et ressorts à barre à torsion de la Section 17)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 73269098   | Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 74020000   | Cuivre non affiné; anodes en cuivre pour affinage électrolytique   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 74112900   | Tubes et tuyaux en alliages de cuivre (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], de cuivre-nickel [cupronickel], ou de cuivre-nickel-zinc [maillechort])  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 74121000   | Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en cuivre affiné  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 74122000   | Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 74151000   | Pointes et clous, punaises, crampons appointés, agrafes et simil., en cuivre ou avec tige en fer ou en acier et tête en cuivre (sauf agrafes présentées en barrettes)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 76012080   | Alliages d'aluminium sous forme brute (sauf en plaques et billettes)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 76101000   | Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en aluminium (sauf pièces de garnissage)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 76169990   | Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 78019990   | Plomb, sous forme brute (sauf contenant de l'antimoine comme autre élément prédominant en poids, sauf plomb destiné à être affiné à teneur en poids en argent >= 0,02% [plomb d'oeuvre] et sauf plomb affiné)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 78060080   | Ouvrages en plomb, n.d.a.  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 82011000   | Bêches et pelles, avec partie travaillante en métaux communs   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 82023900   | Lames de scies circulaires (y.c. les lames de fraises-scies) et leurs parties, en métaux communs et avec partie travaillante en matières autres que l'acier  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 82032000   | Pincés (même coupantes), tenailles, brucelles à usage non médical et outils simil. à main, en métaux communs   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 82042000   | Douilles de serrage interchangeables, même avec manches, en métaux communs   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR              | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|----------------------|-------------------|------------|--|
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 82083000   | Couteaux et lames tranchantes, en métaux communs, pour appareils de cuisine ou pour machines de l'industrie alimentaire  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 82119200   | Couteaux à lame fixe en métaux communs (sauf couteaux à foin et à paille, coutelas et machettes, couteaux et lames tranchantes pour machines ou appareils mécaniques, couteaux à poisson, couteaux à beurre, petites et grandes lames de rasoirs et autres couteaux du n° 8214)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 82130000   | Ciseaux à doubles branches et leurs lames, en métaux communs (sauf taille-haies, cisailles et articles simil. actionnés des deux mains, sécateurs et articles simil. actionnés d'une main et sauf ciseaux spéciaux de maréchal-ferrant)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 83024900   | Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 83052000   | Agrafes présentées en barrettes, en métaux communs   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 83079000   | Tuyaux flexibles en métaux communs autres que le fer ou l'acier, même avec accessoires   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 83119000   | Fils, baguettes, tubes, plaques, électrodes et articles simil. en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobés ou fourrés de décapants ou de fondants, pour brasage, soudage ou dépôt de métal ou de carbures métalliques, n.d.a., ainsi que fils et baguettes en poudres de métaux communs agglomérés, pour métallisation par projection, n.d.a.          |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84061000   | Turbines à vapeur pour la propulsion de bateaux  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84072110   | Moteurs pour la propulsion de bateaux du type hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée <= 325 cm³   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84072199   | Moteurs hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion) pour la propulsion des bateaux, cylindrée > 325 cm³, puissance > 30 kW  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84072900   | Moteurs à piston alternatif ou rotatif, pour bateaux (sauf moteurs hors-bord)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84081069   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, pour la propulsion de bateaux, d'une puissance > 300 kW mais <= 500 kW (à l'excl. des moteurs destinés aux bateaux pour la navigation maritime des n° 8901 à 8906, aux remorqueurs du n° 8904 00 10 et aux navires de guerre du n° 8906 10 00)                              |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84099900   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84122989   | Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84133020   | Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84136080   | Pompes à béton: autres pompes volumétriques rotatives: autres que agrégats hydrauliques; sauf: pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84137035   | Pompes pour liquides, centrifuges, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal <= 15 mm (sauf pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et sauf pompes immergées)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84138100   | Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres) |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84139100   | Parties de pompes pour liquides, n.d.a.  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84143020   | Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance <= 0,4 kW  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84147000   | Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84148011   | Turbocompresseurs monocellulaires (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84148080   | Pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz et ventilateurs; hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, même filtrantes: -autre--autre   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84213200   | Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84151010   | Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, formant un seul corps, conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84151090   | Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type "split-system" [systèmes à éléments séparés], conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84181020   | Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées, d'une capacité > 340 l   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84186900   | Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84189910   | Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84195020   | Échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 3 cm  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84195080   | Échangeurs de chaleur (à l'exclusion des chaudières et de ceux composés de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 3 cm)  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

extrait

| SECTEUR              | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF               | LIBELLÉ  |
|----------------------|-------------------|--------------------------|--|
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84198998                 | Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84213200                 | Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84212100 sauf 8421210090 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84212300                 | Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84212920                 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides, composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau et les reins artificiels)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84212980                 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau, les huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, les reins artificiels ainsi que de ceux composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm) |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84213100                 | Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84213915                 | à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84213985                 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84241000                 | Extincteurs mécaniques, même chargés   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84248940                 | Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84248970                 | Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84253100                 | Treuil et cabestans, à moteur électrique   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84253900                 | Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84254200                 | Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84282020                 | Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques, pour produits en vrac   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84368090                 | Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84672985                 | Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84678900                 | Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84798300                 | Presses isostatiques à froid   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84798970                 | Machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84798997                 | Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84811099                 | Détendeurs en métaux non-ferreux (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84812010                 | Valves pour transmissions oléohydrauliques   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84818069                 | Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84821090                 | Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84831029                 | Manivelles et vilebrequins (autres qu'en acier forgé ou coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84831095                 | Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84832000                 | Paliers à roulements incorporés, pour machines   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84833080                 | Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84834029                 | Engrenages pour machines (autres qu'à roues cylindriques, à roues coniques ou cylindroconiques, à vis sans fin, réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84834051                 | Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84834059                 | Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84835080                 | Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84836080                 | Embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR              | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|----------------------|-------------------|------------|--|
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84841000   | Joints métalloplastiques   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84853090   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84858010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 84858090   | Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85011091   | Moteurs universels, puissance <= 37,5 W  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85012000   | Moteurs universels, puissance > 37,5 W   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85021200   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85044060   | Chargeurs d'accumulateurs (autres que redresseurs à semi-conducteur polycristallin)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85044083   | Redresseurs  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85044085   | Onduleurs statiques, puissance <= 7,5 kVA  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85044086   | Onduleurs statiques, puissance > 7,5 kVA   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85044095   | Convertisseurs statiques (autres que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs et onduleurs)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85071080   | Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85114000   | Démarrateurs, même fonctionnant comme génératrices, pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85131000   | Lampes électriques portatives, destinées à fonctionner au moyen de leur propre source d'énergie  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85144000   | Appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques (autres que fours)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85176200   | Appareils pour la réception, la conversion et la transmission ou la régénération de la voix, d'images ou d'autres données, y.c. les appareils de commutation et de routage (à l'excl. des postes téléphoniques d'usagers, des téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil) |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85181000   | Microphones et leurs supports (autres que sans fil, avec émetteur incorporé)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85182900   | Haut-parleurs sans enceinte  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85256000   | Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, incorporant un appareil de réception   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85269120   | Appareils récepteurs de radionavigation (à l'excl. des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85269180   | Appareils de radionavigation (à l'excl. des récepteurs de radionavigation et des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85285210   | Moniteurs des types utilisés exclusivement ou principalement dans un système automatique de traitement de l'information de la position 8471 (à l'exclusion des moniteurs CRT, avec récepteur de télévision)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85285900   | Moniteurs (à l'exclusion des moniteurs avec récepteur de télévision, des moniteurs CRT et de ceux conçus pour l'usage informatique)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85291065   | Antennes d'intérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de radiotélévision, y.c. celles à incorporer (autres qu'antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85291069   | Antennes (à l'excl. des antennes d'intérieur et d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision, des antennes télescopiques et antennes fouets pour appareils portatifs et appareils à installer dans les véhicules automobiles)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85308000   | Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande (autres que pour voies ferrées ou simil. et que les appareils mécaniques ou électromécaniques du n° 8608)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85311095   | Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils simil. (à l'excl. des appareils des types utilisés pour bâtiments ou pour véhicules automobiles)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85333900   | Résistances électriques variables (y.c. les rhéostats et les potentiomètres), bobinées, pour une puissance > 20 W (non chauffantes)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85334090   | Résistances électriques variables (y.c. les rhéostats et les potentiomètres), pour une puissance > 20 W (autres que résistances variables bobinées et résistances chauffantes)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85361010   | Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité <= 10 A   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85361050   | Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une intensité > 10 A mais <= 63 A, pour une tension <= 1000 V   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85363010   | Appareils pour la protection des circuits électriques (sauf fusibles, coupe-circuit à fusibles et disjoncteurs), pour une intensité <= 16 A, pour une tension <= 1000 V  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85364190   | Relais, pour une tension <= 60 V, pour une intensité > 2 A   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85407100   | Magnétrons   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR              | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|----------------------|-------------------|------------|--|
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85411000   | Diodes (sauf photodiodes et diodes émettrices de lumière "LED")  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85412900   | Transistors à pouvoir de dissipation >= 1 W (autres que phototransistors)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85423310   | Circuits intégrés électroniques à composants multiples utilisés comme amplificateurs, tels que visés à la note 9 b) 4) du chapitre 85  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 85446090   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur autre qu'en cuivre, n.d.a.  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 87019410   | Tracteurs agricoles et forestiers, à roues, d'une puissance motrice > 75 kW mais <= 130 kW (à l'exclusion des motoculteurs)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 87042131   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 87042139   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 87042191   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 87042199   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2500 cm <sup>3</sup> , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 87042291   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 87042299   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 87044131   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 87044139   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , usagés (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 87044191   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'exclusion de ceux utilisés 8704.10, Véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 87044199   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,500 cm <sup>3</sup> , usagés (à l'exclusion de ceux utilisés 8704.10, Véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 87044291   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipés, pour la propulsion, à la fois avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage « diesel ou semi-diesel » et un moteur électrique, d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neuf (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)                 |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 87044299   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique comme moteurs pour la propulsion, d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de haut niveau) |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 89031100   | Bateaux gonflables, pour le plaisir ou le sport, même à coque rigide, comportant un moteur ou conçus pour comporter un moteur, d'un poids à vide sans moteur n'excédant pas 100 kg   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 89031200   | Bateaux gonflables, pour le plaisir ou le sport, même à coque rigide, non conçus pour être utilisés avec un moteur et d'un poids à vide n'excédant pas 100 kg  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 89071000   | Radeaux gonflables   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR              | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|----------------------|-------------------|------------|---|
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 89079000   | Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépecer)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 90051000   | Jumelles  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 90141000   | Boussoles, y.c. les compas de navigation  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 90158020   | Instruments et appareils de météorologie, d'hydrologie ou de géophysique (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 90158040   | Instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement ou d'hydrographie (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 90158080   | Instruments et appareils d'océanographie (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 90173000   | Micromètres, pieds à coulisses, calibres et jauges (à l'excl. de calibres dépourvus d'organe réglable de la position 9031)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 90261021   | Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 90261081   | Débitmètres pour les liquides, non électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 90262080   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 90278930   | pH mètres, rH mètres et autres appareils pour mesurer la conductivité   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 90292038   | Indicateurs de vitesse et tachymètres (à l'excl. des indicateurs de vitesse pour véhicules terrestres)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 90318080   | Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 90328900   | Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques (à l'excl. des instruments et appareils, hydrauliques ou pneumatiques, pour la régulation ou le contrôle automatiques, des manostats [pressostats], des thermostats et des articles de robinetterie du n° 8481)   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 95071000   | Cannes à pêche  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 95072010   | Hameçons avec empile ou non (non montés)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 95072090   | Hameçons avec empile ou non, montés   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 95073000   | Moulinets pour la pêche   |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 95079000   | Articles pour la pêche à la ligne n.d.a.; épuisettes de pêche, filets à papillons, et autres filets simil.; leurres et articles de chasse simil. (sauf appeaux de toutes sortes et oiseaux empaillés du n° 9705)  |
| Pêche et Aquaculture | 03 et 94.1        | 96200091   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'exclusion de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 27101999   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 29291000   | Isocyanates   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 32089091   | Peintures et vernis à base de polymères synthétiques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux (à l'excl. des produits à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques)   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 32091000   | Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 32099000   | Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 32141010   | Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 32141090   | Enduits utilisés en peinture  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 35061000   | Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 35069110   | Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 35069190   | Adhésifs à base de polymères des n° 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'excl. des produits conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg, des pellicules transparentes adhésives et des adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles) |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 35069900   | Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------|-------------------|------------|---|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39069090   | Polymères acryliques sous formes primaires (à l'excl. du poly[méthacrylate de méthyle], du poly[N-"3-hydroxyimino-1,1-diméthylbutyl"acrylamide], d'un copolymère de 2-diisopropylaminoéthylméthacrylate et de décylméthacrylate sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids >= 55% de copolymère, d'un copolymère d'acide acrylique et d'acrylate de 2-éthylhexyle contenant en poids >= 10% mais <= 11% d'acrylate de 2-éthylhexyle, d'un copolymère d'acrylonitrile et d'acrylate de méthyle modifié au moyen de polybutadiène-acrylonitrile [NBR], des produits de polymérisation d'acide acrylique, méthacrylate d'alkyle et de petites quantités d'autres monomères destinés à être utilisés comme épaississants dans la production des pâtes pour l'impression des textiles et d'un copolymère d'acrylate de méthyle, d'éthylène et d'un monomère contenant un groupe carboxyle non terminal présent en tant que substituant, contenant en poids >= 50% d'acrylate de méthyle, même mélangé avec de la silice) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39072999   | Autres polyéthers, sous formes primaires (à l'excl. Des alcools polyéther, des polyacétals et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane avec oxyde d'éthylène)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39073000   | Résines époxydes, sous formes primaires   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39089000   | Polyamides, sous formes primaires (à l'excl. du polyamide-6, -11, -12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39172110   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39172190   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39172210   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39172290   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39172310   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39172390   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39172900   | Tubes et tuyaux rigides, en matières plastiques (à l'excl. des tubes et tuyaux en polymères de l'éthylène, du propylène ou du chlorure de vinyle)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39173100   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39173200   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39173300   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, munis d'accessoires   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39173900   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39174000   | Accessoires pour tubes ou tuyaux [joints, coudes, raccords, p.ex.], en matières plastiques  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39201023   | Feuilles en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur >= 20 micromètres mais <= 40 micromètres, destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39259080   | Éléments structureaux utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambardes, balustrades, rampes et barrières simil., rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, p.ex. cannelures, coupoles, colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39269060   | Écrans faciaux/visières de protection en matières plastiques  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 39269097   | Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 40069000   | Baguettes, tubes, profilés et formes simil., disques, rondelles et articles simil., en caoutchouc non vulcanisé, même mélangé (à l'excl. des profilés pour le rechapage ainsi que des plaques, feuilles ou bandes qui n'ont pas subi d'autres ouvrages qu'un simple travail de surface ou sont simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 40082900   | Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 40091200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 40092200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 40094200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés à l'aide d'autres matières que le métal ou les matières textiles ou autrement associés à d'autres matières que le métal ou les matières textiles, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 40103900   | Courroies de transmission, en caoutchouc vulcanisé (à l'excl. des courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, striées, d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 240 cm et des courroies de transmission sans fin, crantées [synchrones], d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 198 cm)  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------|-------------------|------------|--|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 40169300   | Joint en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 40169952   | Pièces en caoutchouc-métal qui, en raison de leur nature, sont destinées exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n° 8701 à 8705, en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44101110   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44101130   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44101150   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44101190   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44101210   | Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois, bruts ou simpl. poncés   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44101290   | Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois (sauf bruts ou simpl. poncés)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44101900   | Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44109000   | Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44111210   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur <= 5 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44111292   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, travaillée mécaniquement ou en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm³ (HDF)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44111294   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,8 g/cm³  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44111310   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 5 mm mais <= 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44111392   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm³ (HDF)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44111394   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,8 g/cm³   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44111410   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44111492   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm³ (HDF)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44111495   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm³ mais n'excédant pas 0,8 g/cm³  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44111497   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,5 g/cm³  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44119210   | Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm³, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois dont les faces sont des panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44119290   | Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm³, ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)               |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44119300   | Autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, masse volumique excédant 0,5 g/cm³ mais n'excédant pas 0,8 g/cm³ (excl. Fibres de densité moyenne "MDF"; panneau de particules, tenu ou non collé avec une ou plusieurs feuilles de fibarboard; Bois stratifié avec une couche de contreplaqué; panneaux de bois cellulaires dont les deux côtés sont en panneau de fibre; carton; composants de meubles identifiables)                |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------|-------------------|------------|--|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44119410   | Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique $\leq 0,5 \text{ g/cm}^3$ , non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44119490   | Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique $\leq 0,5 \text{ g/cm}^3$ , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44121000   | Bois en bambou contre-plaqué, plaqué, et bois stratifiés simil. en bambou, ne contenant pas de panneaux de particules, sans âme panneau-tée, lattée ou lamellée (à l'excl. des panneaux en bois dits "densifiés", des panneaux cellulaires en bois, des panneaux pour parquets, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44123110   | Bois contre-plaqué constitués exclusivement de feuilles de bois d'une épaisseur $\leq 6 \text{ mm}$ , ayant au moins un pli extérieur en dark red meranti, light red meranti, white lauan, sipo, limba, obeche, okoumé, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para ou palissandre de Rose (à l'excl. des panneaux en bois dits "densifiés", des panneaux cellulaires, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44123190   | Bois contreplaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur $\leq 6 \text{ mm}$ , ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux (à l'exclusion de celles ayant un pli extérieur en bois d'okoumé, de dark red meranti, de light red meranti, de white lauan, de sipo, de limba, d'obèche, d'acajou d'Afrique, de sapelli, de virola, de mahogany «Swietenia spp.», de palissandre de Rio, de palissandre de Para ou de palissandre de Rose, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44123310   | Autres bois contre-plaqué composés uniquement de feuilles de bois $\leq 6 \text{ mm}$ d'épaisseur, avec au moins une couche extérieure de bouleau "Betula spp." (à l'excl. de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical et des feuilles de bois comprimé, des panneaux de bois cellulaires, du bois incrusté et des feuilles identifiables comme composants de meubles)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44123320   | Autres bois contre-plaqué, composés uniquement de feuilles de bois $\leq 6 \text{ mm}$ d'épaisseur, avec au moins une couche extérieure de peuplier ou d'aspen "populus spp." (à l'excl. de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical ou de bouleau, et des feuilles de bois comprimé, des panneaux de bois cellulaires, du bois incrusté et des feuilles identifiables comme composants de meubles) constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, sans pli extérieur en bouleau, mais ayant au moins un pli extérieur en peuplier (Populus spp.)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44123330   | Autres bois contre-plaqué, composés uniquement de feuilles de bois $\leq 6 \text{ mm}$ d'épaisseur, avec au moins une couche extérieure d'eucalyptus "Eucalyptus spp." (à l'excl. de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, de bouleau, de peuplier ou d'aspen et de feuilles de bois comprimé, de panneaux de bois cellulaires, de bois incrusté et de feuilles identifiables comme composants de meubles) constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, sans pli extérieur en peuplier (Populus spp.), mais ayant au moins un pli extérieur en eucalyptus (Eucalyptus spp.)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44123390   | Autres bois contre-plaqué, composés uniquement de feuilles de bois <d'épaisseur de 6 mm, avec au moins une couche extérieure de bois non conifères de l'aune d'espèce, cendres, hêtre, cerise, châtaignier, orme, hickory, châtaigne de cheval, chaux, érable, chêne, Avion Arbre, Robinia, Tulipwood ou Noyer (à l'excl. de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, de bouleau, de peuplier, d'aspen ou d'eucalyptus et de draps de bois comprimé, de panneaux de bois cellulaires, de bois incrusté et de feuilles identifiables comme composants de meubles) constitués exclusivement de feuilles de bois (autres que bambou) dont chacune a une épaisseur n'excédant pas 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois autre que de conifères, des espèces aulne (Alnus spp.), frêne (Fraxinus spp.), hêtre (Fagus spp.), bouleau (Betula spp.), cerisier (Prunus spp.), châtaignier (Castanea spp.), orme (Ulmus spp.), eucalyptus (Eucalyptus spp.), caryer (Carya spp.), marronnier (Aesculus spp.), tilleul (Tilia spp.), érable (Acer spp.), chêne (Quercus spp.), platane (Platanus spp.), peuplier (Populus spp.), robinier (Robinia spp.), tulipier (Liriodendron spp.) ou noyer (Juglans spp.) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44123400   | Bois contreplaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur $\leq 6 \text{ mm}$ , ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères (à l'exclusion des bois de bambou, ayant un pli extérieur en bois tropicaux ou des bois d'aune, de frêne, de hêtre, de bouleau, de cerisier, de châtaignier, d'orme, d'eucalyptus, de caryer, de marronnier, de tilleul, d'érable, de chêne, de platane, de peuplier, de robinier, de tulipier ou de noyer, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44123900   | Bois contreplaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur $\leq 6 \text{ mm}$ , ayant les deux plis extérieurs en bois de conifères (à l'exclusion des bois de bambou, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44124191   | Bois contre-plaqué, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec au moins une couche extérieure de bois tropical et l'un des bois non conifères (à l'excl. de bambou, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------|-------------------|------------|--|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44124199   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec au moins un pli externe de bois tropical (à l'excl. de bambou, avec une couche extérieure de bois non conifère, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, Panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44124200   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec au moins une couche extérieure de bois non conifères (excl. De bambou, avec un pli extérieur de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, Panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44124900   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec les deux plis externes de bois de conifères (à l'excl. De bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44125110   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés, avec au moins un pli externe de bois tropical et l'un des bois non conifères (à l'exclue de bambou, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44125190   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés, avec au moins un pli externe de bois tropical (à l'excl. De bambou, avec un pli extérieur de bois non conifère, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44125200   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés, avec au moins une couche extérieure de bois non conifères (à l'exclue de bambou, avec un pli extérieur de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44125900   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés, avec les deux plis externes de bois de conifères (à l'exclue de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, contreplaqué constitué uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44129110   | Bois stratifié avec au moins un pli externe de bois tropical et une couche de panneaux de particules (à l'excl. De bambou, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, bois placage stratifié, de bloc de blocage, laminboard, battenboard, feuilles de bois comprimé, Panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44129210   | Bois stratifié ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères et contenant au moins un panneau de particules (exclue de bambou, avec un pli externe de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois placage laminé, Barboard, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)            |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44129290   | Bois stratifié ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères(exclue de bambou, avec un pli externe de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois placage laminé, Barboard, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44129910   | Bois stratifié ayant les deux plis extérieurs de bois de conifères et contenant au moins un panneau de particules (à l'exclue de bambou, avec un pli externe de bois tropical, des contreplaqués constitués uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois de placage laminé, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)                |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 44129990   | Bois stratifié ayant les deux plis extérieurs de bois de conifères (à l'excl. De bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, avec une couche de panneaux de particules, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois de placage stratifié, de bloc de blocage, de lambris, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 68061000   | Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 68062090   | Vermiculite expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés, même mélangés entre eux (autres qu'argiles expansées)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 69031000   | Cornues, creusets, moufles, busettes, tampons, supports, coupelles, tubes, tuyaux, gaines et autres articles céramiques réfractaires à teneur en poids en graphite ou en autre carbone, même mélangés > 50% (sauf briques, dalles, carreaux et pièces céramiques de construction analogues, réfractaires)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 69101000   | Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes simil. pour usages sanitaires, en porcelaine (sauf porte-savon, porte-éponge, porte-brosse à dents, porte-serviettes et porte-papier hygiénique)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 69109000   | Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes simil. pour usages sanitaires en céramique (autres qu'en porcelaine et sauf porte-savon, porte-éponge, porte-brosse à dents, porte-serviettes et porte-papier hygiénique)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 70196300   | Tissus à maille fermée, tissage uni, de fils de fibres de verre (excl. Revêtu ou stratifié)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 70196400   | Tissus à maille fermée, tissage uni, fils de fibres de verre, revêtus ou stratifiés  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 70196600   | Tissus à maille ouverte, de fibre de verre, d'une largeur n'excédant pas 30 cm   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 70196990   | Tissus collés mécaniquement de fibres de verre (à l'exclusion de tissus à maille fermée, de royers et de tissus tissés, ou par couture-tricotage et étoffes aiguilletées)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 70199000   | Fibres de verre et ouvrages en ces matières, non dénommés ailleurs   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF<br>SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------|----------------------|------------|--|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72039000   | Produits ferreux spongieux obtenus par atomisation de produits ferreux bruts fondus et fer, d'une pureté >= 99,94%, en morceaux, boulettes ou formes simil.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72081000   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, présentant des motifs en relief obtenus directement lors du laminage  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72082500   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 4,75 mm, décapés (sans motifs en relief)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72082600   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, décapés (sans motifs en relief)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72082700   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm, décapés (sans motifs en relief)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72083700   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72083800   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72083900   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72085291   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 2050 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm, sans motifs en relief  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72085299   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 2050 mm mais >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur >= 4,75 mm mais <= 10 mm, sans motifs en relief (à l'excl. des produits laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées d'une largeur <= 1 250 mm)                                     |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72085390   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, sans motifs en relief (à l'excl. des produits laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées d'une largeur <= 1250 mm et d'une épaisseur >= 4 mm)                                  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72085400   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm (sans motifs en relief)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72091500   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72091690   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 1 mm mais < 3 mm (sauf produits dits "magnétiques")   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72091810   | Produits laminés plats dits "magnétiques", en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à froid, d'une épaisseur < 0,5 mm   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72092500   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, épaisseur >= 3 mm   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72092690   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 1 mm mais < 3 mm (à l'excl. des produits laminés plats dits "magnétiques")  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72104900   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72109080   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72122000   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués électrolytiquement   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72123000   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72125090   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (autrement qu'étamés, zingués, peints, vernis, revêtus de matières plastiques ou d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, cuivrés, chromés, nickelés ou revêtus d'aluminium)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72141000   | Barres, en fer ou en aciers non alliés, simpl. forgées   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72149110   | Barres en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud, contenant en poids < 0,25% de carbone, de section rectangulaire (à l'excl. des barres en acier de décolletage ainsi que des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72149190   | Barres en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminées ou filées à chaud ou extrudées à chaud, contenant en poids >= 0,25% de carbone, de section rectangulaire (à l'excl. des barres en acier de décolletage ainsi que des barres comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage)        |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z        | 72159000   | Barres en fer ou en aciers non alliés, obtenues ou parachevées à froid et ayant subi certaines ouvertures plus poussées ou obtenues à chaud et ayant subi certaines ouvertures plus poussées, n.d.a.   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------|-------------------|------------|---|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72169180   | Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid à partir de produits laminés plats et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées (à l'excl. des profilés en tôles nervurées)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72169900   | Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou forgés à chaud, ou autrement obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)            |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72191410   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72191490   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, enroulés, épaisseur < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72192300   | Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72192400   | Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, d'une épaisseur < 3 mm  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72193210   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72193290   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm mais < 4,75 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72193310   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 1 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72193390   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 1 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72193410   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 0,5 mm mais <= 1 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72193490   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 0,5 mm mais <= 1 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72201100   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à chaud, épaisseur >= 4,75 mm  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72202021   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72202029   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72202041   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 0,35 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72202049   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 0,35 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72202081   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur <= 0,35 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72202089   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur <= 0,35 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72209020   | Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, perforés  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72209080   | Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, non perforés  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72224010   | Profilés en aciers inoxydables, simpl. laminés ou filés ou extrudés à chaud   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72224050   | Profilés en aciers inoxydables, simpl. obtenus ou parachevés à froid  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72224090   | Profilés en aciers inoxydables, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou simpl. forgés ou forgés ou autrement obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72254040   | Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à chaud, non enroulés, épaisseur > 10 mm (sauf aciers pour outillage, aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72269910   | Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués électrolytiquement (sauf en aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72269930   | Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués (sauf zingués électrolytiquement et sauf aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 72269970   | Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et autrement traités (sauf zingués et produits en aciers à coupe rapide ou aciers au silicium dits "magnétiques")  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73012000   | Profilés en fer ou en acier, obtenus par soudage  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73030090   | Tubes, tuyaux et profilés creux, en fonte (autres que pour canalisations sous pression)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73041100   | Tubes et tuyaux sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73043120   | Tubes de précision, sans soudure, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73043180   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en aciers non alliés, étirés ou laminés à froid (à l'excl. des tubes des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz ainsi que des tubes de précision) |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------|-------------------|------------|---|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73043950   | Tubes filetés ou filetables dits « gaz », sans soudure, de fer ou d'acier non allié (à l'exclusion de la fonte)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73043982   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, en fer ou en acier non allié, d'un diamètre externe de <= 168,3 mm (à l'exclusion de ceux étirés ou laminés à froid, de fonte, Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz- et des tubes et des tuyaux de gaz de la sous-position 7304 39 50)               |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73043983   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, en fer ou en acier non allié, d'un diamètre externe de >168,3 mm (à l'exclusion de ceux étirés ou laminés à froid, de fonte, Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz- et des tubes et des tuyaux de gaz de la sous-position 7304 39 50)                 |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73043988   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, en fer ou en acier non allié, d'un diamètre externe > 406,4 mm (à l'exclusion de ceux étirés ou laminés à froid, de fonte, Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz- et des tubes et des tuyaux de gaz de la sous-position 7304 39 50)                   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73044100   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73044983   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre externe <= 168,3 mm (à l'exclusion des tuyaux étirés ou laminés à froid des types utilisés Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73044985   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre externe > 168,3 mm mais <= 406,4 mm (à l'exclusion des Tuyaux étirés ou laminés à froid, de type utilisé pour les conduites de pétrole ou de gaz, et le boîtier et le tube d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73044989   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm (à l'excl. Tuyau de ligne à froid ou laminé à froid d'un type utilisé pour l'huile ou le gaz Pipelines et boîtiers et tubes d'un type utilisé pour le perçage de pétrole ou de gaz et de tubes)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73045110   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm (à l'exclusion des Tuyaux étirés ou laminés à froid, de type utilisé pour les conduites de pétrole ou de gaz, et le boîtier et le tube d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73045189   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs, les gazoducs ou l'extraction de pétrole ou de gaz; tubes de précision; tuyaux et profilés creux droits et à paroi d'épaisseur uniforme, à teneur en poids en carbone de 0,9 à 1,15%, en chrome de 0,5 à 2% et en molybdène <= 0,5%) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73045930   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm (à l'exclusion des Tuyaux étirés ou laminés à froid, de type utilisé pour les conduites de pétrole ou de gaz, et le boîtier et le tube d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73045982   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm (à l'excl. Tuyau de ligne à froid ou laminé à froid d'un type utilisé pour l'huile ou le gaz Pipelines et boîtiers et tubes d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz et de tubes)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73045983   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm (à l'excl. des tuyaux étirés ou laminés à froid d'un type utilisé pour l'huile ou le gaz Pipelines et boîtiers et tubes d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73045989   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm (à l'excl. des tuyaux étirés ou laminés à froid d'un type utilisé pour l'huile ou le gaz Pipelines et boîtiers et tubes d'un type utilisé pour le forage de pétrole ou de gaz)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73049000   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73053100   | Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés longitudinalement (sauf tubes et tuyaux des types utilisés pour les oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73053900   | Tubes et tuyaux, de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en fer ou en acier, soudés (sauf soudés longitudinalement et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73059000   | Tubes et tuyaux de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en produits laminés plats en fer ou en acier (sauf soudés et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73064080   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73065080   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers alliés autres qu'inoxidables (autres que tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz, ainsi que les tubes de précision)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------|-------------------|------------|--|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73069000   | Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73071190   | Accessoires de tuyauterie moulés en fonte non malléable (autres que les types utilisés pour canalisations sous pression)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73071990   | Accessoires de tuyauterie moulés en acier  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73072100   | Brides en aciers inoxydables (non moulés)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73072210   | Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73072290   | Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73072980   | Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, moulés, filetés)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73079100   | Brides en fer ou aciers (autres que moulés ou en acier inoxydable)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73079210   | Manchons, en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73079290   | Coudes et courbes en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73079319   | Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur <= 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73079980   | Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73083000   | Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73084000   | Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73090051   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance > 100 000 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)               |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73090059   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73101000   | Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73121020   | Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73121081   | Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 3 mm mais <= 12 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)                |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73121083   | Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 12 mm mais <= 24 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)               |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73121098   | Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)                                 |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73129000   | Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73130000   | Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73141900   | Toiles métalliques tissées, y.c. les toiles continues ou sans fin, en fils de fer ou d'aciers autres qu'inoxidables (à l'excl. des toiles en fils métalliques des types utilisés pour vêtements et aménagements intérieurs et usages simil.)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73145000   | Tôles et bandes déployées en fer ou en acier   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73151190   | Chaînes à rouleaux en fonte, fer ou acier (autres que des types utilisés pour cycles et motocycles)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73151200   | Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73151900   | Parties de chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73158100   | Chaînes à maillons à étais en fonte, fer ou acier  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73158200   | Chaînes en fonte, fer ou acier, à maillons soudés (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes et à maillons à étais)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------|-------------------|------------|--|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73158900   | Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73170020   | Pointes de tréfilerie en fer ou en acier, présentées en bandes ou en rouleaux  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73170060   | Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fils de fer d'acier (à l'excl. des pointes encollées, en bandes ou en rouleaux et des agrafes présentées en barrettes)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73170080   | Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fonte, fer ou acier (sauf de tréfilerie et agrafes présentées en barrettes)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181100   | Tire-fond en fonte, fer ou acier   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181210   | Vis à bois en aciers inoxydables (autres que tire-fond)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181290   | Vis à bois en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que tire-fond)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181300   | Crochets et pitons à pas de vis en fonte, fer ou acier   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181410   | Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181491   | Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181499   | Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que vis à tôles et vis à bois)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181520   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier, «même avec leurs écrous et rondelles», pour la fixation des éléments de voies ferrées (à l'exclusion des tire-fond)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181535   | Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», sans tête (à l'exclusion des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181542   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», sans tête, d'une résistance à la traction < 800 MPa (à l'exclusion des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181548   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», sans tête, d'une résistance à la traction >= 800 MPa (à l'exclusion des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181552   | Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'exclusion des vis à bois et des vis autotaraudeuses)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181558   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'exclusion des vis à bois et des vis autotaraudeuses)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181562   | Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête à six pans creux (à l'exclusion des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181568   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête à six pans creux (à l'exclusion des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181575   | Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête hexagonale (à l'exclusion des vis à tête creuse, des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181582   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête hexagonale, d'une résistance à la traction < 800 MPa (à l'exclusion des vis à tête creuse, des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181588   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête hexagonale, d'une résistance à la traction >= 800 MPa (à l'exclusion des vis à tête creuse, des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181595   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête (à l'exclusion des vis avec tête fendue, à empreinte cruciforme ou hexagonale; des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées, des crochets et pitons à pas de vis)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181631   | Écrous à sertir, en acier inoxydable   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181639   | Écrous, en acier inoxydable (à l'exclusion des écrous à sertir)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181640   | Écrous à sertir, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181660   | Écrous de sécurité, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181692   | Écrous, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, de diamètre intérieur <= 12 mm (à l'exclusion des écrous à sertir et des écrous de sécurité)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181699   | Écrous, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, de diamètre intérieur > 12 mm (à l'exclusion des écrous à sertir et des écrous de sécurité)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73181900   | Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------|-------------------|------------|---|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73182100   | Rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage, en fonte, fer ou acier  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73182200   | Rondelles en fonte, fer ou acier (sauf rondelles destinées à faire ressort et autres rondelles de blocage)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73182300   | Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73182400   | Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73182900   | Articles de boulonnerie et de visserie non filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 73261900   | Ouvrages en fer ou en acier, estampés, sans autres ouvrasons, n.d.a. (sauf boulets et articles simil. pour broyeurs)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 74152900   | Boulons, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et simil., non filetés, en cuivre (sauf rondelles [y.c.les rondelles destinées à faire ressort])   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 74153300   | Vis, boulons, écrous et articles simil., filetés, en cuivre (à l'excl. des crochets et pitons à pas de vis, des tire-fond, des bouchons métalliques, bondes et articles simil., filetés)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 76041090   | Profilés en aluminium non allié, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 76109090   | Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 76151010   | Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, éponges, torchons, gants et articles similaires pour le récurage, le polissage ou usages analogues, en aluminium, coulés ou moulés, (à l'excl. des bidons, boîtes et récipients simil. du no 7612, articles à caractère d'outils, de la coutellerie, des couteaux, louches, fourchettes et articles analogues du no 8211 au no 8215, objets décoratifs, accessoires de tuyauterie et des articles d'hygiène ou de toilette) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 82071300   | Outils de forage ou de sondage, interchangeables, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 82071990   | Outils de forage ou de sondage, interchangeables, et leurs parties, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés, les cermets, le diamant ou les agglomérés de diamant  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 83014011   | Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 83014019   | Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 83014090   | Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 83016000   | Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermoirs et montures-fermoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 83071000   | Tuyaux flexibles en fer ou en acier, même avec accessoires  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 83081000   | Agrafes, crochets et oeillets, en métaux communs, pour vêtements, chaussures, bâches, maroquinerie, ou pour toutes confections ou équipements   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84072110   | Moteurs pour la propulsion de bateaux du type hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée <= 325 cm³  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84072199   | Moteurs hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion) pour la propulsion des bateaux, cylindrée > 325 cm³, puissance > 30 kW   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84072900   | Moteurs à piston alternatif ou rotatif, pour bateaux (sauf moteurs hors-bord)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84073100   | Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, cylindrée <= 50 cm³  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84073210   | Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 50 cm³ mais <= 125 cm³  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84073290   | Moteurs à piston alternatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, d'une cylindrée > 125 cm³ mais <= 250 cm³   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84073320   | Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, cylindrée > 250 cm³ mais <= 500 cm³  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84073380   | Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, cylindrée > 500 cm³ mais <= 1000 cm³   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84073430   | Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, cylindrée > 1000 cm³, usagés   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84073491   | Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, neufs, cylindrée <= 1500 cm³ mais > 1000 cm³ (sauf moteurs destinés à l'industrie du montage du n° 8407 34 10)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84073499   | Moteurs à piston alternatif à allumage par étincelles (moteurs à explosion), utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, neufs, cylindrée > 1500 cm³ (sauf pour l'industrie du montage des motoculteurs [870110], voitures de tourisme [8703], véhicules automobiles pour le transport des marchandises [8704], véhicules automobiles à usages spéciaux autres que transport de personnes ou de marchandises [8705])  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84079010   | Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), de cylindrée <= 250 cm³ (autres que moteurs pour aéronefs, moteurs pour la propulsion de bateaux et autres que les moteurs à piston alternatif des types utilisés pour la propulsion des véhicules automobiles du chapitre 87)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------|-------------------|------------|--|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84079080   | Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm <sup>3</sup> , d'une puissance <= 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84079090   | Moteurs à piston alternatif ou rotatif, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée > 250 cm <sup>3</sup> , d'une puissance > 10 kW (à l'excl. des moteurs du n° 8407 90 50, des moteurs à piston alternatif des types utilisés pour les véhicules automobiles du chapitre 87, des moteurs destinés aux aéronefs et des moteurs servant à la propulsion des bateaux)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84082010   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour l'industrie du montage des motoculteurs du n° 870110, des véhicules automobiles du n° 8703, des véhicules automobiles du n° 8704, à moteur de cylindrée < 2500 cm <sup>3</sup> , et des véhicules du n° 8705  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84082035   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, puissance > 50 kW mais <= 100 kW   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84082037   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers à roues, puissance > 100 kW   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84082055   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, puissance > 50 kW mais <= 100 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84082057   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84082099   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, puissance > 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84089027   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), usagés (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84089041   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance <= 15 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84089043   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 15 kW mais <= 30 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84089045   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 30 kW mais <= 50 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84089047   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 50 kW mais <= 100 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84089061   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84089065   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 200 kW mais <= 300 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84089067   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 300 kW mais <= 500 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84089081   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 500 kW mais <= 1000 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84089085   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 1000 kW mais <= 5000 kW (autres que moteurs pour la propulsion de véhicules ferroviaires ou de bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84089089   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 5000 kW (autres que moteurs pour la propulsion de véhicules ferroviaires ou de bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84099100   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84099900   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84109000   | Parties de turbines hydrauliques ou de roues hydrauliques y compris les régulateurs  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84122120   | Systèmes hydrauliques à mouvement rectiligne, avec cylindres hydrauliques comme partie travaillante  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------|-------------------|------------|---|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84122180   | Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres) (autres que les systèmes hydrauliques)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84122920   | Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84122981   | Moteurs oléohydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et systèmes hydrauliques)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84122989   | Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres] et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84123100   | Moteurs pneumatiques, à mouvement rectiligne [cylindres]  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84123900   | Moteurs pneumatiques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres])  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84128080   | Moteurs et machines motrices, non électriques (sauf turbines à vapeur, moteurs à piston, turbines hydrauliques, roues hydrauliques, turbines à gaz, moteurs à réaction, moteurs hydrauliques et oléohydrauliques, moteurs pneumatiques, machines à vapeur d'eau ou autres vapeurs ainsi que moteurs électriques)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84129040   | Parties de moteurs hydrauliques, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84129080   | Parties de moteurs et machines motrices non électriques, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84131100   | Pompes pour la distribution de carburants ou de lubrifiants, avec un dispositif mesureur de liquide ou conçues pour en comporter, des types utilisés dans les stations-service ou les garages   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84131900   | Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84133020   | Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84133080   | Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84134000   | Pompes à béton  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84135020   | Agrégats hydrauliques avec pompe volumétrique alternative comme organe principal  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84135040   | Pompes doseuses pour liquides, volumétriques alternatives, à moteur   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84135061   | Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84135069   | Pompes à piston, pour liquides, à moteur (sauf pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes hydrauliques, y.c. les agrégats hydrauliques, ainsi que les pompes doseuses)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84135080   | Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84136020   | Agrégats hydrauliques avec pompe volumétrique rotative, comme organe principal  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84136031   | Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84136080   | Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84137021   | Pompes immergées monocellulaires  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84137029   | Pompes immergées multicellulaires   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84137089   | Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84138100   | Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84138200   | Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84139100   | Parties de pompes pour liquides, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84139200   | Parties d'élevateurs à liquides, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84143089   | Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                    | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF                     | LIBELLÉ  |
|----------------------------|-------------------|--------------------------------|--|
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84144010                       | Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, débit par minute <= 2 m³  |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84144090                       | Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, débit par minute > 2 m³   |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84145915                       | Ventilateurs des types utilisés exclusivement ou principalement pour le refroidissement de microprocesseurs, d'appareils de télécommunication, de machines automatiques de traitement de l'information ou d'unités de machines automatiques de traitement de l'information   |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84145925                       | Ventilateurs axiaux (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W et des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)   |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84145995                       | Ventilateurs (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W, des ventilateurs axiaux et centrifuges ainsi que des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)   |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84147000                       | Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz  |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84148011                       | Turbocompresseurs monocellulaires (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84148022                       | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)   |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84148028                       | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h > 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84148051                       | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h <= 120 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)   |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84148059                       | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84148073                       | Compresseurs volumétriques rotatifs à un seul arbre (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84148075                       | Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84148078                       | Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)  |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84148080                       | Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)  |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84149000                       | Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.   |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84159000                       | Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.   |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84162080                       | Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)   |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84163000                       | Foyers automatiques, y.c. leurs avant-foyers, grilles mécaniques, dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs simil. (sauf brûleurs)   |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84186900                       | Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)  |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84198998                       | Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.  |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84211970                       | Centrifugeuses, y.c. les essoreuses centrifuges (à l'excl. des appareils pour la séparation isotopique, des écrémeuses, des essoreuses à linge ainsi que des centrifugeuses des types utilisés dans les laboratoires et dans la fabrication des disques [wafers] à semi-conducteur)  |
| extrait Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84212100<br>sauf<br>8421210090 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux   |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84212300                       | Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression  |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84212920                       | Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides, composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau et les reins artificiels)  |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84212980                       | Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau, les huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, les reins artificiels ainsi que de ceux composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm) |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84213100                       | Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Mines et Carrières         | 0510Z à 0990Z     | 84213200                       | Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------|-------------------|------------|---|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84213915   | Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84213925   | Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84213985   | Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84219910   | Parties des appareils relevant des sous-positions 84212920 ou 84213915, n.d.a.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84219990   | Parties des appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84238920   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84238980   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84243001   | Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), équipés d'un dispositif de chauffage  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84243008   | Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84243010   | Machines et appareils à jet de sable et appareils à jet simil., à air comprimé  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84243090   | Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84248940   | Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84248970   | Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84251100   | Palans à moteur électrique  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84251900   | Palans autres qu'à moteur électrique  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84253100   | Treuil et cabestans, à moteur électrique  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84253900   | Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84254200   | Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84254900   | Crics et vérins, non hydrauliques   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84261100   | Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84261200   | Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84261900   | Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84262000   | Grues à tour  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84263000   | Grues sur portiques   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84264100   | Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84264900   | Bigues et chariots-grues et appareils autopropulsés (autres que sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84269110   | Grues hydrauliques conçues pour être montées sur un véhicule routier, pour le chargement ou le déchargement du véhicule   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84269190   | Grues conçues pour être montées sur un véhicule routier (à l'excl. des grues hydrauliques pour le chargement ou le déchargement du véhicule)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84269900   | Bigues; grues à câbles et blondins et autres grues (sauf ponts roulants, grues portiques, grues sur portiques, portiques de déchargement, ponts-grues, chariots-cavaliers, grues à tour, chariot-grues, grues autopropulsées et grues conçues pour être montées sur un véhicule routier)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84271010   | Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur ≥ 1 m  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------|-------------------|------------|---|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84271090   | Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84272011   | Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84272019   | Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84272090   | Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84279000   | Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84281020   | Ascenseurs et monte-charge, électriques   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84281080   | Ascenseurs et monte-charge, non électriques   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84282020   | Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques, pour produits en vrac  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84282080   | Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84283200   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à benne (autres que conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84283300   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à bande ou à courroie (autres que conçus pour mines au fond et autres travaux souterrains)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84283920   | Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84283990   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84287000   | Robots industriels  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84289071   | Chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84289079   | Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole (sauf chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles et sauf tracteurs agricoles)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84289090   | Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84291100   | Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84291900   | Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), sur roues  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84292000   | Niveleuses autopropulsées   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84294010   | Rouleaux compresseurs à vibrations  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84294030   | Rouleaux compresseurs, autopropulsés (à l'excl. des rouleaux compresseurs à vibrations)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84294090   | Compacteuses autopropulsées (sauf rouleaux compresseurs)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84295191   | Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84295199   | Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84295210   | Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84295290   | Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84295900   | Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84301000   | Sonnettes de battage et machines pour l'arrachage des pieux (sauf montées sur wagons pour réseaux ferroviaires, ou sur châssis d'automobile ou sur camion)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84304100   | Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsées (à l'excl. des machines montées sur wagons pour réseaux ferroviaires ou sur châssis d'automobiles ou sur camions, et sauf machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84304900   | Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais non autopropulsées et non hydrauliques (à l'excl. des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries, et sauf outillage pour emploi à la main)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84305000   | Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, autopropulsés, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84306100   | Machines et appareils à tasser ou à compacter, non autopropulsés (sauf outillage pour emploi à la main)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84306900   | Machines et appareils de terrassement, nivellement, décapage, excavation, compactage, extraction ou forage de la terre, des minéraux ou des minerais, non autopropulsés, n.d.a.   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------|-------------------|------------|--|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84311000   | Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84312000   | Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84313100   | Parties d'ascenseurs, monte-charge ou escaliers mécaniques, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84313900   | Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84314100   | Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84314200   | Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers), n.d.a.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84314300   | Parties de machines de sondage ou de forage des n° 843041 ou 843049, n.d.a.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84314920   | Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84314980   | Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84411070   | Coupeuses pour le travail du papier ou du carton (à l'excl. des machines et appareils pour le brochage ou la reliure du n° 8440, des coupeuses-bobineuses, des coupeuses en long ou en travers et des massicots droits)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84431970   | Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442 (à l'excl. des machines à imprimer les matières textiles, de ceux utilisés pour la fabrication des semi-conducteurs, des imprimantes à jet d'encre, des duplicateurs hectographiques ou à stencils, des machines à imprimer les adresses et des autres machines de bureau à imprimer des n° 8469 à 8472, des machines offset, flexographiques, typographiques et héliographiques) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84549000   | Parties de convertisseurs, poches de coulée, lingotière et machines simil. à couler (mouler) pour métallurgie, aciérie ou fonderie, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84592900   | Machines à percer, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à commande numérique, des unités d'usinage à glissières et des machines mues à la main)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84594900   | Machines à aléser les métaux, autres qu'à commande numérique (à l'exclusion des unités d'usinage à glissières et des aléseuses-fraiseuses)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84596990   | Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières (sauf à commande numérique et autres qu'unités d'usinage à glissières aléseuses-fraiseuses combinées, machines à fraiser à console et machines à tailler les engrenages)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84597000   | Machines à fileter ou à tarauder les métaux par enlèvement de matières (sauf unités d'usinage à glissières)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84601200   | Machines à rectifier les surfaces planes, à commande numérique, pour le finissage des métaux   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84601900   | Machines à rectifier les surfaces planes, autres qu'à commande numérique, pour le finissage des métaux   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84602200   | Machines à rectifier sans centre, à commande numérique, pour le finissage des métaux (à l'exclusion des machines à finir les engrenages)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84602300   | Machines à rectifier les surfaces cylindriques, à commande numérique, pour le finissage des métaux (à l'exclusion des machines à finir les engrenages et des machines sans centre)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84602400   | Machines à rectifier, à commande numérique, pour le finissage des métaux (à l'exclusion des machines à rectifier les surfaces planes ou cylindriques et des machines à rectifier les engrenages)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84603100   | Machines à affûter, pour le travail des métaux, à commande numérique   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84603900   | Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84609000   | Machines à ébarber, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, pour le travail des métaux ou des cermets (à l'exclusion des machines à meuler, à affûter, à rectifier et à roder ainsi que des machines pour emploi à la main)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84615011   | Machines à scie circulaire, pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84615019   | Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84615090   | Machines à tronçonner, pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scier)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84622210   | Machines de formage des profilés, pour produits plats, commandés numériquement   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84622290   | Machines de formage des profilés, pour produits plats, non commandés numériquement   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84622300   | Presses plieuses, à commande numérique   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84622400   | Presses à panneaux, à commande numérique   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84622500   | Machines à profiler à galets, à commande numérique   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84622600   | Autres machines à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique (à l'excl. Machines de formage des profilés, des freins de pression, des cintreuses de panneaux et des machines à roulement)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84622900   | Machines à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour produits plats (sauf à commande numérique et machines de formage des profilés)  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------|-------------------|------------|--|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84624900   | Machines (à l'exclusion des presses) à poinçonner, à gruger ou à grignoter, pour produits plats, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailer à l'exclusion de celes à commande numérique   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84625900   | Machines pour travailler les tubes, tuyaux, profilés creux, profilés, et barres (à l'exclusion des presses et à l'exclusion de celles à commande numérique)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84626110   | Presses de travail du métal à froid hydraulique, commandé numériquement  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84626190   | Presses de travail du métal à froid hydraulique, non commandé numériquement  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84626210   | Presses de travail du métal à froid, mécanique, commandées numériquement   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84626290   | Presses de travail du métal à froid, mécanique, non commandées numériquement   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84626310   | Servo-presses de travail du métal à froid, commandées numériquement  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84626390   | Servo-presses de travail du métal à froid, non commandées numériquement  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84626910   | Presses de travail du métal à froid, commandées numériquement, (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84626990   | Presses de travail du métal à froid (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses commandées numériquement)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84629010   | Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'excl. de bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, commandé numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69)                      |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84629090   | Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissement, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'excl. de bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, non commandées numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84649000   | Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiant-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84651010   | Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84651090   | Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, à reprise automatique de la pièce entre chaque opération   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84652000   | Centres d'usinage pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires, qui peuvent effectuer différents types d'opérations d'usinage par changement automatique des outils au départ d'un magasin conformément à un programme d'usinage  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84659110   | Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., à ruban (à l'excl. des outils pour emploi à la main)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84659120   | Scies circulaires pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des outils pour emploi à la main)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84659190   | Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84659200   | Machines à dégauchir ou à raboter, machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des machines des sous-positions 8465.10 et 8465.20)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84659300   | Machines à meuler, à poncer ou à polir, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des centres d'usinage)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84659400   | Machines à cintrer ou à assembler, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des centres d'usinage)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84659500   | Machines à percer ou à mortaiser, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des machines des sous-positions 8465.10 et 8465.20)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84659600   | Machines à fendre, à trancher ou à dérouler, pour le travail du bois (à l'exclusion des centres d'usinage)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84669340   | Parties et accessoires des machines des sous-positions 4561110, 84561210, 845620, 845630, 845710, 845891, 84592100, 845961 ou 846150, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils de la position 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84669350   | Parties et accessoires des machines à découper par jet d'eau, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84669360   | Parties et accessoires des machines-outils travaillant par enlèvement de matière des positions 8456 à 8461, n.d.a.   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------|-------------------|------------|--|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84671900   | Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84672110   | Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84672191   | Perceuses électropneumatiques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84672199   | Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84672210   | Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84672230   | Scies circulaires à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84672290   | Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84672920   | Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84672951   | Meuleuses d'angle, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84672953   | Ponceuses à bandes, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84672959   | Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84672970   | Rabots, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84672980   | Cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84672985   | Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84678100   | Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84678900   | Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84679100   | Parties de tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84679200   | Parties d'outils pneumatiques pour emploi à la main, n.d.a.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84679900   | Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84681000   | Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84741000   | Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (à l'excl. des centrifugeuses et des filtres-presses)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84742000   | Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84743100   | Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84743900   | Machines et appareils à mélanger ou à malaxer les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (sauf bétonnières et appareils à gâcher le ciment, machines à mélanger les matières minérales au bitume et sauf calandres)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84748010   | Machines à agglomérer, former ou mouler les pâtes céramiques   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84748090   | Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)           |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84749010   | Parties des machines et appareils visés au no 8474, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84749090   | Parties des machines et appareils visés au no 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84778099   | Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, n.d.a. dans le chapitre 84  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84791000   | Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84798200   | Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84798300   | Presses isostatiques à froid   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84798970   | Machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84798997   | Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84799015   | Parties des machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84799020   | Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------|-------------------|------------|---|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84799070   | Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84804900   | Moules pour les métaux ou les carbures métalliques (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, qu'en produits céramiques ou en verre, sauf flans, matrices et moules à fondre pour machines à fondre en ligne du n° 8442, moules pour le moulage par injection ou par compression et autres que les lingotières)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84806000   | Moules pour les matières minérales (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, autres qu'en produits céramiques ou en verre)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84811005   | Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84811019   | Détendeurs en fonte ou en acier (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84811099   | Détendeurs en métaux non-ferreux (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84812010   | Valves pour transmissions oléohydrauliques  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84812090   | Valves pour transmissions pneumatiques  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84813091   | Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84813099   | Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84814090   | Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84818011   | Mélangeurs et mitigeurs sanitaires  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84818040   | Valves pour pneumatiques et chambres à air  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84818059   | Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84818063   | Robinetts et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en acier (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84818069   | Robinetts et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84818081   | Robinetts à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84818085   | Robinetts à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84818099   | Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84819000   | Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84821090   | Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84822000   | Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84823000   | Roulements à rouleaux en forme de tonneau   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84824000   | Roulements à aiguilles  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84825000   | Roulements à rouleaux cylindriques  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84828000   | Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84829110   | Rouleaux coniques pour roulements   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84829190   | Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84829900   | Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84831021   | Manivelles et vilebrequins, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84831029   | Manivelles et vilebrequins (autres qu'en acier forgé ou coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84831095   | Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84832000   | Paliers à roulements incorporés, pour machines  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------|-------------------|------------|---|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84833032   | Paliers pour machines, pour tous types de roulements  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84833038   | Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84833080   | Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84834021   | Engrenages à roues cylindriques pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84834023   | Engrenages à roues coniques ou cylindroconiques, pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84834025   | Engrenages à vis sans fin pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84834029   | Engrenages pour machines (autres qu'à roues cylindriques, à roues coniques ou cylindroconiques, à vis sans fin, réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84834051   | Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84834059   | Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84834090   | Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84835020   | Volants et poulies, y.c. les poulies à mouffes, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84835080   | Volants et poulies, y.c. les poulies à mouffes (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84836020   | Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84836080   | Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84839020   | Parties de paliers pour roulements de tous genres, n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84839081   | Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.             |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84839089   | Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84841000   | Joints métalloplastiques  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84842000   | Joints d'étanchéité mécaniques  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84849000   | Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84852000   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de matière plastique plastique ou dépôt de caoutchouc   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84853010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de plâtre, ciment ou céramique  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84853090   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84858010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84858090   | Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84859010   | Parties de machines pour la fabrication additive par dépôt de plâtre, ciment ou céramique   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84859090   | Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84871090   | Hélices pour bateaux et leurs pales (autres qu'en bronze)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 84879090   | Parties de machines ou d'appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, n.d.a.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85011010   | Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85011091   | Moteurs universels, puissance <= 37,5 W   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85011093   | Moteurs à courant alternatif, puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85011099   | Moteurs à courant continu, puissance <= 37,5 W  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85012000   | Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------|-------------------|------------|--|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85013100   | Moteurs à courant continu, puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85013200   | Moteurs et génératrices à courant continu, puissance > 750 W mais <= 75 kW   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85013300   | Moteurs et génératrices à courant continu, puissance > 75 kW mais <= 375 kW  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85013400   | Moteurs et génératrices à courant continu, puissance > 375 kW  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85014020   | Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85014080   | Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85015100   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 37,5 W mais <= 750 W   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85015220   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 750 W mais <= 7,5 kW   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85015230   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 7,5 kW mais <= 37 kW   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85015290   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 37 kW mais <= 75 kW  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85015350   | Moteurs de traction, puissance > 75 kW   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85015381   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW (à l'excl. des moteurs de traction)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85015394   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 375 kW mais <= 750 kW (sauf moteurs de traction)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85015399   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85016120   | Alternateurs, puissance <= 7,5 kVA   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85016180   | Alternateurs, d'une puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85016200   | Alternateurs, d'une puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85016300   | Alternateurs, puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85016400   | Alternateurs, puissance > 750 kVA  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85017100   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance n'excédant pas 50 W  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85017200   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance excédant 50 W  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85018000   | Machines génératrices photovoltaïques à courant alternatif   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85021320   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85030091   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85030099   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes magnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85042100   | Transformateurs à diélectrique liquide, puissance <= 650 kVA   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85042210   | Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 650 kVA mais <= 1600 kVA   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85042290   | Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 1600 kVA mais <= 10000 kVA   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85042300   | Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 10000 kVA  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85043121   | Transformateurs de mesure pour la mesure des tensions, puissance <= 1 kVA  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85043129   | Transformateurs de mesure, puissance <= 1 kVA (autres que pour la mesure des tensions)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85043180   | Transformateurs à sec, puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85043200   | Transformateurs à sec, puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85043300   | Transformateurs à sec, puissance > 16 kVA mais <= 500 kVA  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85043400   | Transformateurs à sec, puissance > 500 kVA   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85044060   | Chargeurs d'accumulateurs (autres que redresseurs à semi-conducteur polycristallin)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85044086   | Onduleurs statiques, puissance > 7,5 kVA   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------|-------------------|------------|---|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85044095   | Convertisseurs statiques (autres que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs et onduleurs)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85045000   | Bobines de réactance et autres selfs (autres que pour lampes ou tubes à décharge)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85051910   | Aimants permanents en ferrite agglomérée  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85051990   | Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, autres qu'en métal ou ferrite agglomérée  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85052000   | Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85059021   | Électro-aimants des types utilisés exclusivement ou principalement pour les appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique, autres que les électro-aimants de la position 9018  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85059029   | Électro-aimants; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques similaires de fixation (à l'exclusion des électro-aimants utilisés pour les appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85059090   | Parties des aimants permanents, électro-aimants, accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques ou des têtes de levage ou des dispositifs de fixation magnétiques ou électromagnétiques n.d.a.   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85071020   | Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85071080   | Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85078000   | Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure et au lithium-ion)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85114000   | Démarrateurs, même fonctionnant comme génératrices, pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85115000   | Génératrices pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (autres que dynamos-magnétos et démarrateurs fonctionnant comme génératrices)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85118000   | Appareils et dispositifs électriques d'allumage pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, y.c. conjoncteurs-disjoncteurs (autres que génératrices, démarrateurs, distributeurs, bobines d'allumage, magnétos, volants magnétiques et bougies d'allumage)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85142010   | Fours fonctionnant par induction  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85151100   | Fers et pistolets à braser électriques  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85151910   | Machines de soudage à la vague des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85255000   | Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, sans appareil de réception  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85269120   | Appareils récepteurs de radionavigation (à l'excl. des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85269180   | Appareils de radionavigation (à l'excl. des récepteurs de radionavigation et des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85269200   | Appareils de radiotélécommande  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85334090   | Résistances électriques variables (y.c. les rhéostats et les potentiomètres), pour une puissance > 20 W (autres que résistances variables bobinées et résistances chauffantes)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85352900   | Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85371095   | Écrans tactiles pour la commande électrique, sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85371098   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils similaires pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1 000 V (à l'exclusion des appareils de commutation pour la téléphonie ou la télégraphie par fil, des armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, des appareils de commande à mémoire programmable et des écrans tactiles) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85372099   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85414200   | Cellules photovoltaïques non assemblées en modules ni constituées en panneaux   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85414300   | Cellules photovoltaïques assemblées en modules ou constituées en panneaux   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85414900   | Dispositifs semi-conducteurs photosensibles (à l'exclusion des générateurs et cellules photovoltaïques)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85446010   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 85447000   | Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 86090090   | Cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport (à l'excl. des conteneurs avec blindage en plomb, pour le transport des matières radioactives [Euratom])  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87012110   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, neufs   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87012190   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), neufs   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------|-------------------|------------|---|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87012210   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, neufs   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87012290   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, usagés  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87012310   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, neufs  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87012390   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, usagés   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87012410   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, neufs  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87012490   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, usagés   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87012900   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipé pour la propulsion avec seulement un moteur à piston à combustion interne à allumage par étincelles (ou autre non couvert par des positions précédentes)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87013000   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), usagés  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87019110   | Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur <= 18 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87019190   | Tracteurs d'une puissance motrice <= 18 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)               |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87019210   | Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 18 kW mais <= 37 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87019290   | Tracteurs d'une puissance motrice > 18 kW mais <= 37 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87019310   | Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 37 kW mais <= 75 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87019390   | Tracteurs d'une puissance motrice > 37 kW mais <= 75 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87019410   | Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 75 kW mais <= 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87019490   | Tracteurs d'une puissance motrice > 75 kW mais <= 130 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87019510   | Tracteurs agricoles et tracteurs forestiers, à roues, d'une puissance de moteur > 130 kW (à l'excl. des chariots-tracteurs du n° 8709, des tracteurs à essieu simple et des tracteurs à chenilles)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87019590   | Tracteurs d'une puissance motrice > 130 kW (à l'exclusion des chariots-tracteurs de la position 8709, des motoculteurs, des tracteurs routiers pour semi-remorques, des tracteurs à chenilles et des tracteurs agricoles et forestiers à roues)               |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87021011   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, uniquement à moteur diesel, d'une cylindrée > 2 500 cm <sup>3</sup> , neufs   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87021019   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, uniquement à moteur diesel, d'une cylindrée > 2 500 cm <sup>3</sup> , usagés  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87021091   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, uniquement à moteur diesel, d'une cylindrée <= 2 500 cm <sup>3</sup> , neufs  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87021099   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, uniquement à moteur diesel, d'une cylindrée <= 2 500 cm <sup>3</sup> , usagés   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87022010   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur diesel et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2 500 cm <sup>3</sup>  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87022090   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur diesel et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2 500 cm <sup>3</sup>   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87023010   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2 800 cm <sup>3</sup>   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87023090   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston alternatif à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2 800 cm <sup>3</sup>  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87024000   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés uniquement, pour la propulsion, d'un moteur électrique  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87029011   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles, d'une cylindrée > 2 800 cm <sup>3</sup> , neufs (autres qu'équipés d'un moteur électrique pour la propulsion)            |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87029019   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles, d'une cylindrée > 2 800 cm <sup>3</sup> , usagés (autres qu'équipés d'un moteur électrique pour la propulsion)           |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------|-------------------|------------|--|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87029031   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles, d'une cylindrée <= 2 800 cm <sup>3</sup> , neufs (autres qu'équipés d'un moteur électrique pour la propulsion)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87029039   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles, d'une cylindrée <= 2 800 cm <sup>3</sup> , usagés (autres qu'équipés d'un moteur électrique pour la propulsion)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87029090   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, autres qu'équipés d'un moteur à piston à allumage par étincelles ou d'un moteur électrique pour la propulsion  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87041010   | Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87041090   | Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur (autre qu'à piston à allumage par compression [moteur diesel ou semi-diesel] ou à piston à allumage par étincelles [moteur à explosion])   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87042131   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87042139   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87042191   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87042291   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87042299   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87042391   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87042399   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87044131   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87044139   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , usagés (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87044191   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'exclusion de ceux utilisés 8704.10, Véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87044291   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipés, pour la propulsion, à la fois avec un moteur de piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et un moteur électrique, d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neuf (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)                  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87044299   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique comme moteurs pour la propulsion, d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de haut niveau) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR            | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------|-------------------|------------|--|
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87044391   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur de piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal > 20 t, neuf (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87044399   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur à piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives) |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87046000   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec seulement un moteur électrique en tant que moteur de propulsion ( l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87049000   | Véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur autre qu'à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion) ou moteur diesel ou semi-diesel (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87051000   | Camions-grues (sauf dépanneuses)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87054000   | Camions-bétonnières  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87059080   | Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87071090   | Carrosseries pour les voitures de tourisme (autres que pour le montage du n° 8707 10 10)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87079090   | Carrosseries de tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (sauf pour le montage de certains véhicules, cités à la position 8707 90 10)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87083099   | Freins et servo-freins et leurs parties, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux n.d.a. (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 30 10 ainsi que pour freins à disques)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87084050   | Boîtes de vitesse pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 40 20)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87085055   | Parties de ponts avec différentiel, même pourvus d'autres organes de transmission, et d'essieux porteurs, en aciers estampés, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (non destinés au montage de certains véhicules de la sous-position 8708 50 20)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87087091   | Parties de roues coulées d'une pièce, en forme d'étoile, en fonte, fer ou acier, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87087099   | Roues, leurs parties et accessoires, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (non destinés au montage de certains véhicules de la sous-position 8708 70 10, celles en aluminium ainsi que les parties de roues coulées d'une pièce, en forme d'étoile, en fonte, fer ou acier)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87089135   | Radiateurs pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 91 20)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87089299   | Parties de silencieux et tuyaux d'échappement, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (non destinés au montage de certains véhicules de la sous-position 8708 92 20 et autres qu'en aciers estampés)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87089390   | Embrayages et leurs parties, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules de la sous-position 8708 93 10)   |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87089910   | Parties et accessoires destinés au montage, pour motoculteurs du n° 870110, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), cylindrée <= 2500 cm³ ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), cylindrée <= 2800 cm³, véhicules à usages spéciaux du n° 8705, n.d.a.  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87089997   | Parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (sauf en aciers estampés)  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87162000   | Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles  |
| Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 87163100   | Remorques-citernes ne circulant pas sur rails  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR              | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|----------------------|-------------------|------------|--|
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 87163930   | Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)               |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 87163950   | Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 87163980   | Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes) |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 87164000   | Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 87168000   | Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 87169010   | Chassis de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 87169030   | Carrosseries de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 87169050   | Essieux de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 87169090   | Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 88079090   | Parties d'aéronefs, non dénommés ailleurs (à l'exclusion du vaisseau spatial, y compris des satellites et des véhicules de lancement sous-orbitaux et spatiaux)  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 89079000   | Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépecer)  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90072000   | Projecteurs cinématographiques   |
| * Mines et Carrières | 0510Z à 0990Z     | 90138040   | Séparateurs optiques passifs, ne comportant pas d'éléments électriques ou électroniques, pour les télécommunications   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90141000   | Boussoles, y.c. les compas de navigation   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90148000   | Instruments et appareils de navigation (à l'excl. de ceux destinés à la navigation aérienne et spatiale, des boussoles et des appareils de radionavigation)  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90153010   | Niveaux, électroniques   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90153090   | Niveaux, non électroniques   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90158020   | Instruments et appareils de météorologie, d'hydrologie ou de géophysique (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90158080   | Instruments et appareils d'océanographie (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90248000   | Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux (autres que les métaux)   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90251900   | Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90258080   | Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90261021   | Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90262020   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90262040   | Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90262080   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)                         |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90268080   | Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90301000   | Instruments et appareils pour la mesure ou la détection des radiations ionisantes  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90303100   | Multimètres pour la mesure de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90303320   | Instruments pour la mesure de la résistance, sans dispositif enregistreur  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90308900   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.  |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90318020   | Instruments, appareils et machines pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques, n.d.a. dans le chapitre 90   |
| Mines et Carrières   | 0510Z à 0990Z     | 90318080   | Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------|------------|--|
| Mines et Carrières        | 0510Z à 0990Z     | 96200099   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 3048700    | Filets de thons (du genre [Thunnus]), listaos ou bonites à ventre rayé [Euthynnus [Katsuwonus] pelamis], congelés  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 3048890    | Filets de raies «Rajidae», congelés  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 3048990    | Filets de poissons, n.d.a., congelés   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 4032031    | Yaourt avec addition de sucre ou d'autres édulcorants (non aromatisés, ni additionnés de fruits, fruits à coque, cacao, chocolat, épices, café ou extrait de café, plantes, parties de plantes, céréales ou produits de la boulangerie) d'une teneur en poids de matières grasses n'excédant pas 3 %   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 4039099    | Babeurre, lait et crème caillés, képhir et autres laits et crèmes fermentés ou acidifiés, même concentrés ou additionnés de sucre ou d'autres édulcorants ou aromatisés ou additionnés de fruits ou de cacao, d'une teneur en poids de matières grasses > 6% (à l'excl. des produits en poudre, en granulés ou sous d'autres formes solides ainsi que des yoghourts)             |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 4051011    | Beurre naturel, d'une teneur en poids de matières grasses >= 80% mais <= 85%, en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg (sauf beurre déshydraté et ghee)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 4051019    | Beurre naturel, d'une teneur en poids de matières grasses >= 80% mais <= 85% (à l'excl. des produits en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg ainsi que du beurre déshydraté et du ghee)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 4051030    | Beurre recombiné, d'une teneur en poids de matières grasses >= 80% mais <= 85% (sauf beurre déshydraté et ghee)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 4059090    | Matières grasses provenant du lait ainsi que beurre déshydraté et ghee (sauf d'une teneur en poids de matières grasses >= 99,3% et d'une teneur en poids d'eau <= 0,5% et à l'excl. du beurre naturel, du beurre recombiné et du beurre de lactosérum)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 4062000    | Fromages râpés ou en poudre, de tous types   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 4069099    | Fromages d'une teneur en poids de matières grasses > 40%, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 4081981    | Jaunes d'oeufs, liquides, même additionnés de sucre ou d'autres édulcorants, propres à des usages alimentaires   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 4090000    | Miel naturel   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 5040000    | Boyaux, vessies et estomacs d'animaux (autres que ceux de poissons), entiers ou en morceaux, à l'état frais, réfrigéré, congelé, salé ou en saumure, séché ou fumé   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 7122000    | Oignons, séchés, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 7129090    | Légumes et mélanges de légumes, séchés, même coupés en morceaux ou en tranches ou bien broyés ou pulvérisés, mais non autrement préparés (à l'excl. des pommes de terre, des oignons, des champignons, des truffes, du maïs doux, des tomates et des carottes)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 7132000    | Pois chiches, secs, écosés, même décortiqués ou cassés   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 8011100    | Noix de coco, desséchées   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 8011900    | Noix de coco fraîches même sans leur coque ou décortiquées (à l'excl. des coques internes [endocarpe])   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 8012200    | Noix du Brésil, fraîches ou sèches, sans coques  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 8013200    | Noix de cajou, fraîches ou sèches, sans coques   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 8021290    | Amandes douces, fraîches ou sèches, sans coques  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 8023200    | Noix communes, fraîches ou sèches, sans coques   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 8026200    | Noix macadamia, fraîches ou sèches, sans coques  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 8029910    | Noix de Pécan, fraîches ou séchées   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 8029990    | Noix, fraîches ou séchées, même sans leurs coques ou décortiquées (à l'exclusion des noix de coco, des noix du Brésil, des noix de cajou, des amandes, des noisettes, des fils, des noix, des châtaignes, des pistaches, des noix de macadamia, des noix de kola, des noix areca, des noix de pécan)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 8041000    | Dattes, fraîches ou sèches   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 8042090    | Figues, sèches   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 8062030    | Sultanines   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                     | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-----------------------------|-------------------|------------|--|
| * Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 8119095    | Fruits, comestibles, non cuits ou cuits à l'eau ou à la vapeur, congelés, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants (à l'excl. des fraises, des cerises, des framboises, des mûres de ronce ou de murier, des mûres-framboises, des groseilles à grappes ou à maquereau, des myrtilles des espèces 'Vaccinium myrtillus', 'Vaccinium myrtilloides' et 'Vaccinium angustifolium', des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier (pain des singes), des sapotilles, des fruits de la passion, des caramboles, des pitahayas, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia)<br><b>L'exonération n'est prévue que jusqu'au 31 décembre 2026</b> |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 8134095    | Fruits, comestibles, séchés (sauf fruits à coque, bananes, dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier (pain des singes), sapotilles, fruits de la passion, caramboles, pitahayas, agrumes, raisins, abricots, prunes, pommes, poires et pêches, non mélangés)  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 8140000    | Écorces d'agrumes ou de melons - y.c. de pastèques -, fraîches, congelées, présentées dans l'eau salée, soufrée ou additionnée d'autres substances servant à assurer provisoirement leur conservation ou bien séchées  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9011100    | Café, non torréfié, non décaféiné  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9012100    | Café, torréfié, non décaféiné  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9041200    | Poivre du genre 'Piper', broyé ou pulvérisé  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9042200    | Piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, broyés ou pulvérisés  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9062000    | Cannelle et fleurs de cannellier, broyées ou pulvérisées   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9071000    | Girofles, antofles, clous et griffes, non broyés ni pulvérisés   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9072000    | Girofles, antofles, clous et griffes, broyés ou pulvérisés   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9081100    | Noix muscades, non broyées ni pulvérisées  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9081200    | Noix muscades, broyées ou pulvérisées  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9092100    | Graines de coriandre, non broyées ni pulvérisées   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9092200    | Graines de coriandre, broyées ou pulvérisées   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9093200    | Graines de cumin, broyées ou pulvérisées   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9096100    | Baies de genièvre et graines d'anis, de badiane, de carvi, de fenouil, non broyées ni pulvérisées  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9101200    | Gingembre, broyé ou pulvérisé  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9103000    | Curcuma  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9109105    | Curry  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9109939    | Thym, broyé ou pulvérisé   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 9109991    | Épices, non broyées ni pulvérisées (sauf poivre [du genre Piper], piments du genre Capsicum ou du genre Pimenta, vanille, cannelle et fleurs de cannellier, girofles [antofles, clous et griffes], noix de muscade, macis, amomes et cardamomes, graines d'anis, de badiane, de fenouil, de coriandre, de cumin et de carvi, baies de genièvre, gingembre, safran, curcuma, thym, feuilles de laurier, curry, graines de fenugrec et épices en mélanges)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 10019190   | Blé (à l'excl. du froment, du blé tendre et de l'épeautre) de semence  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 10019900   | Blé et méteil (à l'excl. du froment [blé] dur et des semences)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 10039000   | Orge (à l'excl. de l'orge de semence)  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 10049000   | Avoine (à l'excl. de l'avoine de semence)  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 10059000   | Maïs (à l'excl. du maïs de semence)  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 10063098   | Riz blanchi, à grains longs, présentant un rapport longueur/largeur >= 3 (à l'excl. du riz étuvé)  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 10071090   | Sorgho à grains de semence (à l'excl. des sorghos hybrides)  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 10085000   | Quinoa [Chenopodium quinoa]  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 10089000   | Céréales (à l'excl. du froment [blé], du méteil, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, du sorgho à grains, du sarrasin, du millet, de l'alpiste, du fonio, du quinoa et du triticale)  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 11031110   | Gruaux et semoules de froment [blé] dur  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 11031190   | Gruaux et semoules de froment [blé] tendre et d'épeautre   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 11041930   | Grains de seigle, aplatis ou en flocons   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 11042398   | Grains de maïs, mondés, perlés ou autrement travaillés (à l'excl. de la farine de maïs et des grains de maïs aplatis, en flocons, mondés, perlés et en pellets)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 11063090   | Farines, semoules et poudres des produits du chapitre 8 "Fruits comestibles, écorces d'agrumes ou de melons" (sauf bananes)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 11071099   | Malt, non torréfié (à l'excl. du malt de froment [blé] et du malt présenté sous forme de farine)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 11072000   | Malt, torréfié  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 11081200   | Amidon de maïs  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 11081300   | Fécule de pommes de terre   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12040090   | Graines de lin, même concassée autre  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12060091   | Graines de tournesol, même concassées, décortiquées et graines de tournesol en coques striées gris et blanc (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12074090   | Graines de sésame, même concassées (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12079190   | Graines d'oeillette ou de pavot, même concassées (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12079996   | Graines et fruits oléagineux, même concassés (à l'excl. des graines destinées à l'ensemencement ainsi que des fruits à coques comestibles, des olives, des fèves de soja, des arachides, du coprah et des graines de lin, de navette, de colza, de tournesol, de coton, de ricin, de sésame, de moutarde, d'oeillette, de pavot, de melon ou de chanvre, ainsi que des noix et amandes de palmiste) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12101000   | Cônes de houblon, frais ou secs (sauf broyés, moulus ou sous forme de pellets)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12102010   | Cônes de houblon, broyés, moulus ou sous forme de pellets, enrichis en lupuline; lupuline   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12102090   | Cônes de houblon, broyés, moulus ou sous forme de pellets (à l'excl. des produits enrichis en lupuline)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12112000   | Racines de ginseng, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12114000   | Paille de pavot, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12115000   | Ephédra, fraîche, réfrigérée, congelée ou séchée, même coupée, concassée ou pulvérisée  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12116000   | Écorces de cerisier africain ( <i>Prunus africana</i> ), fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12119030   | Fèves de tonka, fraîches, réfrigérées, congelées ou séchées, même coupées, concassées ou pulvérisées  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12119086   | Plantes, parties de plantes, graines et fruits des espèces utilisées principalement en parfumerie, en médecine ou à usages insecticides, parasitocides ou simil., frais, réfrigérés, congelés ou séchés, mêmes coupés, concassés ou pulvérisés (à l'excl. des racines de ginseng, des feuilles de coca, de la paille de pavot, d'éphédra ainsi que des fèves de tonka)                              |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12141000   | Farine et agglomérés sous forme de pellets, de luzerne  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 12149090   | Foin, luzerne, trèfle, sainfoin, choux fourragers, lupin, vesces et produits fourragers simil. (à l'excl. des betteraves fourragères, des rutabagas, des racines fourragères ainsi que de la farine de luzerne)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 13022010   | Matières pectiques, pectinates et pectates, à l'état sec  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 13023900   | Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés (à l'excl. de l'agar-agar et des mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 15041099   | Huiles de foies de poissons et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles de foies de fletans et des huiles d'une teneur en vitamines A <= 2500 unités internationales par gramme)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 15092000   | Huile d'olive extra vierge "Cat UE. 1" obtenu du fruit de l'olivier uniquement par des moyens physiques mécaniques ou autres dans des conditions qui ne conduisent pas à une détérioration de l'huile, non traitée  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 15093000   | Huile d'olive vierge "Cat UE. 2" obtenu du fruit de l'olivier uniquement par des moyens physiques mécaniques ou autres dans des conditions qui ne conduisent pas à une détérioration de l'huile, non traitée  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 15121191   | Huile de tournesol, brute (à l'excl. de l'huile destinée à des usages techniques ou industriels)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 15121910   | Huiles de tournesol ou de carthame et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées, destinées à des usages techniques ou industriels (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à la fabrication de produits pour l'alimentation humaine)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 15121990   | Huiles de tournesol ou de carthame et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 15141910   | Huiles de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique "huiles fixes dont la teneur en acide érucique est < 2%" et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées, destinées à des usages techniques ou industriels (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à la fabrication de produits pour l'alimentation humaine)                                       |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITÉS ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 15149190   | Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique "huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%" et huiles de moutarde, brutes (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 15149990   | Huiles de navette ou de colza d'une teneur élevée en acide érucique "huiles fixes dont la teneur en acide érucique est >= 2%" et huiles de moutarde, et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 15156011   | Huiles d'origine microbienne brutes destinées à des usages techniques ou industriels autres que la fabrication de produits pour l'alimentation humaine  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 15156051   | Huiles d'origine microbienne brutes solides, présentées en emballages immédiats de <= 1 kg (excl. Pour des utilisations techniques ou industrielles)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 15159040   | Graisses et huiles végétales fixes, brutes, pour usages techniques ou industriels (à l'excl. des graisses et huiles destinées à la fabrication de produits pour l'alimentation humaine, des huiles de soja, d'arachide, d'olive, de palme, de babassu, de navette, de colza, de moutarde, de lin, de maïs, de ricin, de tung [abrasin], de sésame, de jojoba, d'oïtica ou de graines de tabac ainsi que des cires de myrica et du Japon)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 15159051   | Graisses et huiles végétales fixes, brutes, concrètes, présentées en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg (à l'excl. des graisses et huiles pour usages techniques ou industriels, des huiles de soja, d'arachide, olive, palme, tournesol, carthame, coton, coco, palmiste, babassu, navette, colza, moutarde, lin, maïs, ricin, tung, sésame, jojoba, oïtica et graines de tabac, des cires de myrica et du Japon)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 15171090   | Margarine d'une teneur en poids de matières grasses provenant du lait <= 10% (à l'excl. de la margarine liquide)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 15179099   | Mélanges ou préparations alimentaires de graisses ou d'huiles animales ou végétales ou de fractions comestibles de différentes graisses ou huiles, d'une teneur en poids de matières grasses provenant du lait <= 10% (à l'excl. des mélanges d'huiles végétales fixes, fluides, des mélanges ou préparations utilisés pour le démoulage ainsi que de la margarine à l'état solide)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 16010091   | Saucisses et saucissons, de viande, d'abats ou de sang, secs ou à tartiner, non cuits (à l'excl. des saucisses et saucissons de foie)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 16010099   | Saucisses, saucissons et produits similaires, de viande, d'abats, de sang ou d'insectes; préparations alimentaires à base de ces produits (à l'exception des saucisses et saucissons de foie et non cuits)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 16021000   | Préparations homogénéisées de viande, d'abats, de sang ou d'insectes, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour nourrissons ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu d'un poids net n'excédant pas 250 grammes  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 16024110   | Préparations et conserves de jambons et de morceaux de jambons des animaux de l'espèce porcine domestique   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 16024210   | Préparations et conserves d'épaules et de morceaux d'épaules des animaux de l'espèce porcine domestique   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 16024919   | Préparations et conserves de viande ou d'abats d'animaux domestiques de l'espèce porcine, y.c. les mélanges, contenant en poids >= 80% de viande ou d'abats, de toutes espèces, y.c. le lard et les graisses de toute nature ou origine (sauf jambon, épaule, longe, échine et leurs morceaux; saucisses, saucissons et produits simil.; préparations à base de foie; préparations finement homogénéisées, conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour enfants ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu <= 250 g, des préparations à base de foie ainsi que des extraits de viande) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 16029099   | Préparations et conserves de viande, d'abats ou d'insectes (à l'exception des volailles, de l'espèce porcine, de l'espèce bovine, de gibier ou de lapin, d'ovins ou de caprins; de saucisses, saucissons et produits similaires, préparations homogénéisées conditionnées pour la vente au détail comme aliments pour nourrissons ou pour usages diététiques, en récipients d'un contenu d'un poids net n'excédant pas 250 grammes; préparations de foies, extraits et jus de viande et contenant de la viande ou des abats de l'espèce bovine ou de l'espèce porcine domestique)                               |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 16041428   | Préparations et conserves de listaos ou bonites à ventre rayé, entiers ou en morceaux (à l'excl. des hachés, à l'huile végétale et de filets dénommés 'longes')   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 16041448   | Préparations et conserves de thons, entiers ou en morceaux (à l'excl. des hachés, à l'huile végétale, listaos, bonites à ventre rayé et thons à nageoires jaunes 'Thunnus albacares')   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 16042070   | Préparations et conserves de thons, de listaos et autres poissons du genre 'Euthynnus' (à l'excl. des préparations et conserves de thons, listaos et autres poissons du genre 'Euthynnus', entiers ou en morceaux)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 16055390   | Moules, préparées ou conservées (à l'excl. des moules en récipients hermétiquement clos, et simplement fumées)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 17011290   | Sucres de betterave, bruts, sans addition d'aromatizants ou de colorants (à l'excl. des sucres destinés à être raffinés)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 17011410   | Sucre de canne brut destiné à être raffiné, sans addition d'aromatizants ou de colorants, à l'état solide (à l'excl. du sucre de canne du no 1701 13)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 17011490   | Sucre de canne brut, sans addition d'aromatizants ou de colorants, à l'état solide (à l'excl. du sucre de canne destiné à être raffiné du no 1701 13)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 17019910   | Sucres blancs, sans addition d'aromatizants ou de colorants, contenant, à l'état sec, en poids déterminé selon la méthode polarimétrique, 99,5% ou plus de saccharose   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 17019990   | Sucres de canne ou de betterave et saccharose chimiquement pur, à l'état solide (à l'excl. des sucres bruts, des sucres de canne ou de betterave additionnés d'aromatizants ou de colorants ainsi que des sucres blancs)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 17023050   | Glucose en poudre cristalline blanche, même agglomérée, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état solide < 20% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------|------------|--|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 17023090   | Glucose, à l'état solide, et sirop de glucose, sans addition d'aromatizants ou de colorants, ne contenant pas de fructose ou contenant en poids à l'état sec < 20% de fructose (à l'excl. de l'isoglucose et du glucose en poudre cristalline blanche, même agglomérée)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 17029071   | Sucres et mélasses, caramélisés, contenant en poids à l'état sec >= 50% de saccharose  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 17029079   | Sucres et mélasses, caramélisés, contenant en poids à l'état sec < 50% de saccharose (à l'excl. des sucres et mélasses en poudre, même agglomérée)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 17029095   | Sucres, y.c. le sucre inverti [ou interverti], à l'état solide, et sucres et sirops de sucres contenant en poids à l'état sec 50% de fructose, sans addition d'aromatizants ou de colorants (à l'excl. des sucres de canne ou de betterave, du saccharose et du maltose chimiquement purs, du lactose, du sucre d'érable, du glucose, du fructose, de la maltodextrine et de leurs sirops, ainsi que de l'isoglucose, du sirop d'inuline et des sucres et mélasses caramélisés)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 17031000   | Mélasses de canne, résultant de l'extraction ou du raffinage du sucre de canne   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 17049030   | Préparation dite 'chocolat blanc'  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 17049051   | Pâtes et masses, y.c. le massepain, en emballages immédiats d'un contenu net >= 1 kg   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 17049099   | Fondants, massepain, nougat et autres sucreries préparées, sans cacao (à l'excl. des gommes à mâcher [chewing-gum], du chocolat blanc, des pastilles pour la gorge, des bonbons contre la toux, des gommes et autres confiseries à base de gélifiants, y.c. les pâtes de fruits sous forme de sucreries, des bonbons de sucre cuit, même fourrés, des caramels et des sucreries obtenues par compression et le massepain en emballages immédiats d'un contenu net >= 1 kg)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 18040000   | Beurre, graisse et huile de cacao  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 18050000   | Poudre de cacao, sans addition de sucre ou d'autres édulcorants  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 18062010   | Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, à l'état liquide, pâteux ou en poudres, granulés ou simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur en poids de beurre de cacao >= 31% ou d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait >= 31% (sauf poudre de cacao)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 18062030   | Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur totale en poids de beurre de cacao et de matières grasses provenant du lait >= 25% mais < 31% (à l'excl. de la poudre de cacao)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 18062095   | Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés soit en blocs ou en barres d'un poids > 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes simil., en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu > 2 kg, d'une teneur en poids de beurre de cacao < 18% (à l'excl. du glaçage au cacao, de la poudre de cacao et des préparations dites 'chocolate milk crumb')   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 18063290   | Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao, présentés en tablettes, barres ou bâtons, d'un poids <= 2 kg, non fourrés ni additionnés de céréales, de noix ou d'autres fruits  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 18069039   | Chocolat et articles en chocolat, non fourrés (à l'excl. des produits présentés en tablettes, barres ou bâtons ainsi que des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 18069090   | Préparations alimentaires contenant du cacao, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu <= 2 kg (à l'excl. de la poudre de cacao, du chocolat, des bonbons au chocolat [pralines] se présentant sous forme d'une bouchée et autres articles en chocolat, des sucreries contenant du cacao, des pâtes à tartiner contenant du cacao ainsi que des préparations pour boissons contenant du cacao)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 19012000   | Mélanges et pâtes à base de farines, gruaux, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou contenant < 40% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a.; mélanges et pâtes à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits simil. des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou contenant < 5% en poids de cacao calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a., pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie du n° 1905  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 19019099   | Préparations alimentaires de farines, semoules, amidons, féculés ou extraits de malt, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 40% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée; préparations alimentaires à base de lait, de crème de lait, de babeurre, de lait caillé, de crème caillée, de lactosérum, de yoghourt, de képhir et autres produits similaires des n° 0401 à 0404, ne contenant pas de cacao ou en contenant < 5% en poids, calculés sur une base entièrement dégraissée, n.d.a. (à l'excl. des extraits de malt, des préparations pour l'alimentation des enfants conditionnées pour la vente au détail, des mélanges et pâtes pour la préparation des produits de la boulangerie, de la pâtisserie ou de la biscuiterie ainsi que des produits du n° 1901 90 91 et 1901 90 95) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 19053199   | Biscuits additionnés d'édulcorants, même contenant du cacao, d'une teneur en poids de matières grasses provenant du lait < 8% (à l'excl. des doubles biscuits fourrés ainsi que des produits entièrement ou partiellement enrobés ou recouverts de chocolat ou d'autres préparations contenant du cacao)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 19053299   | Gaufres et gaufrettes, même contenant du cacao, fourrées ou non (à l'excl. des produits entièrement ou partiellement enrobés ou recouverts de chocolat ou d'autres préparations contenant du cacao, des produits salés ainsi que celles d'une teneur en poids d'eau > 10%)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------|------------|--|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 19054090   | Pain grillé et produits simil. grillés (à l'excl. des biscottes)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 19059045   | Biscuits, non additionnés d'édulcorants  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20059980   | Légumes, préparés ou conservés autrement qu'au vinaigre ou à l'acide acétique, non congelés (à l'excl. des légumes confits au sucre, des légumes homogénéisés du no 2005.10, et des tomates, des champignons des truffes, des pommes de terre, de la choucroute, des pois [Pisum sativum], des haricots [Vigna spp., Phaseolus spp.], des asperges, des olives, du maïs doux [Zea mays var. Saccharata], des jets de bambou, des fruits du genre Capiicum au goût épicé, des câpres, des artichauts et des mélanges de légumes)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20079933   | Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fraises, obtenues par cuisson, d'une teneur en sucres > 30% en poids (à l'excl. des préparations homogénéisées du n° 200710)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20079935   | Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de framboises, obtenues par cuisson, d'une teneur en sucres > 30% en poids (à l'excl. des préparations homogénéisées du n° 200710)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20079939   | Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, d'une teneur en sucres > 30% en poids (sauf confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de framboises, de fraises, de cerises ou d'agrumes, purées et pâtes de marrons, préparations homogénéisées du n° 200710 ainsi que purées et pâtes de prunes en emballages immédiats d'un contenu net > 100 kg destinées à la transformation industrielle)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20081912   | Noix de coco, de cajou, du Brésil, d'arec [ou de bétel], de kola et noix macadamia, y.c. les mélanges contenant en poids >= 50% de ces noix, préparées ou conservées, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (sauf confites au sucre)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20081913   | Amandes et pistaches, grillées, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20081919   | Fruits à coque et autres graines, y.c. les mélanges, préparés ou conservés, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson, ainsi que des arachides, amandes et pistaches grillées, des noix de coco, des noix de cajou, des noix du Brésil, des noix d'arec [ou de bétel], des noix de kola et des noix macadamia et leurs mélanges d'un contenu en poids en fruits à coques tropicaux > 50%) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20081995   | Fruits à coques, grillés, en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg (à l'excl. des arachides, des amandes, des pistaches et des fruits à coques tropicaux [noix de coco, de cajou, du Brésil, d'arec ou de bétel, de kola et noix macadamia])   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20082051   | Ananas, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres > 17% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20082059   | Ananas, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucre >13% et <= 17% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20082090   | Ananas, préparés ou conservés, sans addition d'alcool ou de sucre  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20083059   | Agurmes, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (à l'excl. des segments de pamplemousses et de pomelos ainsi que des mandarines - y.c. les tangerines et les satsumas -, des clémentines, des wilkings et autres hybrides simil. d'agrumes)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20084051   | Poires, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres > 13% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20084059   | Poires, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres <= 13% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20085061   | Abricots, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres > 13% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20086050   | Cerises, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20086090   | Cerises, préparées ou conservées, sans addition d'alcool ou de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net < 4,5 kg  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20087061   | Pêches - y.c. les brugnons et nectarines -, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, d'une teneur en sucres > 13% en poids, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20088050   | Fraises, préparées ou conservées, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20089751   | Mélanges de goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas, y.c. les mélanges contenant en poids >= 50 % de ces fruits et de noix de coco, noix de cajou, noix du Brésil, noix d'arec [ou de bétel], noix de kola et noix macadamia, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20089759   | Mélanges de fruits ou d'autres parties de plantes comestibles, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (à l'excl. des mélanges de fruits à coques, des mélanges contenant en poids 50 % de fruits tropicaux et de fruits à coques tropicaux tels que définis dans les notes complémentaires 7 et 8 du chapitre 20, d'arachides et d'autres graines, ainsi que des préparations du type Muesli à base de flocons de céréales non grillés visées au no 1904.20.10)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20089792   | Mélanges de goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas, y.c. les mélanges contenant en poids >= 50 % de ces fruits et de noix de coco, noix de cajou, noix du Brésil, noix d'arec [ou de bétel], noix de kola et noix macadamia, préparés ou conservés, sans addition d'alcool ou de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net >= 5 kg   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20089948   | Goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20089949   | Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (sauf confits au sucre mais non conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson, des fruits à coques, des arachides et autres graines, des ananas, des agrumes, des poires, des abricots, des cerises, des pêches, des fraises, des airelles, du gingembre, des raisins, des prunes, des fruits de la passion, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des caramboles et des pitahayas) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20089967   | Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, sans addition d'alcool, mais avec addition de sucre, en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg (sauf confits au sucre mais non conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson, des fruits à coques, des arachides et autres graines, des ananas, des agrumes, des poires, des abricots, des cerises, des pêches, des fraises, des airelles, du gingembre, des fruits de la passion, des goyaves, des mangues, des mangoustans, des papayes, des tamarins, des pommes de cajou, des litchis, des fruits du jaquier [pain des singes], des sapotilles, des caramboles et des pitahayas)                         |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20089999   | Fruits et autres parties comestibles de plantes, préparés ou conservés, sans addition d'alcool ou de sucre (sauf préparés ou conservés au vinaigre ou à l'acide acétique, confits au sucre mais non conservés dans du sirop et à l'excl. des confitures, gelées de fruits, marmelades, purées et pâtes de fruits obtenues par cuisson, des fruits à coques, des arachides et autres graines, des ananas, des agrumes, des poires, des abricots, des cerises, des pêches, des fraises, des airelles, des prunes, du maïs, des ignames, des patates douces et des parties comestibles de plantes simil.)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20091119   | Jus d'orange, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, congelés, d'une valeur Brix > 67 à 20°C et d'une valeur > 30 € par 100 kg poids net  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20091199   | Jus d'orange, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, congelés, d'une valeur Brix <= 67 à 20°C (à l'excl. des produits d'une valeur <= 30 € par 100 kg poids net et d'une teneur en sucres d'addition > 30% en poids)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20091998   | Jus d'orange, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix > 20 mais <= 67 à 20°C (à l'excl. des jus congelés ainsi que des produits d'une valeur <= 30 € par 100 kg poids net et d'une teneur en sucres d'addition > 30% en poids)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20093119   | Jus d'agrumes, non fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix <= 20 à 20°C et d'une valeur > 30 € par 100 kg poids net (à l'excl. des mélanges, des jus d'orange, de pamplemousse ou de pomelo ainsi que des produits contenant des sucres d'addition)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20094999   | Jus d'ananas, non fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix > 20 mais <= 67 à 20°C (à l'excl. des jus contenant des sucres d'addition)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20098199   | Jus d'airelle rouge (Vaccinium macrocarpon, Vaccinium oxycoccos, Vaccinium vitis-idaea), non fermentés, d'une valeur Brix <= 67 à 20 °C (à l'excl. des jus contenant des sucres d'addition ou de l'alcool)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20098936   | Jus de fruits tropicaux [goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas], non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix > 67 à 20 °C et d'une valeur > 30 € par 100 kg poids net (à l'excl. des mélanges)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20098973   | Jus de fruits tropicaux [goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas], non fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix <= 67 à 20 °C et d'une valeur > 30 € par 100 kg poids net, contenant des sucres d'addition (à l'excl. des mélanges)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20098979   | Jus de fruits ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix <= 67 à 20 °C, d'une valeur > 30 € par 100 kg poids net, contenant des sucres d'addition (à l'excl. des mélanges, ainsi que des jus d'agrumes, de goyaves, de mangues, de mangoustans, de papayes, de tamarins, de pommes de cajou, de litchis, de fruits du jaquier [pain des singes], de sapotilles, de fruits de la passion, de caramboles, de pitahayas, d'ananas, de tomates, de raisins, y.c. les moûts, de pommes, d'airelles, de poires et de cerises)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20098988   | Jus de fruits tropicaux [goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles et pitahayas], non fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix <= 67 à 20 °C, d'une valeur <= 30 € par 100 kg poids net et d'une teneur en sucres d'addition <= 30 % en poids (à l'excl. des mélanges)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20098989   | Jus de fruits ou de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix <= 67 à 20 °C, d'une teneur en sucres d'addition <= 30 % en poids (à l'excl. des mélanges, ainsi que des jus d'agrumes, de goyaves, de mangues, de mangoustans, de papayes, de tamarins, de pommes de cajou, de litchis, de fruits du jaquier [pain des singes], de sapotilles, de fruits de la passion, de caramboles, de pitahayas, d'ananas, de tomates, de raisins, y.c. les moûts, de pommes, d'airelles et de poires)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20098997   | Jus de fruits tropicaux [goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles ou pitahayas], non fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix <= 67 à 20 °C (à l'excl. des mélanges, des jus contenant des sucres d'addition)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20099029   | Mélanges de jus de fruits (y.c. les moûts de raisin) et de jus de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants, d'une valeur Brix > 67 à 20°C et d'une valeur > 30 € par 100 kg poids net (à l'excl. des mélanges de jus de pomme et de jus de poire)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20099059   | Mélanges de jus de fruits - y.c. les moûts de raisin - et de jus de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix <= 67 à 20°C et d'une valeur > 30 € par 100 kg poids net (à l'excl. des produits contenant des sucres d'addition, des mélanges de jus de pomme et de jus de poire ainsi que des mélanges de jus d'agrumes et de jus d'ananas)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 20099098   | Mélanges de jus de fruits (y.c. les moûts de raisins) et de jus de légumes, non fermentés, sans addition d'alcool, d'une valeur Brix <= 67 à 20°C et d'une valeur <= 30 € par 100 kg poids net (à l'excl. des mélanges contenant des sucres d'addition, des mélanges de jus de pommes et de poires, des mélanges de jus d'agrumes et d'ananas ainsi que des mélanges de jus de goyaves, de mangues, de mangoustans, de papayes, de tamarins, de pommes de cajou, de litchis, de fruits du jaquier [pain des singes], de sapotilles, de fruits de la passion, de caramboles et de pitahayas) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 21011100   | Extraits, essences et concentrés de café  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 21021010   | Levures mères sélectionnées [levures de culture]  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 21021031   | Levures de panification, séchées  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 21021039   | Levures de panification (autres que séchées)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 21021090   | Levures vivantes (à l'excl. des levures mères sélectionnées et des levures de panification)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 21022019   | Levures mortes (à l'excl. des levures en tablettes, cubes ou présentations simil., ou bien en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 21022090   | Micro-organismes monocellulaires morts (à l'excl. des micro-organismes monocellulaires conditionnés comme médicaments)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 21032000   | Tomato ketchup et autres sauces tomates   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 21033090   | Moutarde préparée   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 21039090   | Préparations pour sauces et sauces préparées; condiments et assaisonnements, composés (à l'excl. de la sauce de soja, du tomato ketchup et autres sauces tomates, du chutney de mangue liquide ainsi que des amers aromatiques du n° 2103 90 30)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 21050010   | Glaces de consommation, même contenant du cacao, ne contenant pas ou contenant en poids < 3% de matières grasses provenant du lait  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 21069092   | Préparations alimentaires, n.d.a., ne contenant pas de matières grasses provenant du lait, de saccharose, d'isoglucose, de glucose, d'amidon ou de fécule ou contenant en poids < 1,5% de matières grasses provenant du lait, < 5% de saccharose ou d'isoglucose, < 5% de glucose, d'amidon ou de fécule  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 21069098   | Préparations alimentaires, n.d.a., contenant en poids 1,5% de matières grasses provenant du lait, 5% de saccharose ou d'isoglucose, 5% de glucose ou d'amidon ou de fécule  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 22084011   | Rhum d'une teneur en substances volatiles (autres que l'alcool éthylique et méthylique) >= 225 g/hl d'alcool pur "avec une tolérance de 10%", présenté en récipients d'une contenance <= 2 l -<br><b>L'exonération n'est prévue que jusqu'au 31 décembre 2024</b>   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 22084051   | Rhum d'une teneur en substances volatiles (autres que l'alcool éthylique et méthylique) >= 225 g/hl d'alcool pur "avec une tolérance de 10%", présenté en récipients d'une contenance > 2 l -<br><b>L'exonération n'est prévue que jusqu'au 31 décembre 2024</b>  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 22089056   | Eaux-de-vie, présentées en récipients d'une contenance <= 2 l (à l'exclusion des eaux-de-vie de vin ou de marc de raisins, des whiskies, du rhum et autres eaux-de-vie provenant de la distillation après fermentation de produits de cannes à sucre, du gin, du genièvre, de l'arak, de la vodka, des liqueurs, de l'ouzo, des eaux-de-vie de fruit et de la tequila)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 22090019   | Vinaigres de vin, comestibles, présentés en récipients d'une contenance > 2 l   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 22090091   | Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique, présentés en récipients d'une contenance <= 2 l (à l'excl. des vinaigres de vin)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 22090099   | Vinaigres comestibles et succédanés de vinaigre comestibles obtenus à partir d'acide acétique, présentés en récipients d'une contenance > 2 l (à l'excl. des vinaigres de vin)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23023010   | Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de froment, dont la teneur en amidon est inférieure ou égale à 28  % en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2  mm n'excède pas 10  % en poids ou, dans le cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche, égale ou supérieure à 1,5  % en poids   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23023090   | Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements du froment (sauf ceux d'une teneur en amidon <= 28% en poids et dont la proportion de produit passant à travers un tamis d'une largeur de mailles de 0,2 mm est <= 10% en poids ou, en cas contraire, dont le produit passé à travers le tamis a une teneur en cendres, calculée sur la matière sèche >= 1,5% en poids)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23024002   | Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz d'une teneur en amidon > 35% en poids  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23024008   | Sons, remoulages et autres résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements de riz autre  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23025000   | Résidus, même agglomérés sous forme de pellets, du criblage, de la mouture ou d'autres traitements des légumineuses   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23032010   | Pulpes de betteraves  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23040000   | Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de l'huile de soja  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23062000   | Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales, autres que ceux des n°s 2304 ou 2305 de graines de lin   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23063000   | Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales, autres que ceux des n°s 2304 ou 2305 de graines de tournesol   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23064100   | Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales, autres que ceux des n°s 2304 ou 2305 de graines de navette ou de colza à faible teneur en acide érucique   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23064900   | Tourteaux et autres résidus solides, même broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales, autres que ceux des n°s 2304 ou 2305 de graines de navette ou de colza autre   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23069090   | Tourteaux et autres résidus solides, mêmes broyés ou agglomérés sous forme de pellets, de l'extraction de graisses ou huiles végétales (à l'excl. des tourteaux et autres résidus solides de l'extraction des graisses ou huiles de coton, de lin, de tournesol, de graines de navette ou de colza, de noix de coco ou de coprah, de noix ou d'amandes de palmiste, de germes de maïs ainsi que de l'extraction de l'huile d'olive, de l'huile de soja et de l'huile d'arachide)      |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23099035   | Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, mais ne contenant ni amidon ou féculé ou en contenant <= 10% en poids, d'une teneur en poids de produits laitiers >= 50%, mais < 75% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23099041   | Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23099043   | Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 10%, mais <= 30%, et d'une teneur en poids de produits laitiers >= 10%, mais < 50% (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23099051   | Préparations, y.c. les prémélanges, des types utilisés pour l'alimentation des animaux, contenant du glucose ou du sirop de glucose, de la maltodextrine ou du sirop de maltodextrine, d'une teneur en poids d'amidon ou de féculé > 30%, ne contenant pas de produits laitiers ou en contenant < 10% en poids (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 23099096   | Préparations des types utilisés pour l'alimentation des animaux, ne contenant ni amidon ou féculé, ni glucose ou sirop de glucose, ni maltodextrine ou sirop de maltodextrine, ni produits laitiers (à l'excl. des aliments pour chiens ou chats conditionnés pour la vente au détail, produits dits [solubles] de poissons ou de mammifères marins, résidus de l'amidonnerie de maïs visés à la note complémentaire 5 du chapitre 23, pulpes de betteraves mélassées et prémélanges) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 24041200   | Produits contenant de la nicotine, destiné à une inhalation sans combustion (à l'exclusion des produits contenant du tabac ou du tabac reconstitué)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 24041990   | Produits contenant des succédanés de nicotine, destinés à une inhalation sans combustion (à l'exclusion des produits contenant de la nicotine ou des succédanés de tabac);  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 24049110   | Produits contenant de la nicotine destinés à faciliter l'arrêt de la consommation de tabac, pour une application orale (à l'excl. Pour l'inhalation)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 24049900   | Autres produits contenant de la nicotine, destinés à l'absorption de la nicotine dans le corps humain (sauf application orale ou application percutanée)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 25010091   | Sel propre à l'alimentation humaine   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 25010099   | Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 25051000   | Sables siliceux et sables quartzeux, même colorés   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 27101981   | Huiles pour moteurs, compresseurs et turbines   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 27101983   | Huiles hydrauliques   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 27101985   | Huiles blanches, paraffine liquide  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 27101987   | Huiles pour engrenages  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 27101991   | Huiles pour usiner les métaux, huiles de démolage, huiles anticorrosives  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 27101993   | Huiles isolantes  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 27101999   | autres huiles lubrifiantes  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF<br>SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|----------------------|------------|--|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 28070000   | Acide sulfurique; oléum  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 28112100   | Dioxyde de carbone   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 28151100   | Hydroxyde de sodium [soude caustique], solide  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 28151200   | Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 28153000   | Peroxydes de sodium ou de potassium  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 28321000   | Sulfites de sodium   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 28322000   | Sulfites (autres que de sodium)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 28342100   | Nitrate de potassium   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 28352600   | Phosphates de calcium (À l'excl. de l'hydrogène orthophosphate de calcium [phosphate dicalcique])  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 28353100   | Triphosphate de sodium [tripolyphosphate de sodium], de constitution chimique définie ou non   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 28362000   | Carbonate de disodium  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 28365000   | Carbonate de calcium   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 28416100   | Permanganate de potassium  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 29031100   | Dérivés chlorés saturés des hydrocarbures acycliques   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 29053100   | Éthylène glycol [éthanediol]   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 29151100   | Acide formique (SALMOCIDE)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 29152100   | Acide acétique et ses sels   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 29163100   | Acide benzoïque, ses sels et ses esters (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 29163200   | Peroxyde de benzoyle et chlorure de benzoyle   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 29181100   | Acide lactique, ses sels et ses esters (à l'exclusion des composés inorganiques ou organiques du mercure)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 29181400   | Acide citrique   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 29221100   | Monoéthanolamine et ses sels   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 29224100   | Chlorhydrate de L-Lysine (CAS RN 657-27-2)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 29301000   | 2-(N,N-Diméthylamino) éthanethiol  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 29304090   | Méthionine (à l'excl. du méthionine [DCI])   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 29308000   | Aldicarbe (ISO), captafol (ISO) et méthamidophos (ISO)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 29309098   | Thiocomposés organiques [à l'exclusion des thiocarbamates, des dithiocarbamates, des mono-, di- ou tétrasulfures de thiourame, de la méthionine, de l'aldicarbe (ISO), du captafol (ISO), du méthamidophos (ISO), de la cystéine ou de la cystine et de leurs dérivés, du thiodiglycol (DCI) «sulfure de bis(2-hydroxyéthyle)», de l'acide DL-2-hydroxy-4-«méthylthio»butyrique, du bis(3-«3,5-di-tert-butyl-4-hydroxyphényl»propionate) de 2,2'-thiodiéthyle, d'un mélange d'isomères constitué de 4-méthyl-2,6-bis«méthylthio»-m-phénylènediamine et de 2-méthyl-4,6-bis«méthylthio»-m-phénylène-diamine ainsi que du 2-(N,N-diéthylamine)éthanethiol] |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 29369000   | Provitamines et mélanges de vitamines, de provitamines ou de concentrats, même en solutions quelconques ainsi que des concentrats naturels   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 30024900   | Toxines, cultures de micro-organismes (à l'exclusion des levures et des vaccins) et produits similaires (par ex. Plasmodia)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 30065000   | Trousses et boîtes de pharmacie garnies, pour soins de première urgence  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 31022100   | Sulfate d'ammonium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 32030010   | Matières colorantes d'origine végétale, y.c. les extraits tinctoriaux, même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine végétale, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 32089099   | Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z        | 32141010   | Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------|------------|--|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 32151900   | Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 32159070   | Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'exclusion des encres d'imprimerie, des cartouches d'encre pour imprimantes/photocopieurs incluant des composants mécaniques ou électriques, et des encres solides sous forme de blocs ouverts pour imprimantes/photocopieurs)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 33019090   | Solutions concentrées d'huiles essentielles dans les graisses, les huiles fixes, les cires ou matières analogues, obtenues par enflourage ou macération; eaux distillées aromatiques et solutions aqueuses d'huiles essentielles   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 33021029   | Préparations à base de substances odoriférantes contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson, contenant en poids >= 1,5% de matières grasses provenant du lait, >= 5% de saccharose ou d'isoglucose, >= 5% de glucose ou d'amidon ou de fécule, des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. de celles ayant un titre alcoolométrique acquis > 0,5% vol)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 33021040   | Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires ou des boissons ainsi que préparations à base de substances odoriférantes des types utilisés pour les industries des boissons (à l'excl. des préparations contenant tous les agents aromatisants qui caractérisent une boisson)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 33021090   | Mélanges de substances odoriférantes et mélanges, y.c. les solutions alcooliques, à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour les industries alimentaires   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 33029090   | Mélanges de substances odoriférantes et mélanges à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie (à l'excl. des solutions alcooliques et des mélanges des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 34023990   | Agents de surface organiques anioniques, conditionnés ou non pour la vente au détail (à l'exclusion des acides alkylbenzène sulfoniques linéaires et de leurs sels, et une solution aqueuse contenant en poids 30-50% de l'alkyle disodique [Oxydi (benzènesulfonate)])  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 34024200   | Agents de surface organiques non ioniques, conditionnés ou non pour la vente au détail (excl. Savon)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 34025090   | Préparations pour lessives et préparations de nettoyage, conditionnées pour la vente au détail (à l'excl. Des agents de surface biologique, des préparations de savon et des produits de surface, ainsi que des produits et des préparations pour laver la peau sous forme de liquide ou de crème)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 34029090   | Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des savons, des préparations tensio-actives, des agents de surface organiques ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 34031980   | Préparations lubrifiantes, y compris les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations anti-rouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant en poids < 70% d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières, ainsi que des lubrifiants d'une teneur en carbone provenant de matériaux biologiques de 25 % au moins en masse et biodégradables à hauteur d'au moins 60 %) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 35030010   | Gélatines, y.c. celles présentées en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, même ouvrées en surface ou colorées, et leurs dérivés (à l'excl. des gélatines impures)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 35040010   | Concentrés de protéines du lait contenant, en poids calculé sur matière sèche, > 85 % de protéines   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 35051050   | Amidons et féculés estérifiés ou éthérifiés (à l'excl. de la dextrine)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 35061000   | Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 35069110   | Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles, à base de polymères des positions 3901 à 3913 ou de caoutchouc   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 35069190   | Adhésifs à base de polymères des positions 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail d'un poids net <= 1 kg et de ceux utilisés principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 35069900   | Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 35071000   | Présure et ses concentrats   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 35079090   | Enzymes et enzymes préparées, n.d.a. (à l'excl. de la présure et de ses concentrats, de la lipoprotéine lipase et de l'Aspergillus alkaline protéase)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38089290   | Fongicides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des fongicides inorganiques et des fongicides à base de dithiocarbamates, de benzimidazoles, de diazoles, de triazoles, de diazines ou de morpholines ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38089410   | Désinfectants, à base de sels d'ammonium quaternaire, conditionnés pour la vente au détail ou présentés à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits de la sous-position 3808.59)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38089490   | Désinfectants, conditionnés pour la vente au détail ou présentés à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits à base de sels d'ammonium quaternaire ou de composés halogénés ainsi que des produits de la sous-position 3808.59)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------|------------|--|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38112100   | Additifs préparés pour huiles lubrifiantes, contenant des huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38140090   | Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38210000   | Milieux de culture préparés pour le développement et l'entretien des micro-organismes (y.c. les virus et les organismes similaires) ou des cellules végétales, humaines ou animales  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38248400   | Mélanges et préparations contenant de l'aldrine «ISO», du camphéchloré «ISO» «toxaphène», du chlordane «ISO», du chlordécone «ISO», du DDT «ISO» (clofénotane «DCI»), 1,1,1-trichloro-2,2-bis(4-chlorophényl)éthane), de la dieldrine «ISO, DCI», de l'endosulfan «ISO», de l'endrine «ISO», de l'heptachlore «ISO» ou du mirex «ISO»  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38248500   | Mélanges et préparations contenant du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane «HCH (ISO)», y compris lindane «ISO, DCI»  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38248600   | Mélanges et préparations contenant du pentachlorobenzène «ISO» ou de l'hexachlorobenzène «ISO»   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38248700   | Mélanges et préparations contenant de l'acide perfluorooctane sulfonique, ses sels, des perfluorooctane sulfonamides ou du fluorure de perfluorooctane sulfonyle   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38248800   | Mélanges et préparations contenant des éthers tétra-, penta-, hexa-, hepta- ou octabromodiphényles   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38248900   | Mélanges et préparations contenant des paraffines chlorées à chaîne courte   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38249200   | Esters de polyglycol d'acide méthylphosphonique  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38249955   | Mélanges de mono-, di- et tri-, esters d'acides gras de la glycérine «émulsionnants de corps gras»   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38249992   | Produits ou préparations chimiques, composés principalement de constituants organiques, sous forme liquide à la température de 20 °C, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38249996   | Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y compris celles constituées de mélanges de produits naturels, non principalement composés de constituants organiques, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 38271100   | Mélanges contenant des chlorofluorocarbures (CFC), même contenant des hydrochlorofluorocarbures (HCFC), des perfluorocarbures (PFC) ou des hydrofluorocarbures (HFC)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39012090   | Polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'une densité >= 0,958 à 23°C, contenant <= 50 mg/kg d'aluminium, <= 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et <= 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39019080   | Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'exclusion du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94 ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, d'une teneur en poids de styrène <= 35 %, en blocs irréguliers, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39031900   | Polystyrène sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène expansible)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39042200   | Poly(chlorure de vinyle) sous formes primaires, plastifié, mélangé à d'autres substances   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39072100   | Méthylphosphate de bis(polyoxyéthylène), sous formes primaires   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39072920   | Alcools polyéthyliques, sous formes primaires (excl. BIS (polyoxyéthylène) méthylphosphonate et polyéthylène glycols)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39095090   | Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-(tert-butylimino)diéthanol et de 4,4'-méthylènedicyclohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N diméthylacétamide)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39139000   | Polymères naturels et polymères naturels modifiés [protéines durcies, dérivés chimiques du caoutchouc naturel, p.ex.], n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. de l'acide alginique et de ses sels et esters)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39173900   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39174000   | Accessoires pour tubes ou tuyaux [joints, coudes, raccords, p.ex.], en matières plastiques   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39191015   | Bandes en polypropylène, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39191019   | Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly(chlorure de vinyle), en polyéthylène ou en polypropylène)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39191080   | Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des bandes dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39199020   | Tampons circulaires à polir autoadhésifs des types utilisés pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur, en matières plastiques  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39199080   | Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, autoadhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'exclusion des revêtements de sols, de murs ou de plafonds de la position 3918 ainsi que des tampons circulaires à polir utilisés pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39201024   | Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39201025   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, imprimées, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, imprimées, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94, (à l'excl. des feuilles étirables non imprimées, et des feuilles en polyéthylène d'une épaisseur >= 20 mais <= 40 micromètres destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés)          |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39201028   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité >= 0,94, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39201040   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39201089   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39202080   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39203000   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du styrène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39204390   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids >= 6% de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39206900   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; produits en polycarbonates, en poly[éthylène téréphtalate] ou non saturés; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39209990   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39219090   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39231010   | Boîtes, caisses, casiers et articles similaires, en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39231090   | Boîtes, caisses, casiers et articles similaires pour le transport ou le conditionnement des articles, en matières plastiques (à l'exclusion des articles spéciaux pour disques (wafers) à semi-conducteur, masques ou réticules)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39232100   | Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39232910   | Sacs, sachets, pochettes et cornets, en poly[chlorure de vinyle]  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39232990   | Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39233010   | Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39233090   | Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 39234090   | Bobines, fusettes, canettes et supports simil., en matières plastiques (à l'excl. des bobines et supports simil. pour l'enroulement de films et pellicules photographiques et cinématographiques ou de bandes, films, etc., des n° 8523 et 8524)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                     | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-----------------------------|-------------------|------------|--|
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 39235010   | Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 39235090   | Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 39239000   | Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 39241000   | Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine, en matières plastiques  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 39249000   | Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'excl. de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 39251000   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, en matières plastiques, d'une contenance > 300 l   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 39252000   | Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en matières plastiques  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 39261000   | Articles de bureau et articles scolaires, en matières plastiques, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 39269060   | Écrans faciaux/visières de protection en matières plastiques   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 39269097   | Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 40151200   | Gants, mitaines et moufles des types utilisés pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire ou l'art vétérinaire, en caoutchouc vulcanisé non durci   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 40151900   | Gants, mitaines et moufles, en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des gants pour la chirurgie)  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 40169300   | Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 42032910   | Gants et mitaines de protection pour tous métiers, en cuir naturel ou reconstitué  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 44160000   | Futailles, cuves, baquets et autres ouvrages de tonnellerie et leurs parties reconnaissables, en bois, y.c. les merrains   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 44191100   | Planches à pain, planches à hacher et articles similaires, en bambou   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 44191200   | Baguettes en bambou  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 44191900   | Articles pour la table ou la cuisine, en bambou (à l'exclusion des baguettes, planches à pain, planches à hacher et articles similaires)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 44192090   | Articles en bois pour la table ou la cuisine, en bois tropicaux (à l'exclusion de "Okoumé, Obeche, Sapelli, Sipo, Acajou d'Afrique, Makoré, Iroko, Tiama, Mansonia, Ilomba, Dibétou, Limba, Azobé, Dark Red Meranti, Lumière Red Meranti, Meranti Bakau, Blanc Lauan, Blanc Meranti, Séraya blanc, Jaune Meranti, Alan, Keruing, Ramin, Kapur, Teak, Jongkong, Merbau, Jelutong, Kempas, Virola, Acajou "Swietenia SPP.", Imbuia, Balsa, Palissandre de Rio, Palissandre Du Brésil et Palissandre de Rose ") |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 44199000   | Articles en bois pour la table ou la cuisine, sauf en bambou et en bois tropicaux,   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 44219999   | Ouvrages en bois, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 45031010   | Bouchons cylindriques, en liège naturel  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 45031090   | Bouchons de tous types, en liège naturel, y.c. leurs ébauches à arêtes arrondies (à l'excl. des bouchons cylindriques)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 45049020   | Bouchons en liège aggloméré (à l'excl. des articles cylindriques)  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 47062000   | Pâtes de fibres obtenues à partir de papier ou de carton recyclés [déchets et rebuts]  |
| * Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48021000   | Papiers et cartons formés feuille à feuille [papiers à la main], de tout format et de toute forme  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 48025620   | Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme rectangulaire dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm (format A4), sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m² >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.         |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 48030010   | Ouate de cellulose, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 48053000   | Papier sulfite d'emballage, non couché ni enduit, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 48055000   | Papier et carton feutre, papier et carton laineux, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 48059320   | Papiers et cartons à base de papiers recyclés, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids >= 225 g/m², n.d.a.  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48062000   | Papiers ingraissables [greaseproof], en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48115900   | Papiers et cartons, colorés en surface, décorés en surface ou imprimés, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des adhésifs ainsi que des papiers et cartons blanchis d'un poids > 150 g/m²)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48116000   | Papiers et cartons enduits, imprégnés ou recouverts de cire, de paraffine, de stéarine, d'huile ou de glycérol, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des produits des n° 4803, 4809 et 4818)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48171000   | Enveloppes, en papier ou en carton  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48173000   | Boîtes, pochettes et présentations simil., en papier ou en carton, renfermant un assortiment d'articles de correspondance   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48191000   | Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48192000   | Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48193000   | Sacs, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, d'une largeur à la base >= 40 cm  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48194000   | Sacs, sachets, pochettes et cornets, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des pochettes pour disques et des sacs d'une largeur à la base >= 40 cm)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48195000   | Emballages, y.c. les pochettes pour disques, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé, des boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé ainsi que des sacs, sachets, pochettes et cornets)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48196000   | Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48201010   | Registres, livres comptables et carnets de commandes ou de quittances, en papier ou carton  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48204000   | Liasses et carnets manifold, même comportant des feuilles de papier carbone, en papier ou carton  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48209000   | Sous-main et autres articles scolaires, de bureau ou de papeterie, en papier ou en carton, et couvertures pour livres, en papier ou en carton (sauf registres, livres comptables, carnets de notes, de commandes ou de quittances, blocs-memorandums, blocs de papier à lettres, agendas, cahiers, classeurs, reliures, chemises, couvertures à liasses ou carnets manifold et albums pour échantillonnages ou collections) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48211010   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48211090   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48219010   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48219090   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 48239085   | Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.                                    |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 49119100   | Images, gravures et photographies, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 55081090   | Fils à coudre de fibres synthétiques discontinues, conditionnés pour la vente au détail   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 56074911   | Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 56075090   | Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 56079090   | Ficelles, cordes et cordages, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de fibres synthétiques, de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, de sisal ou d'autres fibres textiles du genre 'Agave', d'abaca [chanvre de Manille ou 'Musa textilis Nee'] ou d'autres fibres [de feuilles] dures)                            |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 56081120   | Filets confectionnés pour la pêche, à mailles nouées, obtenus à partir de ficelles, cordes ou cordages en matières textiles synthétiques ou artificielles (à l'excl. des épuisettes)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 58064000   | Rubans sans trame, en fils ou fibres parallélisés et encollés [bolducs], d'une largeur <= 30 cm   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 58079090   | Étiquettes, écussons et articles simil. en matières textiles, en pièces, en rubans ou découpés, non brodés (à l'excl. des articles tissés et des articles en feutre ou en nontissés)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 61149000   | Vêtements spéciaux destinés à des fins professionnelles, sportives ou autres n.d.a., en bonneterie, de matières textiles (sauf de coton, fibres synthétiques ou artificielles)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 61161020   | Gants en bonneterie, imprégnés, enduits ou recouverts de caoutchouc   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 61161080   | Mitaines et moufles en bonneterie, imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc et gants en bonneterie imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 61169100   | Gants, mitaines et moufles, en bonneterie, de laine ou poils fins (sauf pour bébés)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 61169200   | Gants, mitaines et mouffes, en bonneterie, de coton (sauf imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc et sauf pour bébés)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 61169300   | Gants, mitaines et mouffes, en bonneterie, de fibres synthétiques (sauf imprégnés, enduits ou recouverts de matière plastique ou de caoutchouc et sauf pour bébés)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 61169900   | Gants, mitaines et mouffes, en bonneterie, de matières textiles (autres que laine, poils fins, coton, fibres synthétiques ou imprégnés, enduits ou recouverts de matières plastiques ou de caoutchouc et sauf pour bébés)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 62014090   | Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour hommes ou garçonnets, à l'exclusion des articles du no 6203, de fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids, par unité, excédant 1 kg (excl. tricoté ou croché, costumes, ensembles, vestes, blazers et pantalons)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 62019000   | Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour hommes ou garçonnets, à l'exclusion des articles du no 6203, d'autre matières textiles, d'un poids, par unité, excédant 1 kg (à l'exclue de la laine ou de poils fins, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 62034311   | Pantalons, de travail, de fibres synthétiques, pour hommes ou garçonnets (autres qu'en bonneterie et sauf salopettes à bretelles)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 62113210   | Vêtements de travail, de coton, pour hommes ou garçonnets (autres qu'en bonneterie)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 62114390   | Vêtements de fibres synthétiques ou artificielles n.d.a., pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 63051090   | Sacs et sachets d'emballage de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 5303, neufs   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 63053390   | Sacs et sachets d'emballage obtenus à partir de lames ou de formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie et à l'excl. des contenants souples pour matières en vrac)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 63053900   | Sacs et sachets d'emballage de matières synthétiques ou artificielles (autres qu'en lames ou formes simil. de polyéthylène ou de polypropylène ainsi que contenants souples pour matières en vrac)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 63059000   | Sacs et sachets d'emballage de matières textiles (autres qu'en matières textiles synthétiques ou artificielles, coton, jute ou autres fibres textiles libériennes du n° 5303)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 63071090   | Serpillières ou wassingues, lavettes, chamoisettes et articles d'entretien simil., en tous types de matières textiles (autres qu'en bonneterie ou en nantissés)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 63079093   | Masques de protection (pièces faciales filtrantes [FFP] conformément à la norme EN149; et autres masques conformes à une norme similaire pour les masques servant d'appareils de protection respiratoire contre les particules)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 63079095   | Masques de protection (à l'exclusion des pièces faciales filtrantes [FFP] conformément à la norme EN149; ainsi qu'à l'exclusion des autres masques conformes à une norme similaire pour les masques servant d'appareils de protection respiratoire contre les particules)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 63079098   | Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nantissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 65050090   | Chapeaux et autres coiffures en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, de feutre ou d'autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis (à l'excl. de ceux en feutre de poils ou de laine et poils, et des articles pour carnaval ou pour animaux, articles ayant le caractère de jouets, casquettes, képis et coiffures simil. comportant une visière) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 68053000   | Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur un autre fond que des matières textiles seulement ou que du papier ou du carton seulement, même découpés, cousus ou autrement assemblés  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70080020   | Vitrages isolants à parois multiples, colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70109010   | Bocaux à stériliser en verre  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70109041   | Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 1 l mais < 2,5 l   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70109043   | Bouteilles et flacons en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais < 1 l   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70109045   | Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70109047   | Bouteilles et flacons, en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70109053   | Bouteilles et flacons en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale > 0,33 l mais <= 1 l  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70109055   | Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale >= 0,15 l mais <= 0,33 l   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70109057   | Bouteilles et flacons, en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et de boissons, d'une contenance nominale < 0,15 l   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70109061   | Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale >= 0,25 l mais < 2,5 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70109067   | Bonbonnes, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits alimentaires et boissons, d'une contenance nominale < 0,25 l (à l'excl. des bouteilles et flacons)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------|------------|--|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70109091   | Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70109099   | Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs)     |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70133710   | Verres à boire en verre trempé (à l'excl. des verres à pied)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70172000   | Verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie, même graduée ou jaugée, en verre d'un coefficient de dilatation linéaire <= 5 x 10-6 par kelvin entre 0°C et 300°C (sauf en quartz ou en autre silice fondus, sauf récipients de transport ou d'emballage et sauf instruments, appareils et matériel de mesure ou de contrôle, et instruments, appareils et matériel médicaux du chapitre 90)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70179000   | Verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie, même graduée ou jaugée (sauf en verre à coefficient de dilatation linéaire <= 5 x 10-6 par kelvin entre 0°C et 300°C, ou en quartz ou autres silices fondus, sauf récipients de transport ou d'emballage et sauf instruments, appareils et matériel de mesure ou de contrôle, et instruments, appareils et matériel médicaux du chapitre 90)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70191300   | Fils et mèches de fibres de verre (à l'exclusion des fils coupés d'une longueur de <= 50 mm et des roses)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 70191900   | Cakes en fibre de verre "gâteaux textiles" et brins de fibre de verre hachés d'une longueur > 50mm   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 72165099   | Profilés, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud (à l'excl. des plats à boudins [à bourrelets], des profilés en U, I, H, L ou T ainsi que des produits d'une section transversale pouvant être inscrite dans un carré dont le côté <= 80 mm)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73041100   | Tubes et tuyaux sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73049000   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73066110   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section carrée ou rectangulaire, en aciers inoxydables  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73069000   | Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73072290   | Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73072980   | Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, moulés, filetés)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73079399   | Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur > 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73079910   | Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73079980   | Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73083000   | Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73084000   | Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73089051   | Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73090030   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, avec revêtement intérieur ou calorifuge, d'une contenance > 300 l (sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73090059   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73102119   | Boîtes à conserves en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, des types utilisés pour les boissons   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73102990   | Réservoirs, fûts, tambours, bidons et récipients simil., en fer ou en acier, pour toutes matières, contenance < 50 l et épaisseur de paroi >= 0,5 mm, n.d.a. (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés ou à dispositifs mécaniques ou thermiques et à l'excl. des boîtes)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73121081   | Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 3 mm mais <= 12 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73151200   | Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------|------------|--|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73158900   | Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)     |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73181639   | Écrous, en acier inoxydable (à l'exclusion des écrous à sertir)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73239900   | Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fer ou aciers autres qu'inoxidables (sauf fonte et articles émaillés; bidons, boîtes et récipients simil. du n° 7310; poubelles; pelles, tire-bouchons et autres articles à caractère d'outils; coutellerie et cuillers, louches, fourchettes, écumoirs, pelles à tarte, pinces à sucre et articles simil. du n° 8211 au n° 8215; objets décoratifs; articles d'hygiène ou de toilette) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73241000   | Éviers et lavabos en aciers inoxydables  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73269040   | Palettes et plateaux analogues pour la manipulation des marchandises, en fer ou en acier (à l'excl. des conteneurs spécialement conçus pour un ou plusieurs moyens de transport)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 73269098   | Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 74082100   | Fils en alliages à base de cuivre-zinc [laiton]  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 74112900   | Tubes et tuyaux en alliages de cuivre (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton], de cuivre-nickel [cupronickel], ou de cuivre-nickel-zinc [maillechort])  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 74122000   | Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 74198090   | Articles de cuivre, non dénommés ailleurs  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 76069100   | Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 76071990   | Feuilles et bandes minces, en aluminium, sans support, laminées et ayant subi des ouvrois plus poussés, d'une épaisseur >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'excl. des feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 ainsi que des articles constituant des accessoires pour arbres de Noël)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 76072091   | Panneau composite en aluminium, d'une épaisseur <= 0,2 mm  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 76109090   | Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 76129080   | Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. <= 300 l, en aluminium, pour toutes matières (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés), n.d.a. (à l'excl. des étuis tubulaires souples, des récipients pour aérosols et des récipients fabriqués à partir de feuilles et bandes minces d'une épaisseur <= 0,2 mm)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 76169910   | Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 76169990   | Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 78019100   | Plomb sous forme brute, avec antimoine comme autre élément prédominant en poids  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 80070080   | Ouvrages en étain, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 82011000   | Bêches et pelles, avec partie travaillante en métaux communs   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 82022000   | Lames de scies à ruban en métaux communs   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 82023900   | Lames de scies circulaires (y.c. les lames de fraises-scies) et leurs parties, en métaux communs et avec partie travaillante en matières autres que l'acier  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 82041200   | Clés de serrage à main (y.c. les clés dynamométriques), en métaux communs, à ouverture variable  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 82042000   | Douilles de serrage interchangeables, même avec manches, en métaux communs   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 82055980   | Outils à main (y.c. les diamants de vitriers) en métaux communs, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 82057000   | Étaux, serre-joints et simil. (autres que ceux constituant des accessoires ou des parties de machines-outils ou de machines à découper par jet d'eau)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 82083000   | Couteaux et lames tranchantes, en métaux communs, pour appareils de cuisine ou pour machines de l'industrie alimentaire  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 82119200   | Couteaux à lame fixe en métaux communs (sauf couteaux à foin et à paille, coutelas et machettes, couteaux et lames tranchantes pour machines ou appareils mécaniques, couteaux à poisson, couteaux à beurre, petites et grandes lames de rasoirs et autres couteaux du n° 8214)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 82159910   | Cuillers, fourchettes, louches, écumoirs, pelles à tartes, couteaux spéciaux à poisson ou à beurre, pinces à sucre et articles simil., en aciers inoxydables, ni argentés, ni dorés, ni platinés (sauf en assortiments et sauf cisailles à volaille et à homards)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 83022000   | Roulettes avec monture en métaux communs   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 83052000   | Agrafes présentées en barrettes, en métaux communs   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 83091000   | Bouchons-couronnes en métaux communs  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 83099010   | Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 83099090   | Bouchons [y.c. les bouchons à pas de vis et les bouchons-verseurs], couvercles, capsules pour bouteilles, bondes filetées, plaques de bondes, scellés et autres accessoires d'emballage, en métaux communs (sauf bouchons-couronnes, capsules de bouchage ou de surbouchage en plomb, capsules de bouchage ou de surbouchage en aluminium, d'un diamètre > 21 mm)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84021990   | Chaudières à vapeur, y.c. les chaudières mixtes (autres que les chaudières aquatubulaires et les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84049000   | Parties des appareils auxiliaires des n° 8402 ou 8403 et des condenseurs pour machines à vapeur, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84051000   | Générateurs de gaz à l'air ou de gaz à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs; générateurs d'acétylène et générateurs simil. de gaz, par procédé à l'eau, avec ou sans leurs épurateurs (sauf fours à coke, générateurs de gaz par procédé électrolytique et lampes à acétylène)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84099900   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84122120   | Systèmes hydrauliques à mouvement rectiligne, avec cylindres hydrauliques comme partie travaillante   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84122180   | Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres) (autres que les systèmes hydrauliques)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84122920   | Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84123100   | Moteurs pneumatiques, à mouvement rectiligne [cylindres]  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84123900   | Moteurs pneumatiques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres])  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84129040   | Parties de moteurs hydrauliques, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84131900   | Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84133080   | Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84135061   | Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84135080   | Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84137021   | Pompes immergées monocellulaires  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84137051   | Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, monobloc (sauf pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes immergées et circulateurs de chauffage central et d'eau chaude)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84137075   | Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, multicellulaires (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319 et sauf pompes immergées)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84137081   | Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84137089   | Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84138100   | Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84139100   | Parties de pompes pour liquides, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84141015   | Pompes à vide des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84141025   | Pompes à vide à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires et pompes Roots (à l'exclusion des pompes utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------|------------|--|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84141089   | Pompes à vide (à l'exclusion des pompes utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat, des pompes à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires, pompes Roots, pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84143020   | Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance <= 0,4 kW  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84143081   | Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW, hermétiques ou semi-hermétiques  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84143089   | Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84144010   | Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, débit par minute <= 2 m³  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84145915   | Ventilateurs des types utilisés exclusivement ou principalement pour le refroidissement de microprocesseurs, d'appareils de télécommunication, de machines automatiques de traitement de l'information ou d'unités de machines automatiques de traitement de l'information   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84145925   | Ventilateurs axiaux (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W et des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84145995   | Ventilateurs (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W, des ventilateurs axiaux et centrifuges ainsi que des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84147000   | Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84148022   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84148028   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h > 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84148073   | Compresseurs volumétriques rotatifs à un seul arbre (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84148075   | Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84148078   | Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84148080   | Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84149000   | Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84151010   | Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, formant un seul corps, conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84151090   | Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type "split-system" [systèmes à éléments séparés], conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84162080   | Brûleurs pour l'alimentation des foyers à combustibles solides pulvérisés ou à gaz (à l'excl. des brûleurs exclusivement à gaz, monobloc, avec ventilateur incorporé et dispositif de contrôle et brûleurs mixtes)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84169000   | Parties de brûleurs pour l'alimentation des foyers et des foyers automatiques, de leurs avant-foyers, grilles mécaniques, dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs simil., n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84172090   | Fours non électriques, de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie (sauf fours à tunnel)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84179000   | Parties de fours industriels ou de laboratoires non électriques, y.c. d'incinérateurs, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84181020   | Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées, d'une capacité > 340 l   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84181080   | Combinaison de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs, d'une capacité n'excédant pas 340 l, munis de portes ou de tiroirs extérieurs séparés, ou d'une combinaison de ces éléments  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84182900   | Réfrigérateurs ménagers à absorption   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84183020   | Meubles congélateurs-conservateurs du type coffre, capacité <= 400 l   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84185011   | Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits congelés  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84185019   | Meubles-vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques (avec groupe frigorifique ou évaporateur incorporé), pour produits autres que congelés   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84185090   | Meubles frigorifiques à groupe frigorifique ou évaporateur incorporé (sauf réfrigérateurs et congélateurs-conservateurs combinés à portes extérieures séparées, réfrigérateurs ménagers, meubles vitrines et meubles-comptoirs frigorifiques)  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84186900   | Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84189100   | Meubles conçus pour recevoir un équipement pour la production du froid  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84189910   | Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84189990   | Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84193300   | Appareils de lyophilisation, appareils de cryodessiccation et séchoirs à pulvérisation  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84193400   | Séchoirs, pour les produits agricoles (à l'exclusion des appareils de lyophilisation, appareils de cryodessiccation, et des séchoirs à pulvérisation)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84193900   | Séchoirs (sauf pour produits agricoles, bois, pâtes à papier, papier ou carton, pour fils, tissus ou autres matières textiles, pour bouteilles ou autres récipients, sèche-cheveux, sèche-mains et sauf appareils ménagers)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84194000   | Appareils de distillation ou de rectification   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84195020   | Échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 3 cm   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84195080   | Échangeurs de chaleur (à l'exclusion des chaudières et de ceux composés de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 3 cm)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84198910   | Appareils et dispositifs de refroidissement par retour d'eau, dans lesquels l'échange thermique ne s'effectue pas à travers une paroi   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84198998   | Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84199085   | Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateur médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84212100   | sauf<br>8421210090  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84212100   |   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84212200   | Appareils pour la filtration ou l'épuration des boissons (autres que l'eau)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84212920   | Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides, composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau et les reins artificiels)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84212980   | Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau, les huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, les reins artificiels ainsi que de ceux composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84213100   | Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84213200   | Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84213915   | Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84213925   | Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (à l'exclusion des filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et des appareils à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84213985   | Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, autres que l'air (à l'exclusion des appareils pour la séparation isotopique, de ceux par procédé catalytique et de ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84219910   | Parties des appareils relevant des sous-positions 84212920 ou 84213915, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84219990   | Parties des appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84222000   | Machines et appareils à nettoyer ou à sécher les bouteilles ou autres récipients (à l'excl. des machines à laver la vaisselle)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84223000   | Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84224000   | Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84229090   | Parties de machines à emballer ou à emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84232010   | Bascules à pesage continu sur transporteurs, à pesage électronique  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84232090   | Bascules à pesage continu sur transporteurs, autres qu'à pesage électronique  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84238129   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg, à pesage électronique, n.d.a.  |

extrait

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84238180   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg, autres qu'à pesage électronique, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84238220   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5 000 kg, à pesage électronique (à l'exclusion de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84238281   | Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5 000 kg, autres qu'à pesage électronique  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84238289   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5 000 kg, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84238920   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5 000 kg, à pesage électronique  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84238980   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5 000 kg, autres qu'à pesage électronique  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84239010   | Parties des appareils et instruments de pesage relevant des sous-positions 84232010, 84233010, 84238121, 84238123, 84238125, 84238129, 84238220 ou 84238920, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84239090   | Poids pour balances de tous genres; parties des appareils et instruments de pesage, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84242000   | Pistolets aéroglyphes et appareils simil. (à l'excl. des machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de carbures métalliques frittés [n° 8515] ainsi que des machines et appareils à jet de sable, vapeur, etc.)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84243001   | Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), équipés d'un dispositif de chauffage  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84243008   | Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84243090   | Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)         |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84248940   | Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84248970   | Appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84251100   | Palans à moteur électrique  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84251900   | Palans autres qu'à moteur électrique  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84253100   | Treuil et cabestans, à moteur électrique  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84253900   | Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84254200   | Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84261100   | Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84261200   | Portiques mobiles sur pneumatiques et chariots-cavaliers  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84261900   | Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84269900   | Bigues; grues à câbles et blondins et autres grues (sauf ponts roulants, grues portiques, grues sur portiques, portiques de déchargement, ponts-grues, chariots-cavaliers, grues à tour, chariot-grues, grues autopropulsées et grues conçues pour être montées sur un véhicule routier)                        |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84271010   | Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84271090   | Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84272011   | Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84272090   | Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84279000   | Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84282020   | Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques, pour produits en vrac  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84282080   | Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84283200   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à benne (autres que conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84283300   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à bande ou à courroie (autres que conçus pour mines au fond et autres travaux souterrains)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84283920   | Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84283990   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84287000   | Robots industriels  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84289090   | Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84311000   | Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84312000   | Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84313900   | Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84342000   | Machines et appareils de laiterie pour la transformation du lait en produits laitiers (à l'excl. des appareils réfrigérants ou des installations pour traitement thermique, écrémeuses, centrifugeuses de clairçage, filtres-presses et autres appareils de filtrage)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84361000   | Machines et appareils pour la préparation des aliments ou provendes pour animaux dans les exploitations agricoles ou autres exploitations analogues (à l'excl. de l'industrie des aliments pour animaux, des hache-paille et des étuveurs à fourrage et simil.)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84379000   | Parties de machines et appareils de minoterie ou pour le traitement des céréales ou légumes secs ou pour le nettoyage, le triage ou le criblage des grains ou des légumes secs, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84381010   | Machines et appareils pour la fabrication industrielle des produits de boulangerie, pâtisserie ou biscuiterie (sauf fours et machines à rouler la pâte)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84381090   | Machines et appareils pour la fabrication industrielle des pâtes alimentaires (sauf appareils de séchage des pâtes alimentaires et sauf machines à rouler la pâte)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84382000   | Machines et appareils pour la fabrication industrielle des produits de confiserie ou pour la fabrication industrielle du cacao ou du chocolat (sauf centrifugeuses et sauf appareils de filtrage, appareils thermiques et appareils de refroidissement)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84383000   | Machines et appareils pour la fabrication industrielle de sucre (sauf centrifugeuses et sauf appareils de filtrage, appareils thermiques et appareils de refroidissement)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84384000   | Machines et appareils pour la brasserie (sauf centrifugeuses et sauf appareils de filtrage, appareils thermiques et appareils de refroidissement)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84385000   | Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84386000   | Machines et appareils pour la préparation ou le traitement industriels des fruits ou des légumes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation, et sauf les machines à trier les fruits et légumes)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84388091   | Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles des boissons (sauf centrifugeuses, appareils de filtrage, appareils thermiques ou appareils de refroidissement)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84388099   | Machines et appareils pour la préparation ou la fabrication industrielles d'aliments ou de boissons, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84389000   | Parties des machines et appareils pour le traitement, la préparation ou la fabrication industriels d'aliments ou de boissons, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84433210   | Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84433900   | Imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (à l'exclusion de celles aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau et des machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants de la position 8442)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84439110   | Parties et accessoires de machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84439990   | Parties et accessoires d'imprimantes, de machines à copier et de machines à télécopier, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques ainsi que de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84522900   | Machines à coudre de type industriel (sauf unités automatiques)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84661020   | Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84671190   | Outils pneumatiques pour emploi à la main, rotatifs (autres que pour le travail des métaux)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84671900   | Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84672920   | Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84678900   | Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84679200   | Parties d'outils pneumatiques pour emploi à la main, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84679900   | Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84682000   | Machines et appareils aux gaz, pour le brasage ou le soudage ou pour la trempe superficielle (sauf chalumeaux guidés à la main)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84729080   | Machines et appareils de bureau, n.d.a.   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84741000   | Machines et appareils à trier, cribler, séparer ou laver les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (à l'excl. des centrifugeuses et des filtres-presses)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84748090   | Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84749090   | Parties des machines et appareils visés au no 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84772000   | Extrudeuses pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84773000   | Machines à mouler par soufflage pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84779080   | Parties des machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières des n° 8477 10 00 à 8477 80 99, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84792000   | Machines et appareils pour l'extraction ou la préparation des huiles ou graisses végétales ou d'origine microbienne fixes ou animales (autres que centrifugeuses, filtres et appareils de chauffage)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84798200   | Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84798300   | Presses isostatiques à froid  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84798970   | Machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84798997   | Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84799015   | Parties des machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84799020   | Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84799070   | Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84807900   | Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques (à l'excl. des articles pour le moulage par injection ou par compression)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84811005   | Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84812090   | Valves pour transmissions pneumatiques  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84813091   | Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84814090   | Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84818019   | Robinetterie sanitaire (sauf mélangeurs et mitigeurs)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84818059   | Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84818063   | Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en acier (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84818079   | Robinets à soupapes (autres qu'en fonte ou acier et à l'excl. des vannes de régulation de température, détendeurs, vannes de transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, vannes de régulation et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84818081   | Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84818085   | Robinets à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84818099   | Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84819000   | Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84821090   | Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84822000   | Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84823000   | Roulements à rouleaux en forme de tonneau   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84824000   | Roulements à aiguilles  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84825000   | Roulements à rouleaux cylindriques  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84828000   | Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84829110   | Rouleaux coniques pour roulements   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84829190   | Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84829900   | Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84831029   | Manivelles et vilebrequins (autres qu'en acier forgé ou coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84831095   | Arbres moteurs ou arbres de couche, arbres de transmission secondaires, arbres à cames, arbres à excentriques et autres arbres de transmission, pour machines (à l'excl. des manivelles, vilebrequins et arbres articulés)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84832000   | Paliers à roulements incorporés, pour machines  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84833032   | Paliers pour machines, pour tous types de roulements  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84833038   | Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84833080   | Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84834021   | Engrenages à roues cylindriques pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84834023   | Engrenages à roues coniques ou cylindroconiques, pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84834025   | Engrenages à vis sans fin pour machines (sauf réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84834029   | Engrenages pour machines (autres qu'à roues cylindriques, à roues coniques ou cylindroconiques, à vis sans fin, réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84834030   | Broches filetées à billes ou à rouleaux, pour machines  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84834051   | Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84834059   | Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84834090   | Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84835020   | Volants et poulies, y.c. les poulies à mouffes, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84835080   | Volants et poulies, y.c. les poulies à mouffes (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84836020   | Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84836080   | Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84839020   | Parties de paliers pour roulements de tous genres, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84839081   | Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.             |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84839089   | Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84841000   | Joints métalloplastiques  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84842000   | Joints d'étanchéité mécaniques  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84853010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de plâtre, ciment ou céramique  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84853090   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84858010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84858090   | Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84859010   | Parties de machines pour la fabrication additive par dépôt de plâtre, ciment ou céramique   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITÉS ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 84859090   | Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85011010   | Moteurs synchrones, puissance <= 18 W   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85011091   | Moteurs universels, puissance <= 37,5 W   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85011093   | Moteurs à courant alternatif, puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85011099   | Moteurs à courant continu, puissance <= 37,5 W  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85012000   | Moteurs universels, puissance > 37,5 W  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85013100   | Moteurs à courant continu, puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85013200   | Moteurs et génératrices à courant continu, puissance > 750 W mais <= 75 kW  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85013300   | Moteurs et génératrices à courant continu, puissance > 75 kW mais <= 375 kW   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85013400   | Moteurs et génératrices à courant continu, puissance > 375 kW   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85014020   | Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85014080   | Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85015100   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 37,5 W mais <= 750 W  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85015220   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 750 W mais <= 7,5 kW  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85015230   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 7,5 kW mais <= 37 kW  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85015290   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 37 kW mais <= 75 kW   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85015350   | Moteurs de traction, puissance > 75 kW  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85015381   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW (à l'excl. des moteurs de traction)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85015394   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 375 kW mais <= 750 kW (sauf moteurs de traction)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85015399   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85016120   | Alternateurs, puissance <= 7,5 kVA  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85016180   | Alternateurs, puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85016200   | Alternateurs, puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85016300   | Alternateurs, puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85016400   | Alternateurs, puissance > 750 kVA   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85017100   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance n'excédant pas 50 W   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85017200   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance excédant 50 W   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85018000   | Machines génératrices photovoltaïques à courant alternatif  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85021120   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance <= 7,5 kVA  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85021180   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'une puissance > 7,5 kVA mais <= 75 kVA  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85021200   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85021320   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85022020   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), puissance <= 7,5 kVA   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85022040   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), puissance > 7,5 kVA mais <= 375 kVA  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85022060   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85022080   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion), puissance > 750 kVA  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85030091   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85030099   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)                               |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85042100   | Transformateurs à diélectrique liquide, puissance <= 650 kVA  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85042210   | Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 650 kVA mais <= 1600 kVA  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85043121   | Transformateurs de mesure pour la mesure des tensions, puissance <= 1 kVA   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85043129   | Transformateurs de mesure, puissance <= 1 kVA (autres que pour la mesure des tensions)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85043180   | Transformateurs à sec, puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85043200   | Transformateurs à sec, puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85043300   | Transformateurs à sec, puissance > 16 kVA mais <= 500 kVA   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85043400   | Transformateurs à sec, puissance > 500 kVA  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85044085   | Onduleurs statiques, puissance <= 7,5 kVA   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85044086   | Onduleurs statiques, puissance > 7,5 kVA  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85044095   | Convertisseurs statiques (autres que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs et onduleurs)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85078000   | Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85086000   | Aspirateurs, y.c. les aspirateurs de matières sèches et de matières liquides (à l'excl. des aspirateurs à moteur électrique incorporé)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85099000   | Parties d'appareils électromécaniques à moteur électrique incorporé, à usage domestique, n.d.a. (à l'excl. des aspirateurs de poussières, des aspirateurs de matières sèches et de matières liquides)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85122000   | Appareils électriques d'éclairage ou de signalisation visuelle, pour automobiles (à l'excl. des lampes du n° 8539)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85131000   | Lampes électriques portatives, destinées à fonctionner au moyen de leur propre source d'énergie   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85141100   | Presses isostatiques à chaud  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85141910   | Fours de boulangerie, de pâtisserie ou de biscuiterie   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85141980   | Fours industriels et de laboratoire, chauffée par résistance (à l'excl. Des presses isostatiques chaudes, des fours de boulangerie et de biscuit, et pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteurs sur des plaquettes à semi-conducteurs)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85142080   | Fours fonctionnant par pertes diélectriques (autres que pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur sur disques [wafers] à semi-conducteur)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85143110   | Fours à faisceau d'électrons des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85143190   | Fours à faisceau d'électrons (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85143210   | Fours à plasma et fours à arc sous vide des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85143290   | Fours à base de plasma et d'arc sous vide (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85143910   | Fours électriques industriels et de laboratoire, d'une sorte utilisée uniquement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuit imprimés (à l'excl. Résistance chauffée, induction, faisceau diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc sous vide et fours à séchage et fours) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85143990   | Fours électriques industriels et de laboratoire (à l'excl. Résistance chauffée, induction, diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc à vide et fours à séchage et fours, et pour la fabrication de circuits imprimés)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85144000   | Appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques (autres que fours)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85149030   | Parties des fours de la sous-position 8514 30 20 utilisés pour la fabrication de circuits imprimés  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85149070   | Parties des fours électriques industriels ou de laboratoires, y compris de ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques ainsi que des appareils industriels ou de laboratoires pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85158090   | Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudeuses de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85163300   | Appareils électriques pour sécher les mains   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85168080   | Résistances électriques chauffantes (à l'excl. des résistances montées sur un support en matière isolante ainsi que des résistances en charbon aggloméré ou en graphite)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85219000   | Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéophoniques, incorporant également un récepteur de signaux vidéophoniques (autres qu'à bandes magnétiques et à l'excl. des caméscopes)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------|------------|--|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85261000   | Appareils de radiodétection et de radiosondage [radar]   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85269120   | Appareils récepteurs de radionavigation (à l'excl. des appareils de radiodétection et de radiosondage [radar])   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85285210   | Moniteurs des types utilisés exclusivement ou principalement dans un système automatique de traitement de l'information de la position 8471 (à l'exclusion des moniteurs CRT, avec récepteur de télévision)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85291030   | Antennes d'extérieur pour récepteurs de radiodiffusion et de télévision  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85311030   | Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils simil., des types utilisés pour bâtiments   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85321000   | Condensateurs électriques fixes conçus pour les réseaux électriques de 50/60 Hz et capables d'absorber une puissance réactive >= 0,5 kvar [condensateurs de puissance]   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85323000   | Condensateurs électriques variables ou ajustables  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85359000   | Appareils électriques pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1000 V (autres que fusibles et coupe-circuit, disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes ainsi qu'armoires, pupitres, commandes etc. du n° 8537)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85369010   | Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (sauf fiches et prises de courant et éléments préfabriqués)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85369040   | Brides de batteries des types utilisés pour les véhicules automobiles des positions 8702, 8703, 8704 ou 8711   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85369095   | Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1 000 V (à l'exclusion des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs et autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, et des brides de batteries) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85371091   | Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85371091   | Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85371095   | Écrans tactiles pour la commande électrique, sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85371098   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils similaires pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1 000 V (à l'exclusion des appareils de commutation pour la téléphonie ou la télégraphie par fil, des armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, des appareils de commande à mémoire programmable et des écrans tactiles)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85372091   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85372099   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85389091   | Assemblages électroniques pour l'appareillage, pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques des n° 8535 et 8536 ainsi que pour tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et combinaisons d'appareils simil. du n° 8537 (à l'excl. pour testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur du n° 8536 90 20)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85389099   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n° 8535, 8536 ou 8537, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques et des tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports pour articles du n° 8537, dépourvus de leurs appareils, ainsi que pour testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur du n° 8536 90 20)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85393920   | Lampes et tubes fluorescents à cathode froide «CCFL» pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à écran plat  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85393980   | Lampes et tubes à décharge (autres que fluorescents à cathode chaude, à vapeur de mercure ou de sodium, à halogénure métallique, à rayons ultraviolets ainsi que fluorescents à cathode froide «CCFL» pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à écran plat)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85395100   | Modules à diodes émettrices de lumière (LED)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85395200   | Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85414200   | Cellules photovoltaïques non assemblées en modules ni constituées en panneaux  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85414300   | Cellules photovoltaïques assemblées en modules ou constituées en panneaux  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85414900   | Dispositifs semi-conducteurs photosensibles (à l'exclusion des générateurs et cellules photovoltaïques)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85423190   | Circuits intégrés électroniques utilisés comme processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits (autres que sous forme de circuits intégrés à puces multiples ou à composants multiples)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85437001   | Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------|------------|--|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85437002   | Amplificateurs hyperfréquence  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85437003   | Commandes sans fil de console de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85437004   | Enregistreurs numériques de données de vol   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85437005   | Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85437006   | Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85437007   | Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants (à l'excl. des jouets des n° 9503 00 87)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85437008   | Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85437009   | Écrans tactiles, sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage (à l'exclusion de ceux destinés à la commande électrique de la sous-position 85371095)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85437090   | Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85444290   | Conducteurs électriques, pour tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 85447000   | Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 86090090   | Cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport (à l'excl. des conteneurs avec blindage en plomb, pour le transport des matières radioactives [Euratom])   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87012110   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), neufs  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87012190   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), usagés   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87012210   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, neufs  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87012290   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, usagés   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87012310   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, neufs   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87012410   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, neufs   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87012490   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, usagés  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87012900   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipé pour la propulsion avec seulement un moteur à piston à combustion interne à allumage par étincelles (ou autre non couvert par des positions précédentes)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87029039   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par étincelles, d'une cylindrée <= 2 800 cm <sup>3</sup> , usagés (autres qu'équipés d'un moteur électrique pour la propulsion)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87041010   | Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel) ou à moteur à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87041090   | Tombereaux automoteurs utilisés en dehors du réseau routier, à moteur (autre qu'à piston à allumage par compression [moteur diesel ou semi-diesel] ou à piston à allumage par étincelles [moteur à explosion])   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87042131   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87042139   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87042191   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87042199   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2500 cm <sup>3</sup> , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87042291   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])                |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87042299   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])               |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------|------------|--|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87042391   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87042399   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87044131   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87044139   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , usagés (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87044191   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'exclusion de ceux utilisés 8704.10, Véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87044199   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,500 cm <sup>3</sup> , usagés (à l'exclusion de ceux utilisés 8704.10, Véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87044291   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipés, pour la propulsion, à la fois avec un moteur de piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et un moteur électrique, d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neuf (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)                  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87044299   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique comme moteurs pour la propulsion, d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de haut niveau) |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87044391   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur de piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal > 20 t, neuf (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87044399   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur à piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87046000   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec seulement un moteur électrique en tant que moteur de propulsion ( l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87049000   | Véhicules automobiles pour le transport de marchandises à moteur autre qu'à piston à allumage par étincelles (moteur à explosion) ou moteur diesel ou semi-diesel (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87059080   | Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87087050   | Roues en aluminium; parties et accessoires de roues, en aluminium, pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux (non destinés au montage de certains véhicules, cités à la position 8708 70 10)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 87089997   | Parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (sauf en aciers estampés)  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                     | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-----------------------------|-------------------|------------|---|
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 87091190   | Chariots électriques (non munis d'un dispositif de levage), des types utilisés pour le transport des marchandises sur de courtes distances, y.c. les chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares (à l'excl. des chariots utilisés pour le transport de produits à forte radioactivité)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 87163100   | Remorques-citernes ne circulant pas sur rails   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 87163930   | Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 87163950   | Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 87164000   | Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 87168000   | Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 87169090   | Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 89079000   | Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépeçer)   |
| * Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z     | 90138040   | Séparateurs optiques passifs, ne comportant pas d'éléments électriques ou électroniques, pour les télécommunications  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90160010   | Balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins, avec ou sans poids  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90251180   | Thermomètres à liquide, à lecture directe, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres médicaux ou vétérinaires)  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90251900   | Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90258080   | Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90261021   | Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90261029   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90261081   | Débitmètres pour les liquides, non électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90261089   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90262020   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90262040   | Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90262080   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90268080   | Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90269000   | Parties et accessoires des instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90272000   | Chromatographes et appareils d'électrophorèse   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90275000   | Instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques: UV, visibles, IR (à l'excl. des spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes ainsi que des analyseurs de gaz ou de fumées)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90278930   | pH mètres, rH mètres et autres appareils pour mesurer la conductivité   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90279000   | Microtomes; parties et accessoires des instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, p.ex. polarimètres, réfractomètres, spectromètres, des instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou simil. ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques, y.c. des indicateurs de temps de pose ainsi que des microtomes, n.d.a. |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90308900   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90318080   | Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90319000   | Parties et accessoires des instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, n.d.a.  |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90328900   | Instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques (à l'excl. des instruments et appareils, hydrauliques ou pneumatiques, pour la régulation ou le contrôle automatiques, des manostats [pressostats], des thermostats et des articles de robinetterie du n° 8481)   |
| Industrie agroalimentaire   | 1011Z à 1200Z     | 90329000   | Parties et accessoires des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques, n.d.a.  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR       | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------------|------------|--|
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z           | 94018000   | Sièges, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z           | 94031098   | Meubles de bureau d'une hauteur > 80 cm, en métal (sauf tables équipées de dispositifs spéciaux de dessin citées au n° 9017, armoires à portes, volets, clapets ou tiroirs et sauf sièges)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z           | 94037000   | Meubles en matières plastiques (autres que pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire, la chirurgie et autres que sièges)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z           | 94039990   | Parties de meubles, en autres matières que le bois ou le métal, non dénommés ailleurs (à l'exclusion des sièges ou des meubles médicaux, chirurgicaux, dentaires ou vétérinaires)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z           | 94051190   | Lustres et autres luminaires électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), autres qu'en céramique, plastique ou verre  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z           | 94051990   | Lustres et autres luminaires électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux en plastique, en matériaux céramique ou en verre, et à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques, et de ceux conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)  |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z           | 96039099   | Pinceaux et plumeaux, têtes préparées pour articles de brosse et raclettes en caoutchouc ou en matières souples analogues; balais, brosses et pinceaux, n.d.a.   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z           | 96121080   | Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs simil., encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches, en papier ou tissés en matières textiles (à l'excl. des rubans encreurs en fibres synthétiques ou artificielles du n° 9612 10 20)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z           | 96200091   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'exclusion de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)   |
| Industrie agroalimentaire | 1011Z à 1200Z           | 96200099   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'exclusion de ceux en matières plastiques ou en aluminium, de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 25070080   | Argiles kaoliniques (à l'excl. du kaolin)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 27101221   | White spirit   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 29051200   | Propane-1-ol [alcool propylique] et propane-2-ol [alcool isopropylique]  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 32091000   | Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 32129000   | Pigments, y.c. les poudres et flocons métalliques, dispersés dans des milieux non aqueux, sous forme de liquide ou de pâte, des types utilisés pour la fabrication de peintures; teintures et autres matières colorantes, n.d.a., présentées dans des formes ou emballages pour la vente au détail   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 32151100   | Encres d'imprimerie, noires, même concentrées ou sous formes solides   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 32151900   | Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 32159070   | Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouverts pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39) |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 34013000   | Produits et préparations organiques tensio-actifs destinés au lavage de la peau, sous forme de liquide ou de crème, conditionnés pour la vente au détail, même contenant du savon  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 34025090   | Préparations pour lessives et préparations de nettoyage, conditionnées pour la vente au détail (à l'excl. Des agents de surface biologique, des préparations de savon et des produits de surface, ainsi que des produits et des préparations pour laver la peau sous forme de liquide ou de crème)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 34029090   | Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des savons, des préparations tensio-actives, des agents de surface organiques ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 35061000   | Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 35069110   | Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 35069190   | Autres adhésifs à base de polymères des nos 3901 à 3913 ou de caoutchouc   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 35069900   | Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 35079090   | Enzymes et enzymes préparées, n.d.a. (à l'excl. de la présure et de ses concentrats, de la lipoprotéine lipase et de l'Aspergillus alkaline protéase)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 37013000   | Plaques et films plans, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, dont la dimension d'au moins un côté > 255 mm  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 37039000   | Papiers, cartons et textiles, photographiques, sensibilisés, non impressionnés, pour la photographie en monochrome (à l'excl. des produits en rouleaux d'une largeur > 610 mm)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITÉS ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR       | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------------|------------|---|
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 37071000   | Emulsions pour la sensibilisation des surfaces, pour usages photographiques   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 37079020   | Révélateurs et fixateurs, consistant en des préparations chimiques ou en des produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (à l'excl. des sels et composés des n° 2843 à 2846)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 37079090   | Préparations chimiques pour usages photographiques, y.c. les produits non mélangés, soit dosés en vue d'usages photographiques, soit conditionnés pour la vente au détail pour ces mêmes usages et prêts à l'emploi (sauf vernis, colles, adhésifs et préparations simil., révélateurs, fixateurs, sels et composés de métaux précieux, etc., des n° 2843 à 2846 et émulsions pour la sensibilisation des surfaces)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 38099200   | Agents d'apprêt ou de finissage, accélérateurs de teinture ou de fixation de matières colorantes et autres produits et préparations (parements préparés et préparations pour le mordantage, p.ex.), des types utilisés dans l'industrie du papier ou dans les industries simil., n.d.a. (à l'excl. des produits à base de matières amyliées)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 38140010   | Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 38140090   | Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 38249996   | Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y compris celles constituées de mélanges de produits naturels, non principalement composés de constituants organiques, n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 38249996   | Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y compris celles constituées de mélanges de produits naturels, non principalement composés de constituants organiques, n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39019080   | Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39044000   | Copolymères du chlorure de vinyle, sous formes primaires (à l'excl. des copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39169090   | Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39191012   | Bandes en poly(chlorure de vinyle) ou en polyéthylène, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39191019   | Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly(chlorure de vinyle), en polyéthylène ou en polypropylène)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39191080   | Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des bandes dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39199020   | Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39199080   | Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39201025   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, imprimées, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, imprimées, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94, (à l'excl. des feuilles étirables non imprimées, et des feuilles en polyéthylène d'une épaisseur >= 20 mais <= 40 micromètres destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés)          |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39201040   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39201089   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly(alcool vinylique) dissous dans l'eau) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR       | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------------|------------|---|
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39204310   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids >= 6% de plastifiants, d'une épaisseur <= 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39205100   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[méthacrylate de méthyle] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39209959   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, des feuilles en poly[fluorure de vinyle], des membranes échangeuses d'ions en matière plastique fluorée destinées à être utilisées dans des cellules d'électrolyse chlore-soude et des feuilles en poly[alcool vinylique], biaxialement orientées, non enduites, d'une épaisseur >= 1 mm et contenant en poids >= 97% de poly[alcool vinylique]) |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39209990   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39231010   | Boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39231090   | Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39232990   | Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly[chlorure de vinyle])   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39233010   | Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39241000   | Vaisselle et autres articles pour le service de la table ou de la cuisine, en matières plastiques   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39249000   | Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'excl. de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39261000   | Articles de bureau et articles scolaires, en matières plastiques, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39263000   | Garnitures pour meubles, carrosseries ou simil., en matières plastiques (à l'excl. des articles d'équipement pour la construction destinés à être fixés à demeure sur des parties de bâtiments)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39264000   | Statuettes et autres objets d'ornementation, en matières plastiques   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39269060   | Écrans faciaux/visières de protection en matières plastiques  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 39269097   | Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 40082900   | Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 40161000   | Ouvrages en caoutchouc alvéolaire non durci, n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 40169991   | Pièces en caoutchouc-métal en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire et de celles qui, en raison de leur nature, sont destinées exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n° 8701 à 8705)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 40169997   | Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 42021211   | Mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil., à surface extérieure en feuilles de matières plastiques  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 42021219   | Malles, valises, mallettes, y.c. les mallettes de toilette, et contenants simil., à surface extérieure en feuilles de matières plastiques (à l'excl. des mallettes porte-documents)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 42021291   | Mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil., à surface extérieure en matières plastiques, y.c. la fibre vulcanisée, ou en matières textiles (à l'excl. des produits à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matière plastique moulée)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 42021299   | Malles, valises et mallettes, y.c. les mallettes de toilette, et contenants simil., à surface extérieure en matières plastiques ou en matières textiles (à l'excl. des mallettes porte-documents et des articles à surface extérieure en feuilles de matières plastiques ou en matière plastique moulée)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 42021990   | Malles, valises et mallettes, y.c. les mallettes de toilette et mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil. (à l'excl. des articles à surface extérieure en aluminium, en matières plastiques, en matières textiles ou en cuir naturel, reconstitué ou verni)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITÉS ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR       | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------------|------------|--|
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 42022210   | Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 42022290   | Sacs à main, même à bandoulière, y.c. ceux sans poignée, à surface extérieure en matières textiles   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 42023100   | Portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clés ou à cigarettes, blagues à tabac et articles simil. de poche ou de sac à main, à surface extérieure en cuir naturel, en cuir reconstitué ou en cuir verni   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 42023210   | Portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clés ou à cigarettes, blagues à tabac et articles simil. de poche ou de sac à main, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 42023290   | Portefeuilles, porte-monnaie, étuis à clés ou à cigarettes, blagues à tabac et articles simil. de poche ou de sac à main, à surface extérieure en matières textiles  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 42029180   | Sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie, étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants simil., à surface extérieure en cuir naturel, reconstitué ou verni (à l'excl. des sacs de voyage, des trousse de toilette, des sacs à dos, des sacs pour articles de sport, des malles, valises et mallettes, y.c. les mallettes de toilette et les mallettes porte-documents, serviettes, cartables et contenants simil., des sacs à mains, des articles de poche ou de sac à main) |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 42029211   | Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos et sacs pour articles de sport, à surface extérieure en feuilles de matières plastiques  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 42029291   | Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos et sacs pour articles de sport, à surface extérieure en matières textiles  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 42029298   | Sacs isolants pour produits alimentaires et boissons, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie, étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants simil., à surface extérieure en matières textiles (à l'excl. des sacs de voyage, des trousse de toilette, des sacs à dos, des sacs pour articles de sport, des malles, valises, mallettes, serviettes, cartables et articles simil., des articles de poche ou de sac à main)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 42029900   | Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie et étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenants simil., à surface extérieure en matières autres que cuir, feuilles de matières plastiques ou matières textiles (sauf malles, valises, mallettes, serviettes, cartables et articles simil.; sacs à main; articles de poche ou de sac à main)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 44219999   | Ouvrages en bois, n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 45049080   | Liège aggloméré, avec ou sans liant, et ouvrages en liège aggloméré (sauf chaussures et leurs parties, notamment les semelles intérieures amovibles; coiffures et leurs parties; bourres et séparateurs pour cartouches de chasse; jeux, jouets et engins sportifs et leurs parties; cubes, briques, plaques, feuilles et bandes; carreaux de toute forme; cylindres pleins, y.c. les disques)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48010000   | Papier journal tel que visé à la note 4 du chapitre 48, en rouleaux d'une largeur > 28 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 28 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48022000   | Papiers et cartons supports pour papiers ou cartons photosensibles, sensibles à la chaleur ou électrosensibles, non couchés ni enduits, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48025525   | Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m <sup>2</sup> >= 60 g mais < 75 g, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48025590   | Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m <sup>2</sup> >= 80 g mais <= 150 g, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48025680   | Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté <= 435 mm et l'autre <= 297 mm à l'état non plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m <sup>2</sup> >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a. (sauf dont un côté mesure 297 mm et l'autre 210 mm [format A4])  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48025700   | Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m <sup>2</sup> >= 40 g mais <= 150 g, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48025890   | Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids > 150 g/m <sup>2</sup> , n.d.a.  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR       | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------------|------------|--|
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48026180   | Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a. (à l'excl. des produits d'un poids < 72 g/m <sup>2</sup> et dont > 50% en poids de la composition fibreuse totale sont constituées par des fibres obtenues par un procédé mécanique) |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48026900   | Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté ≤ 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48059380   | Papiers et cartons, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids ≥ 225 g/m <sup>2</sup> , n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48092000   | Papiers dits 'autocopiants', même imprimés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm à l'état non plié (à l'excl. des papiers carbone et des papiers simil.)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48099000   | Papiers pour duplication ou reports (y.c. les papiers couchés, enduits ou imprégnés pour stencils ou pour plaques offset), même imprimés, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm à l'état non plié (à l'excl. des papiers dits 'autocopiants')  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48101300   | Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont ≤ 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48101900   | Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont ≤ 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté ≤ 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48102980   | Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48109980   | Papiers et cartons, couchés à des substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons de pâte blanchie couchés ou enduits de kaolin, des papiers et cartons des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, des papiers et cartons kraft ou multicouches et de tout autre couchage ou enduction)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48114190   | Papiers et cartons, auto-adhésifs, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons d'une largeur ≤ 10 cm dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé et des produits du n° 4810)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48115900   | Papiers et cartons, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des adhésifs ainsi que des papiers et cartons blanchis d'un poids > 150 g/m <sup>2</sup> )  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48119000   | Papiers, cartons, ouate de cellulose et nappes de fibres de cellulose, couchés, enduits, imprégnés, recouverts, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des produits des n° 4803, 4809, 4810, 481110 à 481160 et 4818)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48162000   | Papiers dits 'autocopiants', présentés en rouleaux d'une largeur ≤ 36 cm ou en feuilles carrées ou rectangulaires dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, même conditionnés en boîtes (à l'excl. des papiers carbone et des papiers simil.)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48169000   | Papiers pour duplication ou reports - présentés en rouleaux d'une largeur ≤ 36 cm ou en feuilles carrées ou rectangulaires dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire -, et plaques offset, en papier, même conditionnés en boîtes (à l'excl. des papiers dits 'autocopiants')  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48171000   | Enveloppes, en papier ou en carton   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48191000   | Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48192000   | Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48195000   | Emballages, y.c. les pochettes pour disques, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé, des boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé ainsi que des sacs, sachets, pochettes et cornets)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48196000   | Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48201030   | Carnets de notes, blocs de papier à lettres et blocs-mémorandums, en papier ou carton  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                     | CODES NAF SECTEUR       | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-----------------------------|-------------------------|------------|--|
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48201050   | Agendas en papier ou carton  |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48201090   | Carnets de notes, blocs de papier à lettres et articles simil., en papier ou carton  |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48209000   | Sous-main et autres articles scolaires, de bureau ou de papeterie, en papier ou en carton, et couvertures pour livres, en papier ou en carton (sauf registres, livres comptables, carnets de notes, de commandes ou de quittances, blocs-memorandums, blocs de papier à lettres, agendas, cahiers, classeurs, reliures, chemises, couvertures à liasses ou carnets manifold et albums pour échantillonnages ou collections)                                |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48211010   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives   |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48219010   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives   |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48219090   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)   |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48239040   | Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 48239085   | Papiers, cartons, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire, n.d.a.; ouvrages en pâte à papier, papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 52042000   | Fils à coudre de coton, conditionnés pour la vente au détail   |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 52121590   | Tissus de coton, imprimés, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec du lin ou des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids <= 200 g/m²   |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 54011016   | Fils texturés, à coudre, de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn)   |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 54011018   | Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)  |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 54011090   | Fils à coudre de filaments synthétiques, conditionnés pour la vente au détail  |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 54012090   | Fils à coudre de filaments artificiels, conditionnés pour la vente au détail   |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 56031290   | Nontissés, même imprégnés ou stratifiés, n.d.a., de filaments synthétiques ou artificiels, d'un poids > 25 g/m² mais <= 70 g/m² (sauf enduits ou recouverts)   |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 56031490   | Nontissés, même imprégnés ou stratifiés, n.d.a., de filaments synthétiques ou artificiels, d'un poids > 150 g/m² (sauf enduits ou recouverts)  |
| * Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 56039420   | Feuilles de support nontissées, de fibres en polyester, d'un poids > 150 g/m² mais <= 400 g/m², visées à la note complémentaire 1 du chapitre 56 [pour membrane bitumineuse]   |
| * Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 56039480   | Nontissés, même imprégnés ou stratifiés, n.d.a., d'un poids > 150 g/m² (sauf enduits ou recouverts et à l'excl. des nontissés de filaments synthétiques ou artificiels, et feuilles de support pour membrane bitumineuse)  |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 56050000   | Filets métalliques et fils métallisés, même guipés, constitués par des fils textiles, des lames ou formes simil. des n° 5404 et 5405, combinés avec du métal sous forme de fils, de lames ou de poudres, ou recouverts de métal (sauf fils textiles armés à l'aide d'un fil de métal, articles ayant le caractère d'ouvrages de passementerie et fils textiles formés d'un mélange de fibres textiles et métalliques leur conférant un effet antistatique) |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 59019000   | Toiles à calquer ou transparentes pour le dessin; toiles préparées pour la peinture; bougran et tissus simil. raidis des types utilisés pour la chapellerie (à l'excl. des tissus enduits de matière plastique)  |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 59119091   | Tampons circulaires à polir autoadhésifs des types utilisés pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur  |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 59119099   | Produits et articles textiles, pour usages techniques, visés à la note 7 du chapitre 59, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61013090   | Anoraks, blousons et articles simil., en bonneterie, de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnets (sauf costumes ou complets, ensembles, vestes, vestons, blazers et pantalons)  |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61032200   | Ensembles en bonneterie, de coton, pour hommes ou garçonnets (sauf ensembles de ski, maillots, culottes et slips de bain)  |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61034200   | Pantalons, y.c. knickers et pantalons simil., salopettes à bretelles, culottes et shorts, en bonneterie, de coton, pour hommes ou garçonnets (sauf caleçons et slips de bain)  |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61034300   | Pantalons, y.c. knickers et pantalons simil., salopettes à bretelles, culottes et shorts, en bonneterie, de fibres synthétiques, pour hommes ou garçonnets (sauf caleçons et slips de bain)  |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61044200   | Robes en bonneterie, de coton, pour femmes ou fillettes (sauf combinaisons et fonds de robes)  |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61044900   | Robes en bonneterie, de matières textiles, pour femmes ou fillettes (sauf de laine, poils fins, coton, fibres synthétiques ou artificielles et sauf combinaisons et fonds de robes)  |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61051000   | Chemises et chemisettes, en bonneterie, de coton, pour hommes ou garçonnets (sauf chemises de nuit, T-shirts et maillots de corps)   |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61052010   | Chemises et chemisettes, en bonneterie, de fibres synthétiques, pour hommes ou garçonnets (sauf chemises de nuit, T-shirts et maillots de corps)   |
| Sérigraphie et imprimerie   | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61059090   | Chemises et chemisettes, en bonneterie, de matières textiles, pour hommes ou garçonnets (sauf de laine, poils fins, coton, fibres synthétiques ou artificielles et sauf chemises de nuit, T-shirts et maillots de corps)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR       | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------------|------------|--|
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61061000   | Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, en bonneterie, de coton, pour femmes ou fillettes (sauf T-shirts et gilets de corps)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61091000   | T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de coton,  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61099020   | T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de laine ou de poils fins ou de fibres synthétiques ou artificielles   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61099090   | T-shirts et maillots de corps, en bonneterie, de matières textiles (sauf de coton, fibres synthétiques ou artificielles, laine ou poils fins)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61103091   | Chandails, pull-overs, cardigans, gilets et articles simil., en bonneterie, de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnetts (sauf sous-pulls et gilets ouatinés)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61112090   | Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie, de coton, pour bébés (sauf gants et bonnets)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61149000   | Vêtements spéciaux destinés à des fins professionnelles, sportives ou autres n.d.a., en bonneterie, de matières textiles (sauf de coton, fibres synthétiques ou artificielles)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 61171000   | Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles, voilettes et articles simil., en bonneterie   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62013090   | Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour hommes ou garçonnetts, à l'exclusion des articles du no 6203, de coton, d'un poids, par unité, excédant 1 kg (excl. tricoté ou croché, costumes, ensembles, vestes, blazers et pantalons)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62024010   | Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour femmes ou fillettes, à l'exclusion des articles du no 6204, de fibres artificielles, d'un poids, par unité, n'excédant pas 1 kg (à l'excl. tricoté ou croché, costumes, ensembles, vestes, blazers et pantalons)                         |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62024090   | Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour femmes ou fillettes, à l'exclusion des articles du no 6204, de fibres artificielles, d'un poids, par unité, excédant 1 kg (à l'excl. tricoté ou croché, costumes, ensembles, vestes, blazers et pantalons)                               |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62034211   | Pantalons, de travail, de coton, pour hommes ou garçonnetts (autres qu'en bonneterie et sauf salopettes à bretelles)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62034231   | Pantalons, y.c. knickers et pantalons simil., et culottes, de coton, en tissu dits 'denim', pour hommes ou garçonnetts (sauf vêtements de travail, salopettes à bretelles et slips et caleçons)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62034990   | Pantalons, y.c. knickers et pantalons simil., salopettes à bretelles, culottes et shorts, de matières textiles, pour hommes ou garçonnetts (autres que laine, poils fins, coton, fibres synthétiques ou artificielles, autres qu'en bonneterie et sauf slips et caleçons et maillots, culottes et slips de bain) |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62044200   | Robes de coton, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf combinaisons et fonds de robes)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62044300   | Robes de fibres synthétiques, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf combinaisons et fonds de robes)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62052000   | Chemises et chemisettes, de coton, pour hommes ou garçonnetts (autres qu'en bonneterie et sauf chemises de nuit et gilets de corps)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62053000   | Chemises et chemisettes, de fibres synthétiques ou artificielles, pour hommes ou garçonnetts (autres qu'en bonneterie et sauf chemises de nuit et gilets de corps)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62063000   | Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, de coton, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf gilets de corps et chemises de jour)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62064000   | Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, de fibres synthétiques ou artificielles, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf gilets de corps et chemises de jour)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62069010   | Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, de lin ou de ramie, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf gilets de corps et chemises de jour)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62092000   | Vêtements et accessoires du vêtement, de coton, pour bébés (à l'excl. de ceux en bonneterie et des bonnets et des couches et langes pour bébés [voir le n° 9619])  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62113290   | Vêtements de coton n.d.a., pour hommes ou garçonnetts (autres qu'en bonneterie)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62113390   | Vêtements de fibres synthétiques ou artificielles n.d.a., pour hommes ou garçonnetts (autres qu'en bonneterie)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62113900   | Survêtements de sport (trainings) et autres vêtements n.d.a., de matières textiles, pour hommes ou garçonnetts (autres que de coton, fibres synthétiques ou artificielles, autres qu'en bonneterie)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62114210   | Tabliers, blouses et autres vêtements de travail, de coton, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62114290   | Vêtements de coton n.d.a., pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 62171000   | Accessoires confectionnés du vêtement en tous types de matières textiles, n.d.a. (autres qu'en bonneterie)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 63026000   | Linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton (sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 63029100   | Linge de toilette ou de cuisine en coton (autre que bouclé du genre éponge et sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 63029390   | Linge de toilette ou de cuisine, de fibres synthétiques ou artificielles (autre qu'en nontissés et sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 63061900   | Bâches et stores d'extérieur de matières textiles (autres que de fibres synthétiques et sauf auvents plats en tissus légers, confectionnés selon le type de bâche)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 63079010   | Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, en bonneterie, n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 63079093   | Masques de protection (pièces faciales filtrantes [FFP] conformément à la norme EN149; et autres masques conformes à une norme similaire pour les masques servant d'appareils de protection respiratoire contre les particules)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR       | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------------|------------|--|
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 63079095   | Masques de protection (à l'exclusion des pièces faciales filtrantes [FFP] conformément à la norme EN149; ainsi qu'à l'exclusion des autres masques conformes à une norme similaire pour les masques servant d'appareils de protection respiratoire contre les particules)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 63079098   | Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 64022000   | Chaussures à semelles extérieures et dessus en caoutchouc ou en matière plastique, à dessus en lanières ou brides fixées à la semelle par des tétions (sauf chaussures ayant le caractère de jouets)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 64029993   | Chaussures, à dessus en matière plastique, à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique, semelles intérieures de longueur >= 24 cm, non reconnaissables comme étant pour hommes ou pour femmes (sauf couvrant la cheville; chaussures d'intérieur; chaussures orthopédiques; chaussures comportant à l'avant une coquille de protection en métal; chaussures de sport; chaussures avec dessus en lanières ou brides fixées à la semelle par des tétions; chaussures étanches du n° 6401; chaussures dont la claque est constituée de lanières ou comporte une ou plusieurs découpures)                         |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 64029998   | Chaussures, à dessus en matière plastique, à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique, semelles intérieures de longueur >= 24 cm, pour femmes (sauf couvrant la cheville; chaussures d'intérieur; chaussures orthopédiques; chaussures comportant à l'avant une coquille de protection en métal; chaussures de sport; chaussures avec dessus en lanières ou brides fixées à la semelle par des tétions; chaussures étanches du n° 6401; chaussures non reconnaissables comme étant pour hommes ou pour femmes; chaussures dont la claque est constituée de lanières ou comporte une ou plusieurs découpures) |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 64034000   | Chaussures, à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et dessus en cuir naturel, comportant à l'avant une coquille de protection en métal (sauf chaussures de sport ou d'orthopédie)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 64041990   | Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc ou en matière plastique, à dessus en matières textiles (sauf chaussures d'intérieur, chaussures de sport, y.c. les chaussures dites de tennis, de basket-ball, de gymnastique, d'entraînement et chaussures simil. ainsi que chaussures ayant le caractère de jouets)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 64059010   | Chaussures à semelles extérieures en caoutchouc, matière plastique, cuir naturel ou reconstitué et à dessus en d'autres matières que le cuir naturel ou reconstitué ou les matières textiles (sauf les chaussures d'orthopédie et les chaussures ayant le caractère de jouets)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 64059090   | Chaussures à semelles extérieures en bois, liège, ficelle ou corde, carton, pelleteries naturelles, tissus, feutre, nontissés, linoléum, raphia, paille, luffa, etc., et à dessus en d'autres matières que le cuir naturel ou reconstitué ou les matières textiles (sauf les chaussures d'orthopédie et les chaussures ayant le caractère de jouets)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 65050030   | Casquettes, képis et coiffures simil. comportant une visière, en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, feutre ou autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis (sauf ceux ayant le caractère de jouets ou d'articles de carnaval)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 65050090   | Chapeaux et autres coiffures en bonneterie ou confectionnés à l'aide de dentelles, de feutre ou d'autres produits textiles, en pièces (mais non en bandes), même garnis (à l'excl. de ceux en feutre de poils ou de laine et poils, et des articles pour carnaval ou pour animaux, articles ayant le caractère de jouets, casquettes, képis et coiffures simil. comportant une visière)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 65070000   | Bandes pour garniture intérieure, coiffes, couvre-coiffures, carcasses, visières et jugulaires pour la chapellerie (sauf les bandeaux utilisés par les sportifs comme protection contre les gouttes de transpiration, en bonneterie)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 66019920   | Parapluies, ombrelles et parasols, y.c. les parapluies-cannes, avec couverture en tissu de matières textiles (à l'excl. des parasols de jardin et articles simil., des articles à mât ou manche télescopique, des articles ayant le caractère de jouets d'enfants)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 66019990   | Parapluies, ombrelles et parasols, y.c. les parapluies-cannes (à l'excl. des parasols de jardin et articles simil., des articles ayant le caractère de jouets d'enfants, des articles à mât ou manche télescopique et des articles avec couverture en tissu de matières textiles)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 68030090   | Ardoise naturelle travaillée et ouvrages en ardoise naturelle ou agglomérée (ardoisine) (sauf grains, granulés, éclats et poudres d'ardoise; pierres pour mosaïques et analogues; crayons d'ardoise, tableaux en ardoise prêts à l'emploi et ardoises pour l'écriture et le dessin; ardoises pour toitures ou façades)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 69072100   | Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique, d'un coefficient d'absorption d'eau en poids <= 0,5 % (à l'exclusion des articles réfractaires, des cubes pour mosaïques et des pièces de finition en céramique)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 69072200   | Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique, d'un coefficient d'absorption d'eau en poids > 0,5 % mais <= 10 % (à l'exclusion des articles réfractaires, des cubes pour mosaïques et des pièces de finition en céramique)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 69072300   | Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique, d'un coefficient d'absorption d'eau en poids > 10 % (à l'exclusion des articles réfractaires, des cubes pour mosaïques et des pièces de finition en céramique)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 69074000   | Pièces de finition, en céramique (à l'exclusion des articles réfractaires)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 69111000   | Articles pour le service de la table ou de la cuisine en porcelaine (sauf objets d'ornementation; cruchons, cornues et récipients simil. de transport ou d'emballage; moulins à café et moulins à épices avec récipient en céramique et élément de travail en métal)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 69120023   | Articles pour le service de la table ou de la cuisine en grès (à l'excl. des statuettes et autres objets d'ornementation, des cruchons, cornues et récipients similaires de transport ou d'emballage, ainsi que des moulins à café et moulins à épices avec récipient en céramique et élément de travail en métal)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR       | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------------|------------|--|
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 69120025   | Articles pour le service de la table ou de la cuisine en faïence ou en poterie fine (à l'excl. des statuettes et autres objets d'ornementation, des cruchons, cornues et récipients similaires de transport ou d'emballage, ainsi que des moulins à café et moulins à épices avec récipient en céramique et élément de travail en métal)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 69120029   | Articles pour le service de la table ou de la cuisine en céramique, autres qu'en porcelaine, terre commune, grès, faïence ou poterie fine (à l'excl. des statuettes et autres objets d'ornementation, des cruchons, cornues et récipients similaires de transport ou d'emballage, ainsi que des moulins à café et moulins à épices avec récipient en céramique et élément de travail en métal)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 69139098   | Statuettes et autres objets d'ornementation en céramique n.d.a. (à l'excl. de la porcelaine, de la terre commune, de la faïence et de la poterie fine)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 69149000   | Ouvrages en céramique autres que la porcelaine n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 70111000   | Ampoules en verre, ouvertes, et enveloppes tubulaires en verre, ouvertes, et leurs parties en verre, sans garnitures, pour l'éclairage électrique  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 70112000   | Ampoules en verre, ouvertes, et enveloppes tubulaires en verre, ouvertes, et leurs parties en verre, sans garnitures, pour tubes cathodiques   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 70139900   | Objets en verre pour la toilette, le bureau, la décoration intérieure et usages simil. (autres qu'en cristal au plomb et autres que pour le service de la table ou pour la cuisine, autres que les perles en verre et articles simil. de verroterie du n° 7018 et sauf miroirs, verres assemblés en vitraux, appareils d'éclairage et leurs parties, vaporisateurs de parfum et pulvérisateurs analogues)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 72139990   | Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, contenant en poids >= 0,25% de carbone (à l'excl. des produits de section circulaire d'un diamètre < 14 mm, du fil machine en acier de décolletage ainsi que du fil machine comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 72179090   | Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, revêtus (sauf revêtus de métaux communs et sauf fil machine)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 73102111   | Boîtes à conserves en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, des types utilisés pour les denrées alimentaires   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 73102990   | Réservoirs, fûts, tambours, bidons et récipients simil., en fer ou en acier, pour toutes matières, contenance < 50 l et épaisseur de paroi >= 0,5 mm, n.d.a. (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés ou à dispositifs mécaniques ou thermiques et à l'excl. des boîtes)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 73239300   | Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en aciers inoxydables (à l'excl. des bidons, boîtes et récipients simil. du n° 7310; poubelles; pelles, tire-bouchons et autres articles à caractère d'outils; coutellerie et cuillers, louches, fourchettes, écumeiroes, pelles à tarte, pinces à sucre et articles simil. du n° 8211 au n° 8215; objets décoratifs; articles d'hygiène ou de toilette)                                     |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 73239900   | Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fer ou aciers autres qu'inoxidables (sauf fonte et articles émaillés; bidons, boîtes et récipients simil. du n° 7310; poubelles; pelles, tire-bouchons et autres articles à caractère d'outils; coutellerie et cuillers, louches, fourchettes, écumeiroes, pelles à tarte, pinces à sucre et articles simil. du n° 8211 au n° 8215; objets décoratifs; articles d'hygiène ou de toilette) |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 73262000   | Ouvrages en fil de fer ou d'acier, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 73269092   | Ouvrages en fer ou en acier, forgés, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 73269098   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 74153900   | Crochets à pas de vis, vis à oeillet, tampons et articles simil., filetés, en cuivre (sauf vis ordinaires et sauf boulons et écrous)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 76041090   | Profilés en aluminium non allié, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 76042990   | Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 76061130   | Panneau composite en aluminium, d'aluminium non allié, d'une épaisseur de >= 0,2 mm  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 76061193   | Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 76061230   | Panneau composite en aluminium, d'alliages d'aluminium, d'une épaisseur de >= 0,2 mm   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 76061292   | Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées et bandes pour corps, couvercles et anneaux de boîtes boisson)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 76061293   | Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 76061299   | Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 76069200   | Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 76072091   | Panneau composite en aluminium, d'une épaisseur <= 0,2 mm  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR       | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------------|------------|---|
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 76072099   | Feuille d'aluminium, sur support, d'une épaisseur (support non compris) $\geq 0,021$ mm mais $\leq 0,2$ mm (à l'exclusion des feuilles d'estampage de la position 3212, du papier d'aluminium constitué de matériau de décoration d'arbre de Noël et des panneaux panneaux composites en aluminium)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 76109090   | Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 76121000   | Étuis tubulaires souples en aluminium   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 76129080   | Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. $\leq 300$ l, en aluminium, pour toutes matières (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés), n.d.a. (à l'excl. des étuis tubulaires souples, des récipients pour aérosols et des récipients fabriqués à partir de feuilles et bandes minces d'une épaisseur $\leq 0,2$ mm)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 82079078   | Outils interchangeables utilisés dans l'outillage à main, mécanique ou non, ou dans les machines-outils, pour l'usinage de matières autres que les métaux, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermet, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 82079099   | Outils interchangeables utilisés dans l'outillage à main, mécanique ou non, ou dans les machines-outils, pour l'usinage de matières autres que les métaux, avec partie travaillante en matières autres que le diamant, les agglomérés de diamant, les carbures métalliques frittés ou les cermet, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 82111000   | Assortiments de couteaux du n° 8211; assortiments dans lesquels les couteaux du n° 8211 sont plus nombreux que d'autres articles  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 82119300   | Couteaux autres qu'à lame fixe, y.c. les serpettes fermantes, en métaux communs (sauf rasoirs à lame)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 82149000   | Tondeuses de coiffeur et autres articles à couper, n.d.a., en métaux communs  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 83025000   | Patères, porte-chapeaux, supports et articles simil. en métaux communs  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 83026000   | Ferme-portes automatiques en métaux communs   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 83063000   | Cadres pour photographies, gravures ou simil., en métaux communs; miroirs, en métaux communs (sauf éléments optiques)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84138100   | Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84148078   | Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84148080   | Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal $> 120$ cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84201030   | Calandres et laminoirs des types utilisés dans l'industrie du papier  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84224000   | Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84231090   | Pèse-personnes, y.c. les pèse-bébés   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84243008   | Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84248940   | Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés) |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84248970   | Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84253100   | Treuil et cabestans, à moteur électrique  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84271010   | Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur $\geq 1$ m   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84279000   | Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84289090   | Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84393000   | Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton (à l'excl. des calandres)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84401010   | Plieuses pour reliures  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84401020   | Assembleuses pour reliures  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84401030   | Couseuses ou agrafeuses, y.c. les machines à coudre les feuilles  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR       | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------------|------------|--|
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84401090   | Machines et appareils pour le brochage ou la reliure (à l'excl. des machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier et du carton, y.c. les coupeuses, des presses polyvalentes, des machines et appareils à imprimer et leurs machines auxiliaires, des plieuses, assembleuses, couseuses ou agrafeuses, y.c. les machines à coudre les feuillets, ainsi que des machines à relier par collage)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84409000   | Parties de machines et appareils pour le brochage ou la reliure, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84411030   | Massicots pour papier ou carton  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84411070   | Coupeuses pour le travail du papier ou du carton (à l'excl. des machines et appareils pour le brochage ou la reliure du n° 8440, des coupeuses-bobineuses, des coupeuses en long ou en travers et des massicots droits)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84418000   | Machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84419010   | Parties de coupeuses pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84423000   | Machines, appareils et matériels pour la préparation ou la fabrication des clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants (à l'exclusion des machines des positions 8456 à 8465)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84425000   | Clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression, par exemple planés, grenés ou polis   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84431200   | Machines et appareils à imprimer offset de bureau, alimentés en feuilles, pour feuilles d'un format <= (22 x 36 cm) à l'état non plié  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84431310   | Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en feuilles, usagés, pour feuilles d'un format > (22 x 36 cm)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84431332   | Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en feuilles, neufs, pour feuilles d'un format <= (53 x 75 cm) mais > (22 x 36 cm)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84431334   | Machines et appareils à imprimer offset, alimentés en feuilles, neufs, pour feuilles d'un format > (53 x 75 cm) mais <= (75 x 107 cm)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84431390   | Machines et appareils à imprimer offset (sauf alimentés en feuilles ou en bobines)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84431920   | Machines et appareils à imprimer les matières textiles (à l'excl. des machines et appareils offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84431970   | Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442 (à l'excl. des machines à imprimer les matières textiles, de ceux utilisés pour la fabrication des semi-conducteurs, des imprimantes à jet d'encre, des duplicateurs hectographiques ou à stencils, des machines à imprimer les adresses et des autres machines de bureau à imprimer des n° 8469 à 8472, des machines offset, flexographiques, typographiques et héliographiques) |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84433100   | Machines qui assurent au moins deux des fonctions suivantes: impression, copie ou transmission de télécopie, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84433210   | Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84433900   | Imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (à l'excl. de celles aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau et des machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84439110   | Parties et accessoires de machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84439199   | Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84439910   | Assemblages électroniques pour imprimantes, machines à copier et machines à télécopier (sauf pour machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84439990   | Parties et accessoires d'imprimantes, de machines à copier et de machines à télécopier, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques ainsi que de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84479000   | Machines et métiers à guipure, à tulle, à dentelle, à broderie, à passementerie, à tresses, à filet ou à touffeter (sauf couso-brodeurs)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84485900   | Parties et accessoires des métiers, machines et appareils du n° 8447, n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84513000   | Machines et presses à repasser, y.c. les presses à fixer (à l'excl. des calandres à catir ou à repasser)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84519000   | Parties de machines et appareils pour le lavage, nettoyage, essorage, séchage, repassage, pressage, blanchiment, teinture, apprêt, finissage, enduction ou imprégnation de fils, tissus ou autres ouvrages en matières textiles, ou pour le revêtement des tissus ou autres supports utilisés pour la fabrication de couvre-parquets, ou pour enrouler, dérouler, plier, couper ou denteler les tissus, n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84619000   | Machines à raboter et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal, n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84624900   | Machines (à l'exclusion des presses) à poinçonner, à gruger ou à grignoter, pour produits plats, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailer à l'exclusion de celes à commande numérique   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR       | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------------|------------|---|
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84626290   | Presses de travail du métal à froid, mécanique, non commandées numériquement  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84626390   | Servo-presses de travail du métal à froid, non commandées numériquement   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84626990   | Presses de travail du métal à froid (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses commandées numériquement)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84629090   | Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissage, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'exclès de bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, non commandées numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84652000   | Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84659200   | Machines à dégauchir ou à raboter; machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84659900   | Machines-outils pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main, des machines des sous-positions 8465.10 et 8465.20, des machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser ou à moulurer, à meuler, à poncer ou à polir, à cintrer ou à assembler, à percer ou à mortaiser, à fendre, à trancher ou à dérouler)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84669280   | Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84701000   | Calculatrices électroniques pouvant fonctionner sans source d'énergie électrique extérieure et machines de poche (dimensions <= 170 mm x 100 mm x 45 mm) comportant une fonction de calcul permettant d'enregistrer, de reproduire et d'afficher des informations   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84716070   | Unités d'entrée ou de sortie pour machines automatiques de traitement de l'information, pouvant comporter des unités de mémoire sous la même enveloppe (à l'excl. des claviers)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84718000   | Unités de machines automatiques de traitement de l'information (à l'excl. des unités de traitement, unités d'entrée ou de sortie et unités de mémoire)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84734080   | Parties et accessoires pour autres machines et appareils de bureau du n° 8472, n.d.a. (sauf assemblages électroniques)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84775910   | Presses pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières (sauf machines à mouler par injection, extrudeuses, machines à thermoformer et machines et appareils pour rechaper les pneumatiques)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84775980   | Machines et appareils à mouler ou à former, pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières (sauf machines à mouler par injection; extrudeuses; machines à mouler par soufflage; machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer; machines et appareils à mouler ou à rechaper les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air; presses diverses; machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques) |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84778095   | Machines de découpage et machines à refendre pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84778099   | Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, n.d.a. dans le chapitre 84   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84798300   | Presses isostatiques à froid  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84798970   | Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84798997   | Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84799070   | Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84807100   | Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques, pour le moulage par injection ou par compression  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84852000   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de matière plastique plastique ou dépôt de caoutchouc   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84853090   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84858010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84858090   | Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 84859090   | Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85041080   | Ballast pour lampes ou tubes à décharge (autres que bobines de réactance y.c. celles avec condensateur accouplé)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85043200   | Transformateurs à sec, d'une puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85043300   | Transformateurs à sec, d'une puissance > 16 kVA mais <= 500 kVA   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR       | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------------|------------|--|
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85044085   | Onduleurs statiques, puissance <= 7,5 kVA  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85051110   | Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, en métal, contenant néodyme, praséodyme, dysprosium ou samarium (autres que plateaux, mandrins et dispositifs de fixation simil.)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85051190   | Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, en métal (autres que contenant néodyme, praséodyme, dysprosium ou samarium, et plateaux, mandrins et dispositifs de fixation simil.)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85078000   | Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85094000   | Broyeurs et mélangeurs pour aliments; presse-fruits et presse-légumes à moteur électrique incorporé, à usage domestique  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85131000   | Lampes électriques portatives, destinées à fonctionner au moyen de leur propre source d'énergie  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85143110   | Fours à faisceau d'électrons des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85143190   | Fours à faisceau d'électrons (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85143210   | Fours à plasma et fours à arc sous vide des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85143290   | Fours à base de plasma et d'arc sous vide (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85143910   | Fours électriques industriels et de laboratoire, d'une sorte utilisée uniquement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuit imprimés (à l'excl. Résistance chauffée, induction, faisceau diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc sous vide et fours à séchage et fours)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85143990   | Fours électriques industriels et de laboratoire (à l'excl. Résistance chauffée, induction, diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc à vide et fours à séchage et fours, et pour la fabrication de circuits imprimés)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85144000   | Appareils pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques (autres que fours)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85158090   | Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudouses de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85166080   | Fours électriques à encastrer, pour usages domestiques   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85235110   | Dispositifs de stockage rémanent des données, à base de semi-conducteurs, pour l'enregistrement des données provenant d'une source externe [cartes mémoires ou cartes à mémoire électronique flash], non enregistrés   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85235190   | Dispositifs de stockage rémanent des données à base de semi-conducteurs (cartes mémoire flash ou cartes à mémoire électronique flash), enregistrés   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85238090   | Supports, enregistrés, y compris les matrices et moules galvaniques pour la fabrication des disques (à l'exclusion des supports magnétiques, optiques et à semi-conducteur ainsi que des produits du chapitre 37)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85322900   | Condensateurs fixes (autres que condensateurs au tantale, condensateurs électrolytiques à l'aluminium, condensateurs diélectriques en céramique, en papier et en matières plastiques et condensateurs de puissance)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85363090   | Appareils pour la protection des circuits électriques (sauf fusibles, coupe-circuit à fusibles et disjoncteurs), pour une intensité > 125 A, pour une tension <= 1000 V  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85365011   | Interrupteurs et commutateurs à touche ou à bouton, pour une tension <= 60 V   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85369040   | Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85369095   | Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711) |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85371010   | Commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85371095   | Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85371098   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85392998   | Lampes et tubes à incandescence, d'une tension <= 100 V (autres que lampes et tubes halogènes, au tungstène, et lampes des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85395100   | Modules à diodes émettrices de lumière (LED)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR       | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------------|-------------------------|------------|---|
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85411000   | Diodes (sauf photodiodes et diodes émettrices de lumière "LED")   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85442000   | Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux, isolés  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85444290   | Conducteurs électriques, pour tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85444995   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)                                  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85444999   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85446010   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 85451900   | Électrodes en graphite ou en autre carbone, pour usages électriques (autres que pour fours)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 90041091   | Lunettes solaires avec verres en matières plastiques non travaillés optiquement   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 90141000   | Boussoles, y.c. les compas de navigation  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 90178010   | Mètres et règles divisées   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 91031000   | Réveils et pendulettes, à mouvement de montre, fonctionnant électriquement (autres que montres-bracelets, montres de poche et montres simil. des n° 9101 ou 9102 ainsi que montres de tableaux de bord et montres simil. du n° 9104)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 91051100   | Réveils fonctionnant électriquement   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 91052900   | Pendules et horloges murales ne fonctionnant pas électriquement   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 91059900   | Appareils d'horlogerie ne fonctionnant pas électriquement (autres que montres-bracelets, montres de poche et montres simil. des n° 9101 ou 9102, réveils ou pendulettes à mouvement de montre du n° 9103, montres de tableaux de bord et montres simil. du n° 9104, réveils ainsi que pendules et horloges murales)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 94038200   | Meubles en bambou (à l'exclusion des sièges et mobilier pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire ou la chirurgie)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 94038300   | Meubles en rotin (à l'exclusion des sièges et mobilier pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire ou la chirurgie)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 94051190   | Lustres et autres luminaires électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), autres qu'en céramique, plastique ou verre   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 94051990   | Lustres et autres luminaires électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux en plastique, en matériaux céramique ou en verre, et à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques, et de ceux conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED) |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 94054139   | Luminaires photovoltaïques et raccords d'éclairage, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), à l'exclusion de ceux en matière plastique, non dénommés ailleurs  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 94054239   | Luminaires et raccords d'éclairage, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), à l'exclusion de ceux en matière plastique, non dénommés ailleurs  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 94054990   | Luminaires électriques et raccords d'éclairage, à l'exclusion de ceux en matière plastique, non dénommés ailleurs   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 94056180   | Enseignes lumineuses, plaques signalétiques lumineuses et articles similaires conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), à l'exclusion de ceux en matières plastiques   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 94056980   | Enseignes lumineuses, plaques signalétiques lumineuses et articles similaires à l'exclusion de ceux conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), à l'exclusion de ceux en matières plastiques   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 95030041   | Jouets représentant des animaux ou des créatures non humaines, rembourrés   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 95030069   | Puzzles (autres qu'en bois)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 95030081   | Armes-jouets  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 95030087   | Jouets éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 95030095   | Jouets en matière plastique, n.d.a.   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 95044000   | Cartes à jouer  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 95066990   | Ballons et balles (autres que gonflables, autres que de tennis, de cricket, de polo, de golf ou de tennis de table)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 95069990   | Articles et matériel pour le sport et les jeux de plein air, n.d.a.; piscines et pataugeoires   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                   | CODES NAF SECTEUR       | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------------|-------------------------|------------|--|
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 96081010   | Stylos et crayons à bille, à encre liquide   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 96081092   | Stylos et crayons à bille, avec cartouche remplaçable (autres qu'à encre liquide)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 96081099   | Stylos et crayons à bille à cartouche non remplaçable (autres qu'à encre liquide)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 96082000   | Stylos et marqueurs à mèche feutre ou à autres pointes poreuses  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 96091090   | Crayons à gaine (autres qu'avec mine de graphite)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 96121080   | Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs simil., encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches, en papier ou tissés en matières textiles (à l'excl. des rubans encreurs en fibres synthétiques ou artificielles du n° 9612 10 20)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 96131000   | Briquets de poche, à gaz (non rechargeables)   |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 96132000   | Briquets de poche, à gaz, rechargeables  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 96138000   | Briquets et allumeurs (à l'excl. des briquets de poche à gaz, des mèches et cordeaux détonants pour poudres propulsives et explosifs)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 96170000   | Bouteilles isolantes et autres récipients isothermiques montés, dont l'isolation est assurée par le vide, ainsi que leurs parties (à l'excl. des ampoules en verre)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 96200091   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)  |
| Sérigraphie et imprimerie | 1330Z-1811Z-1812Z-1813Z | 96200099   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)   |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 8134095    | Fruits, comestibles, séchés (sauf fruits à coque, bananes, dattes, figues, ananas, avocats, goyaves, mangues, mangoustans, papayes, tamarins, pommes de cajou, litchis, fruits du jaquier [pain des singes], sapotilles, fruits de la passion, caramboles, pitahayas, agrumes, raisins, abricots, prunes, pommes, poires et pêches, non mélangés)  |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 13019000   | Gomme laque; gommés, résines, gommés-résines, baumes et autres oléorésines, naturelles (à l'excl. de la gomme arabique)  |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 13022090   | Matières pectiques, pectinates et pectates, à l'état liquide   |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 13023900   | Mucilages et épaississants dérivés des végétaux, même modifiés (à l'excl. de l'agar-agar et des mucilages et épaississants de caroubes, de graines de caroubes ou de graines de guarée)  |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 15131110   | Huile de coco [coprah], brute, destinée à des usages techniques ou industriels (autres que la fabrication de produits pour l'alimentation humaine)   |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 15131999   | Huile de coco [coprah] et ses fractions fluides, même raffinées, mais non chimiquement modifiées, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (à l'excl. de l'huile de coco brute et de l'huile destinée à des usages techniques ou industriels)  |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 15132110   | Huiles de palmiste ou de babassu, brutes, destinées à des usages techniques ou industriels (autres que la fabrication de produits pour l'alimentation humaine)   |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 15132130   | Huiles de palmiste ou de babassu, brutes, présentées en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)  |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 15132190   | Huiles de palmiste ou de babassu, brutes, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg (à l'excl. des huiles destinées à des usages techniques ou industriels)   |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 15132930   | Huiles de palmiste ou de babassu et leurs fractions fluides, même raffinées, mais non chimiquement modifiées, destinées à des usages techniques ou industriels (à l'excl. des huiles brutes et des huiles destinées à la fabrication de produits pour l'alimentation humaine)  |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 15156011   | Huiles d'origine microbienne brutes destinées à des usages techniques ou industriels autres que la fabrication de produits pour l'alimentation humaine   |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 15156051   | Huiles d'origine microbienne brutes solides, présentées en emballages immédiats de <= 1 kg (excl. Pour des utilisations techniques ou industrielles)   |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 15156099   | Graisses et huiles d'origine microbienne et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées, solides, présentées en emballages immédiats d'un contenu net supérieur à 1 kg et liquides (excl. Pour des utilisations techniques ou industrielles et des huiles brutes)   |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 15159040   | Graisses et huiles végétales fixes, brutes, pour usages techniques ou industriels (à l'excl. des graisses et huiles destinées à la fabrication de produits pour l'alimentation humaine, des huiles de soja, d'arachide, d'olive, de palme, de babassu, de navette, de colza, de moutarde, de lin, de maïs, de ricin, de tung [abrasin], de sésame, de jojoba, d'oïtica ou de graines de tabac ainsi que des cires de myrica et du Japon) |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 15159051   | Graisses et huiles végétales fixes, brutes, concrètes, présentées en emballages immédiats d'un contenu net <= 1 kg (à l'excl. des graisses et huiles pour usages techniques ou industriels, des huiles de soja, arachide, olive, palme, tournesol, carthame, coton, coco, palmiste, babassu, navette, colza, moutarde, lin, maïs, ricin, tung, sésame, jojoba, oïtica et graines de tabac, des cires de myrica et du Japon)              |
| Chimie et plastique       | 2011Z à 2229B           | 15159099   | Graisses et huiles végétales fixes et leurs fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées, concrètes, présentées en emballages immédiats d'un contenu net > 1 kg, ou fluides, n.d.a. (à l'excl. des graisses et huiles brutes ainsi que des graisses et huiles destinées à des usages techniques ou industriels)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------|-------------------|------------|--|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 15200000   | Glycérol brut; eaux et lessives glycéreuses  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 15211000   | Cires végétales, même raffinées ou colorées (à l'excl. des triglycérides)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 22072000   | Alcool éthylique et eaux-de-vie dénaturés de tous titres   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25051000   | Sables siliceux et sables quartzeux, même colorés  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25070020   | Kaolin   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25070080   | Argiles kaoliniques (à l'excl. du kaolin)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25084000   | Argiles (à l'excl. des argiles réfractaires ou expansées ainsi que du bentonite, du kaolin et des autres argiles kaoliniques)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25090000   | Craie  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25101000   | Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées, non moulus   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25102000   | Phosphates de calcium naturels, phosphates aluminocalciques naturels et craies phosphatées, moulus   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25181000   | Dolomie, non calcinée ni frittée, dite 'crue [à l'état brut]', y.c. la dolomie dégrossie ou simpl. débitée, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25182000   | Dolomie, calcinée ou frittée (à l'excl. de la dolomie concassée des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25191000   | Carbonate de magnésium naturel [magnésite]   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25199010   | oxyde de magnésium autre la magnésite calciné  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25199030   | Magnésie calcinée à mort [frittée], même contenant de faibles quantités d'autres oxydes ajoutés avant le frittage  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25199090   | Magnésie électrofondue   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25221000   | Chaux vive   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25222000   | Chaux éteinte  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25223000   | Chaux hydraulique (à l'excl. de l'oxyde et de l'hydroxyde de calcium)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25239000   | Ciments, même colorés (à l'excl. des ciments Portland et des ciments alumineux)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25252000   | Mica en poudre   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25262000   | Stéatite naturelle, broyée ou pulvérisée   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25280000   | Borates naturels et leurs concentrés, calcinés ou non (à l'excl. des borates extraits des saumures naturelles); acide borique naturel titrant <= 85 % de H3BO3 sur produit sec   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25280000   | Borates naturels et leurs concentrés, calcinés ou non (à l'excl. des borates extraits des saumures naturelles); acide borique naturel titrant <= 85 % de H3BO3 sur produit sec   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 25301000   | Vermiculite, perlite et chlorites, non expansées   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 26060000   | Minerais d'aluminium et leurs concentrés   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 26140000   | Minerais de titane et leurs concentrés   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 26219000   | Scories et cendres, y.c. les cendres de varech (à l'excl. du laitier granulé [sable-laitier], des scories, laitiers, battitures et autres déchets de la fabrication du fer ou de l'acier, des cendres et résidus contenant du métal ou des composés de métaux ainsi que ceux provenant de l'incinération des déchets municipaux)                           |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 27030000   | Tourbe (y compris la tourbe pour litière), même agglomérée   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 27101221   | White spirit   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 27101999   | Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes et préparations, contenant en poids >= 70 % d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et dont ces huiles constituent l'élément de base, n.d.a. (sauf celles destinées à subir une transformation chimique)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28044000   | Oxygène  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28061000   | Chlorure d'hydrogène [acide chlorhydrique]   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28092000   | Acide phosphorique; acides polyphosphoriques, de constitution chimique définie ou non  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28112990   | Composés oxygénés inorganiques des éléments non métalliques (à l'excl. du pentaoxyde de diphosphore, des oxydes de bore ou d'azote, des dioxydes de carbone, de silicium ou de soufre ainsi que des trioxydes de soufre [anhydride sulfurique] ou de diarsenic [anhydride arsénieux])  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------|-------------------|------------|--|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28151100   | Hydroxyde de sodium [soude caustique], solide  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28151200   | Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28170000   | Oxyde de zinc; peroxyde de zinc  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28211000   | Oxydes et hydroxydes de fer  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28230000   | Oxydes de titane   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28258000   | Oxydes d'antimoine   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28259011   | Bases inorganiques et oxydes, hydroxydes et peroxydes de métaux, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28272000   | Chlorure de calcium  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28289000   | Hypochlorites, chlorites et hypobromites (à l'excl. des hypochlorites de calcium)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28331100   | Sulfate de disodium  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28332100   | Sulfate de magnésium   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28332980   | Sulfates (autres que de sodium, de magnésium, d'aluminium, de nickel, de cuivre, de baryum, de cadmium, de chrome, de zinc, de cobalt, de titane, de plomb et de mercure)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28342100   | Nitrates de potassium  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28342980   | Nitrates (autres que de potassium, de baryum, de béryllium, de cadmium, de cobalt, de nickel, de cuivre, de plomb et de mercure)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28352400   | Phosphates de potassium  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28352990   | Phosphates (à l'excl. des phosphates de triammonium, de monosodium, de disodium, de trisodium, de potassium, de calcium et de mercure)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28353100   | Triphosphate de sodium [tripolyphosphate de sodium], de constitution chimique définie ou non   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28362000   | Carbonate de disodium  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28363000   | Hydrogénocarbonate [bicarbonate] de sodium   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28365000   | Carbonate de calcium   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28366000   | Carbonate de baryum  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28369917   | Carbonates; peroxocarbonates (percarbonates); carbonate d'ammonium du commerce contenant du carbamate d'ammonium / autre / autre /autre  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28391100   | Métasilicates de sodium  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28399000   | Silicates, y.c. les silicates des métaux alcalins du commerce (à l'excl. des silicates de sodium)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28403000   | Peroxyborates [perborates]   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28416900   | Manganites, manganates et permanganates (à l'excl. du permanganate de potassium)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 28470000   | Peroxyde d'hydrogène [eau oxygénée], même solidifié avec de l'urée   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29031200   | Dichlorométhane [chlorure de méthylène]  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29032300   | Tétrachloroéthylène [perchloroéthylène]  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29051200   | Propane-1-ol [alcool propylique] et propane-2-ol [alcool isopropylique]  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29051900   | Monoalcools acycliques saturés (à l'excl. du méthanol [alcool méthylique], du propane-1-ol [alcool propylique], du propane-2-ol [alcool isopropylique], des butanols, de l'octanol [alcool octylique] et ses isomères, du dodécane-1-ol [alcool laurique], de l'hexadécane-1-ol [alcool cétylique] et de l'octadécane-1-ol [alcool stéarique]) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29053200   | Propylène glycol [propane-1,2-diol]  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29054500   | Glycérol   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29094300   | Éthers monobutyliques de l'éthylène-glycol ou du diéthylène-glycol   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29094400   | Éthers monoalkyliques de l'éthylène-glycol ou du diéthylène-glycol (à l'excl. des éthers monobutyliques)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29094980   | Éthers-alcools cycliques et leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. du 2-(2-Chloroéthoxy)éthanol)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29121100   | Méthanal [formaldéhyde]  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------|-------------------|------------|--|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29141100   | Acétone  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29151100   | Acide formique   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29152900   | Sels de l'acide acétique (à l'excl. des composés inorganiques ou organiques du mercure)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29156019   | Acides butanoïques, leurs sels et leurs esters (à l'excl. du diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29156090   | Acides pentanoïques, leurs sels et leurs esters  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29157050   | Acide stéarique, ses sels et ses esters  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29159070   | Acides monocarboxyliques acycliques saturés, leurs anhydrides, halogénures, peroxydes et peroxyacides; leurs dérivés halogénés, sulfonés, nitrés ou nitrosés (à l'excl. des acides formique, acétique, mono-, di- ou trichloroacétiques, propionique, butanoïques, pentanoïques, palmitique, stéarique et laurique et de leurs sels et esters et de l'anhydride acétique)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29173400   | Esters de l'acide orthophtalique (à l'excl. des orthophtalates de dioctyle, de dinonyl ou de didécyle)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29221600   | Sulfonate de perfluorooctane de diéthanolammonium  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29221900   | Amino-alcools, leurs éthers et leurs esters; sels de ces produits (autres que ceux contenant plus d'une sorte de fonction oxygénée et à l'exclusion de la monoéthanolamine, de la diéthanolamine, du dextropropoxyphène «DCI», des sels de ces produits, de la triéthanolamine, du sulfonate de perfluorooctane de diéthanolammonium, de la méthyl-diéthanolamine, de l'éthyl-diéthanolamine et du 2-«N,N-diisopropylamino»éthanol)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29233000   | Sulfonate de perfluorooctane de tétraéthylammonium   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29291000   | Isocyanates  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29299000   | Composés à fonctions azotées (sauf isocyanates, composés aminés à fonctions oxygénées, sels et hydroxydes organiques d'ammonium quaternaires, lécithines et autres phosphoaminolipides, composés à fonction amide de l'acide carbonique, composés à fonction amine, carboxamide, carboxyimide, imine ou nitrile, composés diazoïques, azoïques ou azoxyques ainsi que les dérivés organiques de l'hydrazine ou de l'hydroxylamine)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29301000   | 2-(N,N-Diméthylamino) éthanethiol  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29309098   | Thiocomposés organiques (à l'exclusion des thiocarbamates, des dithiocarbamates, des mono-, di- ou tétrasulfures de thiourame, de la méthionine, de l'aldicarbe (ISO), du captafol (ISO), du méthamidophos (ISO), de la cystéine ou de la cystine et de leurs dérivés, du thiodiglycol (DCI) «sulfure de bis(2-hydroxyéthyle)», de l'acide DL-2-hydroxy-4-«méthylthio»butyrique, du bis(3-«3,5-di-tert-butyl-4-hydroxyphényl»propionate) de 2,2'-thiodiéthyle, d'un mélange d'isomères constitué de 4-méthyl-2,6-bis«méthylthio»-m-phénylènediamine et de 2-méthyl-4,6-bis«méthylthio»-m-phénylène-diamine ainsi que du 2-(N,N-diéthylamine)éthanethiol) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29319000   | Composés organo-inorganiques de constitution chimique définie, présentés isolément (à l'exclusion des thiocomposés organiques, des composés du mercure, du plomb tétraméthyle et du tributylétain ainsi que des dérivés organo-phosphoriques)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 29362800   | Vitamine E et ses dérivés utilisés principalement en tant que vitamines  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 31021010   | Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote > 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 31021090   | Urée, même en solution aqueuse, d'une teneur en azote <= 45% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 31023090   | Nitrate d'ammonium (à l'excl. des produits en solution aqueuse et des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 31031100   | Superphosphates contenant, en poids, 35 % ou plus de pentaoxyde de diphosphore «P2O5» (à l'exclusion des produits présentés soit en tablettes ou formes similaires, soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 31042010   | Chlorure de potassium, d'une teneur en potassium évalué en monoxyde de potassium <= 40% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 31042050   | Chlorure de potassium, d'une teneur en potassium évalué en monoxyde de potassium > 40% mais <= 62% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 31042090   | Chlorure de potassium, destiné à être utilisé comme engrais, d'une teneur en potassium évalué en monoxyde de potassium > 62% en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 31043000   | Sulfate de potassium (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 31049000   | Carnallite, sylvinite et autres sels de potassium naturels bruts, sulfate de potassium et de magnésium et mélanges d'engrais potassiques [p.ex. mélanges de chlorure de potassium et de sulfate de potassium] (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------|-------------------|------------|---|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 31052090   | Engrais minéraux ou chimiques contenant de l'azote, du phosphore et du potassium, d'une teneur en azote <= 10 % en poids du produit anhydre à l'état sec (à l'excl. des produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 31055900   | Autres engrais minéraux ou chimiques contenant les deux éléments fertilisants: azote et phosphore: autres que contenant des nitrates et des phosphates  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 31059080   | Engrais minéraux ou chimiques contenant les éléments fertilisants azote et potassium ou ne contenant qu'un seul élément fertilisant principal, y.c. les mélanges d'engrais d'origine animale ou végétale avec des engrais chimiques ou minéraux, d'une teneur en azote <= 10% en poids du produit anhydre à l'état sec (sauf produits présentés soit en tablettes ou formes simil., soit en emballages d'un poids brut <= 10 kg)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32030090   | Matières colorantes d'origine animale, y.c. les extraits tinctoriaux (sauf les noirs d'origine animale), même de constitution chimique définie; préparations à base de matières colorantes d'origine animale ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32041100   | Colorants organiques synthétiques dispersés; préparations à base de colorants organiques synthétiques dispersés, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32041600   | Colorants organiques synthétiques réactifs; préparations à base de colorants organiques synthétiques réactifs, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32041700   | Colorants organiques synthétiques pigmentaires; préparations à base de colorants organiques synthétiques pigmentaires, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32041800   | Matières colorantes caroténoïdes et préparations à base de ces matières, pour colorer les tissus ou produire des préparations colorantes (à l'excl. Préparations de la position 3207, 3208, 3209, 3210, 3213 et 3215)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32041900   | Matières colorantes organiques synthétiques (sauf colorants dispersés, acides, à mordants, basiques, directs, de cuve, réactifs et pigmentaires); préparations à base de matières colorantes organiques synthétiques ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215); mélanges de matières colorantes d'au moins deux des n° 320411 à 320419 |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32049000   | Produits organiques synthétiques des types utilisés comme luminophores, même de constitution chimique définie   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32061100   | Pigments et préparations à base de dioxyde de titane, contenant en poids >= 80% de dioxyde de titane calculé sur matière sèche, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32061900   | Pigments et préparations à base de dioxyde de titane, contenant en poids < 80% de dioxyde de titane calculé sur matière sèche, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32064100   | Outremer et ses préparations, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinés à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes (à l'excl. des préparations des n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3212, 3213 et 3215)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32064970   | Matières colorantes inorganiques ou minérales, n.d.a.; préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes, n.d.a. (sauf préparations visées aux n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3213 et 3215); produits inorganiques des types utilisés comme luminophores et magnétite)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32071000   | Pigments, opacifiants et couleurs préparés et préparations simil., des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32081090   | Peintures et vernis à base de polyesters, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32082010   | Produits à base de polymères acryliques ou vinyliques en solution dans des solvants organiques volatils, pour autant que la proportion du solvant > 50% du poids de la solution   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32082090   | Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32089091   | Peintures et vernis à base de polymères synthétiques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux (à l'excl. des produits à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32089099   | Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32091000   | Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32099000   | Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32100010   | Peintures et vernis à l'huile   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32100090   | Peintures et vernis (à l'excl. des peintures et vernis à l'huile ainsi que des produits à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés); pigments à l'eau préparés des types utilisés pour le finissage des cuirs   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------|-------------------|------------|--|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32110000   | Siccatis préparés  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32129000   | Pigments, y.c. les poudres et flocons métalliques, dispersés dans des milieux non aqueux, sous forme de liquide ou de pâte, des types utilisés pour la fabrication de peintures; teintures et autres matières colorantes, n.d.a., présentés dans des formes ou emballages pour la vente au détail  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32139000   | Couleurs pour la peinture artistique, l'enseignement, la peinture des enseignes, la modification des nuances, l'amusement et couleurs simil., en pastilles, tubes, pots, flacons, godets ou conditionnements simil. (à l'excl. des couleurs en assortiments)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32141090   | Enduits utilisés en peinture   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32149000   | Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32151900   | Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32159020   | Cartouches d'encre pour imprimantes/photocopieurs, sans tête d'impression intégrée, incluant des composants mécaniques ou électriques, et encres solides sous forme de blocs ouverts pour imprimantes/photocopieurs  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 32159070   | Encres, même concentrées ou sous formes solides (à l'exclusion des encres d'imprimerie, des cartouches d'encre pour imprimantes/photocopieurs incluant des composants mécaniques ou électriques, et des encres solides sous forme de blocs ouverts pour imprimantes/photocopieurs)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 33011210   | Huiles essentielles d'orange, non déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des essences de fleurs d'orange)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 33011290   | Huiles essentielles d'orange, déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des essences de fleurs d'orange)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 33011310   | Huiles essentielles de citron, non déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues'  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 33012410   | Huiles essentielles de menthe poivrée 'Mentha piperita', non déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues'  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 33012942   | Huiles essentielles de rose, non déterpénées, y compris celles dites « concrètes » ou « absolues »   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 33012949   | Huiles essentielles, non déterpénées, y compris celles dites « concrètes » ou « absolues » (exclue de rose, d'agrumes, de menthe, de girofle, de niaouli et de ylang-ylang)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 33012979   | Huiles essentielles de lavande ou de lavandin, déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues'  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 33012991   | Huiles essentielles, déterpénées, y.c. celles dites 'concrètes' ou 'absolues' (à l'excl. des huiles essentielles d'agrumes, de géranium, de jasmin, de lavande, de lavandin, de menthes, de vétiver, de girofle, de niaouli ou d'ylang-ylang)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 33029090   | Mélanges de substances odoriférantes et mélanges à base d'une ou de plusieurs de ces substances, des types utilisés comme matières de base pour l'industrie (à l'excl. des solutions alcooliques et des mélanges des types utilisés pour les industries alimentaires ou des boissons)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 33030010   | Parfums (à l'excl. des préparations pour l'après-rasage [lotions after-shave] et des désodorisants corporels)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 33049100   | Poudres pour le maquillage ou l'entretien ou les soins de la peau, y.c. les poudres pour bébés et les poudres compactes (à l'excl. des médicaments)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 33049900   | Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau, y.c. les préparations antisolaires et les préparations pour bronzer (à l'excl. des médicaments, des produits de maquillage pour les lèvres ou les yeux, des préparations pour manucures ou pédicures ainsi que des poudres, y.c. les poudres compactes) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 33074900   | Préparations pour parfumer ou pour désodoriser les locaux, y.c. les préparations odoriférantes pour cérémonies religieuses (à l'excl. de l'agarbatti et des autres préparations odoriférantes agissant par combustion)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 34012010   | Savons en flocons, en paillettes, en granulés ou en poudres  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 34012090   | Savons liquides ou pâteux  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 34023100   | Acides sulfoniques d'alkylbenzènes linéaires et leurs sels   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 34023990   | Agents de surface organiques anioniques, conditionnés ou non pour la vente au détail (à l'exclusion des acides alkylbenzène sulfoniques linéaires et de leurs sels, et une solution aqueuse contenant en poids 30-50% de l'alkyle disodique [Oxydi (benzènesulfonate)])  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 34024200   | Agents de surface organiques, non ioniques, même conditionnés pour la vente au détail (à l'exclusion des savons)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 34024200   | Agents de surface organiques non ioniques, conditionnés ou non pour la vente au détail (excl. Savon)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 34024900   | Agents de surface organiques, conditionnés ou non pour la vente au détail, non cationiques, non ioniques (excl. Savon)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 34029010   | Préparations tensio-actives (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des préparations organiques tensio-actives en barres, en pains, en morceaux ou en sujets frappés ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 34029090   | Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des savons, des préparations tensio-actives, des agents de surface organiques ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------|-------------------|------------|---|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 34031980   | Préparations lubrifiantes, y compris les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations anti-rouille ou anticorrosion et les préparations pour le démontage, à base de lubrifiants, contenant en poids < 70% d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières, ainsi que des lubrifiants d'une teneur en carbone provenant de matériaux biologiques de 25 % au moins en masse et biodégradables à hauteur d'au moins 60 %)              |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 34039900   | Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations anti-rouille ou anticorrosion et les préparations pour le démontage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 34049000   | Cires artificielles et cires préparées (à l'excl. des cires de poly"oxyéthylène" [polyéthylèneglycols])   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 34070000   | Pâtes à modeler, y.c. celles présentées pour l'amusement des enfants; compositions dites 'cires pour l'art dentaire' présentées en assortiments, dans des emballages de vente au détail ou en plaquettes, fers à cheval, bâtonnets ou sous des formes simil.; autres compositions pour l'art dentaire, à base de plâtre   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 35061000   | Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 35069900   | Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38089410   | Désinfectants, à base de sels d'ammonium quaternaire, conditionnés pour la vente au détail ou présentés à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'exclusion des produits de la sous-position 3808.59)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38112900   | Additifs préparés pour huiles lubrifiantes, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38119000   | Inhibiteurs d'oxydation, additifs peptisants, améliorants de viscosité, additifs anticorrosifs et autres additifs préparés, pour huiles minérales (y.c. l'essence) ou pour autres liquides utilisés aux mêmes fins que les huiles minérales (à l'excl. des préparations antidétonantes et des additifs pour huiles lubrifiantes)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38121000   | Préparations dites 'accélérateurs de vulcanisation'   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38123910   | Préparations antioxydantes pour caoutchouc ou matières plastiques (à l'exclusion des mélanges d'oligomères de 2,2,4-triméthyl-1,2-dihydroquinoléine «TMQ»)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38123990   | Stabilisateurs composites pour caoutchouc ou matières plastiques (à l'exclusion des préparations antioxydantes)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38140010   | Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis, à base d'acétate de butyle (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38140090   | Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38159090   | Initiateurs de réaction, accélérateurs de réaction et préparations catalytiques, n.d.a. (à l'excl. des accélérateurs de vulcanisation, des catalyseurs supportés et des catalyseurs constitués d'acétate d'éthyltriphenylphosphonium sous forme de solution dans du méthanol)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38160010   | Pisé de dolomie   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38248900   | Mélanges et préparations contenant des paraffines chlorées à chaîne courte  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38249200   | Esters de polyglycol d'acide méthylphosphonique   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38249915   | Échangeurs d'ions (à l'exclusion des polymères du chapitre 39)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38249945   | Préparations désincrustantes et similaires  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38249992   | Produits ou préparations chimiques, composés principalement de constituants organiques, sous forme liquide à la température de 20 °C, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 38249996   | Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y compris celles constituées de mélanges de produits naturels, non principalement composés de constituants organiques, n.d.a.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39011090   | Polyéthylène d'une densité < 0,94 (à l'excl. du polyéthylène linéaire)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39012090   | Polyéthylène d'une densité >= 0,94, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'une densité >= 0,958 à 23°C, contenant <= 50 mg/kg d'aluminium, <= 2 mg/kg de calcium, de chrome, de fer, de nickel, de titane de chacune de ces matières et <= 8 mg/kg de vanadium, destiné à la fabrication de polyéthylène chlorosulfoné)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39019080   | Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39031100   | Polystyrène expansible, sous formes primaires   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITÉS ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------|-------------------|------------|--|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39041000   | Poly(chlorure de vinyle), sous formes primaires, non mélangé à d'autres substances   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39042100   | Poly(chlorure de vinyle) sous formes primaires, non plastifié, mélangé à d'autres substances   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39052100   | Copolymères d'acétate de vinyle, en dispersion aqueuse   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39059990   | Polymères des esters de vinyle et autres polymères de vinyle, sous formes primaires (à l'excl. des polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, du poly[acétate de vinyle], des copolymères, du poly[alcool vinylique], même contenant des groupes acétate non hydrolysés ainsi que du poly[formal de vinyle], en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'un poids moléculaire >= 10.000 mais <= 40.000 et contenant en poids >= 9,5% mais <= 13% de groupes acétyle, évalués en acétate de vinyle, et >= 5% mais <= 6,5% de groupes hydroxy, évalués en alcool vinylique)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39069060   | Copolymère d'acrylate de méthyle, d'éthylène et d'un monomère contenant un groupe carboxyle non terminal présent en tant que substituant, contenant en poids >= 50% d'acrylate de méthyle, même mélangé avec de la silice, sous formes primaires   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39069090   | Polymères acryliques sous formes primaires (à l'excl. du poly[méthacrylate de méthyle], du poly[N-"3-hydroxyimino-1,1-diméthylbutyl"acrylamide], d'un copolymère de 2-dioisopropylaminoéthylméthacrylate et de décylméthacrylate sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids >= 55% de copolymère, d'un copolymère d'acide acrylique et d'acrylate de 2-éthylhexyle contenant en poids >= 10% mais <= 11% d'acrylate de 2-éthylhexyle, d'un copolymère d'acrylonitrile et d'acrylate de méthyle modifié au moyen de polybutadiène-acrylonitrile [NBR], des produits de polymérisation d'acide acrylique, méthacrylate d'alkyle et de petites quantités d'autres monomères destinés à être utilisés comme épaississants dans la production des pâtes pour l'impression des textiles et d'un copolymère d'acrylate de méthyle, d'éthylène et d'un monomère contenant un groupe carboxyle non terminal présent en tant que substituant, contenant en poids >= 50% d'acrylate de méthyle, même mélangé avec de la silice) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39072100   | Méthylphosphate de bis(polyoxyéthylène), sous formes primaires   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39072911   | Polyéthylène glycols, sous formes primaires  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39072920   | Alcools polyéthyliques, sous formes primaires (excl. BIS (polyoxyéthylène) méthylphosphonate et polyéthylène glycols)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39072991   | Copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène, sous forme primaire   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39073000   | Résines époxydes, sous formes primaires  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39075000   | Résines alkydes, sous formes primaires   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39079110   | Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39079905   | Copolymères thermoplastiques à base de polyester aromatique à cristaux liquides, saturés, sous formes primaires  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39079980   | Polyesters, saturés, sous formes primaires (à l'exclusion des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate], du poly[acide lactique], du poly[éthylène naphthalène-2,6-dicarboxylate] et des copolymères thermoplastiques à base de polyester aromatique à cristaux liquides)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39094000   | Résines phénoliques, sous formes primaires   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39095010   | Polyuréthanes obtenus à partir de 2,2'-(tert-butylimino)diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids >= 50% de polymère   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39095090   | Polyuréthanes sous formes primaires (à l'excl. du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-(tert-butylimino)diéthanol et de 4,4'-méthylènedicylohexyldiisocyanate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39123985   | Éthers de cellulose sous formes primaires (à l'excl. de la carboxyméthylcellulose et de ses sels et de l'hydroxypropylcellulose)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39139000   | Polymères naturels et polymères naturels modifiés [protéines durcies, dérivés chimiques du caoutchouc naturel, p.ex.], n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. de l'acide alginique et de ses sels et esters)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39153000   | Déchets, rognures et débris de polymères du chlorure de vinyle   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39162000   | Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères du chlorure de vinyle  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39169010   | Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, même modifiés chimiquement  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39169090   | Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITÉS ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------|-------------------|------------|---|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39172110   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39172190   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39172210   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39172290   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39172310   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39172390   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39172900   | Tubes et tuyaux rigides, en matières plastiques (à l'excl. des tubes et tuyaux en polymères de l'éthylène, du propylène ou du chlorure de vinyle)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39173100   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39173200   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39173300   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, munis d'accessoires   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39173900   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39174000   | Accessoires pour tubes ou tuyaux [joints, coudes, raccords, p.ex.], en matières plastiques  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39189000   | Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, et revêtements de murs ou de plafonds en rouleaux d'une largeur >= 45 cm constitués d'une couche de matière plastique fixée en manière permanente sur un support (autre que du papier) la face apparente étant grainée, gaufrée, colorée, imprimée de motifs ou autrement décorée, en matières plastiques (autres que les polymères du chlorure de vinyle)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39191012   | Bandes en poly(chlorure de vinyle) ou en polyéthylène, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39191019   | Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly(chlorure de vinyle), en polyéthylène ou en polypropylène)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39199020   | Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39199080   | Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm (à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39201024   | Feuilles étirables en polyéthylène non alvéolaire, non imprimées, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39201040   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur <= 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs ainsi que des revêtements de murs ou de plafonds du n° 3918)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39204310   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids >= 6% de plastifiants, d'une épaisseur <= 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39206900   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; produits en polycarbonates, en poly[éthylène téréphtalate] ou non saturés; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39209990   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39211390   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyuréthanes alvéolaires rigides, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------|-------------------|------------|--|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39219041   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en résines aminiques stratifiées sous haute pression, avec couche décorative sur une ou sur les deux faces, mais non autrement travaillées ou alors simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39219060   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en produits de polymérisation d'addition, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39219090   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques, renforcées, stratifiées, munies d'un support ou pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits alvéolaires, des produits de polymérisation d'addition, de condensation et ou de réorganisation, des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39231010   | Boîtes, caisses, casiers et articles similaires, en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39231090   | Boîtes, caisses, casiers et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques [à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil. en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules]  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39232100   | Sacs, sachets, pochettes et cornets, en polymères de l'éthylène  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39233010   | Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance <= 2 l  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39233090   | Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39235010   | Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39235090   | Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39239000   | Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39251000   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, en matières plastiques, d'une contenance > 300 l   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39259010   | Accessoires et garnitures destinés à être fixés à demeure aux portes, fenêtres, escaliers, murs ou autres parties de bâtiment, en matières plastiques  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39259020   | Profilés et chemins de câbles pour canalisations électriques, en matières plastiques   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39259080   | Éléments structuraux utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambardes, balustrades, rampes et barrières simil., rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, p.ex. cannelures, coupoles, colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.             |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39269060   | Écrans faciaux/visières de protection en matières plastiques   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39269092   | Ouvrages fabriqués à partir de feuilles en matières plastiques, n.d.a.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 39269097   | Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 40091100   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 40091200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 40092100   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal, sans accessoires  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 40092200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 40093100   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de matières textiles ou autrement associés seulement à des matières textiles, sans accessoires   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 40093200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de matières textiles ou autrement associés seulement à des matières textiles, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 40094100   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés à l'aide d'autres matières que le métal ou les matières textiles ou autrement associés à d'autres matières que le métal ou les matières textiles, sans accessoires  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 40094200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés à l'aide d'autres matières que le métal ou les matières textiles ou autrement associés à d'autres matières que le métal ou les matières textiles, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 40169300   | Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 40169952   | Pièces en caoutchouc-métal qui, en raison de leur nature, sont destinées exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n° 8701 à 8705, en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------|-------------------|------------|--|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 40169991   | Pièces en caoutchouc-métal en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire et de celles qui, en raison de leur nature, sont destinées exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n° 8701 à 8705)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 40169997   | Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 44101130   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 44101150   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 44101190   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 44109000   | Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 44111292   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, travaillée mécaniquement ou en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm <sup>3</sup> (HDF)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 44111294   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,8 g/cm <sup>3</sup>  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 44111392   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm <sup>3</sup> (HDF)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 44111394   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,8 g/cm <sup>3</sup>   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 44111492   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm <sup>3</sup> (HDF)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 44111495   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,5 g/cm <sup>3</sup> mais n'excédant pas 0,8 g/cm <sup>3</sup>  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 44111497   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,5 g/cm <sup>3</sup>  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 44119490   | Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique <= 0,5 g/cm <sup>3</sup> , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne 'MDF', carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 44209099   | Coffrets, écrins et étuis pour bijouterie ou orfèvrerie et ouvrages simil., et articles d'ameublement, en bois (à l'excl. des objets réalisés en okoumé, obeche, sapelli, sipo, acajou d'Afrique, makoré, iroko, tiama, mansonia, ilomba, dibétou, limba, azobé, dark red meranti, light red meranti, meranti bakau, white lauan, white meranti, white seraya, yellow meranti, alan, keruing, ramin, kapur, teak, jongkong, merbau, jelutong, kempas, virola, mahogany "swietenia spp.", imbuia, balsa, palissandre) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48025590   | Papiers et cartons, non couchés ni enduits, utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, et papiers et cartons pour cartes ou bandes à perforer, non perforés, en rouleaux de tout format, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, d'un poids au m <sup>2</sup> >= 80 g mais <= 150 g, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48101300   | Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48101900   | Papiers et cartons, des types utilisés pour l'écriture, l'impression ou d'autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié                       |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48102980   | Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)                                  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48111000   | Papiers et cartons goudronnés, bitumés ou asphaltés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------|-------------------|------------|---|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48114190   | Papiers et cartons, auto-adhésifs, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons d'une largeur <= 10 cm dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé et des produits du n° 4810)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48114900   | Papiers et cartons gommés ou adhésifs, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des papiers et cartons auto-adhésifs ainsi que des produits du n° 4810)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48115900   | Papiers et cartons, coloriés en surface, décorés en surface ou imprimés, enduits, imprégnés ou recouverts de matière plastique, en rouleaux ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire, de tout format (à l'excl. des adhésifs ainsi que des papiers et cartons blanchis d'un poids > 150 g/m²)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48142000   | Papiers peints et revêtements muraux simil., constitués par du papier enduit ou recouvert, sur l'endroit, d'une couche de matière plastique grainée, gaufrée, coloriée, imprimée de motifs ou autrement décorée   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48182091   | Essuie-mains, en pâte à papier, papier, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, en rouleaux d'une largeur <= 36 cm   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48191000   | Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48192000   | Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48193000   | Sacs, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, d'une largeur à la base >= 40 cm  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48195000   | Emballages, y.c. les pochettes pour disques, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé, des boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé ainsi que des sacs, sachets, pochettes et cornets)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48211010   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48211090   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48219010   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48219090   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées (à l'excl. des étiquettes auto-adhésives)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 48232000   | Papier et carton-filtre, en bandes ou en rouleaux d'une largeur <= 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont aucun côté > 36 cm à l'état non plié, ou découpés de forme autre que carrée ou rectangulaire  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 54075100   | Tissus, écrus ou blanchis, obtenus à partir de fils contenant >= 85% en poids de filaments de polyester texturés, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 54076110   | Tissus, écrus ou blanchis, obtenus à partir de fils contenant >= 85% en poids de filaments de polyester non texturés, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 55121100   | Tissus, écrus ou blanchis, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 55151210   | Tissus, écrus ou blanchis, de fibres discontinues de polyester, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec des filaments synthétiques ou artificiels  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 56031390   | Nontissés, même imprégnés ou stratifiés, n.d.a., de filaments synthétiques ou artificiels, d'un poids > 70 g/m² mais <= 150 g/m² (sauf enduits ou recouverts)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 56074919   | Ficelles, cordes et cordages, de polyéthylène ou de polypropylène, titrant > 50 000 décitex [5 g/m], non tressés, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des ficelles lieuses ou botteleuses)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 59011000   | Tissus enduits de colle ou de matières amylicées, des types utilisés pour la reliure, le cartonnage, la gainerie ou usages simil.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 59031090   | Tissus enduits ou recouverts de poly(chlorure de vinyle) ou stratifiés avec du poly(chlorure de vinyle) (à l'excl. des tissus enduits de poly(chlorure de vinyle) ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly(chlorure de vinyle) conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 59032010   | Tissus imprégnés de polyuréthane (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 59039099   | Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly(chlorure de vinyle) ou le polyuréthane (sauf tissus dont la matière textile constitue l'endroit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscoso et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 59080000   | Mèches tissées, tressées ou tricotées, en matières textiles, pour lampes, réchauds, briquets, bougies ou simil.; manchons à incandescence et étoffes tubulaires tricotées servant à leur fabrication, même imprégnés (à l'excl. des mèches recouvertes de cires [du genre des rats de caves du n° 3406], des mèches et des cordeaux détonants ainsi que des mèches consistant en fils textiles ou en fibres de verre)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 59119091   | Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 59119099   | Produits et articles textiles pour usages techniques, visés à la note 7 du présent chapitre, en matières textiles, n.d.a. (à l'excl. des produits et articles en feutre, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------|-------------------|------------|---|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 60024000   | Étoffes de bonneterie d'une largeur <= 30 cm, à teneur en fils d'élastomères >= 5% en poids (sans fils de caoutchouc et à l'excl. des velours, peluches, y.c. les étoffes dites "à longs poils", étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles simil., ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 60053600   | Étoffes de bonneterie-chaîne, y compris celles obtenues sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, écru ou blanchies (à l'exclusion de celles d'une teneur en poids de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc >= 5 %, des velours, peluches, y compris les étoffes dites « à longs poils », étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles similaires, ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)                              |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 60053700   | Étoffes de bonneterie-chaîne, y compris celles obtenues sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'exclusion de celles d'une teneur en poids de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc >= 5 %, des velours, peluches, y compris les étoffes dites « à longs poils », étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles similaires, ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)                                       |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 60053900   | Étoffes de bonneterie-chaîne, y compris celles obtenues sur métiers à galonner, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, imprimées (à l'exclusion de celles d'une teneur en poids de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc >= 5 %, des velours, peluches, y compris les étoffes dites « à longs poils », étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles similaires, ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)                                      |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 60063100   | Étoffes de bonneterie, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, écru ou blanchies (à l'exclusion des étoffes de bonneterie-chaîne, y compris celles obtenues sur métiers à galonner, de celles d'une teneur en poids de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc >= 5 %, des velours, peluches, y compris les étoffes dites « à longs poils », étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles similaires, ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 60063200   | Étoffes de bonneterie, d'une largeur > 30 cm, de fibres synthétiques, teintées (à l'exclusion des étoffes de bonneterie-chaîne, y compris celles obtenues sur métiers à galonner, de celles d'une teneur en poids de fils d'élastomères ou de fils de caoutchouc >= 5 %, des velours, peluches, y compris les étoffes dites « à longs poils », étoffes à boucles en bonneterie, étiquettes, écussons et articles similaires, ainsi que des étoffes de bonneterie imprégnées, enduites, recouvertes ou stratifiées)            |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 63023290   | Linge de lit de fibres synthétiques ou artificielles (autre qu'en nontissés, autre qu'imprimé et autre qu'en bonneterie)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 63023990   | Linge de lit de matières textiles (autre que de coton, fibres synthétiques ou artificielles, lin ou ramie, autre qu'imprimé, autre qu'en bonneterie)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 63049300   | Articles d'ameublement, de fibres synthétiques (autres qu'en bonneterie et sauf couvertures, linge de lit, linge de table, linge de toilette et de cuisine, vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, abat-jours et les articles du n° 9404 [sommiers et articles de literie])  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 63049900   | Articles d'ameublement, de matières textiles (autres que de coton ou fibres synthétiques, autres qu'en bonneterie et sauf couvertures, linge de lit, linge de table, linge de toilette et de cuisine, vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, abat-jours et les articles du n° 9404 [sommiers et articles de literie])  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 63053219   | Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 63059000   | Sacs et sachets d'emballage de matières textiles (autres qu'en matières textiles synthétiques ou artificielles, coton, jute ou autres fibres textiles libériennes du n° 5303)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 63061200   | Bâches et stores d'extérieur de fibres synthétiques (sauf auvents plats en tissus légers, confectionnés selon le type de bâche)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 63079093   | Masques de protection (pièces faciales filtrantes [FFP] conformément à la norme EN149; et autres masques conformes à une norme similaire pour les masques servant d'appareils de protection respiratoire contre les particules)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 63079095   | Masques de protection (à l'exclusion des pièces faciales filtrantes [FFP] conformément à la norme EN149; ainsi qu'à l'exclusion des autres masques conformes à une norme similaire pour les masques servant d'appareils de protection respiratoire contre les particules)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 63079098   | Articles de matières textiles, confectionnés, y.c. les patrons de vêtements, n.d.a. (à l'excl. de ceux en feutre, en bonneterie et les draps à usage unique, en nontissés, utilisés au cours des procédures chirurgicales)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 68061000   | Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 70109079   | Bouteilles, flacons, emballages tubulaires et autres récipients en verre pour le transport ou l'emballage commercial de produits pharmaceutiques, d'une contenance nominale <= 0,055 l (à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 70109091   | Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocal, pots, emballages tubulaires et autres récipients en verre non coloré, pour le transport ou l'emballage commercial, d'une contenance nominale < 2,5 l (sauf pour produits alimentaires, boissons ou produits pharmaceutiques et à l'excl. des ampoules, des récipients obtenus à partir d'un tube de verre ainsi que des bouteilles isolantes et récipients dont l'isolation est assurée par le vide, des vaporisateurs de parfum et des bouteilles, flacons, etc. pour pulvérisateurs) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------|-------------------|------------|--|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 70134999   | Objets en verre cueilli mécaniquement pour le service de la table ou la cuisine (sauf en verre trempé ou à coefficient de dilatation linéaire $\leq 5 \times 10^{-6}$ par kelvin entre 0 et 300°C; articles en vitrocéramique ou en cristal au plomb; perles de verre et articles de verroterie du n° 7018; verres à boire; bocaux à conserves en verre; bouteilles isolantes et autres récipients dont l'isolation est assurée par le vide) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 70172000   | Verrerie de laboratoire, d'hygiène ou de pharmacie, même graduée ou jaugée, en verre d'un coefficient de dilatation linéaire $\leq 5 \times 10^{-6}$ par kelvin entre 0°C et 300°C (sauf en quartz ou en autre silice fondus, sauf récipients de transport ou d'emballage et sauf instruments, appareils et matériel de mesure ou de contrôle, et instruments, appareils et matériel médicaux du chapitre 90)                                |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 70189090   | Statuettes et autres objets d'ornementation en verre travaillé au chalumeau (verre filé) (autres que la bijouterie de fantaisie)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 70191300   | Fils et mèches de fibres de verre (à l'exclusion des fils coupés d'une longueur de $\leq 50$ mm et des roses)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 70191400   | Tapis collés mécaniquement de fibres de verre  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 70191500   | Tapis liés chimiquement de fibres de verre   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 70191900   | Cakes en fibre de verre "gâteaux textiles" et brins de fibre de verre hachés d'une longueur > 50mm   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 70196100   | Tissus de stratifils (rovings) à maille fermée, de fibre de verre  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 70196500   | Tissus à maille ouverte, de fibre de verre, d'une largeur n'excédant pas 30 cm   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 70196600   | Tissus à maille ouverte, de fibre de verre, d'une largeur n'excédant pas 30 cm   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 70199000   | Fibres de verre et ouvrages en ces matières, non dénommés ailleurs   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 72106900   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur $\geq 600$ mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus d'aluminium (autres que revêtus d'alliages d'aluminium et de zinc)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 72169900   | Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou forgés à chaud, ou autrement obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73041100   | Tubes et tuyaux sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73041930   | Tubes et tuyaux sans soudure, en fer ou en acier, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, diamètre extérieur > 168,3 mm, mais $\leq 406,4$ mm (sauf en aciers inoxydables ou en fonte)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73044100   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73049000   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73069000   | Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73071190   | Accessoires de tuyauterie moulés en fonte non malléable (autres que les types utilisés pour canalisations sous pression)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73072100   | Brides en aciers inoxydables (non moulés)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73072210   | Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73072290   | Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73072980   | Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, moulés, filetés)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73079100   | Brides en fer ou en aciers (autres que moulés ou en acier inoxydable)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73079210   | Manchons, en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73079290   | Coudes et courbes en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73079319   | Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur $\leq 609,6$ mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73079399   | Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur > 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73079910   | Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73079980   | Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73084000   | Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------|-------------------|------------|--|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73090030   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, avec revêtement intérieur ou calorifuge, d'une contenance > 300 l (sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73090051   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance > 100 000 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73090059   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73090090   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières solides, d'une contenance > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés aménagés pour un ou plusieurs moyens de transport)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73101000   | Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73102191   | Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi < 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73102199   | Boîtes en fer ou en acier, contenance < 50 l, à fermer par soudage ou sertissage, épaisseur de paroi >= 0,5 mm (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes des types utilisés pour les denrées alimentaires et les boissons)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73102910   | Réservoirs, fûts, tambours, bidons et récipients simil., en fer ou en acier, pour toutes matières, contenance < 50 l et épaisseur de paroi < 0,5 mm, n.d.a. (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés et à l'excl. des boîtes)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73102990   | Réservoirs, fûts, tambours, bidons et récipients simil., en fer ou en acier, pour toutes matières, contenance < 50 l et épaisseur de paroi >= 0,5 mm, n.d.a. (sauf pour gaz comprimés ou liquéfiés ou à dispositifs mécaniques ou thermiques et à l'excl. des boîtes)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73121098   | Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxydables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73129000   | Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73130000   | Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73144900   | Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73151200   | Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73158900   | Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à états, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73181595   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier, « même avec leurs écrous et rondelles », avec tête (à l'exclusion des vis avec tête fendue, à empreinte cruciforme ou hexagonale; des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées, des crochets et pitons à pas de vis)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73181900   | Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73269030   | Échelles et escabeaux en fer ou en acier   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 73269098   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 74121000   | Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en cuivre affiné  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 74122000   | Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p.ex.), en alliages de cuivre   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 76031000   | Poudres d'aluminium, à structure non lamellaire (sauf boulettes d'aluminium)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 76041090   | Profilés en aluminium non allié, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 76042100   | Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 76061130   | Panneau composite en aluminium, d'aluminium non allié, d'une épaisseur >= 0,2 mm   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 76061191   | Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 76061193   | Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------|-------------------|------------|---|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 76061230   | Panneau composite en aluminium, d'alliages d'aluminium, d'une épaisseur de > 0,2 mm   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 76061250   | Tôles et bandes, d'alliages d'aluminium, d'une épaisseur de > 0,2 mm, carré ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de plastiques (à l'exclusion des bandes pour corps de boîtes boisson, bandes pour couvercles de boîtes boisson et bandes pour anneaux de boîtes boisson et à l'exclusion des panneaux composites en aluminium)                             |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 76069200   | Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 76090000   | Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p. ex), en aluminium   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 76109090   | Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)            |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 76169990   | Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 79039000   | Poudres et paillettes de zinc (sauf granulés et grenailles en zinc, sauf paillettes découpées du n° 8308 et sauf poussières de zinc)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 82055980   | Outils à main (y.c. les diamants de vitriers) en métaux communs, n.d.a.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 82119300   | Couteaux autres qu'à lame fixe, y.c. les serpettes fermantes, en métaux communs (sauf rasoirs à lame)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 83014090   | Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 83024190   | Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 83024200   | Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 83071000   | Tuyaux flexibles en fer ou en acier, même avec accessoires  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 83079000   | Tuyaux flexibles en métaux communs autres que le fer ou l'acier, même avec accessoires  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 83099010   | Capsules de bouchage ou surbouchage en plomb; capsules de bouchage ou surbouchage en aluminium, diamètre > 21 mm (à l'excl. des bouchons-couronnes)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 83119000   | Fils, baguettes, tubes, plaques, électrodes et articles simil. en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobés ou fourrés de décapants ou de fondants, pour brasage, soudage ou dépôt de métal ou de carbures métalliques, n.d.a., ainsi que fils et baguettes en poudres de métaux communs agglomérés, pour métallisation par projection, n.d.a.         |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84021910   | Chaudières à tubes de fumée (autres que les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84021990   | Chaudières à vapeur, y.c. les chaudières mixtes (autres que les chaudières aquatubulaires et les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84029000   | Parties de chaudières à vapeur et de chaudières dites "à eau surchauffée", n.d.a.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84041000   | Appareils auxiliaires pour chaudières des n° 8402 ou 8403 (économiseurs, surchauffeurs, appareils de ramonage ou de récupération des gaz, p.ex.)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84072110   | Moteurs pour la propulsion de bateaux du type hors-bord, à allumage par étincelles (moteurs à explosion), d'une cylindrée <= 325 cm <sup>3</sup>  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84099900   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84101100   | Turbines et roues hydrauliques, puissance <= 1000 kW (à l'excl. des machines ou moteurs hydrauliques du n° 8412)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84122920   | Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84123900   | Moteurs pneumatiques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres])  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84129080   | Parties de moteurs et machines motrices non électriques, n.d.a.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84133020   | Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84135040   | Pompes doseuses pour liquides, volumétriques alternatives, à moteur   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84135080   | Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84136039   | Pompes pour liquides, à engrenages, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, et sauf pompes oléohydrauliques, y.c. les agrégats hydrauliques)                                   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84136080   | Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84137029   | Pompes immergées multicellulaires   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------|-------------------|------------|---|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84137051   | Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, monobloc (sauf pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes immergées et circulateurs de chauffage central et d'eau chaude)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84137081   | Pompes pour liquides, centrifuges, monocellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton; pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84137089   | Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84138100   | Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84139100   | Parties de pompes pour liquides, n.d.a.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84141015   | Pompes à vide des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84141025   | Pompes à vide à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires et pompes Roots   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84141089   | Pompes à vide (autres que pompes à vide utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat, destinées à être utilisées dans la fabrication des semi-conducteurs, pompes à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires, pompes Roots, pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84143089   | Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84145915   | Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84145925   | Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84145995   | Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)      |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84147000   | Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84148019   | Turbocompresseurs multicellulaires (sauf compresseurs des types utilisés pour les équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84148022   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84148028   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h > 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84148051   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h <= 120 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84148059   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84148078   | Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84148080   | Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84149000   | Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84159000   | Parties de machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur et des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84186900   | Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84189910   | Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF               | LIBELLÉ  |
|---------------------|-------------------|--------------------------|--|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84189990                 | Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84194000                 | Appareils de distillation ou de rectification  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84195020                 | Echangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84195080                 | Échangeurs de chaleur (à l'excl. des chauffe-eau à chauffage instantané ou à accumulation, des chaudières de chauffage central et des appareils dans lesquels l'échange thermique ne s'effectue pas à travers une paroi, ainsi que des échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84196000                 | Appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84198998                 | Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84199085                 | Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84212100 sauf 8421210090 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84212200                 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des boissons (autres que l'eau)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84212300                 | Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84212920                 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides, composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau et les reins artificiels)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84212980                 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau, les huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, les reins artificiels ainsi que de ceux composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84213100                 | Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84213200                 | Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84213915                 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84213925                 | Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84213985                 | Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84219910                 | Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84219990                 | Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84223000                 | Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; machines et appareils à gazéifier les boissons  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84224000                 | Autres machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises (y compris les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84229090                 | Parties de machines autres que de machines à laver la vaisselle  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84232010                 | Bascules à pesage continu sur transporteurs, à pesage électronique   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84232090                 | Bascules à pesage continu sur transporteurs, autres qu'à pesage électronique   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84233010                 | Bascules à pesées constantes et balances et balances ensacheuses ou doseuses, à pesage électronique  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84233090                 | Bascules à pesées constantes et balances et balances ensacheuses ou doseuses, autres qu'à pesage électronique  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84238129                 | Appareils et instruments de pesage, à pesage électronique, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et balances ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants, des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieurs pondéraux, des appareils et instruments pour le pesage et l'étiquetage des produits préemballés, ainsi que des balances de magasin) |

extrait

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------|-------------------|------------|--|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84238180   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée <= 30 kg (à l'excl. des balances à pesage électronique, des balances sensibles à un poids de 50 mg ou moins, des pèse-personnes, balances de ménage, balances à pesage continu sur transporteurs et sauf balances et bascules ensacheuses ou doseuses et autres balances servant à peser des poids constants)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84238220   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84238281   | Instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (sauf ceux à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles), des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84238289   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles), ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84238920   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84238980   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84239010   | Parties d'appareils et d'instruments de pesage relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84239090   | Parties d'appareils et d'instruments de pesage (à l'excl. de ceux relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84242000   | Pistolets aéroglyphes et appareils simil. (à l'excl. des machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de carbures métalliques frittés [n° 8515] ainsi que des machines et appareils à jet de sable, vapeur, etc.)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84243008   | Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84244990   | Pulvérisateurs pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'exclusion des pulvérisateurs portables et de ceux conçus pour être portés ou tirés par tracteur)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84248290   | Appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, pour l'agriculture ou l'horticulture (à l'exclusion des pulvérisateurs et des appareils d'arrosage)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84248940   | Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84248970   | Appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84251100   | Palans à moteur électrique   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84251900   | Palans autres qu'à moteur électrique   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84254200   | Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84271010   | Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84272019   | Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84272090   | Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84279000   | Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84281080   | Ascenseurs et monte-charge, non électriques  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84282080   | Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84283990   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84287000   | Robots industriels   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84289090   | Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84291100   | Bouteurs (bulldozers) et bouteurs biais (angledozers), à chenilles   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84295191   | Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, à chenilles, autopropulsées (à l'excl. des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------|-------------------|------------|--|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84295199   | Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84295210   | Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84295290   | Excavateurs, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° (à l'excl. des engins à chenilles)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84295900   | Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84311000   | Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84313900   | Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84314100   | Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84314980   | Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84368090   | Machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture ou l'apiculture, n.d.a.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84385000   | Machines et appareils pour le traitement industriel des viandes (sauf appareils de cuisson et autres appareils thermiques ainsi que les installations de refroidissement et de congélation)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84513000   | Machines et presses à repasser, y.c. les presses à fixer (à l'excl. des calandres à catir ou à repasser)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84624900   | Machines (à l'exclusion des presses) à poinçonner, à gruger ou à grignoter, pour produits plats, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailer à l'exclusion de celles à commande numérique  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84625900   | Machines pour travailler les tubes, tuyaux, profilés creux, profilés, et barres (à l'exclusion des presses et à l'exclusion de celles à commande numérique)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84626110   | Presses de travail du métal à froid hydraulique, commandé numériquement  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84626190   | Presses de travail du métal à froid hydraulique, non commandé numériquement  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84626290   | Presses de travail du métal à froid, mécanique, non commandées numériquement   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84626390   | Servo-presses de travail du métal à froid, non commandées numériquement  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84626990   | Presses de travail du métal à froid (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses commandées numériquement)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84629010   | Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissement, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'excl. de bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, commandé numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84629090   | Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissement, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'excl. de bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, non commandées numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84639000   | Machines pour le travail des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermets, sans enlèvement de métal (à l'exception des presses à forger, à rouler, à cintrer, à plier, à dresser ou à planer, des machines à cisailer, machines à poinçonner ou à gruger; des presses; des bancs à étirer; des machines pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage; des machines pour le travail des métaux sous forme de fil; des machines pour emploi à la main et des machines pour la fabrication additive) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84661020   | Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84672199   | Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84672959   | Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84672985   | Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84678100   | Tronçonneuses à chaîne pour emploi à la main, à moteur non électrique incorporé  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84678900   | Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84681000   | Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84688000   | Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84718000   | Unités de machines automatiques de traitement de l'information (à l'excl. des unités de traitement, unités d'entrée ou de sortie et unités de mémoire)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------|-------------------|------------|---|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84743100   | Bétonnières et appareils à gâcher le ciment   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84743900   | Machines et appareils à mélanger ou à malaxer les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (sauf bétonnières et appareils à gâcher le ciment, machines à mélanger les matières minérales au bitume et sauf calandres)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84748090   | Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84775910   | Presses pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières (sauf machines à mouler par injection, extrudeuses, machines à thermoformer et machines et appareils pour rechaper les pneumatiques)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84775980   | Machines et appareils à mouler ou à former, pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières (sauf machines à mouler par injection; extrudeuses; machines à mouler par soufflage; machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer; machines et appareils à mouler ou à rechaper les pneumatiques ou à mouler ou à former les chambres à air; presses diverses; machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84778011   | Machines pour la transformation des résines réactives   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84778095   | Machines de découpage et machines à refendre pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84778099   | Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, n.d.a. dans le chapitre 84   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84779080   | Parties des machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières des n° 8477 10 00 à 8477 80 99, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84794000   | Machines de corderie ou de câblerie (autres que les métiers à retordre des types utilisés dans la filature)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84798200   | Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84798970   | Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84798997   | Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84799015   | Parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84799020   | Parties de machines et appareils, y.c. les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84799070   | Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84807900   | Moules pour le caoutchouc ou les matières plastiques (à l'excl. des articles pour le moulage par injection ou par compression)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84811005   | Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84811019   | Détendeurs en fonte ou en acier (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84811099   | Détendeurs en métaux non-ferreux (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84812010   | Valves pour transmissions oléohydrauliques  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84812090   | Valves pour transmissions pneumatiques  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84813091   | Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84813099   | Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84814010   | Soupapes de trop-plein ou de sûreté en fonte ou en acier  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84814090   | Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84818019   | Robinetterie sanitaire (sauf mélangeurs et mitigeurs)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84818059   | Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84818063   | Robinetts et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en acier (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84818069   | Robinetts et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84818071   | Robinetts à soupapes, en fonte (à l'excl. des vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, vannes de régulation et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------|-------------------|------------|---|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84818073   | Robinets à soupapes, en acier (à l'excl. des vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, vannes de régulation et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84818079   | Robinets à soupapes (autres qu'en fonte ou acier et à l'excl. des vannes de régulation de température, détendeurs, vannes de transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, vannes de régulation et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84818081   | Robinets à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84818085   | Robinets à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84818099   | Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84819000   | Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84824000   | Roulements à aiguilles  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84828000   | Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84831029   | Manivelles et vilebrequins (autres qu'en acier forgé ou coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84834051   | Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84834059   | Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84834090   | Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84835080   | Volants et poulies, y.c. les poulies à moufles (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84839089   | Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84842000   | Joints d'étanchéité mécaniques  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84849000   | Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84852000   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de matière plastique plastique ou dépôt de caoutchouc   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84853010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de plâtre, ciment ou céramique  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84853090   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84858010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84858090   | Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 84859090   | Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85011010   | Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85011093   | Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85013100   | Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85015100   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85015220   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85015399   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85016120   | Alternateurs, d'une puissance <= 7,5 kVA  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85017100   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance n'excédant pas 50 W   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------|-------------------|------------|--|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85017200   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance excédant 50 W  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85018000   | Machines génératrices photovoltaïques à courant alternatif   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85030099   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85042290   | Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance > 1600 kVA mais <= 10000 kVA   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85043180   | Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85043200   | Transformateurs à sec, d'une puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85044060   | Chargeurs d'accumulateurs (autres que redresseurs à semi-conducteur polycristallin)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85044083   | Redresseurs  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85044085   | Onduleurs statiques, puissance <= 7,5 kVA  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85044086   | Onduleurs statiques, puissance > 7,5 kVA   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85044095   | Convertisseurs statiques (autres que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs et onduleurs)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85051110   | Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, en métal, contenant néodyme, praséodyme, dysprosium ou samarium (autres que plateaux, mandrins et dispositifs de fixation simil.)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85051190   | Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, en métal (autres que contenant néodyme, praséodyme, dysprosium ou samarium, et plateaux, mandrins et dispositifs de fixation simil.)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85072080   | Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85073080   | Accumulateurs au nickel-cadmium, non hermétiquement fermés (sauf hors d'usage)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85078000   | Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85149070   | Parties des fours électriques industriels ou de laboratoires, y compris de ceux fonctionnant par induction ou par pertes diélectriques ainsi que des appareils industriels ou de laboratoires pour le traitement thermique des matières par induction ou par pertes diélectriques, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85153990   | Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85158010   | Machines et appareils électriques pour le soudage ou la projection à chaud des métaux (à l'excl. pour le soudage par résistance, pour le soudage à l'arc ou au jet de plasma et les pistolets à braser décrits autre part)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85238090   | Supports, enregistrés, y compris les matrices et moules galvaniques pour la fabrication des disques (à l'exclusion des supports magnétiques, optiques et à semi-conducteur ainsi que des produits du chapitre 37)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85351000   | Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension > 1000 V  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85352900   | Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85353010   | Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85365080   | Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85369040   | Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85369095   | Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1 000 V (à l'exclusion des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs et autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, et des brides de batteries) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85371091   | Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85371095   | Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------|-------------------|------------|---|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85371098   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85372091   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85389091   | Assemblages électroniques pour l'appareillage, pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques des n° 8535 et 8536 ainsi que pour tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et combinaisons d'appareils simil. du n° 8537 (à l'excl. pour testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur du n° 8536 90 20)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85395100   | Modules à diodes émettrices de lumière (LED)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85395200   | Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85411000   | Diodes (sauf photodiodes et diodes émettrices de lumière "LED")   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85414100   | Diodes émettrices de lumière (LED)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85423119   | Circuits intégrés électroniques utilisés comme processeurs et contrôleurs, même combinés avec des mémoires, des convertisseurs, des circuits logiques, des amplificateurs, des horloges, des circuits de synchronisation ou d'autres circuits sous forme de circuits intégrés à puces multiples constitués d'au moins deux circuits intégrés monolithiques interconnectés, tels que visés à la note 9 b) 3) du chapitre 85  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85434000   | Cigarettes électroniques et dispositifs de vaporisation électriques personnels similaires   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85437001   | Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85437002   | Amplificateurs hyperfréquence   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85437003   | Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85437004   | Enregistreurs numériques de données de vol  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85437005   | Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85437006   | Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85437007   | Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85437008   | Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85437009   | Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85437090   | Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85442000   | Câbles coaxiaux et autres conducteurs électriques coaxiaux  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85444290   | Conducteurs électriques, pour une tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85444991   | Fils et câbles électriques, pour tension <= 1000 V, diamètre de brin > 0,51 mm, sans pièces de connexion, n.d.a.  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85451900   | Électrodes en graphite ou en autre carbone, pour usages électriques (autres que pour fours)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85480030   | Unités de rétroéclairage à diodes électroluminescentes (DEL), qui sont des sources lumineuses constituées d'une ou de plusieurs DEL, d'un ou de plusieurs connecteurs et d'autres composants passifs, montées sur un circuit imprimé ou sur un substrat similaire, associées ou non à un composant optique ou à des diodes de protection et conçues pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à cristaux liquides (LCD)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 85480090   | Parties électriques de machines ou d'appareils du chapitre 85, non dénommés ailleurs.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 87042131   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 87042139   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 87042191   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------------------|-------------------|------------|--|
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 87044131   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 87044139   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , usagés (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives) |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 87044191   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'exclusion de ceux utilisés 8704.10, Véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 87059080   | Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 87091990   | Chariots automobiles non électriques, non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés pour le transport des marchandises sur de courtes distances, y.c. les chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares (à l'excl. des chariots utilisés pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 87163100   | Remorques-citernes ne circulant pas sur rails  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 87163980   | Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 87164000   | Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 87168000   | Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 87169090   | Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 88079030   | Parties de véhicules lanceurs et véhicules sous-orbitaux, non dénommés ailleurs  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 89059090   | Bateaux-phares, bateaux-pompes, pontons-grues et autres bateaux pour lesquels la navigation n'est qu'un accessoire par rapport à la fonction principale (autres que pour la navigation maritime, autres que bateaux-dragueurs, plates-formes de forage ou d'exploitation, flottantes ou submersibles, bateaux de pêche et navires de guerre)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 89079000   | Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépecer)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 90151000   | Téléètres  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 90160010   | Balances sensibles à un poids de 5 cg ou moins, avec ou sans poids   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 90251900   | Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 90258040   | Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, électroniques   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 90258080   | Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 90261021   | Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 90261029   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 90261081   | Débitmètres pour les liquides, non électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 90262020   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 90262040   | Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 90262080   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 90268020   | Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, électroniques, n.d.a.   |
| Chimie et plastique | 2011Z à 2229B     | 90268080   | Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                                | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--|-------------------|------------|---|
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 90269000   | Parties et accessoires des instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz, n.d.a.  |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 90271010   | Analyseurs de gaz ou de fumées, électroniques   |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 90272000   | Chromatographes et appareils d'électrophorèse   |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 90278100   | Spectromètres de masse  |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 90278930   | pH mètres, rH mètres et autres appareils pour mesurer la conductivité   |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 90279000   | Microtomes; parties et accessoires des instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques, p.ex. polarimètres, réfractomètres, spectromètres, des instruments et appareils pour essais de viscosité, de porosité, de dilatation, de tension superficielle ou simil. ou pour mesures calorimétriques, acoustiques ou photométriques, y.c. des indicateurs de temps de pose ainsi que des microtomes, n.d.a. |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 90303900   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, avec dispositif enregistreur (à l'excl. des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)   |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 90308900   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.   |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 90311000   | Machines à équilibrer les pièces mécaniques   |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 90314990   | Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, n.d.a. dans le chapitre 90   |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 90318080   | Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90   |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 90319000   | Parties et accessoires des instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, n.d.a.  |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 90321020   | Thermostats pour la régulation ou le contrôle automatiques, électroniques   |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 94051190   | Lustres et autres luminaires électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), autres qu'en céramique, plastique ou verre   |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 94051990   | Lustres et autres luminaires électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux en plastique, en matériaux céramique ou en verre, et à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques, et de ceux conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)   |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 94054139   | Luminaires photovoltaïques et raccords d'éclairage, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), à l'exclusion de ceux en matière plastique, non dénommés ailleurs  |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 94054239   | Luminaires et raccords d'éclairage, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), à l'exclusion de ceux en matière plastique, non dénommés ailleurs  |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 94054990   | Luminaires électriques et raccords d'éclairage, à l'exclusion de ceux en matière plastique, non dénommés ailleurs   |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 94059900   | Parties d'appareils d'éclairage, de lampes-réclames, d'enseignes lumineuses, de plaques indicatrices lumineuses, et simil., n.d.a.  |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 96020000   | Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières, n.d.a.; ouvrages moulés ou taillés en cire, en paraffine, en stéarine, en gommes ou résines naturelles, en pâtes à modeler, et autres ouvrages moulés ou taillés, n.d.a.; gélatine non durcie, travaillée et ouvrages en cette matière   |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 96121080   | Rubans encreurs pour machines à écrire et rubans encreurs simil., encrés ou autrement préparés en vue de laisser des empreintes, même montés sur bobines ou en cartouches, en papier ou tissés en matières textiles (à l'excl. des rubans encreurs en fibres synthétiques ou artificielles du n° 9612 10 20)  |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 96200091   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)   |
| Chimie et plastique                    | 2011Z à 2229B     | 96200099   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)                                      |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 25030090   | Soufres de toute espèce (à l'excl. des soufres bruts, des soufres non raffinés, du soufre sublimé, du soufre précipité et du soufre colloïdal)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 25309030   | Célestine et strontianite   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 25309040   | Spodumène, pétalite, lépidolite, amblygonite, hectorite, jadarite et minéraux similaires, propres à l'extraction du lithium   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 25309050   | Bastnaésite, xénotime et minéraux similaires, propres à l'extraction des métaux des terres rares, du scandium ou de l'yttrium   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                                | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--|-------------------|------------|--|
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 25309070   | Sulfures d'arsenic, alunite, terre de pouzzolane, terres colorantes et autres matières minérales, n.d.a.   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 25061000   | Quartz (autres que les sables naturels)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 25151200   | Marbres et travertins, simpl. débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 25201000   | Gypse; anhydrite   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 25202000   | Plâtres, même colorés ou additionnés de faibles quantités d'accélérateurs ou de retardateurs   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 25309030   | Célestine et strontianite  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 25309040   | Spodumène, pétalite, lépidolite, amblygonite, hectorite, jadarite et minéraux similaires, propres à l'extraction du lithium  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 25309050   | Bastnaésite, xénotime et minéraux similaires, propres à l'extraction des métaux des terres rares, du scandium ou de l'yttrium  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 25309070   | Sulfures d'arsenic, alunite, terre de pouzzolane, terres colorantes et autres matières minérales, n.d.a.   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 26190095   | Déchets de la fabrication du fer ou de l'acier propres à la récupération du vanadium   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 26190097   | Scories, laitiers, battitures et autres déchets de la fabrication du fer ou de l'acier (à l'excl. du laitier granulé, des déchets propres à la récupération du fer, du manganèse ou du vanadium)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 26219000   | Scories et cendres, y.c. les cendres de varech (à l'excl. du laitier granulé [sable-laitier], des scories, laitiers, battitures et autres déchets de la fabrication du fer ou de l'acier, des cendres et résidus contenant du métal ou des composés de métaux ainsi que ceux provenant de l'incinération des déchets municipaux)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 28112200   | Dioxyde de silicium  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 28211000   | Oxydes et hydroxydes de fer  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 28212000   | Terres colorantes contenant en poids >= 70% de fer combiné, évalué en Fe2O3  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 28273910   | Chlorures d'étain  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 32064970   | Matières colorantes inorganiques ou minérales, n.d.a.; préparations à base de matières colorantes inorganiques ou minérales, des types utilisés pour colorer toute matière ou bien destinées à entrer comme ingrédients dans la fabrication de préparations colorantes, n.d.a. (sauf préparations visées aux n° 3207, 3208, 3209, 3210, 3213 et 3215); produits inorganiques des types utilisés comme luminophores et magnétite)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 32071000   | Pigments, opacifiants et couleurs préparés et préparations simil., des types utilisés pour la céramique, l'émaillerie ou la verrerie   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 32149000   | Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 32159070   | Encres à écrire ou à dessiner et autres encres, même concentrées ou sous formes solides, à l'excl. des cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) (même concentrées ou sous formes solides, destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39, et incluant des composants mécaniques ou électriques) et de l'encre solide sous forme de blocs ouverts pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39) |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 34029090   | Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des savons, des préparations tensio-actives, des agents de surface organiques ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 38140090   | Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 38244000   | Additifs préparés pour ciments, mortiers ou bétons   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                                | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--|-------------------|------------|---|
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39031900   | Polystyrène sous formes primaires (à l'excl. du polystyrène expansible)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39041000   | Poly(chlorure de vinyle), sous formes primaires, non mélangé à d'autres substances  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39042100   | Poly(chlorure de vinyle) sous formes primaires, non plastifié, mélangé à d'autres substances  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39042200   | Poly(chlorure de vinyle) sous formes primaires, plastifié, mélangé à d'autres substances  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39043000   | Copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle, sous formes primaires   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39044000   | Copolymères du chlorure de vinyle, sous formes primaires (à l'excl. des copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39045010   | Copolymère de chlorure de vinylidène et d'acrylonitrile, sous forme de billes expansibles d'un diamètre >= 4 micromètres mais <= 20 micromètres   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39045090   | Polymères du chlorure de vinylidène, sous formes primaires (à l'excl. du copolymère de chlorure de vinylidène et d'acrylonitrile, sous forme de billes expansibles d'un diamètre >= 4 mais <= 20 micromètres)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39046100   | Polytétrafluoroéthylène, sous formes primaires  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39046910   | Poly(fluorure de vinyle) en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39046920   | Fluoroélastomères FKM, sous formes primaires  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39046980   | Polymères fluorés du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes primaires (à l'excl. des fluoroélastomères FKM, du polytétrafluoroéthylène, du poly(fluorure de vinyle) en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39049000   | Polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, sous formes primaires (à l'excl. du poly(chlorure de vinyle), des copolymères du chlorure de vinyle, des polymères du chlorure de vinylidène ainsi que des polymères fluorés)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39051200   | Poly[acétate de vinyle], en dispersion aqueuse  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39051900   | Poly[acétate de vinyle], sous formes primaires (à l'excl. des produits en dispersion aqueuse)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39052100   | Copolymères d'acétate de vinyle, en dispersion aqueuse  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39052900   | Copolymères d'acétate de vinyle, sous formes primaires (à l'excl. des produits en dispersion aqueuse)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39053000   | Poly[alcool vinylique], même contenant des groupes acétate non hydrolysés, sous formes primaires  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39059100   | Copolymères de vinyle, sous formes primaires (à l'excl. des copolymères du chlorure de vinyle et d'acétate de vinyle et autres copolymères du chlorure de vinyle, et copolymères d'acétate de vinyle)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39059910   | Poly(formal de vinyle), en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'un poids moléculaire >= 10.000 mais <= 40.000 et contenant en poids >= 9,5% mais <= 13% de groupes acétyle, évalués en acétate de vinyle, et >= 5% mais <= 6,5% de groupes hydroxy, évalués en alcool vinylique   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39059990   | Polymères des esters de vinyle et autres polymères de vinyle, sous formes primaires (à l'excl. des polymères du chlorure de vinyle ou d'autres oléfines halogénées, du poly[acétate de vinyle], des copolymères, du poly[alcool vinylique], même contenant des groupes acétate non hydrolysés ainsi que du poly(formal de vinyle), en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil., d'un poids moléculaire >= 10.000 mais <= 40.000 et contenant en poids >= 9,5% mais <= 13% de groupes acétyle, évalués en acétate de vinyle, et >= 5% mais <= 6,5% de groupes hydroxy, évalués en alcool vinylique) |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39061000   | Poly[méthacrylate de méthyle], sous formes primaires  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39069010   | Poly[N-"3-hydroxyimino-1,1-diméthylbutyl"acrylamide], sous formes primaires   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                                | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--|-------------------|------------|---|
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39069020   | Copolymère de 2-diisopropylaminoéthylméthacrylate et de décylméthacrylate, sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids >= 55% de copolymère  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39069030   | Copolymère d'acide acrylique et d'acrylate de 2-éthylhexyle contenant en poids >= 10% mais <= 11% d'acrylate de 2-éthylhexyle, sous formes primaires  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39069040   | Copolymère d'acrylonitrile et d'acrylate de méthyle, modifié au moyen de polybutadiène-acrylonitrile [NBR], sous formes primaires   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39069050   | Produits de polymérisation d'acide acrylique, méthacrylate d'alkyle et de petites quantités d'autres monomères, destinés à être utilisés comme épaississants dans la production des pâtes pour l'impression des textiles  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39069060   | Copolymère d'acrylate de méthyle, d'éthylène et d'un monomère contenant un groupe carboxyle non terminal présent en tant que substituant, contenant en poids >= 50% d'acrylate de méthyle, même mélangé avec de la silice, sous formes primaires  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39069090   | Polymères acryliques sous formes primaires (à l'excl. du poly[méthacrylate de méthyle], du poly[N-"3-hydroxyimino-1,1-diméthylbutyl"acrylamide], d'un copolymère de 2-diisopropylaminoéthylméthacrylate et de décylméthacrylate sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids >= 55% de copolymère, d'un copolymère d'acide acrylique et d'acrylate de 2-éthylhexyle contenant en poids >= 10% mais <= 11% d'acrylate de 2-éthylhexyle, d'un copolymère d'acrylonitrile et d'acrylate de méthyle modifié au moyen de polybutadiène-acrylonitrile [NBR], des produits de polymérisation d'acide acrylique, méthacrylate d'alkyle et de petites quantités d'autres monomères destinés à être utilisés comme épaississants dans la production des pâtes pour l'impression des textiles et d'un copolymère d'acrylate de méthyle, d'éthylène et d'un monomère contenant un groupe carboxyle non terminal présent en tant que substituant, contenant en poids >= 50% d'acrylate de méthyle, même mélangé avec de la silice) |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39071000   | Polyacétals, sous formes primaires  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39072100   | Méthylphosphate de bis(polyoxyéthylène), sous formes primaires  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39072911   | Polyéthylèneglycols, sous formes primaires  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39072920   | Alcools polyéthyliques, sous formes primaires (excl. BIS (polyoxyéthylène) méthylphosphonate et polyéthylène glycols)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39072991   | Copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane et d'oxyde d'éthylène, sous formes primaires  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39072999   | Autres polyéthers, sous formes primaires (à l'excl. Des alcools polyéther, des polyacétals et du copolymère de 1-chloro-2,3-époxypropane avec oxyde d'éthylène)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39073000   | Résines époxydes, sous formes primaires   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39074000   | Polycarbonates, sous formes primaires   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39075000   | Résines alkydes, sous formes primaires  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39076100   | Poly«éthylène téréphtalate», sous formes primaires, d'un indice de viscosité >= 78 ml/g   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39076900   | Poly«éthylène téréphtalate», sous formes primaires, d'un indice de viscosité < 78 ml/g  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39077000   | Poly[acide lactique], sous formes primaires   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39079110   | Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, liquides, sous formes primaires (à l'excl. des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39079190   | Polyesters allyliques et autres polyesters, non saturés, sous formes primaires (à l'excl. des produits liquides et des polycarbonates, des résines alkydes, du poly[éthylène téréphtalate] et du poly[acide lactique])  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39079905   | Copolymères thermoplastiques à base de polyester aromatique à cristaux liquides, saturés, sous formes primaires   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39079910   | Poly[éthylène naphtalène-2,6-dicarboxylate], saturés, sous formes primaires   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                                | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--|-------------------|------------|--|
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39079980   | Polyesters, saturés, sous formes primaires (à l'exclusion des polycarbonates, des résines alkydes, du poly«éthylène téréphtalate», du poly«acide lactique», du poly«éthylène naphthalène-2,6-dicarboxylate» et des copolymères thermoplastiques à base de polyester aromatique à cristaux liquides)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39081000   | Polyamide-6, -11, -12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12, sous formes primaires   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39089000   | Polyamides, sous formes primaires (à l'excl. du polyamide-6, -11, -12, -6,6, -6,9, -6,10 ou -6,12)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39100000   | Silicones sous formes primaires  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39173100   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39173300   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, munis d'accessoires  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39173900   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39201023   | Feuilles en polyéthylène non alvéolaire, d'une épaisseur >= 20 micromètres mais <= 40 micromètres, destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39201025   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyéthylène non alvéolaire, imprimées, non renforcées, ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, imprimées, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,125 mm et d'une densité < 0,94, (à l'excl. des feuilles étirables non imprimées, et des feuilles en polyéthylène d'une épaisseur >= 20 mais <= 40 micromètres destinées à la fabrication de film photorésistant pour les semi-conducteurs ou des circuits imprimés) |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39221000   | Baignoires, douches, éviers et lavabos, en matières plastiques   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 39232990   | Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly(chlorure de vinyle))  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 40091200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 40092200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 40093200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de matières textiles ou autrement associés seulement à des matières textiles, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 40094200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés à l'aide d'autres matières que le métal ou les matières textiles ou autrement associés à d'autres matières que le métal ou les matières textiles, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 40169952   | Pièces en caoutchouc-métal qui, en raison de leur nature, sont destinées exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n° 8701 à 8705, en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 40169991   | Pièces en caoutchouc-métal en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire et de celles qui, en raison de leur nature, sont destinées exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n° 8701 à 8705)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 44109000   | Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 44111310   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 5 mm mais <= 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 44111392   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm³ (HDF)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 44111394   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,8 g/cm³   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 48193000   | Sacs, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose, d'une largeur à la base >= 40 cm   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 48194000   | Sacs, sachets, pochettes et cornets, en papier, carton, ouate de cellulose ou nappes de fibres de cellulose (à l'excl. des pochettes pour disques et des sacs d'une largeur à la base >= 40 cm)  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                                | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--|-------------------|------------|---|
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 55031900   | Fibres discontinues de nylon ou d'autres polyamides, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature (à l'excl. des fibres d'aramides)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 55033000   | Fibres discontinues acryliques ou modacryliques, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 55034000   | Fibres discontinues de polypropylène, non cardées ni peignées ni autrement transformées pour la filature  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 63053219   | Contenants souples d'emballage pour matières en vrac, obtenus à partir de lames ou formes simil., de polyéthylène ou de polypropylène (autres qu'en bonneterie)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 68022300   | Granit et ouvrages en ces pierres, simpl. taillés ou sciés, à surface plane ou unie (sauf à surface entièrement ou partiellement rabotée, poncée au papier sablé, grossièrement ou finement meulée ou polie des n° 6801 00 00 ou 6802 10 00)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 68022300   | Granit et ouvrages en ces pierres, simpl. taillés ou sciés, à surface plane ou unie (sauf à surface entièrement ou partiellement rabotée, poncée au papier sablé, grossièrement ou finement meulée ou polie des n° 6801 00 00 ou 6802 10 00)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 68029310   | Granit de n'importe quelle forme, poli, décoré ou autrement travaillé, mais non sculpté, d'un poids net >= 10 kg (sauf pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; pavés, bordures de trottoirs et dalles de pavage)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 68029990   | Pierres de taille ou de construction (sauf pierres calcaires, granit et ardoise), de toutes formes, polies, décorées ou autrement travaillées, d'un poids net < 10 kg; sculptures réalisées à partir de ces pierres (sauf ouvrages du n° 680210; articles en basalte fondu ou en stéatite céramique; boutons; bijouterie de fantaisie; appareils d'horlogerie ou d'éclairage et leurs parties; objets d'art originaux sculptés) |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 68101900   | Tuiles, carreaux, dalles, briques et articles similaires: autre   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 68109900   | Ouvrages en ciment, en béton ou en pierres artificielles, même armés (sauf éléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil; tuiles, carreaux, dalles, briques et articles simil.)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 68109900   | Ouvrages en ciment, en béton ou en pierres artificielles, même armés (sauf éléments préfabriqués pour le bâtiment ou le génie civil; tuiles, carreaux, dalles, briques et articles simil.)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 69029000   | Briques, dalles, carreaux et pièces céramiques de construction analogues, réfractaires (autres qu'avec une teneur en poids en éléments Mg, Ca ou Cr pris isolément ou ensemble et exprimés en MgO, CaO ou Cr2O3 > 50% ou avec une teneur en poids en alumine (Al2O3), en silice (SiO2) ou en mélange ou combinaison de ces matières > 50%, et sauf produits en farines siliceuses fossiles ou en terres siliceuses analogues)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 69072100   | Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, en céramique, d'un coefficient d'absorption d'eau en poids <= 0,5 % (à l'exclusion des articles réfractaires, des cubes pour mosaïques et des pièces de finition en céramique)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73079210   | Manchons, en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73079290   | Coudes et courbes en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73079399   | Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur > 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73079910   | Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73079980   | Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73083000   | Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73090051   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance > 100 000 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73090059   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73090090   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières solides, d'une contenance > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés aménagés pour un ou plusieurs moyens de transport)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73121083   | Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 12 mm mais <= 24 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                                | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--|-------------------|------------|--|
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73129000   | Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73151200   | Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73158200   | Chaînes en fonte, fer ou acier, à maillons soudés (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes et à maillons à étais)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73158900   | Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à étais, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur) |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73159000   | Parties de chaînes et chaînettes antidérapantes, à maillons à étais, et autres chaînes et chaînettes du n° 7315 (à l'excl. des parties de chaînes à maillons articulés)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73241000   | Éviers et lavabos en aciers inoxydables  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73262000   | Ouvrages en fil de fer ou d'acier, n.d.a.  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 73269098   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 83024900   | Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermoirs et montures-fermoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84082057   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87, puissance > 100 kW mais <= 200 kW (sauf moteurs pour l'industrie du montage du n° 8408 20 10 et sauf moteurs pour la propulsion des tracteurs agricoles et forestiers sur roues)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84089045   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 30 kW mais <= 50 kW (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84099900   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84121000   | Propulseurs à réaction autres que les turboréacteurs   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84128080   | Moteurs et machines motrices, non électriques (sauf turbines à vapeur, moteurs à piston, turbines hydrauliques, roues hydrauliques, turbines à gaz, moteurs à réaction, moteurs hydrauliques et oléohydrauliques, moteurs pneumatiques, machines à vapeur d'eau ou autres vapeurs ainsi que moteurs électriques)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84131900   | Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84132000   | Pompes à bras pour liquides (sauf les pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84133080   | Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84134000   | Pompes à béton   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84135040   | Pompes doseuses pour liquides, volumétriques alternatives, à moteur  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84135080   | Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84136031   | Pompes pour liquides, à engrenages, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84136080   | Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR  | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF               | LIBELLÉ  |
|--|-------------------|--------------------------|--|
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84137059                 | Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, non monobloc (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84138100                 | Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)       |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84138200                 | Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84139100                 | Parties de pompes pour liquides, n.d.a.  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84143089                 | Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84144090                 | Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m³  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84147000                 | Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84148028                 | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression ≤ 15 bar, d'un débit/h > 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84148059                 | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84148078                 | Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84148080                 | Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84149000                 | Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84169000                 | Parties de brûleurs pour l'alimentation des foyers et des foyers automatiques, de leurs avant-foyers, grilles mécaniques, dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs simil., n.d.a.   |
| extrait Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84212100 sauf 8421210090 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84212300                 | Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84212920                 | Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84212980                 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns) |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84213100                 | Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84213200                 | Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84213915                 | Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84213925                 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84213985                 | Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)        |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre         | 2351Z à 2399Z     | 84219910                 | Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                                | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--|-------------------|------------|--|
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84219990   | Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84229090   | Parties de machines à emballer ou à empiler les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84238220   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84238289   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5000 kg (à l'excl. des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses, des appareils et instruments à pesage électronique (à l'excl. de ceux pour le pesage de véhicules automobiles), ainsi que des instruments de contrôle par référence à un poids prédéterminé, à fonctionnement automatique, y compris les trieuses pondérales) |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84238920   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84238980   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84239010   | Parties d'appareils et d'instruments de pesage relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84239090   | Parties d'appareils et d'instruments de pesage (à l'excl. de ceux relevant des sous-positions 8423 30 10, 8423 81 21, 8423 81 23, 8423 81 25, 8423 81 29, 8423 82 20 ou 8423 89 20)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84243090   | Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simul. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84248940   | Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84248970   | Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84249020   | Parties des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84249080   | Parties des extincteurs, pistolets aéroglyphes et appareils similaires, des machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet similaires ainsi que des machines et appareils à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre, n.d.a.   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84253100   | Treuil et cabestans, à moteur électrique   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84253900   | Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84254200   | Cric et vérin, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84254900   | Cric et vérin, non hydrauliques  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84261100   | Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84264100   | Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84272019   | autres chariots autopropulsés  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84279000   | Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84281020   | Ascenseurs et monte-charge, électriques  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                                | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--|-------------------|------------|---|
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84283990   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84287000   | Robots industriels  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84289090   | Autres machines et appareils de levage, de chargement, de déchargement ou de manutention: autres machines et appareils: autres que Chargeurs spécialement conçus pour l'exploitation agricole   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84295199   | Chargeuses et chargeuses-pelleteuses à chargement frontal, autopropulsées (à l'excl. des engins à chenilles et des engins spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84306100   | Machines et appareils à tasser ou à compacter, non autopropulsés (sauf outillage pour emploi à la main)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84311000   | Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84312000   | Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84313900   | Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84314100   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux machines ou appareils des n°s 8425 à 8430 - autres  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84314200   | Lames de boteurs (bulldozers) ou de boteurs biais (angledozers), n.d.a.   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84314920   | Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84314980   | Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84431920   | Machines et appareils à imprimer les matières textiles (à l'excl. des machines et appareils offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84431970   | Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442 (à l'excl. des machines à imprimer les matières textiles, de ceux utilisés pour la fabrication des semi-conducteurs, des imprimantes à jet d'encre, des duplicateurs hectographiques ou à stencils, des machines à imprimer les adresses et des autres machines de bureau à imprimer des n° 8469 à 8472, des machines offset, flexographiques, typographiques et héliographiques)                                  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84439199   | Parties et accessoires de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442, n.d.a. (à l'excl. des machines et appareils à imprimer utilisés pour la production des semi-conducteurs et autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84439990   | Parties et accessoires d'imprimantes, de machines à copier et de machines à télécopier, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques ainsi que de machines et d'appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84639000   | Machines pour le travail des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermet, sans enlèvement de métal (à l'exception des presses à forger, à rouler, à cintrer, à plier, à dresser ou à planer, des machines à cisailer, machines à poinçonner ou à gruger; des presses; des bancs à étirer; des machines pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage; des machines pour le travail des métaux sous forme de fil; des machines pour emploi à la main et des machines pour la fabrication additive) |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84642080   | Machines à meuler et à polir pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiant-ciment ou de matières minérales simil. (à l'excl. des machines pour emploi à la main, pour le travail à froid du verre et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84649000   | Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiant-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84669195   | Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, etc., y.c. le travail à froid du verre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84672985   | Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84678900   | Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                                | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--|-------------------|------------|--|
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84679900   | Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84681000   | Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84733020   | Assemblages électroniques pour machines automatiques de traitement de l'information ou pour autres machines du n° 8471, n.d.a.   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84742000   | Machines et appareils à concasser, broyer ou pulvériser les matières minérales solides   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84743200   | Machines à mélanger les matières minérales au bitume   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84743900   | Machines et appareils à mélanger ou à malaxer les matières minérales solides (y.c. les poudres et les pâtes) (sauf bétonnières et appareils à gâcher le ciment, machines à mélanger les matières minérales au bitume et sauf calandres)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84748010   | Machines à agglomérer, former ou mouler les pâtes céramiques   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84748090   | Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84749010   | Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84749090   | Parties des machines et appareils visés au n° 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84779080   | Parties des machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières des n° 8477 10 00 à 8477 80 99, n.d.a. (à l'excl. des parties de machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier) |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84791000   | Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84794000   | Machines de corderie ou de câblerie (autres que les métiers à retordre des types utilisés dans la filature)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84798200   | Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84798300   | Presses isostatiques à froid   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84798970   | Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84798997   | Machines et appareils mécaniques, non dénommés ailleurs  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84799070   | Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84806000   | Moules pour les matières minérales (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, autres qu'en produits céramiques ou en verre)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84812090   | Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84813099   | Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84814010   | Soupapes de trop-plein ou de sûreté en fonte ou en acier   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84814090   | Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84818059   | Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84818069   | Robinetts et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                                | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--|-------------------|------------|---|
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84818079   | Robinetts à soupapes (autres qu'en fonte ou acier et à l'excl. des vannes de régulation de température, détendeurs, vannes de transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, vannes de régulation et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central) |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84818081   | Robinetts à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84818099   | Articles de robinetterie et organes similaires pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants similaires, y compris les détendeurs et les vannes thermostatiques - autres  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84821090   | Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84825000   | Roulements à billes, à galets, à rouleaux cylindriques  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84828000   | Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84829190   | Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84832000   | Paliers à roulements incorporés, pour machines  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84833032   | Paliers pour machines, pour tous types de roulements  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84833038   | Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84834051   | Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84834059   | Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84835020   | Volants et poulies, y.c. les poulies à mouffes, coulés ou moulés en fonte, fer ou acier   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84835080   | Volants et poulies, y compris les poulies à mouffes   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84836080   | Embrayages et organes d'accouplement, y compris les joints d'articulation   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84839089   | Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément; parties  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84849000   | Joints métalloplastiques; jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues; joints d'étanchéité mécaniques   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84853010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de plâtre, ciment ou céramique  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84853090   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84858010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84858090   | Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84859010   | Parties de machines pour la fabrication additive par dépôt de plâtre, ciment ou céramique   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84859090   | Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 84879090   | Parties de machines ou d'appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, n.d.a.  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85011010   | Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                                | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--|-------------------|------------|--|
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85011091   | Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85011093   | Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85011099   | Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85012000   | Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85013100   | Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85013200   | Moteurs et génératrices à courant continu, puissance > 750 W mais <= 75 kW   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85015100   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85015220   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85015230   | autres moteurs à courant alternatif, polyphasés d'une puissance excédant 750 W mais n'excédant pas 75 kW   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85015381   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW (à l'excl. des moteurs de traction)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85017100   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance n'excédant pas 50 W  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85017200   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance excédant 50 W  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85030010   | Frettes amagnétiques pour moteurs ou groupes électrogènes  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85030099   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)                      |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85042210   | Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance excédant 650 kVA mais n'excédant pas 1 600 kVA   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85044095   | Convertisseurs statiques (autres que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs et onduleurs)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85052000   | Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85059021   | Electro-aimants des types utilisés exclusivement ou principalement pour les appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique, autres que les électro-aimants de la position 9018   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85059029   | Électro-aimants; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques simil. de fixation (à l'excl. des électro-aimants des types utilisés exclusivement ou principalement pour les appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique, autres que les électro-aimants de la position 9018) |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85071080   | Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85072080   | Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85078000   | Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure et au lithium-ion)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85141100   | Presses isostatiques à chaud   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85141980   | Fours industriels et de laboratoire, chauffée par résistance (à l'excl. Des presses isostatiques chaudes, des fours de boulangerie et de biscuit, et pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteurs sur des plaquettes à semi-conducteurs)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85371091   | Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                                | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--|-------------------|------------|---|
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85371095   | Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 85371098   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage) |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 86090090   | Cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport (à l'excl. des conteneurs avec blindage en plomb, pour le transport des matières radioactives [Euratom])  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87012110   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur à piston à allumage, par compression (diesel ou semi-diesel), neufs   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87012210   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, neufs   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87012310   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par étincelles et d'un moteur électrique, neufs  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87012410   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, uniquement à moteur électrique pour la propulsion, neufs  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87012900   | Tracteurs routiers pour semi-remorques, équipé pour la propulsion avec seulement un moteur à piston à combustion interne à allumage par étincelles (ou autre non couvert par des positions précédentes)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87021011   | Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), neufs, d'une cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup>  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87021019   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, uniquement à moteur diesel, d'une cylindrée > 2 500 cm <sup>3</sup> , usagés  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87021091   | Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), neufs, d'une cylindrée <= 2500 cm <sup>3</sup>   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87022010   | Véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur à piston à allumage par compression (diesel ou semi-diesel) et d'un moteur électrique, d'une cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup>  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87022090   | Véhicules automobiles pour le transport d'un minimum de 10 personnes, chauffeur inclus, équipés à la fois, pour la propulsion, d'un moteur diesel et d'un moteur électrique, d'une cylindrée <= 2 500 cm <sup>3</sup>   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87042191   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87044191   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'exclusion de ceux utilisés 8704.10, Véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87054000   | Camions-bétonnières   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87059030   | Voitures-pompes à béton   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87059080   | Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87089997   | Parties et accessoires pour tracteurs, véhicules pour le transport de >= 10 personnes, chauffeur inclus, voitures de tourisme, véhicules pour le transport de marchandises et véhicules à usages spéciaux, n.d.a. (sauf en aciers estampés)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87163100   | Remorques-citernes ne circulant pas sur rails   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 87163930   | Semi-remorques pour le transport des marchandises, neuves, ne circulant pas sur rails (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques citernes)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z     | 90153010   | Niveaux, électroniques  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                                | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--|-----------------------------|------------|--|
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z               | 90241080   | Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des métaux (hors essais universels, de traction et de dureté)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z               | 90248000   | Machines et appareils d'essais des propriétés mécaniques des matériaux (autres que les métaux)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z               | 90251900   | Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z               | 90258080   | Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z               | 90261029   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz (débitmètres, indicateurs de niveau, manomètres, compteurs de chaleur, par exemple), à l'exclusion des instruments et appareils des n°S05 9014, 9015, 9028 ou 9032   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z               | 90262080   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z               | 90269000   | Parties et accessoires des instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz, n.d.a.   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z               | 90318020   | Instruments, appareils et machines pour la mesure ou le contrôle de grandeurs géométriques   |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z               | 90318080   | Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90  |
| Ciment, ouvrages en béton et en pierre | 2351Z à 2399Z               | 96200099   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)   |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 25010099   | Sel et chlorure de sodium pur, même en solution aqueuse ou additionnés d'agents antiagglomérants ou d'agents assurant une bonne fluidité (à l'excl. du sel dénaturé, du sel préparé pour la table ainsi que des sels destinés à la transformation chimique [séparation Na de Cl] ou à d'autres usages industriels)   |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 25059000   | Sables naturels de toute espèce, même colorés (à l'excl. des sables aurifères, platinifères, monazités, bitumineux, asphaltiques, siliceux ou quartzeux ainsi que des sables de zircon, de rutile ou d'ilménite)   |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 25171010   | Cailloux et graviers, des types généralement utilisés pour le bétonnage ou pour l'empierrement des routes, des voies ferrées ou autres ballasts, galets et silex, même traités thermiquement   |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 26219000   | Scories et cendres, y.c. les cendres de varech (à l'excl. du laitier granulé [sable-laitier], des scories, laitiers, battitures et autres déchets de la fabrication du fer ou de l'acier, des cendres et résidus contenant du métal ou des composés de métaux ainsi que ceux provenant de l'incinération des déchets municipaux)   |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 28112100   | Dioxyde de carbone   |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 28301000   | Sulfures de sodium   |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 28399000   | Silicates des métaux alcalins du commerce autres que sodium  |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 32081090   | Peintures et vernis à base de polyesters, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux   |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 32082090   | Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux   |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 32089019   | Produits visés dans le libellé des n° 3901 à 3913 en solution dans des solvants organiques volatils, pour autant que la proportion du solvant > 50% du poids de la solution (à l'excl. des collodions et des solutions à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques ainsi que du polyuréthane obtenu à partir de 2,2'-(tert-butylimino)diéthanol et de 4,4'-méthylènedicyclohexyldiisocyanate et d'un copolymère de p-crésol et divinylbenzène, les deux sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids >= 48% de polymère) |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 32089091   | Peintures et vernis à base de polymères synthétiques, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux (à l'excl. des produits à base de polyesters ou de polymères acryliques ou vinyliques)  |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 32089099   | Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux  |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 32091000   | Peintures et vernis à base de polymères acryliques ou vinyliques, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux   |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 32099000   | Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux (à l'excl. des produits à base de polymères acryliques ou vinyliques)   |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 32141010   | Mastic de vitrier, ciments de résine et autres mastics   |
| Ouvrages en métal                      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 32141090   | Enduits utilisés en peinture   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------------|-----------------------------|------------|--|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 32149000   | Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 35061000   | Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 35069110   | Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 35069190   | Autres adhésifs à base de polymères des nos 3901 à 3913 ou de caoutchouc   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 35069900   | Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 36061000   | Combustibles liquides et gaz combustibles liquéfiés en récipients des types utilisés pour alimenter ou recharger les briquets ou les allumeurs et d'une capacité <= 300 cm³  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 38086100   | Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net n'excédant pas 300 g  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 38086200   | Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 300g mais n'excédant pas 7,5 kg  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 38086900   | Marchandises du n° 3808 contenant de l'alpha-cyperméthrine (ISO), du bendiocarbe (ISO), de la bifenthrine (ISO), du chlorfénapyr (ISO), de la cyfluthrine (ISO), de la deltaméthrine (DCI,ISO), de l'étofenprox (DCI), du fénitrothion (ISO), de la lambda-cyhalothrine (ISO), du malathion (ISO), du pirimiphos-méthyle (ISO) ou du propoxur (ISO), conditionnées dans des emballages d'un contenu en poids net excédant 7,5 kg   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 38089190   | Insecticides, présentés dans des formes ou emballages de vente au détail ou à l'état de préparations ou sous forme d'articles (à l'excl. des produits à base de pyréthriinoïdes, d'hydrocarbures chlorés, de carbamates ou d'organo-phosphorés ainsi que des marchandises du n° 380850)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 38140090   | Solvants et diluants organiques composites et préparations conçues pour enlever les peintures ou les vernis (à l'excl. des dissolvants pour vernis à ongles et des produits à base d'acétate de butyle)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 38160090   | Ciments, mortiers, bétons et compositions similaires réfractaires (à l'excl. des pisés de dolomite et préparations à base de graphite ou d'autres substances carbonées)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 38245090   | Mortiers et bétons, non réfractaires (à l'excl. du béton prêt à la coulée)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 38248400   | Mélanges et préparations contenant de l'aldrine (ISO), du camphéchloré (ISO) (toxaphène), du chlordane (ISO), du chlordécone (ISO), du DDT (ISO) (clofénotane (DCI), 1,1,1-trichloro-2,2-bis(p-chlorophényl)éthane), de la dieldrine (ISO,DCI), de l'endosulfan (ISO), de l'endrine (ISO), de l'heptachlore (ISO) ou du mirex (ISO)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 38248500   | Mélanges et préparations contenant du 1,2,3,4,5,6-hexachlorocyclohexane (HCH (ISO)), y compris du lindane (ISO, DCI)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 38248600   | Mélanges et préparations contenant du pentachlorobenzène (ISO) ou du hexachlorobenzène (ISO)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 38248700   | Mélanges et préparations contenant de l'acide perfluorooctane sulfonique, ses sels, des perfluorooctane sulfonamides, ou du fluorure de perfluorooctane sulfonyle  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 38248800   | Mélanges et préparations contenant des éthers tétra-, penta-, hexa-, hepta- ou octabromodiphényles   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 38249996   | Produits chimiques et préparations des industries chimiques ou des industries connexes, y compris celles constituées de mélanges de produits naturels, non principalement composés de constituants organiques, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39019080   | Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'excl. du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39029090   | Polymères de propylène ou d'autres oléfines, sous formes primaires (à l'excl. du polypropylène, du polyisobutylène et des copolymères de propylène ainsi que d'un copolymère en bloc du type A-B-A de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, contenant en poids <= 35% de styrène et du poly[but-1-ène], copolymère de but-1-ène et d'éthylène contenant en poids <= 10% d'éthylène, ou un mélange de poly[but-1-ène], polyéthylène et/ou polypropylène, contenant en poids <= 10% de polyéthylène et/ou <= 25% de polypropylène, en blocs irréguliers, morceaux, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes simil.) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39073000   | Résines époxydes, sous formes primaires  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39100000   | Silicones sous formes primaires  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39162000   | Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouverts en surface mais non autrement travaillés, en polymères du chlorure de vinyle   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------------|-----------------------------|------------|---|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39169090   | Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en matières plastiques (à l'excl. des monofilaments en produits de polymérisation d'addition ou en produits de polymérisation de réorganisation ou de condensation, même modifiés chimiquement)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39172310   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39172390   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39173100   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39173200   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39173900   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39174000   | Accessoires pour tubes ou tuyaux [joints, coudes, raccords, p.ex.], en matières plastiques  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39181010   | Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous forme de carreaux ou de dalles, et revêtements de murs ou de plafonds en rouleaux d'une largeur >= 45 cm constitués d'une couche de matière plastique fixée en manière permanente sur un support (autre que du papier) la face apparente étant grainée, gaufrée, colorée, imprimée de motifs ou autrement décorée, consistant en un support imprégné, enduit ou recouvert de poly[chlorure de vinyle]  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39181090   | Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des revêtements consistant en un support imprégné, enduit ou recouvert de poly[chlorure de vinyle])   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39189000   | Revêtements de sols, même auto-adhésifs, en rouleaux ou sous formes de carreaux ou de dalles, et revêtements de murs ou de plafonds en rouleaux d'une largeur >= 45 cm constitués d'une couche de matière plastique fixée en manière permanente sur un support (autre que du papier) la face apparente étant grainée, gaufrée, colorée, imprimée de motifs ou autrement décorée, en matières plastiques (autres que les polymères du chlorure de vinyle)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39191080   | Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des bandes dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39199020   | Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39199080   | Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'excl. des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, ainsi que des tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39201089   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39202080   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39204390   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids >= 6% de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, de murs ou plafonds du n° 3918)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39205990   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères acryliques non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs, produits en poly[méthacrylate de méthyle], revêtements de sols, de murs ou de plafonds et d'un copolymère d'esters acryliques et méthacryliques sous forme de film de pellicule d'une épaisseur <= 150 micromètres)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39206100   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polycarbonates non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------------|-----------------------------|------------|---|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39206219   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur <= 0,35 mm (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918, des pellicules en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur >= 72 mais <= 79 micromètres destinées à la fabrication de disques magnétiques souples et des feuilles en poly[éthylène téréphtalate] d'une épaisseur >= 100 mais <= 150 micromètres destinées à la fabrication de plaques d'impression photopolymères) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39206900   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polyesters non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs; produits en polycarbonates, en poly[éthylène téréphtalate] ou non saturés; revêtements de sols, de murs ou de plafonds)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39209990   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39221000   | Baignoires, douches, éviers et lavabos, en matières plastiques  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39235010   | Capsules de bouchage ou de surbouchage, en matières plastiques  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39235090   | Bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques (à l'excl. des capsules de bouchage ou de surbouchage)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39239000   | Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39252000   | Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en matières plastiques   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39253000   | Volets, stores, y.c. les stores vénitiens, et articles simil., et leurs parties, en matières plastiques (à l'excl. des accessoires et garnitures)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39259010   | Accessoires et garnitures destinés à être fixés à demeure aux portes, fenêtres, escaliers, murs ou autres parties de bâtiment, en matières plastiques   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39259020   | Profilés et chemins de câbles pour canalisations électriques, en matières plastiques  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39259080   | Éléments structuraux utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambardes, balustrades, rampes et barrières simil., rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, p.ex. cannelures, coupoles, colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39263000   | Garnitures pour meubles, carrosseries ou simil., en matières plastiques (à l'excl. des articles d'équipement pour la construction destinés à être fixés à demeure sur des parties de bâtiments)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39269060   | Écrans faciaux/visières de protection en matières plastiques  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 39269097   | Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 40021100   | Latex de caoutchouc styrène-butadiène [SBR] ou de caoutchouc styrène-butadiène carboxylé [XSBR]   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 40027000   | Caoutchouc éthylène-propylène-diène non conjugué [EPDM], sous formes primaires ou en plaques, feuilles ou bandes  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 40069000   | Baguettes, tubes, profilés et formes simil., disques, rondelles et articles simil., en caoutchouc non vulcanisé, même mélangé (à l'excl. des profilés pour le rechapage ainsi que des plaques, feuilles ou bandes qui n'ont pas subi d'autres ouvrages qu'un simple travail de surface ou sont simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 40081900   | Baguettes et profilés, en caoutchouc alvéolaire non durci   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 40082900   | Baguettes et profilés, en caoutchouc non alvéolaire non durci   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 40091100   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 40169300   | Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 40169957   | Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci qui, en raison de leur nature, sont destinés exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n° 8701 à 8705, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire ainsi que des pièces en caoutchouc-métal)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 40169997   | Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44101130   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44101150   | Panneaux de particules: recouverts en surface de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matière plastique  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------------|-----------------------------|------------|--|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44101190   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44109000   | Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44119290   | PANNEAUX DE FIBRES DE BOIS OU AUTRES MATIERES LIGNEUSES, MEME AGGLOMEREES AVEC DES LIANTS ORGANIQUES, D'UNE MASSE VOLUMIQUE > 0,8 G/CM3, OUVRES MECANIQUEMENT OU RECOUVERTS EN SURFACE (SAUF PANNEAUX DE FIBRES A DENSITE MOYENNE MDF, CARTON, PANNEAUX DE PARTICULES, MEME STRATIFIES, BOIS STRATIFIES A AME EN PANNEAUX DE FIBRES, PANNEAUX CELLULAIRES EN BOIS AVEC FACES EN PANNEAUX DE FIBRES ET PANNEAUX RECONNAISSABLES COMME ETANT DES PARTIES DE MEUBLES) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44123900   | Bois contreplaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant les deux plis extérieurs en bois de conifères (à l'exclusion des bois de bambou, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44124191   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec au moins une couche extérieure de bois tropical et l'un des bois non conifères (à l'excl. de bambou, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44124199   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec au moins un pli externe de bois tropical (à l'excl. de bambou, avec une couche extérieure de bois non conifère, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, Panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44124200   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec au moins une couche extérieure de bois non conifères (excl. De bambou, avec un pli extérieur de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, Panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44124900   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec les deux plis externes de bois de conifères (à l'excl. De bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44125190   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés, avec au moins un pli externe de bois tropical (à l'excl. De bambou, avec un pli extérieur de bois non conifère, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44125900   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés, avec les deux plis externes de bois de conifères (à l'excl. de bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, contreplaqué constitué uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44129110   | Bois stratifié avec au moins un pli externe de bois tropical et une couche de panneaux de particules (à l'excl. De bambou, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, bois placage stratifié, de bloc de blocage, laminboard, battenboard, feuilles de bois comprimé, Panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44129191   | Bois stratifié avec au moins un pli externe de bois tropical et un de bois non conifères (à l'excl. de bambou, avec une couche de panneaux de particules, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois de placage laminé, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44129199   | Bois stratifié avec au moins un pli externe de bois tropical (à l'excl. De bambou, avec une couche de panneaux de particules, avec une couche externe de bois non conifères, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié, Barboard, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)             |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44129210   | Bois stratifié ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères et contenant au moins un panneau de particules (exclue de bambou, avec un pli externe de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois placage laminé, Barboard, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)              |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44129290   | Bois stratifié ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères(exclue de bambou, avec un pli externe de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois placage laminé, Barboard, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44129910   | Bois stratifié ayant les deux plis extérieurs de bois de conifères et contenant au moins un panneau de particules (à l'excl. de bambou, avec un pli externe de bois tropical, des contreplaqués constitués uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois de placage laminé, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)                   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------------|-----------------------------|------------|--|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44129990   | Bois stratifié ayant les deux plis extérieurs de bois de conifères (à l'excl. De bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, avec une couche de panneaux de particules, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois de placage stratifié, de bloc de blocage, de lambris, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)                     |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44187310   | Panneaux assemblés pour revêtement de sols mosaïques, en bambou ou ayant au moins la couche supérieure en bambou   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44187390   | Panneaux assemblés pour revêtement de sol, en bambou ou ayant au moins la couche supérieure en bambou (à l'exclusion des sols mosaïques)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 44188900   | Bois d'ingénierie structural autres que lamellé-collé (BLC), lamellé croisé (CLT ou X-lam) et poutre de bois en I  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 45039000   | Ouvrages en liège naturel (à l'excl. des cubes, plaques, feuilles ou bandes de forme carrée ou rectangulaire, des bouchons et leurs ébauches, des chaussures et leurs parties, notamment les semelles intérieures amovibles, des coiffures et leurs parties, des bourres et séparateurs pour cartouches de chasse ainsi que des jeux, jouets et engins sportifs et leurs parties)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 48041190   | Papiers et cartons pour couverture, dits 'kraftliner', écrus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm (à l'excl. des articles des n° 4802 et 4803 ainsi que des produits écrus ou des produits dont la composition fibreuse totale est constituée par >= 80% en poids par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 48219010   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, non imprimées, auto-adhésives   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 52111900   | Tissus de coton, écrus, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, mélangés principalement ou uniquement avec des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids > 200 g/m² (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 55122990   | Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues acryliques ou modacryliques, contenant >= 85% en poids de ces fibres  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 59039091   | Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des dérivés de la cellulose ou des matières plastiques autres que le poly(chlorure de vinyle) ou le polyuréthane, la matière textile constituant l'enduit (à l'excl. des tissus ayant le caractère de revêtements muraux)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 59039099   | Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly(chlorure de vinyle) ou le polyuréthane (sauf tissus dont la matière textile constitue l'enduit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscoso et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 59119010   | Produits et articles textiles pour usages techniques, visés à la note 7 du présent chapitre, en feutre, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 63039290   | Vitrages, rideaux et stores d'intérieur ainsi que cantonnières et tours de lit, de fibres synthétiques (autres qu'en nontissés, autres qu'en bonneterie et autres que stores d'extérieur)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 63042000   | Moustiquaires pour lits, en bonneterie-chaîne, antipaludiques  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 63049100   | Articles d'ameublement, en bonneterie (à l'exclusion des couvertures, du linge de lit, linge de table, linge de toilette, linge de cuisine, des vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, moustiquaires pour lits antipaludiques, abat-jour et articles de la position 9404)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 63049900   | Articles d'ameublement, de matières textiles (autres que de coton ou fibres synthétiques, autres qu'en bonneterie et sauf couvertures, linge de lit, linge de table, linge de toilette et de cuisine, vitrages, rideaux, stores d'intérieur, cantonnières et tours de lit, couvre-lits, abat-jours et les articles du n° 9404 [sommiers et articles de literie])   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 63061900   | Bâches et stores d'extérieur de matières textiles (autres que de fibres synthétiques et sauf auvents plats en tissus légers, confectionnés selon le type de bâche)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 68051000   | Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur fond en matières textiles seulement, même découpés, cousus ou autrement assemblés   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 68052000   | Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur papier ou carton seulement, même découpés, cousus ou autrement assemblés  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 68053000   | Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur un autre fond que des matières textiles seulement ou que du papier ou du carton seulement, même découpés, cousus ou autrement assemblés   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 68061000   | Laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil., même mélangées entre elles, en masses, feuilles ou rouleaux  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 68069000   | Mélanges et ouvrages en matières minérales à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son (sauf laines de laitier, de scories, de roche et laines minérales simil.; vermiculite expansée, argile expansée, mousse de scories et produits minéraux simil. expansés; produits en béton léger, amiante ou base d'amiante, amiante-ciment, cellulose-ciment ou simil.; articles en céramique)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 68071000   | Ouvrages en asphalte ou en produits simil., p.ex. poix de pétrole, brais, en rouleaux  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 68080000   | Panneaux, planches, carreaux, blocs et articles simil., en fibres végétales, en paille ou en copeaux, plaquettes, particules, sciures ou autres déchets de bois, agglomérés avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux (sauf articles en amiante-ciment, cellulose-ciment et produits simil.)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 68091900   | Planches, plaques, panneaux, carreaux et articles simil., en plâtre ou en compositions à base de plâtre, non ornements (sauf revêtus ou renforcés de papier ou de carton uniquement et sauf ouvrages à liaison en plâtre à usage d'isolants thermiques ou sonores ou pour l'absorption du son)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR             | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------------------|-----------------------------|------------|---|
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 68159100   | Ouvrages en pierre ou en autres matières minérales, non dénommés ailleurs, contenant de la magnésite, de la magnésie sous forme de périclase, de la dolomie y compris sous forme de chaux dolomitique, ou de la chromite  |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 68159900   | Ouvrages en pierres ou en autres matières minérales n.d.a. (sauf contenant de la magnésite, de la dolomie ou de la chromite et ouvrages en graphite ou en autre carbone)  |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 69109000   | Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes simil. pour usages sanitaires en céramique (autres qu'en porcelaine et sauf porte-savon, porte-éponge, porte-brosse à dents, porte-serviettes et porte-papier hygiénique)                                 |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70031990   | Plaques ou feuilles en verre, dit 'coulé', mais non autrement travaillé (autres qu'en verre d'optique ou qu'en verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé], ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante et sauf en verre armé)   |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70032000   | Plaques et feuilles en verre dit 'coulé', armées, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillées  |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70033000   | Profilés en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, mais non autrement travaillés  |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70049080   | Feuilles en verre étiré ou soufflé, mais non autrement travaillé (à l'excl. des articles en verre coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé] ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante ainsi que des articles en verre d'optique)   |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70051025   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (sauf armée)  |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70051030   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (sauf armée)  |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70051080   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci ou poli sur une ou deux faces], à couche absorbante ou réfléchissante, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (sauf armée)   |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70052180   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci sur une ou deux faces], colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie, mais non autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée et autre qu'à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)                                    |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70052925   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur <= 3,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)   |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70052935   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], non autrement travaillée, d'une épaisseur > 3,5 mm mais <= 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)                           |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70052980   | Plaques ou feuilles en glace [verre flotté et verre douci et poli sur une ou deux faces], autrement travaillée, d'une épaisseur > 4,5 mm (autre qu'armée, colorée dans la masse, opacifiée, plaquée [doublée] ou simpl. doucie ou à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante)  |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70060090   | Plaques, feuilles ou profilés en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières (sauf verre d'optique, verre de sécurité, vitrage isolant à parois multiples et verre sous la forme de miroirs)   |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70071190   | Verre trempé de sécurité, de dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules (à l'excl. des véhicules automobiles et tracteurs)  |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70071980   | Verre trempé de sécurité (autre que coloré dans la masse, opacifié, plaqué [doublé] ou à couche absorbante ou réfléchissante et sauf dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles et tracteurs, les véhicules aériens, bateaux et autres véhicules, et sauf le verre de lunetterie et le verre d'horlogerie) |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70072900   | Verre formé de feuilles contrecollées, de sécurité (autres que des dimensions et formes permettant son emploi dans les véhicules automobiles, véhicules aériens, bateaux ou autres véhicules et sauf vitrages isolants à parois multiples)  |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70080081   | Vitrages isolants formés de deux plaques de verre scellées hermétiquement sur leur pourtour par un joint et séparées par une couche d'air, d'autre gaz ou de vide (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)   |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70080089   | Vitrages isolants à deux parois séparées par des fibres de verre, ou à trois couches ou plus (autres que colorés dans la masse, opacifiés, plaqués [doublés] ou à couche absorbante ou réfléchissante)  |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70099100   | Miroirs en verre non encadrés (sauf miroirs rétroviseurs pour véhicules, miroirs optiques, optiquement travaillés et miroirs > 100 ans)   |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70191300   | Fils et mèches de fibres de verre (à l'exclusion des fils coupés d'une longueur de <= 50 mm et des roses)   |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70191900   | Cakes en fibre de verre "gâteaux textiles" et brins de fibre de verre hachés d'une longueur > 50mm  |
| * Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70196210   | Déchets et débris des étoffes de stratifils (rovings) de fibres de verre, à maille fermée, liées mécaniquement (à l'exclusion des étoffes tissées)  |
| * Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70196290   | Étoffes de stratifils (rovings) de fibres de verre, à maille fermée, liées mécaniquement (à l'exclusion des étoffes tissées et déchets et débris)   |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70196300   | Tissus à maille fermée, tissage uni, de fils de fibres de verre (excl. Revêtu ou stratifié)   |
| Ouvrages en métal   | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70196400   | Tissus à maille fermée, tissage uni, fils de fibres de verre, revêtus ou stratifiés   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------------|-----------------------------|------------|---|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70196600   | Tissus à maille ouverte, de fibre de verre, d'une largeur n'excédant pas 30 cm  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70196910   | Étoffes, de fibre de verre, par couture-tricotage et étoffes aiguilletées   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70196990   | Tissus collés mécaniquement de fibres de verre (à l'exclusion de tissus à maille fermée, de royers et de tissus tissés, ou par couture-tricotage et étoffes aiguilletées)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70197200   | Etoffes à mailles fermées chimiquement liés de fibres de verre (à l'exclusion des Feuilles minces "voiles")   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70197300   | Etoffes à mailles ouvertes chimiquement liés de fibres de verre (à l'exclusion des Feuilles minces "voiles")  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70198010   | Panneaux, matelas et produits similaires, de laine de verre   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70198090   | Laine de verre et articles de laine de verre (à l'excl. des panneaux, des matelas et des produits similaires)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70199000   | Fibres de verre et ouvrages en ces matières, non dénommés ailleurs  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 70200080   | Ouvrages en verre, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72083900   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, épaisseur < 3 mm (sans motifs en relief, et autres que décapés)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72085120   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, non enroulés, simpl. laminés à chaud, non plaqués ni revêtus, d'une épaisseur > 15 mm, sans motifs en relief   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72089080   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, mais non plaqués ni revêtus, non perforés  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72104900   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72106100   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus d'alliages d'aluminium et de zinc  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72107080   | Produits laminés plats en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, peints, vernis ou revêtus de matières plastiques (autres que le fer-blanc simpl. verni, et autres que revêtus d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, vernis)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72109080   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (sauf produits étamés, plombés, zingués, peints, vernis, plaqués, étamés et imprimés, revêtus d'aluminium et de zinc, de matières plastiques, d'oxydes de chrome ou de chrome et oxydes de chrome)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72111900   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à chaud, d'une épaisseur < 4,75 mm (à l'excl. des larges plats)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72112320   | Produits laminés plats dits "magnétiques" en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, contenant en poids < 0,25% de carbone   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72112330   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm et d'une épaisseur >= 0,35 mm, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, contenant en poids < 0,25% de carbone (à l'excl. des produits laminés plats dits "magnétiques")   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72112380   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm et d'une épaisseur < 0,35 mm, simpl. laminés à froid, non plaqués ni revêtus, contenant en poids < 0,25% de carbone (à l'excl. des produits laminés plats dits "magnétiques")  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72112900   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, contenant en poids >= 0,25% de carbone  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72119080   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, mais non plaqués ni revêtus, non perforés  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72122000   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués électrolytiquement  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72123000   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72125090   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid, revêtus (autrement qu'étamés, zingués, peints, vernis, revêtus de matières plastiques ou d'oxydes de chrome ou de chrome et d'oxydes de chrome, cuivrés, chromés, nickelés ou revêtus d'aluminium)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72131000   | Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, avec indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus lors du laminage   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72139110   | Fil machine du type utilisé pour armature du béton, lisse, en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, de section circulaire d'un diamètre < 14 mm   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72139990   | Fil machine en fer ou en aciers non alliés, enroulé en couronnes irrégulières, contenant en poids >= 0,25% de carbone (à l'excl. des produits de section circulaire d'un diamètre < 14 mm, du fil machine en acier de décolletage ainsi que du fil machine comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72142000   | Barres en fer ou en aciers non alliés, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage ou ayant subi une torsion après laminage  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72149995   | Barres en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminées à chaud ou filées à chaud ou extrudées à chaud, contenant en poids >= 0,25% de carbone, de section carrée ou de section autre que rectangulaire ou circulaire (à l'excl. des produits comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage, des produits ayant subi une torsion après laminage ainsi que des produits en acier de décolletage) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|------------------------|-----------------------------|------------|---|
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72159000   | Barres en fer ou en aciers non alliés, obtenues ou parachevées à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou obtenues à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72161000   | Profils en U, en I ou en H, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur < 80 mm  |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72162100   | Profils en L, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur < 80 mm  |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72163190   | Profils en U, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur >= 220 mm  |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72163219   | Profils en I, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur de 80 mm à 220 mm (autres qu'à ailes à faces parallèles)   |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72163291   | Profils en I, en fer ou en aciers non alliés, à ailes à faces parallèles, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur >= 220 mm  |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72163299   | Profils en I, en fer ou en aciers non alliés, simpl. laminés ou filés à chaud, d'une hauteur >= 220 mm (autres qu'à ailes à faces parallèles)   |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72163310   | Profils en H, en fer ou en aciers non alliés, simplement laminés ou filés à chaud, d'une hauteur >= 80 mm mais <= 180 mm  |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72166110   | Profils en C, en L, en U, en Z, en oméga ou en tube ouvert, en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus à froid à partir de produits laminés plats   |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72166190   | Profils en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus à froid à partir de produits laminés plats (autres qu'en C, L, U, Z, qu'en oméga ou en tube ouvert et sauf en tôle nervurée)   |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72166900   | Profils en fer ou en aciers non alliés, simpl. obtenus ou parachevés à froid (à l'excl. des profils obtenus à partir de produits laminés plats et des tôles nervurées)  |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72169180   | Profils en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid à partir de produits laminés plats et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées (à l'excl. des profils en tôles nervurées)  |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72169900   | Profils en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats)                              |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72171031   | Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, même polis, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm, comportant des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72171039   | Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, non revêtus, dont la plus grande dimension de la coupe transversale >= 0,8 mm (ne comportant pas des indentations, bourrelets, creux ou reliefs obtenus au cours du laminage)     |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72171090   | Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, non revêtus, même polis (sauf fil machine)  |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72179020   | Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone < 0,25%, revêtus (sauf revêtus de métaux communs et sauf fil machine)  |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72179090   | Fils en fer ou en aciers non alliés, en couronnes ou en rouleaux, d'une teneur en poids en carbone >= 0,6%, revêtus (sauf revêtus de métaux communs et sauf fil machine)  |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72193390   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 1 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%   |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72199080   | Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, non perforés   |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72201200   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à chaud, épaisseur < 4,75 mm   |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72202021   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%  |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72202029   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur >= 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%   |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72202041   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 0,35 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%  |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72202049   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur > 0,35 mm mais < 3 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%   |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72202081   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur <= 0,35 mm, teneur en poids en nickel >= 2,5%   |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72202089   | Produits laminés plats en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, simpl. laminés à froid, épaisseur <= 0,35 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%  |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72209080   | Produits laminés plats, en aciers inoxydables, d'une largeur < 600 mm, laminés à chaud ou à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, non perforés  |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72221119   | Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire, diamètre >= 80 mm, teneur en poids en nickel < 2,5%   |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72221189   | Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, de section circulaire d'un diamètre < 80 mm, contenant en poids < 2,5% de nickel   |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72221990   | Barres en aciers inoxydables, simpl. laminées ou filées à chaud, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. des produits de section circulaire)   |
| *<br>Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72224010   | Profils en aciers inoxydables, simpl. laminés ou filés ou extrudés à chaud  |
| *<br>Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72224050   | Profils en aciers inoxydables, simpl. obtenus ou parachevés à froid   |
| Ouvrages en métal      | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72224090   | Profils en aciers inoxydables, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées ou simpl. forgés ou forgés ou autrement obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a.  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------------|-----------------------------|------------|---|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72230099   | Fils en aciers inoxydables, enroulés, contenant en poids < 2,5% de nickel (à l'excl. du fil machine ainsi que des produits contenant en poids >= 13% mais <= 25% de chrome et >= 3,5% mais <= 6% d'aluminium)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72255080   | Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, simpl. laminés à froid (sauf aciers à coupe rapide et aciers au silicium dits "magnétiques")   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72259200   | Produits laminés plats en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid et zingués (sauf zingués électrolytiquement et sauf aciers au silicium dits "magnétiques")  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72287090   | Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, n.d.a. (sauf simpl. laminées ou filées à chaud)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 72299090   | Fils en aciers alliés autres qu'en aciers inoxydables, en couronnes ou en rouleaux (sauf fil machine, fil en aciers à coupe rapide ou en aciers silicomanganeux et sauf produits du n° 7229 90 50)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73012000   | Profilés en fer ou en acier, obtenus par soudage  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73041100   | Tubes et tuyaux sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73041910   | Tubes et tuyaux sans soudure, en fer ou en acier, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, diamètre extérieur <= 168,3 mm (sauf en aciers inoxydables ou en fonte)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73044100   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73044983   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre externe <= 168,3 mm (à l'exclusion des tuyaux étirés ou laminés à froid des types utilisés Tubes et tuyaux de cuvelage ou de production et tiges de forage, des types utilisés pour l'extraction du pétrole ou du gaz)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73049000   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73059000   | Tubes et tuyaux de section circulaire, d'un diamètre extérieur > 406,4 mm, en produits laminés plats en fer ou en acier (sauf soudés et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73061900   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section transversale circulaire, d'acier inoxydable, d'un diamètre extérieur >= 406,4 mm (à l'exclusion des Tuyaux étirés à froid ou laminés à froid d'un type utilisé pour l'huile ou le gaz Pipelines et boîtiers et tubes d'un type utilisé pour le perçage de pétrole ou de gaz)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73063072   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers, diamètre extérieur <= 168,3 mm, zingués (sauf les tubes des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole et du gaz et sauf tubes de précision et tubes filetés ou filetables dits "tubes gaz")  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73064080   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables (autres qu'étirés ou laminés à froid, sauf tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73066110   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section carrée ou rectangulaire, en aciers inoxydables   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73066192   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section carrée ou rectangulaire, épaisseur de paroi <= 2 mm, en fer ou en acier autres qu'inoxidables  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73066199   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section carrée ou rectangulaire, épaisseur de paroi > 2 mm, en fer ou en acier autres qu'inoxidables   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73066910   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section autre que circulaire, en aciers inoxydables (autres que tubes à sections intérieure ou extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm, sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz et sauf tuyaux et profilés creux de section carrée ou rectangulaire)                    |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73066990   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section autre que circulaire, en fer ou en acier autres qu'inoxidables (autres que tubes à sections intérieure ou extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm, sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz et sauf tuyaux et profilés creux de section carrée ou rectangulaire) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73069000   | Tubes, tuyaux et profilés creux (p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés), en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73071990   | Accessoires de tuyauterie moulés en fer ou acier (sauf fonte)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73072100   | Brides en aciers inoxydables (non moulés)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73072910   | Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables, filetés (non moulés et sauf brides, coudes, courbes et manchons)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73072980   | Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, moulés, filetés)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73079210   | Manchons, en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73079290   | Coudes et courbes en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73079319   | Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur <= 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------------|-----------------------------|------------|---|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73079910   | Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73079980   | Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73082000   | Tours et pylônes, en fer ou en acier  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73083000   | Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73084000   | Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73089051   | Panneaux multiplis constitués de deux parements en tôle nervurée en fer ou en aciers et d'une âme isolante  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73101000   | Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73121020   | Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73121049   | Torons et câbles, en fer ou en acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est <= 3 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures, des ronces artificielles et des produits revêtus d'alliages à base de cuivre-zinc [laiton]) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73121083   | Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 12 mm mais <= 24 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)        |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73121098   | Câbles, y.c. câbles clos, en fer ou aciers autres qu'inoxidables, plus grande dimension de la coupe transversale > 3 mm (sauf non revêtus ou simpl. zingués, produits isolés pour l'électricité, sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles et sauf câbles et câbles clos zingués)                          |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73129000   | Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73141400   | Toiles métalliques tissées, y.c. les toiles continues ou sans fin, en fils d'acier inoxydable (à l'excl. des toiles en fils métalliques des types utilisés pour les vêtements, aménagements intérieurs et usages simil. et sauf toiles continues ou sans fin pour machines)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73142090   | Grillages et treillis, soudés aux points de rencontre, d'une surface de mailles >= 100 cm <sup>2</sup> , en fils de fer ou d'acier, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm (à l'excl. des produits en fils nervurés)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73143100   | Grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, soudés aux points de rencontre, zingués (sauf en fils dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm avec une surface de mailles >= 100 cm <sup>2</sup> )   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73144900   | Toiles métalliques non tissées, grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, non soudés aux points de rencontre (sauf zingués ou recouverts de matières plastiques)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73145000   | Tôles et bandes déployées en fer ou en acier  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73151200   | Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73159000   | Parties de chaînes et chaînettes antidérapantes, à maillons à états, et autres chaînes et chaînettes du n° 7315 (à l'excl. des parties de chaînes à maillons articulés)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73170020   | Pointes de tréfilerie en fer ou en acier, présentées en bandes ou en rouleaux   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73170060   | Pointes, clous, crampons, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fils de fer d'acier (à l'excl. des pointes encollées, en bandes ou en rouleaux et des agrafes présentées en barrettes)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73170080   | Pointes, clous, punaises, crampons appointés, agrafes ondulées ou biseautées et articles simil., en fonte, fer ou acier (sauf de tréfilerie et agrafes présentées en barrettes)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181100   | Tire-fond en fonte, fer ou acier  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181210   | Vis à bois en aciers inoxydables (autres que tire-fond)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181290   | Vis à bois en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que tire-fond)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181300   | Crochets et pitons à pas de vis en fonte, fer ou acier  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181410   | Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181491   | Vis à tôles, autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181499   | Vis autotaraudeuses en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxidables (autres que vis à tôles et vis à bois)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181535   | Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», sans tête (à l'exclusion des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181542   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxidable, «même avec leurs écrous et rondelles», sans tête, d'une résistance à la traction < 800 MPa (à l'exclusion des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181552   | Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'exclusion des vis à bois et des vis autotaraudeuses)  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------------|-----------------------------|------------|---|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181558   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête fendue ou à empreinte cruciforme (à l'exclusion des vis à bois et des vis autotaraudeuses)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181562   | Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête à six pans creux (à l'exclusion des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181568   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête à six pans creux (à l'exclusion des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181575   | Vis et boulons filetés, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête hexagonale, en aciers inoxydables (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181582   | Vis et boulons, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête hexagonale, d'une résistance à la traction < 800 MPa (à l'exclusion des vis à tête creuse, des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181595   | Vis et boulons filetés, en fonte, fer ou acier, même avec leurs écrous ou rondelles, avec tête (à l'excl. de ceux pour la fixation des éléments de voies ferrées, ainsi que ceux avec tête fendue ou à empreinte cruciforme, avec tête à six pans creux ou avec tête hexagonale)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181631   | Écrous à sertir, en aciers inoxydables  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181639   | Écrous, en acier inoxydable (à l'exclusion des écrous à sertir)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181640   | Écrous à sertir, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181660   | Écrous de sécurité, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181692   | Écrous, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, de diamètre intérieur <= 12 mm (à l'exclusion des écrous à sertir et des écrous de sécurité)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181699   | Écrous, en fonte, fer ou acier autre qu'inoxydable, de diamètre intérieur > 12 mm (à l'exclusion des écrous à sertir et des écrous de sécurité)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73181900   | Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73182300   | Rivets en fonte, fer ou acier (autres que rivets tubulaires ou rivets à deux pièces tubulaires destinés à des usages divers)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73182400   | Goupilles, chevilles et clavettes en fonte, fer ou acier  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73182900   | Articles de boulonnerie et de visserie non filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73209090   | Ressorts et lames de ressorts en fer ou en acier (sauf ressorts spiraux plats, ressorts ayant la forme de disques, ressorts en hélice, ressorts à lames et leurs lames, ressorts de montres, rondelles-ressorts, rondelles élastiques et sauf ressorts-amortisseurs et ressorts à barre à torsion de la Section 17)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73239900   | Articles de ménage ou d'économie domestique et leurs parties, en fer ou aciers autres qu'inoxydables (sauf fonte et articles émaillés; bidons, boîtes et récipients simil. du n° 7310; pouelles; pelles, tire-bouchons et autres articles à caractère d'outils; coutellerie et cuillers, louches, fourchettes, écumoirs, pelles à tarte, pinces à sucre et articles simil. du n° 8211 au n° 8215; objets décoratifs; articles d'hygiène ou de toilette) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73261990   | Ouvrages en fer ou en acier, estampés, sans autres ouvraisons, n.d.a. (sauf boulets et articles simil. pour broyeurs)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73262000   | Ouvrages en fil de fer ou d'acier, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73269030   | Échelles et escabeaux en fer ou en acier  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73269060   | Volets d'aération non mécaniques, gouttières, crochets et autres ouvrages pour l'industrie du bâtiment, n.d.a., en fer ou en acier  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 73269098   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 74032100   | Alliages à base de cuivre-zinc (laiton), sous forme brute   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 74072110   | Barres en alliages à base de cuivre-zinc (laiton), n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 74112190   | Tubes et tuyaux en alliages à base de cuivre-zinc (laiton), enroulés ou autrement recourbés   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 74152900   | Boulons, rivets, goupilles, chevilles, clavettes et simil., non filetés, en cuivre (sauf rondelles [y.c.les rondelles destinées à faire ressort])   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 74153300   | Vis, boulons, écrous et articles simil., filetés, en cuivre (à l'excl. des crochets et pitons à pas de vis, des tire-fond, des bouchons métalliques, bondes et articles simil., filetés)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 74153900   | Crochets à pas de vis, vis à oeillet, tampons et articles simil., filetés, en cuivre (sauf vis ordinaires et sauf boulons et écrous)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 74198090   | Articles de cuivre, non dénommés ailleurs   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76012080   | Alliages d'aluminium sous forme brute (sauf en plaques et billettes)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76041010   | Barres en aluminium non allié   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------------|-----------------------------|------------|--|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76041090   | Profilés en aluminium non allié, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76042100   | Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76042910   | Barres en alliages d'aluminium   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76042990   | Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76061130   | Panneau composite en aluminium, d'aluminium non allié, d'une épaisseur de > 0,2 mm   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76061150   | Tôles et bandes en aluminium, d'une épaisseur excédant 0,2 mm, de forme carrée, ou rectangulaire en aluminium non allié, peintes, vernies ou revêtues de matière plastique, à l'exclusion des panneaux composites en aluminium   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76061191   | Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76061193   | Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76061199   | Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76061211   | Bandes pour corps de boîtes boisson, en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76061230   | Panneau composite en aluminium, d'alliages d'aluminium, d'une épaisseur de > 0,2 mm  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76061250   | Tôles et bandes, d'alliages d'aluminium, d'une épaisseur de > 0,2 mm, carré ou rectangulaire, peint, verni ou revêtu de plastiques (à l'exclusion des bandes pour corps de boîtes boisson, bandes pour couvercles de boîtes boisson et bandes pour anneaux de boîtes boisson et à l'exclusion des panneaux composites en aluminium)                  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76061292   | Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peintes, vernis ou revêtus de matière plastique, sauf tôles et bandes déployées et bandes pour corps, couvercles et anneaux de boîtes boisson)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76061293   | Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peintes, vernis ou revêtus de matière plastique)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76061299   | Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peintes, vernis ou revêtus de matière plastique)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76069100   | Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76069200   | Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur > 0,2 mm, de forme autre que carrée ou rectangulaire  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76071190   | Feuilles et bandes minces, d'aluminium sans support, simpl. laminées, d'une épaisseur >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76072010   | Feuilles et bandes minces d'aluminium, sur support, épaisseur, support non compris, < 0,021 mm (sauf feuilles pour le marquage au fer du n° 3212 et sauf feuilles travaillées pour la décoration des sapins de Noël)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76072091   | Panneau composite en aluminium, d'une épaisseur <= 0,2 mm  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76072099   | Feuille d'aluminium, sur support, d'une épaisseur (support non compris) >= 0,021 mm mais <= 0,2 mm (à l'exclusion des feuilles d'estampage de la position 3212, du papier d'aluminium constitué de matériau de décoration d'arbre de Noël et des panneaux composites en aluminium)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76081000   | Tubes et tuyaux en aluminium non allié (sauf profilés creux)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76082089   | Tubes et tuyaux en alliages d'aluminium (autres que soudés ou simpl. filés à chaud et sauf profilés creux)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76090000   | Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p. ex), en aluminium  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76101000   | Portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, en aluminium (sauf pièces de garnissage)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76109010   | Ponts et éléments de ponts, tours et pylônes, en aluminium   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76109090   | Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76161000   | Pointes, clous, crampons appointés, vis, boulons, écrous, crochets à pas de vis, rivets, goupilles, chevilles, clavettes, rondelles et simil., en aluminium (sauf agrafes présentées en barrettes et sauf chevilles vissées, tampons et articles simil., filetés)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76169100   | Toiles métalliques, grillages et treillis, en fils d'aluminium (sauf toiles en fils métalliques pour revêtements, aménagements intérieurs et usages simil., toiles, grillages et treillis transformés en cribles ou tamis à main ou en pièces de machines)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76169910   | Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 76169990   | Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 79031000   | Poussières de zinc   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------------|-----------------------------|------------|---|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 79070000   | Ouvrages en zinc, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 82023900   | Lames de scies circulaires (y.c. les lames de fraises-scies) et leurs parties, en métaux communs et avec partie travaillante en matières autres que l'acier   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 82042000   | Douilles de serrage interchangeables, même avec manches, en métaux communs  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 82055980   | Outils à main (y.c. les diamants de vitriers) en métaux communs, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 82060000   | Outils d'au moins deux des n° 8202 à 8205, conditionnés en assortiments pour la vente au détail   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 82073090   | Outils interchangeables à emboutir, à estamper ou à poinçonner pour le travail de matières autres que le métal  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 82075090   | Outils interchangeables à percer des matières autres que les métaux, avec partie travaillante en d'autres matières que le diamant ou les agglomérés de diamant (à l'excl. des outils de forage ou de sondage, des forets de maçonnerie et des outils à tarauder)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 82077010   | Outils à fraiser, interchangeables, pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 82077031   | Fraises à queue, interchangeables, pour l'usinage des métaux, avec partie travaillante en matières autres que les carbures métalliques frittés ou les cermets   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 82077090   | Outils interchangeables à fraiser des matières autres que le métal  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 82079078   | Outils interchangeables utilisés dans l'outillage à main, mécanique ou non, ou dans les machines-outils, pour l'usinage de matières autres que les métaux, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 82119400   | Lames tranchantes ou dentelées, en métaux communs pour couteaux de table, couteaux de poche (canifs), et autres couteaux du n° 8211   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83014011   | Serrures à cylindres des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83014019   | Serrures des types utilisés pour portes de bâtiments, en métaux communs (autres qu'à cylindres et autres que cadenas)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83014090   | Serrures et verrous, en métaux communs (autres que cadenas et autres que pour véhicules automobiles, meubles ou portes de bâtiments)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83015000   | Fermeoirs et montures-fermeoirs avec serrure, en métaux communs   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83016000   | Parties des cadenas, serrures et verrous, ainsi que des fermeoirs et montures-fermeoirs, avec serrure, en métaux communs, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83021000   | Charnières de tous genres, y.c. les paumelles et pentures, en métaux communs  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83022000   | Roulettes avec monture en métaux communs  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83023000   | Garnitures, ferrures et simil. en métaux communs, pour véhicules automobiles (sauf charnières et serrures)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83024110   | Garnitures, ferrures et simil., pour portes, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83024150   | Garnitures, ferrures et simil., pour fenêtres et portes-fenêtres, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83024190   | Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83024200   | Garnitures, ferrures et simil., pour meubles, en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières et roulettes)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83024900   | Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermeoirs et montures-fermeoirs à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83026000   | Ferme-portes automatiques en métaux communs   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83071000   | Tuyaux flexibles en fer ou en acier, même avec accessoires  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83079000   | Tuyaux flexibles en métaux communs autres que le fer ou l'acier, même avec accessoires  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83082000   | Rivets tubulaires ou à tige fendue, en métaux communs   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83111000   | Électrodes enrobées en métaux communs, pour le soudage à l'arc  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83113000   | Baguettes enrobées et fils fourrés en métaux communs, pour brasage ou soudage à la flamme (à l'excl. des fils et baguettes à âme décapante chez lesquels le métal de brasage, décapants et fondants non compris, contient >= 2% en poids d'un métal précieux)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 83119000   | Fils, baguettes, tubes, plaques, électrodes et articles simil. en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobés ou fourrés de décapants ou de fondants, pour brasage, soudage ou dépôt de métal ou de carbures métalliques, n.d.a., ainsi que fils et baguettes en poudres de métaux communs agglomérés, pour métallisation par projection, n.d.a. |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84089027   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), usagés (sauf moteurs de propulsion pour véhicules ferroviaires ou pour bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84099900   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------------|-----------------------------|------------|---|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84138100   | Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84138200   | Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84139100   | Parties de pompes pour liquides, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84141015   | Pompes à vide des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84141089   | Pompes à vide (autres que pompes à vide utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat, destinées à être utilisées dans la fabrication des semi-conducteurs, pompes à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires, pompes Roots, pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84143081   | Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW, hermétiques ou semi-hermétiques   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84143089   | Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84144010   | Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, débit par minute ≤ 2 m³  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84144090   | Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m³   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84145915   | Ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84145925   | Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance ≤ 125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84145995   | Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance ≤ 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84147000   | Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84148028   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression ≤ 15 bar, d'un débit/h > 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84148080   | Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84149000   | Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84158100   | Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, avec dispositif de réfrigération et soupape d'inversion du cycle thermique [pompes à chaleur réversibles] (autres que machines et appareils du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles et ceux formant un seul corps ou du type "split-system" [systèmes à éléments séparés] du type mural ou pour fenêtres)                                 |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84211970   | Centrifugeuses, y.c. les essoreuses centrifuges (à l'excl. des appareils pour la séparation isotopique, des écrémeuses, des essoreuses à linge ainsi que des centrifugeuses des types utilisés dans les laboratoires et dans la fabrication des disques [wafers] à semi-conducteur)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84224000   | Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84238920   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg, à pesage électronique (à l'excl. des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84238980   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5000 kg (à l'excl. de ceux à pesage électronique, des pese-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84242000   | Pistolets aéroglyphes et appareils simil. (à l'excl. des machines et appareils électriques pour la projection à chaud de métaux ou de carbures métalliques frittés [n° 8515] ainsi que des machines et appareils à jet de sable, vapeur, etc.)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84243001   | Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), équipés d'un dispositif de chauffage  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84243008   | Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84243090   | Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simil. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------------|-----------------------------|------------|---|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84249020   | Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84249080   | Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84251100   | Palans à moteur électrique  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84251900   | Palans autres qu'à moteur électrique  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84253100   | Treuil et cabestans, à moteur électrique  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84253900   | Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84254900   | Crics et vérins, non hydrauliques   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84261900   | Ponts roulants, grues portiques, portiques de déchargement et ponts-grues (à l'excl. des ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes, portiques mobiles sur pneumatiques, chariots-cavaliers et grues sur portiques)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84262000   | Grues à tour  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84264100   | Bigues et chariots-grues et autres machines et appareils autopropulsés, sur pneumatiques (à l'excl. des grues automotrices, portiques mobiles se déplaçant sur pneumatiques et sauf chariots-cavaliers)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84271010   | Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84271090   | Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84272019   | Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84272090   | Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84279000   | Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84282080   | Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84283200   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à benne (autres que conçus pour mines au fond ou autres travaux souterrains)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84283920   | Transporteurs ou convoyeurs à rouleaux ou à galets, pour marchandises   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84283990   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84287000   | Robots industriels  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84289090   | Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84311000   | Parties de palans; treuil, cabestans; crics et vérins, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84312000   | Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84313900   | Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84314100   | Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84314980   | Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84339000   | Parties des machines, appareils et engins pour la récolte, le battage et le fauchage, et des machines pour le nettoyage ou le triage des produits agricoles, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84418000   | Machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84561110   | Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière, opérant par laser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils de la position 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84561190   | Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière, opérant par laser (à l'exclusion des machines pour le brasage et le soudage, même utilisées pour couper, des appareils pour essais de matières ainsi que des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur, de circuits intégrés électroniques, de circuits imprimés, de parties d'appareils de la position 8517 ou d'ordinateurs)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------------|-----------------------------|------------|--|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84561210   | Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière, opérant par faisceau de lumière ou de photons, autres que celles opérant par laser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils de la position 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84561290   | Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière, opérant par faisceau de lumière ou de photons, autres que celles opérant par laser (à l'exclusion des machines pour le brasage et le soudage, même utilisées pour couper, des appareils pour essais de matières ainsi que des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur, de circuits intégrés électroniques, de circuits imprimés, de parties d'appareils de la position 8517 ou d'ordinateurs) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84564000   | Machines-outils opérant par jet de plasma  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84569000   | Machines-outils travaillant par enlèvement de toute matière et opérant par procédés électrochimiques, par faisceaux d'électrons, par faisceaux ioniques ou par jet de plasma ; machines à découper par jet d'eau (à l'excl. des appareils à braser et à souder, des appareils pour essais de matières ainsi que des machines pour la fabrication de dispositifs à semi-conducteur ou des circuits intégrés électroniques)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84572000   | Machines à poste fixe pour le travail des métaux   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84573090   | Machines à stations multiples, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à commande numérique)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84591000   | Unités d'usinage à glissières, à percer, aléser, fraiser, fileter ou tarauder les métaux par enlèvement de matière   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84592900   | Machines à percer, pour le travail des métaux (à l'excl. des machines à commande numérique, des unités d'usinage à glissières et des machines mues à la main)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84593900   | Aléseuses-fraiseuses combinées pour métaux, opérant par enlèvement de matières (autres qu'à commande numérique et sauf unités d'usinage à glissières)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84595100   | Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières, à console, à commande numérique  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84595900   | Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières, à console (autres qu'à commande numérique)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84596190   | Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières, à commande numérique (à l'excl. des unités d'usinage à glissières, des aléseuses-fraiseuses combinées, des machines à fraiser à console, des machines à fraiser les outils en métal et des machines à tailler les engrenages)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84596990   | Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières (sauf à commande numérique et autres qu'unités d'usinage à glissières aléseuses-fraiseuses combinées, machines à fraiser à console et machines à tailler les engrenages)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84601200   | Machines à rectifier, pour le travail des métaux, à commande numérique (à l'excl. des machines à rectifier les surfaces planes ou cylindriques, des machines à finir les engrenages, et des machines à rectifier sans centre)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84601900   | Machines à ébarber, meuler, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, pour le travail des métaux (autres que les machines à rectifier, les machines à finir les engrenages et sauf machines pour emploi à la main)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84602200   | Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84602300   | Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84602400   | Machines à rectifier les surfaces planes, à commande numérique, pour le travail des métaux   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84609000   | Machines à rectifier les surfaces planes dont le positionnement dans un des axes peut être réglé à au moins 0,01 mm près, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84615019   | Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84615090   | Machines à tronçonner, pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scier)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84619000   | Machines à raboter et autres machines-outils travaillant par enlèvement de métal, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84622210   | Machines de formage des profilés, pour produits plats, commandés numériquement   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84622210   | Machines de formage des profilés, pour produits plats, commandés numériquement   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84622300   | Presses plieuses, à commande numérique   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84622300   | Presses plieuses, à commande numérique   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84622400   | Presses à panneaux, à commande numérique   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84622500   | Machines à profiler à galets, à commande numérique   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84622600   | Autres machines à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, à commande numérique (à l'excl. Machines de formage des profilés, des freins de pression, des cintreuses de panneaux et des machines à roulement)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84622900   | Machines à rouler, cintrer, plier, dresser ou planer, pour produits plats (sauf à commande numérique et machines de formage des profilés)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------------|-----------------------------|------------|--|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84623300   | Machines de cisaillement contrôlées numériquement, pour produits plats (à l'excl. Des presses et des machines de poinçonnage et de cisaillement combinées)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84624900   | Machines (à l'exclusion des presses) à poinçonner, à gruger ou à grignoter, pour produits plats, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailier à l'exclusion de celles à commande numérique   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84625100   | Machines pour travailler les tubes, tuyaux, profilés creux, profilés, et barres (à l'exclusion des presses) à commande numérique   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84625900   | Machines pour travailler les tubes, tuyaux, profilés creux, profilés, et barres (à l'exclusion des presses et à l'exclusion de celles à commande numérique)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84626110   | Presses de travail du métal à froid hydraulique, commandé numériquement  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84626190   | Presses de travail du métal à froid hydraulique, non commandé numériquement  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84626210   | Presses de travail du métal à froid, mécanique, commandées numériquement   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84626290   | Presses de travail du métal à froid, mécanique, non commandées numériquement   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84626310   | Servo-presses de travail du métal à froid, commandées numériquement  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84626390   | Servo-presses de travail du métal à froid, non commandées numériquement  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84626910   | Presses de travail du métal à froid, commandées numériquement, (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84626990   | Presses de travail du métal à froid (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses commandées numériquement)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84629010   | Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissement, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'excl. de bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, commandé numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69)       |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84629090   | Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissement, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'excl. de bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, non commandées numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84632000   | Machines pour le travail des métaux, pour exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84633000   | Machines-outils pour le travail des métaux sous forme de fil sans enlèvement de matière (à l'excl. des machines à rouler les fils du n° 8461 et des machines pour emploi à la main)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84639000   | Machines-outils pour le travail des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermets, sans enlèvement de matière (sauf machines à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer; machines à cisailier, à poinçonner ou à gruger; presses; bancs à étirer; machines à exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage; machines à travailler le fil métallique; outillage à main)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84642019   | Machines à meuler ou à polir pour le travail du verre (sauf verres d'optique)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84649000   | Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84651090   | Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, à reprise automatique de la pièce entre chaque opération   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84652000   | Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84659110   | Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., à ruban (à l'excl. des outils pour emploi à la main)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84659190   | Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84659300   | Machines à meuler, à poncer ou à polir, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84659900   | Machines-outils pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main, des machines des sous-positions 8465.10 et 8465.20, des machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser ou à moulurer, à meuler, à poncer ou à polir, à cintrer ou à assembler, à percer ou à mortaiser, à fendre, à trancher ou à dérouler)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84661020   | Mandrins, pinces et douilles servant de porte-outils, pour machines-outils, y.c. pour l'outillage à main de tous types   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84661038   | Porte-outils, pour machines-outils, y.c. l'outillage à main de tous types (sauf pour tours, mandrins, pinces et douilles)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84662020   | Porte-pièces pour machines outils sous forme de montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITÉS ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF<br>SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------------|---------------------------------|------------|--|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84662098   | Porte-pièces pour machines-outils (sauf pour tours et sauf montages d'usinage et leurs ensembles de composants standard)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84669195   | Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, etc., y.c. le travail à froid du verre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84669220   | Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., coulés ou moulés en fonte, fer ou acier, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84669280   | Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84669340   | Parties et accessoires pour machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84669350   | Parties et accessoires pour machines à découper par jet d'eau, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84669360   | Parties et accessoires pour machines des n°s 8456 à 8461, n.d.a. (à l'excl. des machines à découper par jet d'eau, et des machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84669400   | Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du métal avec enlèvement de matière, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84671190   | Outils pneumatiques pour emploi à la main, rotatifs (autres que pour le travail des métaux)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84671900   | Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84672191   | Perceuses électropneumatiques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84672199   | Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84672210   | Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84672290   | Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84672920   | Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84672951   | Meuleuses d'angle, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84672953   | Ponceuses à bandes, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84672959   | Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84672985   | Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84678900   | Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84679900   | Parties d'outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur électrique ou non électrique incorporé, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84688000   | Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84743100   | Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84798300   | Presses isostatiques à froid   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84798970   | Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84798997   | Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84799070   | Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84812010   | Valves pour transmissions oléohydrauliques   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84812090   | Valves pour transmissions pneumatiques   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84813091   | Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84818019   | Robinetterie sanitaire (sauf mélangeurs et mitigeurs)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84818061   | Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en fonte (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 84818069   | Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------------|-----------------------------|------------|---|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84818099   | Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84821090   | Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84828000   | Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84829190   | Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84839089   | Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84842000   | Joints d'étanchéité mécaniques  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84849000   | Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84851000   | Machines pour la fabrication additive par dépôt métallique  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84853090   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84858010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84858090   | Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 84859090   | Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85011010   | Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85011091   | Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85011099   | Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85012000   | Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85013100   | Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85014020   | Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85014080   | Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85015100   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85015381   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 75 kW mais <= 375 kW (à l'excl. des moteurs de traction)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85016400   | Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85017100   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance n'excédant pas 50 W   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85017200   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance excédant 50 W   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85018000   | Machines génératrices photovoltaïques à courant alternatif  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85030099   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85043180   | Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85044060   | Chargeurs d'accumulateurs (autres que redresseurs à semi-conducteur polycristallin)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85076000   | Accumulateurs au lithium-ion (sauf hors d'usage)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85078000   | Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85081900   | Aspirateurs, y.c. les aspirateurs de matières sèches et de matières liquides, à moteur électrique incorporé (à l'excl. des aspirateurs d'une puissance <= 1500 W et dont le volume du réservoir <= 20 l)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85153100   | Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, entièrement ou partiellement automatiques   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------------|-----------------------------|------------|--|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85153913   | Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, manuels, à électrodes enrobées, se composant de leurs dispositifs de soudage et d'un transformateur  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85153990   | Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85158090   | Machines et appareils électriques pour le soudage des matières thermoplastiques (sauf microsoudouses de fils du type utilisé dans la fabrication de dispositifs à semi-conducteur)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85159020   | Parties des machines de soudage à la vague utilisées pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85159080   | Parties des machines et appareils pour le brasage, le soudage ou la projection à chaud de métaux, de carbures métalliques frittés ou de cermets, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85256000   | Appareils d'émission pour la radiodiffusion ou la télévision, incorporant un appareil de réception   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85291095   | Réflecteurs d'antennes et autres parties, reconnaissables comme étant utilisés conjointement avec des antennes ou des réflecteurs d'antennes, n.d.a. (à l'excl. des filtres et séparateurs d'antennes)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85311030   | Avertisseurs électriques pour la protection contre le vol ou l'incendie et appareils simil., des types utilisés pour bâtiments   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85318040   | Sonnettes, carillons, avertisseurs et dispositifs analogues (à l'excl. des articles des types utilisés pour véhicules automobiles, bicyclettes ou voies de communication)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85318070   | Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle (à l'exclusion des panneaux indicateurs avec dispositifs à cristaux liquides ou à diodes émettrices de lumière, des avertisseurs pour la protection contre le vol ou l'incendie et dispositifs similaires, des appareils pour les véhicules automobiles, les cycles ou les voies de communication, ainsi que des sonnettes, carillons, avertisseurs et dispositifs similaires)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85319000   | Parties des appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle n.da. (à l'excl. des parties des appareils pour les véhicules automobiles, les bicyclettes ou les voies de communication)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85352900   | Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85365019   | Commutateurs, pour une tension <= 60 V (autres que relais, interrupteurs et commutateurs à touche ou à bouton, et rotatifs)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85365080   | Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85369040   | Brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85369095   | Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1000 V (à l'excl. des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs, des autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, des testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur, ainsi que des brides de batteries des types utilisés pour véhicules automobiles des n° 8702, 8703, 8704 ou 8711) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85371010   | Commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85371091   | Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85371095   | Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85371098   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85372099   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85381000   | Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports pour articles du n° 8537, dépourvus de leurs appareils   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85392198   | Lampes et tubes halogènes, au tungstène, d'une tension <= 100 V (à l'excl. des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85392992   | Lampes et tubes à incandescence, d'une tension > 100 V (autres que lampes et tubes halogènes, au tungstène, lampes d'une puissance <= 200 W, projecteurs et lampes à rayons ultraviolets ou infrarouges)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85392998   | Lampes et tubes à incandescence, d'une tension <= 100 V (autres que lampes et tubes halogènes, au tungstène, et lampes des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85393190   | Lampes et tubes à décharge, fluorescents, à cathode chaude, à un ou plus de deux culots  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 85393220   | Lampes et tubes à décharge à vapeur de mercure ou de sodium  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF<br>SECTEUR            | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------------|---------------------------------|------------|---|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85393920   | Lampes fluorescentes à cathode froide (CCFL) pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à écran plat   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85393980   | Lampes et tubes à décharge (autres que fluorescents, à cathode chaude, à vapeur de mercure ou de sodium, à halogénure métallique et à rayons ultraviolets, ainsi que les lampes fluorescentes à cathode froide (CCFL) pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à écran plat)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85395100   | Modules à diodes émettrices de lumière (LED)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85395200   | Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85399090   | Parties des lampes et tubes à incandescence ou à décharge, des phares et projecteurs scellés, des lampes et tubes à rayons ultraviolets ou infrarouges, à arc ou à DEL, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85437001   | Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85437002   | Amplificateurs hyperfréquence   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85437003   | Commandes sans fil de consoles de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85437004   | Enregistreurs numériques de données de vol  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85437005   | Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85437006   | Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85437007   | Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85437008   | Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85437009   | Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85437090   | Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85439000   | Parties de machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85444290   | Conducteurs électriques, pour une tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85444993   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension <= 80 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 85444995   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 87042131   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 87042139   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 87042291   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité (Euratom))  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 87042299   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité (Euratom))   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 87042391   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 87042399   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-<br>2540Z à 2599B | 87044131   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023**  
**Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------------|-----------------------------|------------|--|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 87044139   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , usagés (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 87044291   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipés, pour la propulsion, à la fois avec un moteur de piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et un moteur électrique, d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, neuf (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)                  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 87044299   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique comme moteurs pour la propulsion, d'un poids en charge maximal > 5 t mais <= 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, des véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de haut niveau) |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 87044391   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur de piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal > 20 t, neuf (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 87044399   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur à piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 87051000   | Camions-grues (sauf dépanneuses)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 87091990   | Chariots automobiles non électriques, non munis d'un dispositif de levage, des types utilisés pour le transport des marchandises sur de courtes distances, y.c. les chariots-tracteurs des types utilisés dans les gares (à l'excl. des chariots utilisés pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 87163100   | Remorques-citernes ne circulant pas sur rails  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 87163950   | Remorques pour le transport des marchandises, neuves (à l'excl. des remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 87168000   | Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 90151000   | Télé mètres  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 90178090   | Instruments de mesure de longueurs, pour emploi à la main, n.d.a.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 90261029   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 90311000   | Machines à équilibrer les pièces mécaniques  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 90312000   | Bancs d'essai pour moteurs, machines génératrices, pompes, etc.  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 90318080   | Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 94039100   | Parties de meubles, en bois, non dénommés ailleurs (à l'exclusion des sièges ou des meubles médicaux, chirurgicaux, dentaires ou vétérinaires)   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 94051140   | Lustres et autres luminaires électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), en matières plastiques ou en matières céramiques  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 94051190   | Lustres et autres luminaires électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), autres qu'en céramique, plastique ou verre  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 94051940   | Lustres et autres luminaires électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques et à l'exclusion de ceux conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), en matières plastiques ou en matières céramiques.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 94051990   | Lustres et autres luminaires électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux en plastique, en matériaux céramique ou en verre, et à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques, et de ceux conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 94054139   | Luminaires photovoltaïques et raccords d'éclairage, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), à l'exclusion de ceux en matière plastique, non dénommés ailleurs   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR           | CODES NAF SECTEUR           | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|-------------------|-----------------------------|------------|--|
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 94054239   | Luminaires et raccords d'éclairage, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), à l'exclusion de ceux en matière plastique, non dénommés ailleurs   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 94054990   | Luminaires électriques et raccords d'éclairage, à l'exclusion de ceux en matière plastique, non dénommés ailleurs  |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 94059900   | Parties d'appareils d'éclairage, de lampes-réclames, d'enseignes lumineuses, de plaques indicatrices lumineuses, et simil., n.d.a.   |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 96200091   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'excl. des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)          |
| Ouvrages en métal | 2410Z à 2529Z-2540Z à 2599B | 96200099   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90) |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 34029090   | Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des savons, des préparations tensio-actives, des agents de surface organiques ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)                   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 39191019   | Bandes, en matières plastiques, dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé, auto-adhésives en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des produits en poly(chlorure de vinyle), en polyéthylène ou en polypropylène)   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 39233090   | Bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil. pour le transport ou l'emballage, en matières plastiques, d'une contenance > 2 l   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 39259020   | Profilés et chemins de câbles pour canalisations électriques, en matières plastiques   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 39269060   | Écrans faciaux/visières de protection en matières plastiques   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 39269097   | Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.  |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73041100   | Tubes et tuyaux sans soudure, en aciers inoxydables, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs  |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73041910   | Tubes et tuyaux sans soudure, en fer ou en acier, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, diamètre extérieur <= 168,3 mm (sauf en aciers inoxydables ou en fonte)  |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73041930   | Tubes et tuyaux sans soudure, en fer ou en acier, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, diamètre extérieur > 168,3 mm, mais <= 406,4 mm (sauf en aciers inoxydables ou en fonte)   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73049000   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73063041   | Tubes filetés ou filetables dits "tubes gaz", soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés, zingués   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73063049   | Tubes filetés ou filetables dits "tubes gaz", soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers non alliés (sauf zingués)   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73063072   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers, diamètre extérieur <= 168,3 mm, zingués (sauf les tubes des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole et du gaz et sauf tubes de précision et tubes filetés ou filetables dits "tubes gaz")   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73064020   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid (autres que tubes à sections intérieure et extérieure circulaires et de diamètre extérieur > 406,4 mm et sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs et les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)  |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73072210   | Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)  |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73072980   | Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, moulés, filetés)   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73079910   | Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)  |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73082000   | Tours et pylônes, en fer ou en acier   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73083000   | Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73084000   | Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73090059   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73090090   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières solides, d'une contenance > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés aménagés pour un ou plusieurs moyens de transport)   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73110099   | Récipients en fonte, fer ou acier, pour gaz comprimés ou liquéfiés, capacité >= 1000 l (sauf sans soudure et autres que conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)  |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73121020   | Torons et câbles en aciers inoxydables (sauf produits isolés pour l'électricité et sauf fil barbelé pour clôtures et ronces artificielles)   |
| Energie           | 3511Z à 3523Z               | 73121081   | Câbles, y.c. les câbles clos, en fer ou en acier, non revêtus ou simpl. zingués, dont la plus grande dimension de la coupe transversale est > 3 mm mais <= 12 mm (à l'excl. des produits en aciers inoxydables, des produits isolés pour l'électricité, des torsades pour clôtures et des ronces artificielles)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------|-------------------|------------|--|
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 73129000   | Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 73130000   | Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 73143900   | Grillages et treillis, en fils de fer ou d'acier, soudés aux points de rencontre (sauf en fils dont la plus grande dimension de la coupe transversale est >= 3 mm avec une surface de mailles >= 100 cm² et autres que zingués)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 73158900   | Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à états, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur) |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 73159000   | Parties de chaînes et chaînettes antidérapantes, à maillons à états, et autres chaînes et chaînettes du n° 7315 (à l'excl. des parties de chaînes à maillons articulés)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 73269098   | Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 76041090   | Profilés en aluminium non allié, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 76042990   | Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 76090000   | Accessoires de tuyauterie (raccords, coudes, manchons, p. ex), en aluminium  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 76109090   | Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 76149000   | Torons, câbles, tresses et articles simil., en aluminium (à l'excl. des produits isolés pour l'électricité et des articles avec âme en acier)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84029000   | Parties de chaudières à vapeur et de chaudières dites "à eau surchauffée", n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84041000   | Appareils auxiliaires pour chaudières des n° 8402 ou 8403 (économiseurs, surchauffeurs, appareils de ramonage ou de récupération des gaz, p.ex.)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84049000   | Parties des appareils auxiliaires des n° 8402 ou 8403 et des condenseurs pour machines à vapeur, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84068200   | Turbines à vapeur d'une puissance <= 40 MW (autres que pour la propulsion de bateaux)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84069010   | Ailettes, aubages et rotors, pour turbines à vapeur  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84069090   | Parties de turbines à vapeur, n.d.a. (à l'excl. des ailettes, des aubages et des rotors)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84089089   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 5000 kW (autres que moteurs pour la propulsion de véhicules ferroviaires ou de bateaux et sauf moteurs des types utilisés pour la propulsion des véhicules du chapitre 87)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84099100   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par étincelles (moteurs à explosion), n.d.a.   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84099900   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84109000   | Parties de turbines hydrauliques ou de roues hydrauliques y compris les régulateurs  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84119900   | Parties de turbines à gaz, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84122180   | Moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne (cylindres) (autres que les systèmes hydrauliques)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84122920   | Systèmes hydrauliques à moteurs hydrauliques comme partie travaillante (sauf moteurs hydrauliques à mouvement rectiligne [cylindres])  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84122989   | Moteurs hydrauliques (sauf à mouvement rectiligne [cylindres]) et autres que les systèmes hydrauliques, les moteurs oléohydrauliques, les turbines hydrauliques et roues hydrauliques du n° 8410, et les turbines à vapeur   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84128080   | Moteurs et machines motrices, non électriques (sauf turbines à vapeur, moteurs à piston, turbines hydrauliques, roues hydrauliques, turbines à gaz, moteurs à réaction, moteurs hydrauliques et oléohydrauliques, moteurs pneumatiques, machines à vapeur d'eau ou autres vapeurs ainsi que moteurs électriques)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84129080   | Parties de moteurs et machines motrices non électriques, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84131900   | Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84132000   | Pompes à bras pour liquides (sauf les pompes avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84133020   | Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84133080   | Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84135020   | Agrégats hydrauliques avec pompe volumétrique alternative comme organe principal   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84135040   | Pompes doseuses pour liquides, volumétriques alternatives, à moteur  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84135061   | Pompes pour liquides, à piston, oléohydrauliques (sauf agrégats hydrauliques)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------|-------------------|------------|---|
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84136070   | Pompes pour liquides, à vis hélicoïdales, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, et sauf pompes à béton et agrégats hydrauliques)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84136080   | Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84137059   | Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, non monobloc (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84137075   | Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, multicellulaires (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319 et sauf pompes immergées)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84137089   | Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale) |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84138100   | Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84138200   | Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84139100   | Parties de pompes pour liquides, n.d.a.   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84141025   | Pompes à vide à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires et pompes Roots (à l'exclusion des pompes utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84143081   | Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW, hermétiques ou semi-hermétiques   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84144090   | Compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables, d'un débit par minute > 2 m³   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84145100   | Ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84145915   | Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84145925   | Ventilateurs axiaux (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <=125W, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84145935   | Ventilateurs centrifuges (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W et des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84145995   | Ventilateurs (sauf ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125W, ventilateurs axiaux, ventilateurs centrifuges, ainsi que les ventilateurs du type utilisé exclusivement ou principalement pour les microprocesseurs de refroidissement, les appareils de télécommunication, les machines automatiques de traitement de l'information ou leurs unités)      |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84146000   | Hottes aspirantes à extraction ou à recyclage par filtre, à ventilateur incorporé, plus grand côté horizontal <= 120 cm   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84147000   | Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84148022   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84148028   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h > 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84148051   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h <= 120 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84148059   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h > 120 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84148080   | Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84149000   | Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84151010   | Machines et appareils pour le conditionnement de l'air, formant un seul corps, conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84151090   | Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type 'split-system' [systèmes à éléments séparés], du type mural ou pour fenêtres   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF                     | LIBELLÉ  |
|---------|-------------------|--------------------------------|--|
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84158300                       | Machines et appareils pour le conditionnement de l'air comprenant un ventilateur à moteur, sans dispositif de réfrigération mais bien des dispositifs propres à modifier la température et l'humidité de l'air (sauf machines et appareils du type de ceux utilisés pour le confort des personnes dans les véhicules automobiles et ceux formant un seul corps ou du type "split-system" [systèmes à éléments séparés] du type mural ou pour fenêtres)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84163000                       | Foyers automatiques, y.c. leurs avant-foyers, grilles mécaniques, dispositifs mécaniques pour l'évacuation des cendres et dispositifs simil. (sauf brûleurs)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84186900                       | Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84189910                       | Évaporateurs et condenseurs pour machines de production du froid (autres que pour appareils ménagers)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84193300                       | Appareils de lyophilisation, appareils de cryodessiccation et séchoirs à pulvérisation   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84193900                       | Séchoirs (sauf pour produits agricoles, bois, pâtes à papier, papier ou carton, pour fils, tissus ou autres matières textiles, pour bouteilles ou autres récipients, sèche-cheveux, sèche-mains et sauf appareils ménagers)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84195020                       | Echangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 3 cm   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84195080                       | Echangeurs de chaleur (à l'exclusion des chaudières et de ceux composés de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 3 cm)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84199085                       | Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514) |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84212100<br>sauf<br>8421210090 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84212300                       | Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84212920                       | Composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84212980                       | Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'excl. des eaux, des boissons autres que l'eau, des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, des reins artificiels ainsi que des composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice n'excède pas 140 microns)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84213100                       | Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84213200                       | Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84213915                       | Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84213925                       | Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84213935                       | Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, autres que l'air, par procédé catalytique (à l'exclusion des appareils à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84213985                       | Appareils pour la filtration ou l'épuration de gaz (autres que l'air, que par procédé analytique, que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84219100                       | Parties de centrifugeuses, y.c. d'essoreuses centrifuges, n.d.a.   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84219910                       | Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84219990                       | Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84232090                       | Bascules à pesage continu sur transporteurs, autres qu'à pesage électronique   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84239010                       | Parties des appareils et instruments de pesage relevant des sous-positions 84232010, 84233010, 84238121, 84238123, 84238125, 84238129, 84238220 ou 84238920, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84239090                       | Poids pour balances de tous genres; parties des appareils et instruments de pesage, n.d.a.   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84248940                       | Machines et appareils mécaniques, même à main, à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre (à l'excl. des pulvérisateurs, de ceux pour l'agriculture ou l'horticulture, ainsi que des appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84248970                       | Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser, des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84251100                       | Palans à moteur électrique   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84251900                       | Palans autres qu'à moteur électrique   |

extrait

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------|-------------------|------------|---|
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84253100   | Treuil et cabestans, à moteur électrique  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84254200   | Crics et vérins, hydrauliques (sauf élévateurs fixes des types utilisés dans les garages pour voitures)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84254900   | Crics et vérins, non hydrauliques   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84261100   | Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84272019   | Chariots de manutention autopropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropulsés tous terrains)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84279000   | Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropulsés  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84282080   | Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84283300   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs pour marchandises, à action continue, à bande ou à courroie (autres que conçus pour mines au fond et autres travaux souterrains)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84283990   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur)                                       |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84287000   | Robots industriels  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84289090   | Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84304900   | Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais non autopropulsées et non hydrauliques (à l'excl. des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries, et sauf outillage pour emploi à la main)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84311000   | Parties de palans; treuils, cabestans; crics et vérins, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84312000   | Parties de chariots-gerbeurs et autres chariots de manutention munis d'un dispositif de levage, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84313900   | Parties de machines et appareils du n° 8428, n.d.a.   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84314300   | Parties de machines de sondage ou de forage des n° 843041 ou 843049, n.d.a.   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84314920   | Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84314980   | Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84333000   | Machines et appareils de fenaison (à l'excl. des faucheuses)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84433210   | Imprimantes aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84562000   | Machines-outils opérant par ultrasons (sauf machines de nettoyage à ultrasons et sauf appareils pour essais de matières)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84589900   | Tours, y.c. les centres de tournage, travaillant par enlèvement de métal (à l'excl. des tours horizontaux et des tours à commande numérique)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84594900   | Machines à aléser les métaux, autres qu'à commande numérique (à l'exclusion des unités d'usinage à glissières et des aléseuses-fraiseuses)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84595100   | Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières, à console, à commande numérique   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84602990   | Machines à rectifier, autres qu'à commande numérique, pour le finissage des métaux (à l'exclusion des machines à rectifier les surfaces planes ou cylindriques et des machines à rectifier les engrenages)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84626190   | Presses de travail du métal à froid hydraulique, non commandé numériquement   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84629090   | Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissage, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'excl. des bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, non commandées numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69) |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84639000   | Machines-outils pour le travail des métaux, des carbures métalliques frittés ou des cermets, sans enlèvement de matière (sauf machines à forger, à rouler, à cintrer, dresser ou planer; machines à cisailier, à poinçonner ou à gruger; presses; bancs à étirer; machines à exécuter un filetage extérieur ou intérieur par roulage ou laminage; machines à travailler le fil métallique; outillage à main)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84652000   | Centres d'usinage pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (autres que pour emploi à la main)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84659300   | Machines à meuler, à poncer ou à polir, pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des centres d'usinage, des machines pour emploi à la main et des machines pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage sans changement d'outils entre les opérations du n° 8465 10)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84663000   | Dispositifs diviseurs et autres dispositifs spéciaux se montant sur machines-outils, n.d.a.   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84669280   | Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------|-------------------|------------|---|
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84669340   | Parties et accessoires pour machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84669350   | Parties et accessoires pour machines à découper par jet d'eau, n.d.a.   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84669360   | Parties et accessoires pour machines des n°s 8456 à 8461, n.d.a. (à l'excl. des machines à découper par jet d'eau, et des machines des sous-positions 8456 11 10, 8456 12 10, 8456 20, 8456 30, 8457 10, 8458 91, 8459 21 00, 8459 61 ou 8461 50 utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés, d'assemblages de circuits imprimés, de parties d'appareils du n° 8517 ou de parties de machines automatiques de traitement de l'information)                                |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84671190   | Outils pneumatiques pour emploi à la main, rotatifs (autres que pour le travail des métaux)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84671900   | Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84672199   | Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84672210   | Tronçonneuses, à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84672959   | Meuleuses et ponceuses (autres que d'angle et qu'à bandes), à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84678900   | Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84778091   | Machines à fragmenter pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84793090   | Machines et appareils pour le traitement du bois ou du liège (autres que les appareils de séchage, pistolets aéroglyphes et appareils simil., et sauf machines-outils et presses pour la fabrication de panneaux de particules ou de fibres)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84798200   | Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84798300   | Presses isostatiques à froid  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84798970   | Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84798997   | Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84812010   | Valves pour transmissions oléohydrauliques  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84812090   | Valves pour transmissions pneumatiques  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84813091   | Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84813099   | Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84814010   | Soupapes de trop-plein ou de sûreté en fonte ou en acier  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84814090   | Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84818051   | Vannes de régulation de température (à l'excl. des robinets [vannes] thermostatiques pour radiateurs de chauffage central)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84818059   | Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84818063   | Robinet et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en acier (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84818069   | Robinet et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc. (autres qu'en fonte ou en acier et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84818099   | Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane) |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84819000   | Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84821010   | Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur <= 30 mm   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84821090   | Roulements à billes, plus grand diamètre extérieur > 30 mm  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84822000   | Roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84828000   | Roulements à galets et autres roulements, y.c. les roulements combinés (à l'excl. des roulements à billes, roulements à rouleaux coniques, y.c. les assemblages de cônes et rouleaux coniques, roulements à rouleaux en forme de tonneau, roulements à aiguilles et roulements à rouleaux cylindriques)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84829190   | Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84829900   | Parties de roulements à billes, à galets, à rouleaux ou à aiguilles (à l'excl. de leur organe de roulement), n.d.a.   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------|-------------------|------------|---|
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84833038   | Paliers sans roulements incorporés, pour machines et coussinets (sauf pour tous types de roulements)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84833080   | Coussinets et coquilles de coussinets, pour machines  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84834029   | Engrenages pour machines (autres qu'à roues cylindriques, à roues coniques ou cylindroconiques, à vis sans fin, réducteurs, multiplicateurs et variateurs de vitesse)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84834051   | Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84834059   | Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84836080   | Embrayages et organes d'accouplement, y.c. les joints d'articulation, pour machines (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84841000   | Joints métalloplastiques  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84842000   | Joints d'étanchéité mécaniques  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84849000   | Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84853090   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84858010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84858090   | Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 84879057   | Parties de machines et appareils du chapitre 84, sans caractéristiques spéciales d'utilisation, en fer ou acier forgé ou estampé, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85011010   | Moteurs synchrones, d'une puissance <= 18 W   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85011091   | Moteurs universels, d'une puissance <= 37,5 W   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85011093   | Moteurs à courant alternatif, d'une puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85011099   | Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 37,5 W  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85012000   | Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85013100   | Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85013200   | Moteurs et génératrices à courant continu, d'une puissance > 750 W mais <= 75 kW  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85014080   | Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 750 W   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85015100   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85015220   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85015230   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 7,5 kW mais <= 37 kW  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85015290   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 37 kW mais <= 75 kW   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85015399   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85016200   | Alternateurs, puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85016400   | Alternateurs, d'une puissance > 750 kVA   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85017100   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance n'excédant pas 50 W   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85017200   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance excédant 50 W   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85021320   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), puissance > 375 kVA mais <= 750 kVA   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85023980   | Pile à combustible  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85023980   | Groupes électrogènes (autres qu'à énergie éolienne et à moteurs à piston et à l'excl. des turbogénérateurs)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85030091   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques, groupes électrogènes ou convertisseurs rotatifs électriques n.d.a., coulées ou moulées en fonte, fer ou acier   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85030099   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes amagnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier) |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85041080   | Ballast pour lampes ou tubes à décharge (autres que bobines de réactance y.c. celles avec condensateur accouplé)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85042100   | Transformateurs à diélectrique liquide, d'une puissance <= 650 kVA  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85042210   | Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 650 kVA mais <= 1600 kVA  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85042290   | Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 1600 kVA mais <= 10000 kVA  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85042300   | Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 10000 kVA   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------|-------------------|------------|---|
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85043129   | Transformateurs de mesure, d'une puissance <= 1 kVA (autres que pour la mesure des tensions)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85043180   | Transformateurs à sec, d'une puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85043200   | Transformateurs à sec, d'une puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85043300   | Transformateurs à sec, puissance > 16 kVA mais <= 500 kVA   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85043400   | Transformateurs à sec, puissance > 500 kVA  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85044060   | Chargeurs d'accumulateurs (autres que redresseurs à semi-conducteur polycristallin)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85044083   | Redresseurs   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85044085   | Onduleurs statiques, puissance <= 7,5 kVA   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85044086   | Onduleurs statiques, puissance > 7,5 kVA  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85044095   | Convertisseurs statiques (autres que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs et onduleurs)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85045000   | Bobines de réactance et autres selfs (autres que pour lampes ou tubes à décharge)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85049090   | Parties des convertisseurs statiques, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85051910   | Aimants permanents en ferrite agglomérée  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85052000   | Accouplements, embrayages, variateurs de vitesse et freins électromagnétiques   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85059021   | Electro-aimants des types utilisés exclusivement ou principalement pour les appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique, autres que les électro-aimants de la position 9018  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85059029   | Électro-aimants; plateaux, mandrins et dispositifs magnétiques ou électromagnétiques simil. de fixation (à l'excl. des électro-aimants des types utilisés exclusivement ou principalement pour les appareils de diagnostic par visualisation à résonance magnétique, autres que les électro-aimants de la position 9018)          |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85065090   | Piles et batteries de piles électriques, au lithium (sauf hors d'usage et sauf piles cylindriques et piles bouton)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85071080   | Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85076000   | Accumulateurs au lithium-ion (sauf hors d'usage)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85078000   | Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85143110   | Fours à faisceau d'électrons des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85143190   | Fours à faisceau d'électrons (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85143210   | Fours à plasma et fours à arc sous vide des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85143290   | Fours à base de plasma et d'arc sous vide (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85143910   | Fours électriques industriels et de laboratoire, d'une sorte utilisée uniquement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuit imprimés (à l'excl. Résistance chauffée, induction, faisceau diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc sous vide et fours à séchage et fours) |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85143990   | Fours électriques industriels et de laboratoire (à l'excl. Résistance chauffée, induction, diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc à vide et fours à séchage et fours, et pour la fabrication de circuits imprimés)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85152900   | Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, non automatiques   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85153100   | Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, entièrement ou partiellement automatiques   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85258900   | Caméras de télévision, caméras numériques et enregistreurs de caméras vidéo (à l'excl. des articles de vision à grande vitesse, résistants aux rayonnements, et à vision nocturne)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85308000   | Appareils électriques de signalisation (autres que pour la transmission de messages), de sécurité, de contrôle ou de commande (autres que pour voies ferrées ou simil. et que les appareils mécaniques ou électromécaniques du n° 8608)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85321000   | Condensateurs électriques fixes conçus pour les réseaux électriques de 50/60 Hz et capables d'absorber une puissance réactive >= 0,5 kvar [condensateurs de puissance]  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85322900   | Condensateurs fixes (autres que condensateurs au tantale, condensateurs électrolytiques à l'aluminium, condensateurs diélectriques en céramique, en papier et en matières plastiques et condensateurs de puissance)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85323000   | Condensateurs électriques variables ou ajustables   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85332900   | Résistances électriques fixes, pour une puissance > 20 W (non chauffantes)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85333900   | Résistances électriques variables (y.c. les rhéostats et les potentiomètres), bobinées, pour une puissance > 20 W (non chauffantes)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85351000   | Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension > 1000 V   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85352100   | Disjoncteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85352900   | Disjoncteurs, pour une tension >= 72,5 kV   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------|-------------------|------------|---|
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85353090   | Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension >= 72,5 kV  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85354000   | Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes, pour une tension > 1000 V  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85359000   | Appareils électriques pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension > 1000 V (autres que fusibles et coupe-circuit, disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes ainsi qu'armoires, pupitres, commandes etc. du n° 8537)                                     |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85369010   | Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (sauf fiches et prises de courant et éléments préfabriqués)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85371010   | Commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85371091   | Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85371095   | Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85371098   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils similaires pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1 000 V (à l'exclusion des appareils de commutation pour la téléphonie ou la télégraphie par fil, des armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, des appareils de commande à mémoire programmable et des écrans tactiles) |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85372091   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85372099   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85414200   | Cellules photovoltaïques non assemblées en modules ni constituées en panneaux   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85414300   | Cellules photovoltaïques assemblées en modules ou constituées en panneaux   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85414900   | Dispositifs semi-conducteurs photosensibles (à l'exclusion des générateurs et cellules photovoltaïques)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85433070   | Machines et appareils de galvanoplastie, d'électrolyse ou d'électrophorèse (à l'exclusion des machines de galvanoplastie et d'électrolyse des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85444290   | Conducteurs électriques, pour tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85444991   | Fils et câbles électriques, pour tension <= 1000 V, diamètre de brin > 0,51 mm, sans pièces de connexion, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85444999   | Câbles électriques LV   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85444999   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85446010   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85446010   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85446090   | Câbles électriques MV aluminium   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85446090   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur autre qu'en cuivre, n.d.a.   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 85447000   | Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 86090090   | Cadres et conteneurs spécialement conçus et équipés pour un ou plusieurs modes de transport (à l'excl. des conteneurs avec blindage en plomb, pour le transport des matières radioactives [Euratom])  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 87042131   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 87042139   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 87042191   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 87042199   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée <= 2500 cm <sup>3</sup> , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 87042391   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------|-------------------|------------|--|
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 87042399   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom])  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 87044131   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)    |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 87044139   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre > 2.500 cm <sup>3</sup> , usagés (à l'exclusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 87044191   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'exclusion de ceux utilisés 8704.10, Véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)    |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 87044199   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé pour la propulsion, à la fois avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre <= 2,500 cm <sup>3</sup> , usagés (à l'exclusion de ceux utilisés 8704.10, Véhicules à moteur à usage spécial de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 87044391   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur de piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal > 20 t, neuf (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 87044399   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, avec le moteur à piston à combustion interne de compression-allumage «diesel ou semi-diesel» et moteur électrique en tant que moteurs de propulsion, d'un poids en charge maximal > 20 t, usagés (à l'exclusion des tombereaux automoteurs conçus pour être utilisés en dehors du réseau routier du 870410, véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives) |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 87059080   | Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 87163100   | Remorques-citernes ne circulant pas sur rails  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 87168000   | Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 89079000   | Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépecer)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90138040   | Séparateurs optiques passifs, ne comportant pas d'éléments électriques ou électroniques, pour les télécommunications   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90151000   | Téléètres  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90158020   | Instruments et appareils électroniques de météorologie, d'hydrologie ou de géophysique (à l'excl. des boussoles, des téléètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90173000   | Micromètres, pieds à coulisses, calibres et jauges (à l'excl. de calibres dépourvus d'organe réglable de la position 9031)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90251900   | Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90258040   | Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, électroniques   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90259000   | Parties et accessoires des densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., des thermomètres, pyromètres, baromètres, hygromètres et psychromètres, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90261021   | Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90261029   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90261089   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90262020   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |

\*

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|---------|-------------------|------------|--|
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90262020   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90262040   | Manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90262080   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques)   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90268020   | Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, électroniques, n.d.a.   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90268080   | Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90269000   | Parties et accessoires des instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz, n.d.a.   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90271010   | Analyseurs de gaz ou de fumées, électroniques  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90275000   | Instruments et appareils utilisant les rayonnements optiques: UV, visibles, IR (à l'excl. des spectromètres, spectrophotomètres et spectrographes ainsi que des analyseurs de gaz ou de fumées)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90302000   | Oscilloscopes et oscillographes  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90303100   | Multimètres pour la mesure de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90303100   | Multimètres pour la mesure de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, sans dispositif enregistreur  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90303320   | Instruments pour la mesure de la résistance, sans dispositif enregistreur  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90303320   | Instruments pour la mesure de la résistance  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90303320   | Instruments pour la mesure de la résistance, sans dispositif enregistreur  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90303370   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90303370   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90303900   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, avec dispositif enregistreur (à l'excl. des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90303900   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, avec dispositif enregistreur (à l'excl. des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90308900   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90312000   | Bancs d'essai pour moteurs, machines génératrices, pompes, etc.  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90318080   | Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90318080   | Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90   |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 90328100   | Instruments et appareils, hydrauliques et pneumatiques, pour la régulation ou le contrôle automatiques (à l'excl. des manostats [pressostats] et des articles de robinetterie du n° 8481)  |
| Energie | 3511Z à 3523Z     | 96200099   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'excl. de ceux en matières plastiques ou en aluminium, des monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires, des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 28281000   | Hypochlorites de calcium, y.c. l'hypochlorite de calcium du commerce   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 28332200   | Sulfate d'aluminium  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 39069090   | Polymères acryliques sous formes primaires (à l'excl. du poly[méthacrylate de méthyle], du poly[N-"3-hydroxyimino-1,1-diméthylbutyl"acrylamide], d'un copolymère de 2-diisopropylaminoéthylméthacrylate et de décyilméthacrylate sous forme de solution dans du N,N-diméthylacétamide, contenant en poids >= 55% de copolymère, d'un copolymère d'acide acrylique et d'acrylate de 2-éthylhexyle contenant en poids >= 10% mais <= 11% d'acrylate de 2-éthylhexyle, d'un copolymère d'acrylonitrile et d'acrylate de méthyle modifié au moyen de polybutadiène-acrylonitrile [NBR], des produits de polymérisation d'acide acrylique, méthacrylate d'alkyle et de petites quantités d'autres monomères destinés à être utilisés comme épaississants dans la production des pâtes pour l'impression des textiles et d'un copolymère d'acrylate de méthyle, d'éthylène et d'un monomère contenant un groupe carboxyle non terminal présent en tant que substituant, contenant en poids >= 50% d'acrylate de méthyle, même mélangé avec de la silice) |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 39251000   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients analogues, en matières plastiques, d'une contenance > 300 l   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 73079210   | Manchons, en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|---------|-------------------|------------|---|
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 73090051   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance > 100 000 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 73090059   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance <= 100 000 l mais > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 73090090   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières solides, d'une contenance > 300 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés aménagés pour un ou plusieurs moyens de transport)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 73101000   | Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 73151200   | Chaînes à maillons articulés en fonte, fer ou acier (autres qu'à rouleaux)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 73158900   | Chaînes et chaînettes en fonte, fer ou acier (sauf chaînes à maillons articulés, antidérapantes, à maillons à états, à maillons soudés, et leurs parties; chaînes et chaînettes de montres, d'horloges ou de bijouterie; chaînes dentées et à scie; chenilles, chaînes à entraînement pour transporteurs; chaînes à pinces pour matériel de l'industrie textile; dispositifs de sécurité à chaînes pour verrouiller les portes; chaînes d'arpenteur)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84131900   | Pompes pour liquides, avec dispositif mesureur ou conçues pour en comporter (sauf pompes pour la distribution de carburants ou lubrifiants, des types utilisés dans les stations-service ou les garages)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84135040   | Pompes doseuses pour liquides, volumétriques alternatives, à moteur   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84135080   | Pompes pour liquides volumétriques alternatives, à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, agrégats hydrauliques, pompes doseuses et pompes à piston en général)   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84136080   | Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84137021   | Pompes immergées monocellulaires  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84137029   | Pompes immergées multicellulaires   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84137051   | Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, monobloc (sauf pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes immergées et circulateurs de chauffage central et d'eau chaude)   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84137059   | Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à simple flux, non monobloc (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84137065   | Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, monocellulaires, à plusieurs flux (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319 et sauf pompes immergées)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84137075   | Pompes pour liquides, centrifuges, à roue radiale, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm, multicellulaires (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319 et sauf pompes immergées)   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84137089   | Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale) |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84138100   | Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84138200   | Élévateurs à liquides (à l'excl. des pompes)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84139100   | Parties de pompes pour liquides, n.d.a.   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84141015   | Pompes à vide des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84141089   | Pompes à vide (autres que pompes à vide utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat, destinées à être utilisées dans la fabrication des semi-conducteurs, pompes à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires, pompes Roots, pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption)   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84147000   | Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84148028   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h > 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

extrait

| SECTEUR | CODES NAF SECTEUR | CODE TARIF                     | LIBELLÉ   |
|---------|-------------------|--------------------------------|---|
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84148078                       | Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis)   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84148080                       | Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84149000                       | Parties de : pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz, ventilateurs et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, et enceintes de sécurité biologique étanches au gaz, non dénommés ailleurs   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84212100<br>sauf<br>8421210090 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84213915                       | Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, ainsi que ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84213925                       | Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie n'excède pas 1,3 cm (autres que pour la séparation isotopique et sauf les filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84219910                       | Parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84219990                       | Parties des machines et appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a. (à l'excl. des parties des machines et appareils relevant des sous-positions 8421 29 20 ou 8421 39 15)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84251100                       | Palans à moteur électrique  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84253900                       | Treuil et cabestans, autres qu'à moteur électrique  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84254900                       | Crics et vérins, non hydrauliques   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84671900                       | Outils pneumatiques, pour emploi à la main (à l'excl. des outils rotatifs)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84798200                       | Machines et appareils à mélanger, malaxer, concasser, broyer, cribler, tamiser, homogénéiser, émulsionner ou brasser, n.d.a. (à l'excl. des robots industriels)   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84798300                       | Presses isostatiques à froid  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84798970                       | Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84798997                       | Machines automatiques de placement de composants électroniques utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84813091                       | Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil., en fonte ou acier   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84813099                       | Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84818059                       | Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84818061                       | Robinets et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en fonte (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84818085                       | Robinets à papillon pour tuyauterie, etc. (sauf clapets et soupapes de retenue)   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84818099                       | Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane) |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84833032                       | Paliers pour machines, pour tous types de roulements  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84834051                       | Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84834059                       | Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84853090                       | Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84858010                       | Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 84858090                       | Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux)   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 85012000                       | Moteurs universels, d'une puissance > 37,5 W  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 85013100                       | Moteurs à courant continu, d'une puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 85015220                       | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, d'une puissance > 750 W mais <= 7,5 kW  |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 85017100                       | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance n'excédant pas 50 W   |
| Eau     | 3600Z et 3700Z    | 85017200                       | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance excédant 50 W   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 85044085   | Onduleurs statiques, puissance <= 7,5 kVA   |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 85044095   | Convertisseurs statiques (autres que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs et onduleurs)   |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 85072080   | Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston)  |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 85371091   | Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)   |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 85371095   | Dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage  |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 85371098   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1000 V (autres que les appareils de commutation pour la téléphonie et la télégraphie par fil, les armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, les appareils de commande à mémoire programmable, ainsi que les dispositifs de commande tactile (dénommés écrans tactiles) sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage et fonctionnant en détectant et en localisant la pression appliquée sur la surface d'affichage) |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 85372091   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV  |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 85372099   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV   |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 87059080   | Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)  |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 89079000   | Engins flottants, p.ex. réservoirs, caissons, coffres d'amarrage, bouées et balises (sauf radeaux gonflables, bateaux des n° 8901 à 8906 et engins flottants à dépecer)   |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 90158040   | Instruments et appareils de géodésie, de topographie, d'arpentage, de nivellement ou d'hydrographie (à l'exclusion des boussoles, des télémètres, des théodolites, des tachéomètres, des niveaux ainsi que des instruments et appareils de photogrammétrie)   |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 90258080   | Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques  |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 90261021   | Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 90261029   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 90261081   | Débitmètres pour les liquides, non électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 90261089   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit ou du niveau des liquides, non électroniques (à l'excl. des débitmètres ainsi que des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 90262020   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 90268080   | Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.  |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 90303320   | Instruments pour la mesure de la résistance   |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 90303370   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes)   |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 90308900   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.   |
| Eau                            | 3600Z et 3700Z  | 90318080   | Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 25051000   | Sables siliceux et sables quartzeux, même colorés   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 25061000   | Quartz (autres que les sables naturels)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 25062000   | Quartzites, débités, par sciage ou autrement, en blocs ou en plaques de forme carrée ou rectangulaire |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 28044000   | Oxygène   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 28061000   | Chlorure d'hydrogène [acide chlorhydrique]  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 28151200   | Hydroxyde de sodium en solution aqueuse [lessive de soude caustique]                                  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 29141200   | Butanone «méthyléthylcétone»  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 29161400   | Esters de l'acide méthacrylique   |

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 32089099   | Peintures et vernis à base de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu non aqueux   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 32091000   | Peintures et vernis à base de polymères synthétiques ou de polymères naturels modifiés, dispersés ou dissous dans un milieu aqueux:à base de polymères acryliques ou vinyliques   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 32149000   | Enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 32151900   | Encres d'imprimerie, même concentrées ou sous formes solides (à l'excl. des encres noires)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 34029090   | Préparations pour lessives, y.c. les préparations auxiliaires de lavage, et préparations de nettoyage (à l'excl. des préparations conditionnées pour la vente au détail, des savons, des préparations tensio-actives, des agents de surface organiques ainsi que des produits et préparations destinés au lavage de la peau sous forme de liquide ou de crème)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 34031980   | Préparations lubrifiantes, y compris les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, contenant en poids < 70% d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières, ainsi que des lubrifiants d'une teneur en carbone provenant de matériaux biologiques de 25 % au moins en masse et biodégradables à hauteur d'au moins 60 %) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 34039900   | Préparations lubrifiantes, y.c. les huiles de coupe, les préparations pour le dégrillage des écrous, les préparations antirouille ou anticorrosion et les préparations pour le démoulage, à base de lubrifiants, ne contenant pas d'huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (à l'excl. des préparations pour le traitement des matières textiles, du cuir, des pelleteries ou d'autres matières)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 34049000   | autres cires artificielles et cires préparées   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 34059090   | Brillants pour le verre, même sous forme de papier, ouates, feutres, nontissés, matière plastique ou caoutchouc alvéolaires, imprégnés, enduits ou recouverts de ces préparations   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 34070000   | Pâtes à modeler, y.c. celles présentées pour l'amusement des enfants; compositions dites 'cires pour l'art dentaire' présentées en assortiments, dans des emballages de vente au détail ou en plaquettes, fers à cheval, bâtonnets ou sous des formes simil.; autres compositions pour l'art dentaire, à base de plâtre |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 35061000   | Produits de toute espèce à usage de colles ou d'adhésifs, conditionnés pour la vente au détail comme colles ou adhésifs, d'un poids net <= 1 kg   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 35069110   | Pellicules transparentes adhésives et adhésifs liquides transparents durcissables utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 35069190   | Adhésifs à base de polymères des positions 3901 à 3913 ou de caoutchouc (à l'exclusion des produits conditionnés pour la vente au détail d'un poids net <= 1 kg et de ceux utilisés principalement pour la fabrication d'écrans plats ou d'écrans tactiles)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 35069900   | Colles et autres adhésifs préparés, n.d.a.  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 38109090   | Flux à souder ou à braser pour le soudage ou le brasage des métaux (à l'excl. des pâtes et poudres composées de métal ou d'autres produits, des électrodes et des baguettes de soudage, en métaux communs ou en carbures métalliques, enrobées ou fourrées de fondants ainsi que des préparations des types utilisés pour l'enrobage ou le fourrage des électrodes ou des baguettes de soudage)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 38160090   | Ciments, mortiers, bétons et compositions similaires réfractaires (à l'excl. des pisés de dolomie et préparations à base de graphite ou d'autres substances carbonées)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39014000   | Copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94, sous formes primaires  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39019080   | Polymères de l'éthylène, sous formes primaires (à l'exclusion du polyéthylène, des copolymères d'éthylène et d'acétate de vinyle, des copolymères d'éthylène et d'alpha-oléfine d'une densité < 0,94 ainsi que de la résine ionomère constituée d'un sel d'un terpolymère d'éthylène, d'acrylate d'isobutyle et d'acide méthacrylique et d'un copolymère en bloc du type A-B-A, de polystyrène, de copolymère éthylène-butylène et de polystyrène, d'une teneur en poids de styrène <= 35 %, en blocs irréguliers, grumeaux, poudres, granulés, flocons et masses non cohérentes similaires) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39051200   | Poly[acétate de vinyle], en dispersion aqueuse   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39061000   | Poly[méthacrylate de méthyle], sous formes primaires   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39129090   | Cellulose et ses dérivés chimiques, n.d.a., sous formes primaires (à l'excl. des acétates, nitrates, éthers et esters de cellulose)  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39131000   | Acide alginique, ses sels et ses esters, sous formes primaires  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39162000   | Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés, en polymères du chlorure de vinyle   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39169050   | Monofilaments dont la plus grande dimension de la coupe transversale > 1 mm [monofils], joncs, bâtons et profilés, en produits de polymérisation d'addition, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés (à l'excl. des monofilaments en polymères de l'éthylène et du chlorure de vinyle) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39172110   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39172190   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères de l'éthylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39172210   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39172290   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du propylène (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39172310   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle, obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale, même ouvrés en surface mais non autrement travaillés |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39172390   | Tubes et tuyaux rigides, en polymères du chlorure de vinyle (à l'excl. des produits obtenus sans soudure ni collage et d'une longueur excédant la plus grande dimension de la coupe transversale)                               |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39172900   | Tubes et tuyaux rigides, en matières plastiques (à l'excl. des tubes et tuyaux en polymères de l'éthylène, du propylène ou du chlorure de vinyle)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39173100   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, pouvant supporter une pression $\geq$ 27,6 MPa   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39173200   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, sans accessoires  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39173300   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, non renforcés d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, munis d'accessoires   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39173900   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression $\geq$ 27,6 MPa)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39174000   | Accessoires pour tubes ou tuyaux [joints, coudes, raccords, p.ex.], en matières plastiques  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39189000   | Tubes et tuyaux souples, en matières plastiques, renforcés d'autres matières ou associés à d'autres matières (à l'excl. des produits pouvant supporter une pression >= 27,6 MPa)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39191080   | Feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matières plastiques, en rouleaux d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des bandes dont l'enduit consiste en caoutchouc, naturel ou synthétique, non vulcanisé)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39199020   | Tampons circulaires à polir autoadhésifs du type utilisé pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39199080   | Plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, autoadhésifs, en matières plastiques, même en rouleaux d'une largeur > 20 cm [à l'exclusion des revêtements de sols, de murs ou de plafonds de la position 3918 ainsi que des tampons circulaires à polir utilisés pour la fabrication de disques (wafers) à semi-conducteur]  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39201089   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39201089   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères de l'éthylène non alvéolaires, d'une épaisseur > 0,125 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds n° 3918 ainsi que d'une pâte à papier synthétique sous forme de feuilles humides, composée de fibrilles non cohérentes en polyéthylène, mélangées ou non à des fibres de cellulose dans une proportion <= 15%, contenant, comme agent humidifiant, du poly[alcool vinylique] dissous dans l'eau) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39202080   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du propylène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée d'une épaisseur > 0,10 mm, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39203000   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du styrène non alvéolaires, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39204910   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids < 6% de plastifiants, d'une épaisseur <= 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de de sols, murs ou plafonds du n° 3918)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39204990   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en polymères du chlorure de vinyle non alvéolaires, contenant en poids < 6% de plastifiants, d'une épaisseur > 1 mm, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (sauf produits auto-adhésifs et revêtements de sols, murs ou plafonds du n° 3918)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39205100   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[méthacrylate de méthyle] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39206290   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en poly[éthylène téréphtalate] non alvéolaire, non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire, d'une épaisseur > 0,35 mm (à l'excl. des produits auto-adhésifs et des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39209990   | Plaques, feuilles, pellicules, bandes et lames, en matières plastiques non alvéolaires, n.d.a., non renforcées ni stratifiées, ni munies d'un support, ni pareillement associées à d'autres matières, non travaillées ou simpl. ouvrées en surface ou simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire (à l'excl. des produits auto-adhésifs, des articles en produits de polymérisation d'addition, de polymérisation de réorganisation ou de condensation, des revêtements de sols, de murs ou de plafonds du n° 3918 et des barrières anti-adhérence stériles pour la chirurgie ou l'art dentaire de la sous-position 3006 10 30) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39221000   | Baignoires, douches, éviers et lavabos, en matières plastiques   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39229000   | Bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse et articles simil. pour usages sanitaires ou hygiéniques, en matières plastiques (à l'excl. des baignoires, des douches, des éviers, des lavabos ainsi que des sièges et couvercles de cuvettes d'aisance)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39231010   | Boîtes, caisses, casiers et articles similaires, en matières plastiques, spécialement conçus pour le transport ou l'emballage de disques (wafers) à semi-conducteur, de masques ou de réticules  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39231090   | Boîtes, caisses, casiers et articles similaires pour le transport ou le conditionnement des articles, en matières plastiques (à l'exclusion des articles spéciaux pour disques (wafers) à semi-conducteur, masques ou réticules]   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39232990   | Sacs, sachets, pochettes et cornets, en matières plastiques (autres que les polymères de l'éthylène ou le poly(chlorure de vinyle))  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39239000   | Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques (à l'excl. des boîtes, caisses, casiers et articles simil., des sacs, sachets, pochettes et cornets, des bonbonnes, bouteilles, flacons et articles simil., des bobines, fusettes, canettes et supports simil. ainsi que des bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39249000   | Articles de ménage ou d'économie domestique et articles d'hygiène ou de toilette, en matières plastiques (à l'excl. de la vaisselle et des articles pour usages sanitaires ou hygiéniques tels que baignoires, douches, lavabos, bidets, réservoirs de chasse, cuvettes d'aisance, leurs sièges et couvercles, etc.)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39253000   | Volets, stores, y.c. les stores vénitiens, et articles simil., et leurs parties, en matières plastiques (à l'excl. des accessoires et garnitures)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39259080   | Éléments structuraux utilisés pour la construction des sols, murs, cloisons, plafonds, toits, etc., gouttières et accessoires, rambarde, balustrades, rampes et barrières simil., rayonnages de grandes dimensions destinés à être montés et fixés à demeure dans les magasins, ateliers, entrepôts, etc., motifs décoratifs architecturaux, p.ex. cannelures, coupoles, colombiers, et autres articles d'équipement pour la construction, en matières plastiques, n.d.a. |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39263000   | Garnitures pour meubles, carrosseries ou simil., en matières plastiques (à l'excl. des articles d'équipement pour la construction destinés à être fixés à demeure sur des parties de bâtiments)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39269060   | Écrans faciaux/visières de protection en matières plastiques  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 39269097   | Ouvrages en matières plastiques et ouvrages en autres matières des n° 3901 à 3914, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 40069000   | Baguettes, tubes, profilés et formes simil., disques, rondelles et articles simil., en caoutchouc non vulcanisé, même mélangé (à l'excl. des profilés pour le rechapage ainsi que des plaques, feuilles ou bandes qui n'ont pas subi d'autres ouvrages qu'un simple travail de surface ou sont simpl. découpées de forme carrée ou rectangulaire)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 40091200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, non renforcés à l'aide d'autres matières ni autrement associés à d'autres matières, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 40092200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de métal ou autrement associés seulement à du métal, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 40093200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés seulement à l'aide de matières textiles ou autrement associés seulement à des matières textiles, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 40094200   | Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci, renforcés à l'aide d'autres matières que le métal ou les matières textiles ou autrement associés à d'autres matières que le métal ou les matières textiles, avec accessoires [joints, coudes, raccords, p.ex.]   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 40101100   | Courroies transporteuses, en caoutchouc vulcanisé, renforcées seulement de métal  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 40101200   | Courroies transporteuses, en caoutchouc vulcanisé, renforcées seulement de matières textiles  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 40101900   | Courroies transporteuses, en caoutchouc vulcanisé (à l'excl. des produits renforcés seulement de métal ou de matières textiles)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 40103900   | Courroies de transmission, en caoutchouc vulcanisé (à l'excl. des courroies de transmission sans fin, de section trapézoïdale, striées, d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 240 cm et des courroies de transmission sans fin, crantées [synchrone], d'une circonférence extérieure > 60 cm mais <= 198 cm) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 40161000   | Ouvrages en caoutchouc alvéolaire non durci, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 40169300   | Joints en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des articles en caoutchouc alvéolaire)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 40169991   | Pièces en caoutchouc-métal en caoutchouc vulcanisé non durci (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire et de celles qui, en raison de leur nature, sont destinées exclusivement ou principalement aux véhicules automobiles des n° 8701 à 8705)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 40169997   | Ouvrages en caoutchouc vulcanisé non durci, n.d.a. (à l'excl. des ouvrages en caoutchouc alvéolaire)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 41071291   | Cuir et peaux entiers côtés fleur [y.c. cuirs et peaux parcheminés], de bovins [y. c. les buffles], préparés après tannage ou après dessèchement, épilés (à l'excl. des cuirs et peaux de bovins [y. c. les buffles] d'une surface unitaire <= 2,6 m² [28 pieds carrés], des cuirs et peaux chamoisés, vernis, plaqués ou métallisés)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 42029900   | Sacs de voyage, trousse de toilette, sacs à dos, sacs à provisions, porte-cartes, trousse à outils, sacs pour articles de sport, boîtes pour bijoux, écrins pour orfèvrerie et étuis pour jumelles, appareils photographiques, caméras, instruments de musique ou armes et contenant simil., à surface extérieure en matières autres que cuir, feuilles de matières plastiques ou matières textiles (sauf malles, valises, mallettes, serviettes, cartables et articles simil.; sacs à main; articles de poche ou de sac à main) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44101110   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, bruts ou simpl. poncés (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44101130   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine (à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44101150   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)                        |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44101190   | Panneaux de particules, en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf bruts ou simpl. poncés, recouverts en surface de papier imprégné de mélamine ou de plaques ou de feuilles décoratives stratifiées en matières plastiques et à l'excl. des panneaux dits 'oriented strand board' et 'waferboard', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)                        |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44101210   | Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois, bruts ou simpl. poncés  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44101290   | Panneaux dits 'oriented strand board' [OSB], en bois (sauf bruts ou simpl. poncés)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44101900   | Panneaux dits 'waferboard' et panneaux simil., en bois, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (à l'excl. des panneaux de particules, des panneaux dits 'oriented strand board', des panneaux de fibres et des panneaux cellulaires)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44109000   | Panneaux en fragments provenant de la bagasse, bambou ou paille de céréales ou en autres matières ligneuses, même agglomérés avec des résines ou d'autres liants organiques (sauf en bois ainsi que des panneaux de fibres, des panneaux cellulaires, des panneaux de particules plaqués et des panneaux constitués par des matières ligneuses agglomérées avec du ciment, du plâtre ou d'autres liants minéraux) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44111210   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur <= 5 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44111292   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, travaillée mécaniquement ou en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm <sup>3</sup> (HDF)                |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44111294   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur n'excédant pas 5 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,8 g/cm <sup>3</sup>                    |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44111310   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 5 mm mais <= 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44111392   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm <sup>3</sup> (HDF) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44111394   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 5 mm mais n'excédant pas 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,8 g/cm <sup>3</sup> |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44111410   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne "MDF", d'une épaisseur > 9 mm, non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44111492   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm <sup>3</sup> (HDF)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44111495   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique n'excédant pas 0,5 g/cm <sup>3</sup>   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44111497   | Panneaux de fibres de bois à densité moyenne dits « MDF », d'une épaisseur excédant 9 mm, ouvrés mécaniquement et en surface couverte, d'une masse volumique excédant 0,8 g/cm <sup>3</sup> (HDF)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44119210   | Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm <sup>3</sup> , non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois dont les faces sont des panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44119290   | Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique > 0,8 g/cm <sup>3</sup> , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)               |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44119300   | Autres matières ligneuses, même agglomérées avec des résines ou d'autres liants organiques, masse volumique excédant 0,5 g/cm <sup>3</sup> mais n'excédant pas 0,8 g/cm <sup>3</sup> (excl. Fibres de densité moyenne "MDF"; panneau de particules, tenu ou non collé avec une ou plusieurs feuilles de fibarboard; Bois stratifié avec une couche de contreplaqué; panneaux de bois cellulaires dont les deux côtés sont en panneaux de fibre; carton; composants de meubles identifiables)    |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44119410   | Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique <= 0,5 g/cm <sup>3</sup> , non ouvrés mécaniquement ni recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)                    |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44119490   | Panneaux de fibres de bois ou autres matières ligneuses, même agglomérées avec des liants organiques, d'une masse volumique <= 0,5 g/cm <sup>3</sup> , ouvrés mécaniquement ou recouverts en surface (sauf panneaux de fibres à densité moyenne "MDF", carton, panneaux de particules, même stratifiés, bois stratifiés à âme en panneaux de fibres, panneaux cellulaires en bois avec faces en panneaux de fibres et panneaux reconnaissables comme parties de meubles)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44123110   | Bois contre-plaqués constitués exclusivement de feuilles de bois d'une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en dark red meranti, light red meranti, white lauan, sipo, limba, obeche, okoumé, acajou d'Afrique, sapelli, virola, mahogany "Swietenia spp.", palissandre de Rio, palissandre de Para ou palissandre de Rose (à l'excl. des panneaux en bois dits 'densifiés', des panneaux cellulaires, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44123190   | Bois contreplaqués, constitués exclusivement de feuilles de bois dont chacune a une épaisseur <= 6 mm, ayant au moins un pli extérieur en bois tropicaux (à l'exclusion de celles ayant un pli extérieur en bois d'okoumé, de dark red meranti, de light red meranti, de white lauan, de sipo, de limba, d'obéché, d'acajou d'Afrique, de sapelli, de virola, de mahogany «Swietenia spp.», de palissandre de Rio, de palissandre de Para ou de palissandre de Rose, des panneaux en bois dits «densifiés», des panneaux cellulaires en bois, des bois marquetés ou incrustés ainsi que des panneaux reconnaissables comme étant des parties de meubles) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44124199   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec au moins un pli externe de bois tropical (à l'excl. de bambou, avec une couche extérieure de bois non conifère, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, Panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44124900   | Bois contre-plaqués, bois plaqués et bois stratifiés "LVL", avec les deux plis externes de bois de conifères (à l'excl. De bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <d'épaisseur de 6 mm, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44129199   | Bois stratifié avec au moins un pli externe de bois tropical (à l'excl. De bambou, avec une couche de panneaux de particules, avec une couche externe de bois non conifères, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur et de bois de placage stratifié, Barboard, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44129290   | Bois stratifié ayant au moins un pli extérieur en bois autres que de conifères(exclue de bambou, avec un pli externe de bois tropical, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois placage laminé, Barboard, Laminboard, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et draps identifiables comme composants de meubles)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 44129990   | Bois stratifié ayant les deux plis extérieurs de bois de conifères (à l'excl. De bambou, avec une plis extérieure de bois tropical, avec une couche de panneaux de particules, contreplaqué composé uniquement de feuilles de bois <= 6 mm d'épaisseur, de bois de placage stratifié, de bloc de blocage, de lambris, Battenboard, feuilles de bois comprimé, panneaux de bois cellulaires, bois incrusté et feuilles identifiables comme composants de meubles)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 46019990   | Matières à tresser, tresses et articles simil., en matières à tresser non végétales, tissés ou parallélisés, à plat (à l'excl. des articles confectionnés à partir des tresses et articles simil. en matières à tresser, des revêtements muraux du n° 4814 ainsi que des parties de chaussures ou de coiffures)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 48010000   | Papier journal tel que visé à la note 4 du chapitre 48, en rouleaux d'une largeur > 28 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 28 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 48030010   | Ouate de cellulose, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté au moins > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 48043180   | Papiers et cartons kraft, écrus, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids < 150 g/m² (sauf papiers et cartons pour couverture [kraftliner], papiers kraft pour grands sacs, articles des n° 4802, 4803 et 4808 et produits dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale est constituée par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 48043980   | Papiers et cartons kraft, non couchés ni enduits, en rouleaux d'une largeur > 36 cm ou en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont au moins un côté > 36 cm et l'autre > 15 cm à l'état non plié, d'un poids <= 150 g/m² (sauf produits écrus ou produits dont >= 80% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres de conifères obtenues par le procédé chimique au sulfate ou à la soude, 'kraftliner', papiers kraft pour sacs de grande contenance et articles des n° 4802, 4803 et 4808)         |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 48101900   | Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, sans fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique ou dont <= 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par de telles fibres, couchés au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire dont un côté > 435 mm ou dont un côté <= 435 mm et l'autre > 297 mm à l'état non plié  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 48102930   | Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en rouleaux de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.)                                  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 48102980   | Papiers et cartons, des types utilisés pour écriture, impression ou autres fins graphiques, dont > 10% en poids de la composition fibreuse totale sont constitués par des fibres obtenues par un procédé mécanique ou chimico-mécanique, couché au kaolin ou à d'autres substances inorganiques sur une ou sur les deux faces, en feuilles de forme carrée ou rectangulaire de tout format (sauf papier couché léger [LWC] et papiers et cartons pour machines de bureau et simil.) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 48191000   | Boîtes et caisses en papier ou en carton ondulé   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 48192000   | Boîtes et cartonnages, pliants, en papier ou en carton non ondulé   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 48196000   | Cartonnages de bureau, de magasin ou simil., rigides (à l'excl. des emballages)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 48211010   | Étiquettes de tous genres, en papier ou en carton, imprimées, auto-adhésives  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 52093900   | Tissus de coton, teints, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 52095900   | Tissus de coton, imprimés, contenant >= 85% en poids de coton, d'un poids > 200 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus à armure toile ou à armure sergé, y.c. le croisé, d'un rapport d'armure <= 4)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 52121590   | Tissus de coton, imprimés, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de coton, autres que mélangés principalement ou uniquement avec du lin ou des fibres synthétiques ou artificielles, d'un poids <= 200 g/m <sup>2</sup>   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 54011018   | Fils à coudre de filaments synthétiques, non conditionnés pour la vente au détail (à l'excl. des fils à âme dits core yarn ainsi que des fils texturés)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 54071000   | Tissus obtenus à partir de fils à haute ténacité de nylon ou d'autres polyamides ou de polyesters, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments du n° 5404   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 54076990   | Tissus teints, imprimés ou obtenus à partir de fils de diverses couleurs contenant >= 85% en poids de filaments de polyester texturés et de filaments de polyester non texturés, y.c. les tissus obtenus à partir des monofilaments titrant >= 67 décitex et d'un diamètre maximal <= 1 mm |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 55081010   | Fils à coudre de fibres synthétiques discontinues, non conditionnés pour la vente au détail  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 55121990   | Tissus, teints ou en fils de diverses couleurs, de fibres discontinues de polyester, contenant >= 85% en poids de ces fibres   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 55133900   | Tissus en fils de diverses couleurs, en fibres synthétiques discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres, mélangés principalement ou uniquement avec du coton, d'un poids <= 170 g/m <sup>2</sup> (à l'excl. des tissus de fibres discontinues de polyester à armure toile)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 55169300   | Tissus, en fils de diverses couleurs, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres (à l'excl. des tissus mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, des filaments synthétiques ou artificiels ou du coton)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 55169400   | Tissus, imprimés, de fibres artificielles discontinues, contenant en prédominance, mais < 85% en poids de ces fibres (à l'excl. des tissus mélangés principalement ou uniquement avec de la laine ou des poils fins, des filaments synthétiques ou artificiels ou du coton)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 56012900   | Ouates de matières textiles et artificielles en ces ouates (sauf produits en coton ou fibres synthétiques ou artificielles; serviettes et tampons hygiéniques; couches pour bébés et articles hygiéniques simil.; produits imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques; produits conditionnés pour vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires; produits imprégnés, enduits ou recouverts de parfum, de détergents, etc.) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 56075090   | Ficelles, cordes et cordages, de fibres synthétiques, tressés ou non, même imprégnés, enduits, recouverts ou gainés de caoutchouc ou de matière plastique (à l'excl. des produits de polyéthylène, de polypropylène, de polyesters, de nylon ou d'autres polyamides)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 58090000   | Tissus de fils de métal et tissus de filés métalliques ou de fils textiles métallisés du n° 5605, des types utilisés pour l'habillement, l'ameublement ou usages simil., n.d.a.  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 59031090   | Tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] ou stratifiés avec du poly[chlorure de vinyle] (à l'excl. des tissus enduits de poly[chlorure de vinyle] ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de poly[chlorure de vinyle] conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 59032090   | Tissus enduits ou recouverts de polyuréthane ou stratifiés avec du polyuréthane (à l'excl. des tissus imprégnés ou enduits de polyuréthane ayant le caractère de revêtements muraux ainsi que des tissus enduits ou recouverts de polyuréthane conçus pour être utilisés comme revêtements de sol)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 59039099   | Tissus enduits, recouverts ou stratifiés avec des matières plastiques autres que le poly(chlorure de vinyle) ou le polyuréthane (sauf tissus dont la matière textile constitue l'enduit, nappes tramées pour pneumatiques obtenues à partir de fils à haute ténacité de polyamides, polyesters ou rayonne viscosse et tissus imprégnés ou enduits ayant le caractère de revêtements muraux ou bien enduits ou recouverts de matières plastiques et utilisés comme revêtements de sol) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 59061000   | Rubans adhésifs en tissu caoutchoutés, d'une largeur <= 20 cm (à l'excl. des rubans adhésifs imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques ou conditionnés pour la vente au détail à des fins médicales, chirurgicales, dentaires ou vétérinaires)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 59070000   | Tissus imprégnés, enduits ou recouverts, n.d.a.; toiles peintes pour décors de théâtres, fonds d'atelier ou usages analogues  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 62012000   | Manteaux, cabans, capes, anoraks, blousons et articles similaires, pour hommes ou garçons, à l'exclusion des articles du no 6203, de laine ou de poils fins (à l'excl. tricoté ou croché, costumes, ensembles, vestes, blazers et pantalons)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 62044200   | Robes de coton, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf combinaisons et fonds de robes)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 62052000   | Chemises et chemisettes, de coton, pour hommes ou garçons (autres qu'en bonneterie et sauf chemises de nuit et gilets de corps)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 62063000   | Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes, de coton, pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie et sauf gilets de corps et chemises de jour)                              |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 62079100   | Gilets de corps, peignoirs de bain, robes de chambre et articles simil., de coton, pour hommes ou garçonnets (autres qu'en bonneterie et sauf slips et caleçons, chemises de nuit et pyjamas) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 62114290   | Vêtements de coton n.d.a., pour femmes ou fillettes (autres qu'en bonneterie)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 63026000   | Linge de toilette ou de cuisine, bouclé du genre éponge, de coton (sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 63029100   | Linge de toilette ou de cuisine en coton (autre que bouclé du genre éponge et sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 63029990   | Linge de toilette ou de cuisine, de matières textiles (autre que de coton, fibres synthétiques ou artificielles, lin et sauf serpillières, chiffons à parquet, lavettes et chamoisettes)      |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 63039290   | Vitrages, rideaux et stores d'intérieur ainsi que cantonnières et tours de lit, de fibres synthétiques (autres qu'en nontissés, autres qu'en bonneterie et autres que stores d'extérieur)     |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 63039990   | Vitrages, rideaux et stores d'intérieur ainsi que cantonnières et tours de lit, de matières textiles (autres que de coton et fibres synthétiques, autres qu'en nontissés, autres qu'en bonneterie et autres que stores d'extérieur)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 63061200   | Bâches et stores d'extérieur de fibres synthétiques (sauf auvents plats en tissus légers, confectionnés selon le type de bâche)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 63061900   | Bâches et stores d'extérieur de matières textiles (autres que de fibres synthétiques et sauf auvents plats en tissus légers, confectionnés selon le type de bâche)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 68022300   | Granit et ouvrages en ces pierres, simpl. taillés ou sciés, à surface plane ou unie (sauf à surface entièrement ou partiellement rabotée, poncée au papier sablé, grossièrement ou finement meulée ou polie des n° 6801 00 00 ou 6802 10 00)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 68029100   | Marbre, travertin et albâtre de n'importe quelle forme (sauf ouvrages des n° 6801 00 00 ou 6802 10 00; bijoux de fantaisie; pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; boutons; objets d'art originaux sculptés)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 68029390   | Granit de n'importe quelle forme, poli, décoré ou autrement travaillé, d'un poids net < 10 kg; ouvrage de sculpture en granit (sauf ouvrages du n° 680210; bijoux de fantaisie; pendules et articles d'horlogerie, appareils d'éclairage et leurs parties; objets d'art originaux sculptés)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 68029990   | Pierres de taille ou de construction (sauf pierres calcaires, granit et ardoise), de toutes formes, polies, décorées ou autrement travaillées, d'un poids net < 10 kg; sculptures réalisées à partir de ces pierres (sauf ouvrages du n° 680210; articles en basalte fondu ou en stéatite céramique; boutons; bijouterie de fantaisie; appareils d'horlogerie ou d'éclairage et leurs parties; objets d'art originaux sculptés) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 68053000   | Abrasifs naturels ou artificiels en poudre ou en grains, appliqués sur un autre fond que des matières textiles seulement ou que du papier ou du carton seulement, même découpés, cousus ou autrement assemblés  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 68101190   | Blocs et briques pour la construction, en ciment, béton lourd ou pierre artificielle, même armés (sauf béton léger à base de pierre ponce [bimskies], de scories granulées, etc.)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 68101900   | Tuiles, carreaux, dalles et articles simil., en ciment, en béton ou en pierre artificielle (autres que blocs et briques pour la construction)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 68149000   | Mica travaillé et ouvrages en mica (sauf isolateurs, pièces isolantes, résistances et condensateurs électriques; lunettes de protection en mica et verre à cet effet; mica sous forme de décorations pour sapin de Noël; plaques, feuilles ou bandes en mica aggloméré ou reconstitué, même sur support)                                |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 69101000   | Éviers, lavabos, colonnes de lavabos, baignoires, bidets, cuvettes d'aisance, réservoirs de chasse, urinoirs et appareils fixes simil. pour usages sanitaires, en porcelaine (sauf porte-savon, porte-éponge, porte-brosse à dents, porte-serviettes et porte-papier hygiénique)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 70060090   | Plaques, feuilles ou profilés en verre, même à couche absorbante, réfléchissante ou non réfléchissante, courbé, biseauté, gravé, percé, émaillé ou autrement travaillé, mais non encadré ni associé à d'autres matières (sauf verre d'optique, verre de sécurité, vitrage isolant à parois multiples et verre sous la forme de miroirs) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 70099100   | Miroirs en verre non encadrés (sauf miroirs rétroviseurs pour véhicules, miroirs optiques, optiquement travaillés et miroirs > 100 ans)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 70200080   | Ouvrages en verre, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 72103000   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués électrolytiquement  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 72104900   | Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur >= 600 mm, laminés à chaud ou à froid, zingués, non ondulés (à l'excl. des produits zingués électrolytiquement)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 72169900   | Profilés en fer ou en aciers non alliés, obtenus ou parachevés à froid et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, ou forgés à chaud, ou autrement obtenus à chaud et ayant subi certaines ouvraisons plus poussées, n.d.a. (autres que ceux obtenus à partir de produits laminés plats) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 72287090   | Profilés en aciers alliés autres qu'aciers inoxydables, n.d.a. (sauf simpl. laminées ou filées à chaud)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73041930   | Tubes et tuyaux sans soudure, en fer ou en acier, des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs, diamètre extérieur > 168,3 mm, mais <= 406,4 mm (sauf en aciers inoxydables ou en fonte)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73044100   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section circulaire, en aciers inoxydables, étirés ou laminés à froid (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73049000   | Tubes, tuyaux et profilés creux, sans soudure, de section autre que circulaire, en fer (à l'excl. de la fonte) ou en acier   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73063072   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers, diamètre extérieur <= 168,3 mm, zingués (sauf les tubes des types utilisés pour oléoducs ou gazoducs ou pour l'extraction du pétrole et du gaz et sauf tubes de précision et tubes filetés ou filetables dits "tubes gaz")             |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73063080   | Tubes, tuyaux et profilés creux, soudés, de section circulaire, en fer ou en aciers, diamètre extérieur > 168,3 mm mais <= 406,4 mm (sauf tubes des types utilisés pour les oléoducs ou les gazoducs ou pour l'extraction du pétrole ou du gaz et sauf tubes de précision et tubes filetés ou filetables dits "tubes gaz") |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73066110   | Tubes, tuyaux et profilés creux soudés, de section carrée ou rectangulaire, en aciers inoxydables  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73069000   | Tubes, tuyaux et profilés creux [p.ex. rivés, agrafés ou à bords simpl. rapprochés], en fer ou en acier (sauf tubes sans soudure ou soudés et tubes de sections intérieure et extérieure circulaires et d'un diamètre extérieur > 406,4 mm)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73071110   | Accessoires de tuyauterie moulés en fonte non malléable, pour tubes et tuyaux des types utilisés pour canalisations sous pression  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73071190   | Accessoires de tuyauterie moulés en fonte non malléable (autres que les types utilisés pour canalisations sous pression)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73071910   | Accessoires de tuyauterie en fonte (sauf fonte non malléable)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73071990   | Accessoires de tuyauterie moulés en acier   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73072100   | Brides en aciers inoxydables (non moulés)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73072210   | Manchons en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73072290   | Coudes et courbes en aciers inoxydables, filetés (à l'excl. des produits moulés)                                  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73072310   | Coudes et courbes en aciers inoxydables, à souder bout à bout (non moulés)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73072390   | Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables à souder bout à bout (non moulés et autres que coudes et courbes) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73072910   | Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables, filetés (non moulés et sauf brides, coudes, courbes et manchons)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73072980   | Accessoires de tuyauterie en aciers inoxydables (sauf accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, moulés, filetés)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73079100   | Brides en fer ou aciers (autres que moulés ou en acier inoxydable)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73079210   | Manchons, en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73079290   | Coudes et courbes en fonte, fer ou acier, filetés (à l'excl. des produits moulés et des produits en aciers inoxydables)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73079311   | Coudes et courbes en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur <= 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73079319   | Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur <= 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73079391   | Coudes et courbes en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur > 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73079399   | Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, à souder bout à bout, plus grand diamètre extérieur > 609,6 mm (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf coudes, courbes et brides) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73079910   | Accessoires de tuyauterie en fer ou en aciers, filetés (autres que moulés ou en aciers inoxydables et sauf brides, coudes, courbes et manchons)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73079980   | Accessoires de tuyauterie en fonte, fer ou acier (à l'excl. des accessoires de tuyauterie à souder bout à bout et brides, en fonte ou en aciers inoxydables, filetés)                        |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73082000   | Tours et pylônes, en fer ou en acier   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73083000   | Portes, fenêtres et leurs cadres et chambranles ainsi que leurs seuils, en fer ou en acier   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73084000   | Matériel d'échafaudage, de coffrage ou d'étayage, en fer ou en acier (autre que palplanches assemblées et coffrages pour béton, qui présentent les caractéristiques de moules)               |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73090010   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières gazeuses non comprimées ou liquéfiées, d'une contenance > 300 l (sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport)                     |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73090051   | Réservoirs, foudres, cuves et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour matières liquides, contenance > 100 000 l (autres qu'avec revêtement intérieur ou calorifuge, sans dispositifs mécaniques ou thermiques et sauf conteneurs spécialement conçus ou équipés pour un ou plusieurs moyens de transport) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73101000   | Réservoirs, fûts, tambours, bidons, boîtes et récipients simil. en fonte, fer ou acier, pour toutes matières, contenance >= 50 l mais <= 300 l, n.d.a. (à l'excl. des gaz comprimés ou liquéfiés et sauf avec dispositifs mécaniques ou thermiques)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73129000   | Tresses, élingues et simil., en fer ou en acier (sauf produits isolés pour l'électricité)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73130000   | Ronces artificielles en fer ou en acier; torsades, barbelées ou non, en fils ou en feuillard de fer ou d'acier, des types utilisés pour les clôtures   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73181290   | Vis à bois en fonte, fer ou aciers autres qu'inoxydables (autres que tire-fond)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73181300   | Crochets et pitons à pas de vis en fonte, fer ou acier   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73181410   | Vis autotaraudeuses en aciers inoxydables (autres que vis à bois)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73181575   | Vis et boulons, en acier inoxydable, «même avec leurs écrous et rondelles», avec tête hexagonale (à l'exclusion des vis à tête creuse, des vis à bois, des vis autotaraudeuses et des vis et boulons pour la fixation des éléments de voies ferrées)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73181631   | Écrous à sertir, en acier inoxydable   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73181639   | Écrous, en acier inoxydable (à l'exclusion des écrous à sertir)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73181900   | Articles de boulonnerie et de visserie, filetés, en fonte, fer ou acier, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73201090   | Ressorts à lames et leurs lames, en fer ou en acier (sauf formés à chaud, ressorts de montres et ressorts à barre de torsion de la Section 17)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73249000   | Articles d'hygiène ou de toilette et leurs parties, en fonte, fer ou acier (à l'excl. des bidons, boîtes et récipients simil. du n° 7310, des petites armoires suspendues à pharmacie ou de toilette et autres meubles du chapitre 94, des éviers et lavabos complets, en aciers inoxydables, des baignoires complètes et des accessoires de tuyauterie) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73269030   | Échelles et escabeaux en fer ou en acier   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 73269098   | Ouvrages en fer ou en acier, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 74072900   | Barres et profilés en alliages de cuivre, n.d.a. (sauf en alliages à base de cuivre-zinc [laiton]) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76041010   | Barres en aluminium non allié  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76041090   | Profilés en aluminium non allié, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76042100   | Profilés creux en alliages d'aluminium, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76042910   | Barres en alliages d'aluminium   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76042990   | Profilés pleins en alliages d'aluminium, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76061130   | Panneau composite en aluminium, d'aluminium non allié, d'une épaisseur de > 0,2 mm  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76061191   | Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur > 0,2 mm mais < 3 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique et sauf tôles et bandes déployées) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76061193   | Tôles et bandes en aluminium non allié, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peint, verni ou revêtu de matière plastique)                                    |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76061230   | Panneau composite en aluminium, d'alliages d'aluminium, d'une épaisseur de > 0,2 mm   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76061293   | Tôles et bandes en alliages d'aluminium, d'une épaisseur >= 3 mm mais < 6 mm, de forme carrée ou rectangulaire (sauf peints, vernis ou revêtus de matière plastique)                                |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76072091   | Panneau composite en aluminium, d'une épaisseur <= 0,2 mm   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76072099   | Feuille d'aluminium, sur support, d'une épaisseur (support non compris) $\geq 0,021$ mm mais $\leq 0,2$ mm (à l'exclusion des feuilles d'estampage de la position 3212, du papier d'aluminium constitué de matériau de décoration d'arbre de Noël et des panneaux panneaux composites en aluminium)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76082020   | Tubes et tuyaux en alliages d'aluminium, soudés (sauf profilés creux)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76109090   | Constructions et parties de constructions, en aluminium, n.d.a., ainsi que tôles, barres, profilés, tubes, tuyaux et simil., en aluminium, travaillés en vue de la construction, n.d.a. (sauf constructions préfabriquées du n° 9406, portes, fenêtres et leurs cadres, chambranles et seuils, et sauf ponts et éléments de ponts, tours et pylônes) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76169910   | Ouvrages coulés ou moulés en aluminium, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 76169990   | Ouvrages en aluminium, non coulés ou non moulés, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 79070000   | Ouvrages en zinc, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 81059000   | Ouvrages en cobalt, n.d.a.   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 82071300   | Outils de forage ou de sondage, interchangeables, avec partie travaillante en carbures métalliques frittés ou en cermets   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 83024190   | Garnitures, ferrures et simil., pour bâtiments, en métaux communs (sauf pour portes, fenêtres et portes-fenêtres, serrures et verrous de sûreté à clef et sauf charnières)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 83024900   | Garnitures, ferrures et articles simil. en métaux communs (sauf serrures et verrous de sûreté à clef, fermons et montures-fermons à serrure, charnières, roulettes, garnitures, ferrures et simil. pour bâtiments ainsi que garnitures, ferrures et articles simil. pour véhicules automobiles ou meubles) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84021990   | Chaudières à vapeur, y.c. les chaudières mixtes (autres que les chaudières aquatubulaires et les chaudières pour le chauffage central conçues pour produire à la fois de l'eau chaude et de la vapeur à basse pression)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84042000   | Condenseurs pour machines à vapeur   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84089027   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), usagés   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84089041   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance <= 15 kW  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84089043   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 15 kW mais <= 30 kW    |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84089045   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 30 kW mais <= 50 kW    |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84089047   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 50 kW mais <= 100 kW   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84089061   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 100 kW mais <= 200 kW  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84089065   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 200 kW mais <= 300 kW  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84089067   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 300 kW mais <= 500 kW  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84089081   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 500 kW mais <= 1000 kW |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84089085   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 1000 kW mais <= 5000 kW  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84089089   | Moteurs à piston, à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), neufs, puissance > 5000 kW  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84099900   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs à piston à allumage par compression (moteurs diesel ou semi-diesel), n.d.a. |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84129080   | Parties de moteurs et machines motrices non électriques, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84133020   | Pompes d'injection pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84133080   | Pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression (à l'excl. des pompes d'injection)              |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84135040   | Pompes doseuses pour liquides, volumétriques alternatives, à moteur   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84136080   | Pompes pour liquides volumétriques rotatives, à moteur (sauf pompes à béton, pompes à engrenages, pompes à palettes entraînées, pompes à vis hélicoïdales et agrégats hydrauliques)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84137035   | Pompes pour liquides, centrifuges, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal <= 15 mm (sauf pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et sauf pompes immergées)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84137089   | Pompes pour liquides, centrifuges, multicellulaires, à moteur, avec tubulure de refoulement d'un diamètre nominal > 15 mm (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319; pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression; pompes à béton, pompes immergées, circulateurs de chauffage central et d'eau chaude, pompes à roue radiale) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84138100   | Pompes pour liquides à moteur (sauf pompes à dispositif mesureur ou conçues pour en comporter des n° 841311 ou 841319, pompes à carburant, à huile ou à liquide de refroidissement pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression, pompes à béton, pompes pour liquides volumétriques alternatives ou rotatives et pompes centrifuges de tous genres)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84139100   | Parties de pompes pour liquides, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84141015   | Pompes à vide des types utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou des types utilisées exclusivement ou principalement pour la fabrication de dispositifs d'affichage à écran plat  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84141025   | Pompes à vide à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires et pompes Roots (à l'exclusion des pompes utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84141089   | Pompes à vide (à l'exclusion des pompes utilisées pour la fabrication de semi-conducteurs ou de dispositifs d'affichage à écran plat, des pompes à piston tournant, pompes à palettes, pompes moléculaires, pompes Roots, pompes à diffusion, pompes cryostatiques et pompes à adsorption)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84143020   | Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance <= 0,4 kW  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84143089   | Compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques, d'une puissance > 0,4 kW (sauf compresseurs hermétiques ou semi-hermétiques)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84145915   | Ventilateurs des types utilisés exclusivement ou principalement pour le refroidissement de microprocesseurs, d'appareils de télécommunication, de machines automatiques de traitement de l'information ou d'unités de machines automatiques de traitement de l'information   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84145925   | Ventilateurs axiaux (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W et des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84145995   | Ventilateurs (à l'exclusion des ventilateurs de table, de sol, muraux, plafonniers, de toitures ou de fenêtres, à moteur électrique incorporé, d'une puissance <= 125 W, des ventilateurs axiaux et centrifuges ainsi que des ventilateurs utilisés pour le refroidissement de l'équipement informatique de la sous-position 8414 59 15) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84146000   | Hottes aspirantes à extraction ou à recyclage par filtre, à ventilateur incorporé, plus grand côté horizontal <= 120 cm  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84147000   | Enceintes de sécurité biologique étanches aux gaz   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84148019   | Turbocompresseurs multicellulaires (sauf compresseurs des types utilisés pour les équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84148022   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression <= 15 bar, d'un débit/h <= 60 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)                  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84148051   | Compresseurs volumétriques alternatifs, pouvant fournir une surpression > 15 bar, d'un débit/h <= 120 m³ (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)                  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84148075   | Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84148078   | Compresseurs volumétriques rotatifs à plusieurs arbres, autres qu'à vis (sauf compresseurs des types utilisés pour équipements frigorifiques et sauf compresseurs d'air montés sur châssis à roues et remorquables et sauf compresseurs volumétriques rotatifs à vis) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84148080   | Pompes à air et hottes aspirantes à extraction ou à recyclage avec ventilateur incorporé, également avec filtre, plus grand côté horizontal > 120 cm (sauf pompes à vide, pompes à air à main ou à pied et sauf compresseurs)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84149000   | Parties de pompes à air ou à vide, de compresseurs d'air ou d'autres gaz et de ventilateurs, de hottes aspirantes à extraction ou à recyclage, à ventilateur incorporé, n.d.a.                            |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84151090   | Machines et appareils pour le conditionnement de l'air du type "split-system" [systèmes à éléments séparés], conçus pour être fixés sur une fenêtre, un mur, un plafond ou sur le sol                     |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84181080   | Combinaisons de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs munis de portes extérieures séparées, d'une capacité <= 340 l   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84186900   | Matériel, machines et appareils pour la production du froid (autres que réfrigérateurs et meubles congélateurs-conservateurs)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84189990   | Parties de réfrigérateurs et de congélateurs-conservateurs du type armoire et du type coffre et d'autres matériel, machines et appareils pour la production du froid, parties de pompes à chaleur, n.d.a. |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84191900   | Chauffe-eau non électriques, à chauffage instantané ou à accumulation (à l'excl. des chauffe-eau instantanés à gaz et des chaudières ou générateurs mixtes pour chauffage central)                        |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84195020   | Échangeurs de chaleur fabriqués à partir de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 3 cm   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                                   | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF                     | LIBELLÉ  |
|---|---|--------------------------------|--|
| Autres activités industrielles            | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84195080                       | Échangeurs de chaleur (à l'exclusion des chaudières et de ceux composés de fluoropolymères, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 3 cm)  |
| Autres activités industrielles            | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84196000                       | Appareils et dispositifs pour la liquéfaction de l'air ou d'autres gaz   |
| Autres activités industrielles            | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84198998                       | Appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles            | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84199085                       | Parties des appareils et dispositifs, même chauffés électriquement, pour le traitement de matières par des opérations impliquant un changement de température, ainsi que de chauffe-eau non électriques à chauffage instantané ou à accumulation, n.d.a. (à l'excl. des stérilisateurs médico-chirurgicaux ou de laboratoire, ceux pour la fabrication des lingots, des plaquettes ou des dispositifs à semi-conducteur, des circuits intégrés électroniques ou des dispositifs d'affichage à écran plat ainsi que des fours et autres appareils du n° 8514) |
| Autres activités industrielles            | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84211920                       | Centrifugeuses des types employés dans les laboratoires  |
| Autres activités industrielles            | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84211970                       | Centrifugeuses, y.c. lesessoreuses centrifuges (à l'excl. des appareils pour la séparation isotopique, des écrémeuses, desessoreuses à linge ainsi que des centrifugeuses des types utilisés dans les laboratoires et dans la fabrication des disques [wafers] à semi-conducteur)  |
| extrait<br>Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84212100<br>sauf<br>8421210090 | Appareils pour la filtration ou l'épuration des eaux   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84212300   | Appareils pour la filtration des huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84212980   | Appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides (à l'exclusion de ceux utilisés pour l'eau, les boissons autres que l'eau, les huiles minérales et carburants pour les moteurs à allumage par étincelles ou par compression, les reins artificiels ainsi que de ceux composés de fluoropolymères et dont l'épaisseur du filtre ou de la membrane purificatrice est <= 140 µm) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84213100   | Filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84213200   | Convertisseurs catalytiques et filtres à particules, même combinés, pour l'épuration ou la filtration des gaz d'échappement des moteurs à allumage par étincelles ou par compression   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84213915   | Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84213925   | Appareils pour la filtration ou l'épuration de l'air (à l'exclusion des filtres d'entrée d'air pour moteurs à allumage par étincelles ou par compression et des appareils à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84213935   | Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, autres que l'air, par procédé catalytique (à l'exclusion des appareils à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84213985   | Appareils pour la filtration ou l'épuration des gaz, autres que l'air (à l'exclusion des appareils pour la séparation isotopique, de ceux par procédé catalytique et de ceux à enveloppe en acier inoxydable, dont le diamètre interne des tubes d'entrée et de sortie est <= 1,3 cm)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84219100   | Parties de centrifugeuses, y.c. d'essoreuses centrifuges, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84219910   | Parties des appareils relevant des sous-positions 84212920 ou 84213915, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84219990   | Parties des appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84223000   | Machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants; machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues; appareils à gazéifier les boissons  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84224000   | Machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises, y.c. les machines et appareils à emballer sous film thermorétractable (à l'excl. des machines et appareils à remplir, fermer, boucher ou étiqueter les bouteilles, boîtes, sacs ou autres contenants et des machines et appareils à capsuler les bouteilles, pots, tubes et contenants analogues) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84229090   | Parties de machines à emballer ou à emballer les marchandises et autres machines et appareils du n° 8422, n.d.a. (à l'excl. des parties pour machines à laver la vaisselle)  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84238220   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5 000 kg, à pesage électronique (à l'exclusion de ceux pour le pesage de véhicules automobiles, des pèse-personnes, bascules à pesage continu sur transporteurs, bascules à pesées constantes et balances et bascules ensacheuses ou doseuses) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84238289   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 30 kg mais <= 5 000 kg, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84238920   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5 000 kg, à pesage électronique  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84238980   | Appareils et instruments de pesage, d'une portée > 5 000 kg, autres qu'à pesage électronique  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84239010   | Parties des appareils et instruments de pesage relevant des sous-positions 84232010, 84233010, 84238121, 84238123, 84238125, 84238129, 84238220 ou 84238920, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84239090   | Poids pour balances de tous genres; parties des appareils et instruments de pesage, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84243008   | Appareils de nettoyage à eau, à moteur incorporé (appareils de nettoyage à haute pression), sans dispositif de chauffage  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84243090   | Machines et appareils à jet de sable, à jet de vapeur et appareils à jet simul. (à l'excl. des appareils à air comprimé et des appareils de nettoyage à eau à moteur incorporé [appareils de nettoyage à haute pression], ainsi que des machines et appareils pour le nettoyage de contenants spéciaux) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84251100   | Palans à moteur électrique  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84251900   | Palans autres qu'à moteur électrique  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84253100   | Treuil et cabestans, à moteur électrique  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84261100   | Ponts roulants et poutres roulantes sur supports fixes  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84271010   | Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84271090   | Chariots de manutention autopropulsés à moteur électrique, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84272011   | Chariots-gerbeurs tous terrains, autopropropulsés, élevant à une hauteur >= 1 m   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84272019   | Chariots de manutention autopropropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur >= 1 m (autres qu'à moteur électrique et sauf chariots-gerbeurs autopropropulsés tous terrains)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84272090   | Chariots de manutention autopropropulsés, avec dispositif de levage élevant à une hauteur < 1 m (autres qu'à moteur électrique)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84279000   | Chariots de manutention munis d'un dispositif de levage mais non autopropropulsés   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84282080   | Appareils élévateurs ou transporteurs, pneumatiques (autres que pour produits en vrac)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84283990   | Appareils élévateurs, transporteurs ou convoyeurs, à action continue, pour marchandises (à l'excl. des appareils spécialement conçus pour mines au fond ou pour d'autres travaux souterrains, des appareils à benne, à bande ou à courroie, des appareils à rouleaux ou à galets, des appareils pneumatiques et des passeurs automatiques de circuits pour le transport, la manutention et le stockage de matériels pour dispositifs à semi-conducteur) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84287000   | Robots industriels  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84289071   | Chargeurs conçus pour être portés par tracteurs agricoles   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84289090   | Machines et appareils de levage, chargement, déchargement ou manutention, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84295210   | Excavateurs à chenilles, autopropulsés, dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360°  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84295900   | Pelles mécaniques, excavateurs, chargeuses et chargeuses-pelleteuses, autopropulsés (sauf pelles mécaniques dont la superstructure peut effectuer une rotation de 360° et sauf chargeuses à chargement frontal)                                     |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84304900   | Machines de sondage ou de forage de la terre, des minéraux ou des minerais non autopropulsées et non hydrauliques (à l'excl. des machines à creuser les tunnels et autres machines à creuser les galeries, et sauf outillage pour emploi à la main) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84314100   | Godets, bennes, bennes-preneuses, pelles, grappins et pinces pour machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84314980   | Parties de machines et appareils des n° 8426, 8429 ou 8430, n.d.a.  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84331151   | Tondeuses à gazon à moteur à combustion interne, dont le dispositif de coupe tourne dans un plan horizontal, autopropulsées, avec siège  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84333000   | Machines et appareils de fenaison (à l'excl. des faucheuses)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84393000   | Machines et appareils pour le finissage du papier ou du carton (à l'excl. des calandres)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84411010   | Coupeuses-bobineuses pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84411020   | Coupeuses en long ou en travers pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84419090   | Parties de machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ou du carton, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84425000   | Clichés, planches, cylindres ou autres organes imprimants; pierres lithographiques, planches, plaques et cylindres préparés pour l'impression, par exemple planés, grenés ou polis |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84431970   | Machines et appareils servant à l'impression au moyen de planches, cylindres et autres organes imprimants du n° 8442 (à l'excl. des machines à imprimer les matières textiles, de ceux utilisés pour la fabrication des semi-conducteurs, des imprimantes à jet d'encre, des duplicateurs hectographiques ou à stencils, des machines à imprimer les adresses et des autres machines de bureau à imprimer des n° 8469 à 8472, des machines offset, flexographiques, typographiques et héliographiques) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84433280   | Machines qui assurent seulement une des fonctions copie ou transmission de télécopie, aptes à être connectées à une machine automatique de traitement de l'information ou à un réseau  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84479000   | Machines et métiers à guipure, à tulle, à dentelle, à broderie, à passementerie, à tresses, à filet ou à touffeter (sauf couso-brodeurs)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84485900   | Parties et accessoires des métiers, machines et appareils du n° 8447, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84596190   | Machines à fraiser les métaux par enlèvement de matières, à commande numérique (à l'excl. des unités d'usinage à glissières, des aléseuses-fraiseuses combinées, des machines à fraiser à console, des machines à fraiser les outils en métal et des machines à tailler les engrenages)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84601200   | Machines à rectifier les surfaces planes, à commande numérique, pour le finissage des métaux   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84601900   | Machines à rectifier les surfaces planes, autres qu'à commande numérique, pour le finissage des métaux   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84602200   | Machines à rectifier sans centre, à commande numérique, pour le finissage des métaux (à l'exclusion des machines à finir les engrenages)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84602300   | Machines à rectifier les surfaces cylindriques, à commande numérique, pour le finissage des métaux (à l'exclusion des machines à finir les engrenages et des machines sans centre)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84602400   | Machines à rectifier, à commande numérique, pour le finissage des métaux (à l'exclusion des machines à rectifier les surfaces planes ou cylindriques et des machines à rectifier les engrenages)                                       |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84603900   | Machines à affûter, pour le travail des métaux (autres qu'à commande numérique)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84609000   | Machines à ébarber, polir ou à faire d'autres opérations de finissage, pour le travail des métaux ou des cermets (à l'exclusion des machines à meuler, à affûter, à rectifier et à roder ainsi que des machines pour emploi à la main) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84615019   | Machines à scier pour le travail des métaux (autres que l'outillage à main et autres que les machines à scie circulaire)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84624200   | Machines (à l'exclusion des presses) à poinçonner, à gruger ou à grignoter, pour produits plats, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailer à commande numérique  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84624900   | Machines (à l'exclusion des presses) à poinçonner, à gruger ou à grignoter, pour produits plats, y compris les machines combinées à poinçonner et à cisailer à l'exclusion de celes à commande numérique   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84625900   | Machines pour travailler les tubes, tuyaux, profilés creux, profilés, et barres (à l'exclusion des presses et à l'exclusion de celles à commande numérique)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84626190   | Presses de travail du métal à froid hydraulique, non commandé numériquement  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84626290   | Presses de travail du métal à froid, mécanique, non commandées numériquement   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84626390   | Servo-presses de travail du métal à froid, non commandées numériquement  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84626990   | Presses de travail du métal à froid (à l'exclusion des presses hydrauliques, mécaniques et servo-presses commandées numériquement)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84629090   | Machines-outils, incluant les presses, pour travailler le métal en forgeant, martelage ou matrice de forgeage (à l'excl. Des moulins à roulement) et des machines-outils, incl. Presses, pour le travail en métal en pliant, pliable, redressement, aplatissage, cisaillement, poinçonnage, encloter ou grignoter (à l'excl. de bancs de tirage) et presses pour les carbures métalliques ou métalliques de travail, non commandées numériquement (à l'excl. des machines de 8456 à 8462,69) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84641000   | Machines à scier pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (à l'excl. des machines pour emploi à la main)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84642011   | Machines à meuler ou à polir pour le travail des verres d'optique   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84642080   | Machines à meuler et à polir pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil. (à l'excl. des machines pour emploi à la main, pour le travail à froid du verre et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur)                                  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84649000   | Machines-outils pour le travail de la pierre, du béton, de l'amiante-ciment ou de matières minérales simil., ou pour le travail à froid du verre (autres qu'à scier, à meuler ou à polir et autres que les machines pour emploi à la main et les machines pour le travail des disques [wafers] à semi-conducteur) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84651010   | Machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., pouvant effectuer différents types d'opérations d'usinage, sans changement d'outils entre ces opérations, avec reprise manuelle de la pièce entre chaque opération  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84652000   | Centres d'usinage pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires, qui peuvent effectuer différents types d'opérations d'usinage par changement automatique des outils au départ d'un magasin conformément à un programme d'usinage   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84659110   | Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., à ruban (à l'excl. des outils pour emploi à la main)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84659120   | Scies circulaires pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des outils pour emploi à la main)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84659190   | Machines à scier pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc. (à l'excl. des outils pour emploi à la main, des machines à ruban et des scies circulaires)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84659200   | Machines à dégauchir ou à raboter, machines à fraiser ou à moulurer, pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main et des machines des sous-positions 8465.10 et 8465.20)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84659900   | Machines-outils pour le travail du bois, du liège, de l'os, du caoutchouc durci, des matières plastiques dures ou matières dures similaires (à l'exclusion des machines pour emploi à la main, des machines des sous-positions 8465.10 et 8465.20, des machines à scier, à dégauchir ou à raboter, à fraiser ou à moulurer, à meuler, à poncer ou à polir, à cintrer ou à assembler, à percer ou à mortaiser, à fendre, à trancher ou à dérouler) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84669195   | Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, etc., y.c. le travail à froid du verre, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84669280   | Parties et accessoires pour machines-outils pour le travail du bois, des matières plastiques dures, etc., n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84672110   | Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant sans source d'énergie extérieure   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84672199   | Perceuses à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, y.c. les perforatrices rotatives, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (autres que machines électropneumatiques)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84672290   | Scies (autres que tronçonneuses ou circulaires) à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84672920   | Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant sans source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et perceuses)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84672985   | Outils électromécaniques à moteur électrique incorporé, pour emploi à la main, fonctionnant avec source d'énergie extérieure (à l'excl. des scies et tronçonneuses, perceuses, meuleuses et ponceuses, rabots, cisailles à tailler les haies, ciseaux à pelouse et désherbeuses) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84678900   | Outils pour emploi à la main, hydrauliques ou à moteur non électrique incorporé (sauf tronçonneuses à chaîne et outils pneumatiques)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84681000   | Chalumeaux guidés à la main pour le brasage ou le soudage aux gaz  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84688000   | Machines et appareils pour le brasage ou le soudage (autres qu'aux gaz et à l'excl. des machines ou appareils pour le brasage ou le soudage électriques du n° 8515)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84716070   | Unités d'entrée ou de sortie pour machines automatiques de traitement de l'information, pouvant comporter des unités de mémoire sous la même enveloppe (à l'excl. des claviers)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84718000   | Unités de machines automatiques de traitement de l'information (à l'excl. des unités de traitement, unités d'entrée ou de sortie et unités de mémoire)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84743100   | Bétonnières et appareils à gâcher le ciment (sauf montés sur wagons de chemins de fer ou sur châssis de véhicules automobiles)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84748090   | Machines à agglomérer, former ou mouler les combustibles minéraux solides, le ciment, le plâtre ou autres matières minérales en poudre ou pâte et machines à former les moules de fonderie en sable (sauf pour les pâtes céramiques et pour mouler ou couler le verre) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84749090   | Parties des machines et appareils visés au no 8474, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84774000   | Machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84778099   | Machines et appareils pour le travail du caoutchouc ou des matières plastiques ou pour la fabrication de produits en ces matières, n.d.a. dans le chapitre 84  |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84791000   | Machines et appareils pour les travaux publics, le bâtiment ou les travaux analogues, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84798300   | Presses isostatiques à froid   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84798970   | Machines automatiques de placement de composants électroniques des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication d'assemblages de circuits imprimés |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84798997   | Machines et appareils, y.c. mécaniques, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84799020   | Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, coulées ou moulées en fonte, fer ou acier, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84799070   | Parties des machines et appareils, y compris les appareils mécaniques, ayant une fonction propre, n.d.a. (autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier)          |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84806000   | Moules pour les matières minérales (autres qu'en graphite ou autres formes de carbone, autres qu'en produits céramiques ou en verre)                                     |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84811005   | Détendeurs combinés avec filtres ou lubrificateurs   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84811019   | Détendeurs en fonte ou en acier (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84811099   | Détendeurs en métaux non-ferreux (non combinés avec des filtres ou lubrificateurs)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84812010   | Valves pour transmissions oléohydrauliques   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84812090   | Valves pour transmissions pneumatiques   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84813099   | Clapets et soupapes de retenue, pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (autres qu'en fonte ou acier) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84814010   | Soupapes de trop-plein ou de sûreté en fonte ou en acier   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84814090   | Soupapes de trop-plein ou de sûreté (autres qu'en fonte ou en acier)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84818011   | Mélangeurs et mitigeurs sanitaires  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84818019   | Robinetterie sanitaire (sauf mélangeurs et mitigeurs)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84818051   | Vannes de régulation de température (à l'excl. des robinets [vannes] thermostatiques pour radiateurs de chauffage central)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84818059   | Vannes de régulation (autres que vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmission oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central)                                     |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84818063   | Robinetts et vannes à passage direct, pour tuyauterie, etc., en acier (sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84818073   | Robinetts à soupapes, en acier (à l'excl. des vannes de régulation de température, détendeurs, vannes pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, vannes de régulation et sauf robinetterie sanitaire et vannes de radiateurs de chauffage central) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84818079   | Robinetts à soupapes (autres qu'en fonte ou acier et à l'excl. des vannes de régulation de température, détendeurs, vannes de transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques soupapes et clapets de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, vannes de régulation et sauf robinetterie sanitaire et vannes pour radiateurs de chauffage central)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84818081   | Robinetts à tournant sphérique, conique ou cylindrique (à l'excl. de la robinetterie sanitaire et des vannes pour radiateurs de chauffage central)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84818099   | Articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves ou contenants simil. (à l'excl. des détendeurs, valves pour transmissions oléohydrauliques ou pneumatiques, clapets et soupapes de retenue, soupapes de trop-plein ou de sûreté, robinetterie sanitaire et pour radiateurs de chauffage central, valves pour pneumatiques et chambres à air, vannes de régulation, vannes robinets et vannes à passage direct, robinets, robinets à papillon et robinets à membrane) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84819000   | Parties d'articles de robinetterie et organes simil. pour tuyauterie, etc., n.d.a.  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84824000   | Roulements à aiguilles  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84829190   | Billes, galets, rouleaux, aiguilles pour roulements (autres que rouleaux coniques et billes en acier du n° 7326)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84831050   | Arbres articulés  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84834051   | Réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses, pour machines  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84834059   | Variateurs de vitesse pour machines (autres que réducteurs, multiplicateurs et boîtes de vitesses)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84834090   | Engrenages et roues de friction pour machines (autres que des simples roues et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément et autres qu'embrayages, broches filetées à billes ou à rouleaux et engrenages en général ainsi que des roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84839089   | Roues dentées et autres organes élémentaires de transmission présentés séparément ainsi que parties d'arbres de transmission et manivelles; paliers et coussinets; engrenages et roues de friction; broches filetées à billes ou à rouleaux; réducteurs, multiplicateurs et autres variateurs de vitesse; volants et poulies; embrayages et organes d'accouplement, n.d.a. (autres que coulés ou moulés en fonte, fer ou acier) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84842000   | Joints d'étanchéité mécaniques  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84849000   | Jeux ou assortiments de joints de composition différente présentés en pochettes, enveloppes ou emballages analogues   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84852000   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de matière plastique plastique ou dépôt de caoutchouc   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84853010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de plâtre, ciment ou céramique  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84853090   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de verre  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84858010   | Machines pour la fabrication additive par dépôt de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84858090   | Machines pour la fabrication additive (sauf par dépôt métallique, de matières plastiques, de caoutchouc, de plâtre, de ciment, de céramique, de verre, de sable, de ciment ou d'autres produits minéraux) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84859010   | Parties de machines pour la fabrication additive par dépôt de plâtre, ciment ou céramique   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 84859090   | Parties de machines pour la fabrication additive (à l'exclusion des machines de la sous-position 8485.30.10)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85011091   | Moteurs universels, puissance <= 37,5 W   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85011093   | Moteurs à courant alternatif, puissance <= 37,5 W (à l'excl. des moteurs synchrones <= 18 W)                       |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85012000   | Moteurs universels, puissance > 37,5 W   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85013100   | Moteurs à courant continu, puissance <= 750 W mais > 37,5 W, et génératrices à courant continu, puissance <= 750 W |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85014020   | Moteurs à courant alternatif, monophasés, d'une puissance > 37,5 W mais <= 750 W                                   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85015100   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 37,5 W mais <= 750 W   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85015220   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 750 W mais <= 7,5 kW   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85015399   | Moteurs à courant alternatif, polyphasés, puissance > 750 kW (sauf moteurs de traction)                            |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85017100   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance n'excédant pas 50 W  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85017200   | Machines génératrices photovoltaïques à courant continu d'une puissance excédant 50 W  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85021200   | Groupes électrogènes à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), puissance > 75 kVA mais <= 375 kVA   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85030099   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux moteurs et machines génératrices électriques ainsi qu'aux groupes électrogènes et convertisseurs rotatifs électriques, n.d.a. (sauf frettes magnétiques et autres que coulées ou moulées en fonte, fer ou acier) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85042100   | Transformateurs à diélectrique liquide, puissance <= 650 kVA   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85042290   | Transformateurs à diélectrique liquide, puissance > 1600 kVA mais <= 10000 kVA   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85043180   | Transformateurs à sec, puissance <= 1 kVA (autres que transformateurs de mesure)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85043200   | Transformateurs à sec, puissance > 1 kVA mais <= 16 kVA                                   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85043400   | Transformateurs à sec, puissance > 500 kVA  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85044060   | Chargeurs d'accumulateurs (autres que redresseurs à semi-conducteur polycristallin)       |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85044083   | Redresseurs   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85044085   | Onduleurs statiques, puissance <= 7,5 kVA   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85044086   | Onduleurs statiques, puissance > 7,5 kVA  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85044095   | Convertisseurs statiques (autres que chargeurs d'accumulateurs, redresseurs et onduleurs) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85051990   | Aimants permanents et articles destinés à devenir des aimants permanents après aimantation, autres qu'en métal ou ferrite agglomérée |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85065090   | Piles et batteries de piles électriques, au lithium (sauf hors d'usage et sauf piles cylindriques et piles bouton)                   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85071020   | Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte liquide (sauf hors d'usage)            |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85071080   | Accumulateurs au plomb, pour le démarrage des moteurs à piston, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage)        |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85072080   | Accumulateurs au plomb, fonctionnant avec électrolyte non liquide (sauf hors d'usage et ceux pour le démarrage des moteurs à piston) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85073020   | Accumulateurs au nickel-cadmium, hermétiquement fermés (sauf hors d'usage)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85076000   | Accumulateurs au lithium-ion (sauf hors d'usage)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85078000   | Accumulateurs électriques (sauf hors d'usage et autres que les accumulateurs au plomb, au nickel-cadmium, au nickel-fer, au nickel-hydrure métallique et au lithium-ion)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85081900   | Aspirateurs, y.c. les aspirateurs de matières sèches et de matières liquides, à moteur électrique incorporé (à l'excl. des aspirateurs d'une puissance <= 1500 W et dont le volume du réservoir <= 20 l)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85143110   | Fours à faisceau d'électrons des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85143190   | Fours à faisceau d'électrons (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85143210   | Fours à plasma et fours à arc sous vide des types utilisés exclusivement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuits imprimés   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85143290   | Fours à base de plasma et d'arc sous vide (à l'exclusion de ceux utilisés pour la fabrication de circuits imprimés)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85143910   | Fours électriques industriels et de laboratoire, d'une sorte utilisée uniquement ou principalement pour la fabrication de circuits imprimés ou d'assemblages de circuit imprimés (à l'excl. Résistance chauffée, induction, faisceau diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc sous vide et fours à séchage et fours) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85143990   | Fours électriques industriels et de laboratoire (à l'excl. Résistance chauffée, induction, diélectrique, faisceau d'électrons, arc à plasma, arc à vide et fours à séchage et fours, et pour la fabrication de circuits imprimés)                                 |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85152900   | Machines et appareils pour le soudage des métaux par résistance, non automatiques   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85153990   | Machines et appareils pour le soudage des métaux à l'arc ou au jet de plasma, non automatiques (autres que pour le soudage manuel à électrodes enrobées)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85166050   | Réchauds électriques, y.c. les tables de cuisson, pour usages domestiques   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85168020   | Résistances électriques chauffantes, montées sur un support en matière isolante   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85171800   | Postes téléphoniques d'usagers (à l'excl. des postes téléphoniques d'usagers pour la téléphonie par fil à combinés sans fil ainsi que des téléphones pour réseaux cellulaires et pour autres réseaux sans fil)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85287115   | Tuners vidéophoniques à microprocesseurs incorporant un modem d'accès à Internet et assurant une fonction d'échange d'informations interactif, également susceptibles de recevoir des signaux de télévision [modules séparés ayant une fonction de communication] |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85287191   | Appareils à microprocesseurs incorporant un modem d'accès à Internet et assurant une fonction d'échange d'informations interactif, également susceptibles de recevoir des signaux de télévision [modules séparés ayant une fonction de communication, à l'excl. des tuners vidéophoniques]   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85299040   | Meubles, coffrets et boîtiers, pour appareils de transmission et de réception pour la radiodiffusion ou la télévision, des caméras de télévision, des appareils photo numériques, des enregistreurs de caméras vidéo, des appareils radar, des appareils d'aide à la navigation radio ou des appareils de télécommande radio, des moniteurs et des projecteurs de radio, non dénommés ailleurs   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85299065   | Assemblages électroniques, reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux appareils émetteurs-récepteurs pour la radiodiffusion ou la télévision, aux caméras de télévision, aux appareils photographiques numériques, aux caméscopes, aux appareils de radiodétection et de radiosondage, de radionavigation et de radiotélécommande, aux moniteurs et projecteurs, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85318040   | Sonnettes, carillons, avertisseurs électriques et dispositifs similaires (à l'exclusion des avertisseurs pour la protection contre le vol ou l'incendie et dispositifs similaires, ainsi que des appareils pour les véhicules automobiles, les cycles ou les voies de communication)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85318070   | Appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle (à l'exclusion des panneaux indicateurs avec dispositifs à cristaux liquides ou à diodes émettrices de lumière, des avertisseurs pour la protection contre le vol ou l'incendie et dispositifs similaires, des appareils pour les véhicules automobiles, les cycles ou les voies de communication, ainsi que des sonnettes, carillons, avertisseurs et dispositifs similaires) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85319000   | Parties des appareils électriques de signalisation acoustique ou visuelle, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85332900   | Résistances électriques fixes, pour une puissance > 20 W (non chauffantes)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85351000   | Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension > 1000 V  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85352100   | Disjoncteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85353010   | Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension < 72,5 kV mais > 1000 V                                  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85353090   | Sectionneurs et interrupteurs, pour une tension >= 72,5 kV   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85354000   | Parafoudres, limiteurs de tension et étaleurs d'ondes, pour une tension > 1000 V                         |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85361010   | Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité <= 10 A             |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85361050   | Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une intensité > 10 A mais <= 63 A, pour une tension <= 1000 V |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85361090   | Fusibles et coupe-circuit à fusibles, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité > 63 A  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85362010   | Disjoncteurs, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité <= 63 A   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85362090   | Disjoncteurs, pour une tension <= 1000 V, pour une intensité > 63 A  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85363010   | Appareils pour la protection des circuits électriques (sauf fusibles, coupe-circuit à fusibles et disjoncteurs), pour une intensité <= 16 A, pour une tension <= 1000 V              |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85363030   | Appareils pour la protection des circuits électriques (sauf fusibles, coupe-circuit à fusibles et disjoncteurs), pour une intensité > 16 A mais <= 125 A, pour une tension <= 1000 V |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85363090   | Appareils pour la protection des circuits électriques (sauf fusibles, coupe-circuit à fusibles et disjoncteurs), pour une intensité > 125 A, pour une tension <= 1000 V              |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85364110   | Relais pour une tension <= 60 V, pour une intensité <= 2 A   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85364190   | Relais, pour une tension <= 60 V, pour une intensité > 2 A  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85364900   | Relais, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85365080   | Commutateurs, pour une tension > 60 V mais <= 1000 V (autres que relais, disjoncteurs, interrupteurs électroniques à courant alternatif consistant en circuits d'entrée et de sortie à couplage optique [interrupteurs CA à thyristor isolé], interrupteurs électroniques, y.c. les interrupteurs électroniques à protection thermique, composés d'un transistor et d'une puce logique [technologie chip-on-chip], et interrupteurs électromécaniques à action brusque pour un courant <= 11 A) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85366990   | Fiches et prises de courant, pour une tension <= 1000 V (autres que pour câbles coaxiaux et circuits imprimés)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85369001   | Éléments préfabriqués pour canalisations électriques, pour une tension <= 1000 V  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85369010   | Connexions et éléments de contact pour une tension <= 1000 V, pour canalisations électriques (sauf fiches et prises de courant et éléments préfabriqués)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85369040   | Brides de batteries des types utilisés pour les véhicules automobiles des positions 8702, 8703, 8704 ou 8711  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85369095   | Appareillage pour la coupure, le sectionnement, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques, pour une tension <= 1 000 V (à l'exclusion des fusibles, des coupe-circuit à fusibles, des disjoncteurs et autres appareils pour la protection des circuits électriques, des relais et autres interrupteurs, sectionneurs et commutateurs, des douilles pour lampes, fiches et prises de courant, des éléments préfabriqués pour canalisations électriques, des connexions et éléments de contact pour fils et câbles, et des brides de batteries) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85371010   | Commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85371091   | Appareils de commande à mémoire programmable (autres que les commandes numériques incorporant une machine automatique de traitement de l'information)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85371095   | Écrans tactiles pour la commande électrique, sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85371098   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils similaires pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension <= 1 000 V (à l'exclusion des appareils de commutation pour la téléphonie ou la télégraphie par fil, des armoires de commande numérique incorporant une machine automatique de traitement de l'information, des appareils de commande à mémoire programmable et des écrans tactiles)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85372091   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 1000 V mais <= 72,5 KV   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85372099   | Tableaux, armoires et combinaisons d'appareils simil., pour la commande ou la distribution électrique, pour une tension > 72,5 KV  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85381000   | Tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports pour articles du n° 8537, dépourvus de leurs appareils   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85389091   | Assemblages électroniques pour l'appareillage, pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement, le raccordement ou la connexion des circuits électriques des n° 8535 et 8536 ainsi que pour tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et combinaisons d'appareils simil. du n° 8537 (à l'excl. pour testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur du n° 8536 90 20) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85389099   | Parties reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinées aux appareils des n° 8535, 8536 ou 8537, n.d.a. (à l'excl. des assemblages électroniques et des tableaux, panneaux, consoles, pupitres, armoires et autres supports pour articles du n° 8537, dépourvus de leurs appareils, ainsi que pour testeurs de disques [wafers] à semi-conducteur du n° 8536 90 20)    |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85392290   | Lampes et tubes à incandescence, puissance <= 200 W, tension > 100 V (autres que lampes et tubes halogènes, au tungstène, lampes à réflecteurs et lampes à rayons ultraviolets ou infrarouges)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85392998   | Lampes et tubes à incandescence, d'une tension <= 100 V (autres que lampes et tubes halogènes, au tungstène, et lampes des types utilisés pour motocycles ou autres véhicules automobiles)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85395100   | Modules à diodes émettrices de lumière (LED)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85395200   | Lampes et tubes à diodes émettrices de lumière (LED)   |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85414100   | Diodes émettrices de lumière (LED)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85414200   | Cellules photovoltaïques non assemblées en modules ni constituées en panneaux  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85414300   | Cellules photovoltaïques assemblées en modules ou constituées en panneaux  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85414900   | Dispositifs semi-conducteurs photosensibles (à l'exclusion des générateurs et cellules photovoltaïques)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85437001   | Articles spécifiquement conçus pour être raccordés à des appareils ou instruments télégraphiques ou téléphoniques ou à des réseaux télégraphiques ou téléphoniques |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85437002   | Amplificateurs hyperfréquence  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85437003   | Commandes sans fil de console de jeux vidéo utilisant la transmission infrarouge   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85437004   | Enregistreurs numériques de données de vol   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85437005   | Lecteurs électroniques portatifs à piles servant à l'enregistrement et à la reproduction de textes, d'images fixes et de fichiers audio  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85437006   | Appareils de traitement de signaux numériques pouvant être connectés à un réseau filaire ou sans fil pour le mixage du son   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85437007   | Dispositifs éducatifs électroniques interactifs portatifs principalement conçus pour les enfants (à l'excl. des jouets des n° 9503 00 87)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85437008   | Machines de nettoyage au plasma qui éliminent les contaminants organiques des échantillons et supports d'échantillons pour la microscopie électronique                                       |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85437009   | Écrans tactiles, sans capacité d'affichage, destinés à être incorporés dans des appareils d'affichage (à l'exclusion de ceux destinés à la commande électrique de la sous-position 85371095) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85437090   | Machines et appareils électriques ayant une fonction propre, n.d.a. dans le chapitre 85  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85441190   | Fils pour bobinages pour l'électricité, en cuivre, isolés (autres qu'émaillés ou laqués)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85444210   | Conducteurs électriques des types utilisés pour les télécommunications, pour tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85444290   | Conducteurs électriques, pour tension <= 1000 V, avec pièces de connexion, n.d.a. (sauf des types utilisés pour les télécommunications)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85444991   | Fils et câbles électriques, pour tension <= 1000 V, diamètre de brin > 0,51 mm, sans pièces de connexion, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85444993   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension <= 80 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)              |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85444995   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 80 V mais < 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85444999   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension de 1000 V, non munis de pièces de connexion, n.d.a. (à l'excl. des fils pour bobinages, des conducteurs coaxiaux, des jeux de fils pour bougies d'allumage et autres jeux de fils pour moyens de transport ainsi que des fils et câbles diamètre individuel de brin > 0,51 mm)            |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85446010   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur en cuivre, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85446090   | Conducteurs électriques isolés, pour une tension > 1000 V, avec conducteur autre qu'en cuivre, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85447000   | Câbles de fibres optiques constitués de fibres optiques gainées individuellement, comportant également des conducteurs électriques ou munis de pièces de connexion  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85480030   | Unités de rétroéclairage à diodes électroluminescentes (DEL), qui sont des sources lumineuses constituées d'une ou de plusieurs DEL, d'un ou de plusieurs connecteurs et d'autres composants passifs, montées sur un circuit imprimé ou sur un substrat similaire, associées ou non à un composant optique ou à des diodes de protection et conçues pour le rétroéclairage de dispositifs d'affichage à cristaux liquides (LCD) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 85480090   | Parties électriques de machines ou d'appareils du chapitre 85, non dénommés ailleurs.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 87042131   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , neufs (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 87042139   | Véhicules pour le transport de marchandises, à moteur à piston à allumage par compression (moteur diesel ou semi-diesel), poids en charge maximal <= 5 t, cylindrée > 2500 cm <sup>3</sup> , usagés (sauf tombereaux automoteurs du n° 870410, véhicules automobiles à usages spéciaux du n° 8705 et véhicules pour le transport de produits à forte radioactivité)   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 87044131   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre> 2.500 cm <sup>3</sup> , neufs (à l'excusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 87044139   | Véhicules à moteur pour le transport de marchandises, équipé à la fois, pour la propulsion, avec un moteur à piston à combustion interne de compression-allumage "diesel ou semi-diesel" et moteur électrique, d'un poids en charge maximal <= 5 t, d'une capacité de cylindre> 2.500 cm <sup>3</sup> , usagés (à l'excusion des véhicules repris au 8704.10, Véhicules à moteur spéciaux de la position 8705 et des véhicules à moteur spéciaux pour le transport de matières hautement radioactives) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 87059080   | Véhicules automobiles à usages spéciaux (à l'excl. de ceux principalement conçus pour le transport de personnes ou de marchandises, des camions-bétonnières, voitures de lutte contre l'incendie, derricks automobiles pour le sondage ou le forage, camions-grues, voitures-pompes à béton)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 87162000   | Remorques et semi-remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, pour usages agricoles  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 87163100   | Remorques-citernes ne circulant pas sur rails  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 87163980   | Remorques et semi-remorques ne circulant pas sur rails, pour le transport des marchandises, usagées (sauf remorques destinées à des usages agricoles, remorques autochargeuses ou autodéchargeuses, remorques pour le transport de produits à forte radioactivité [Euratom] et remorques-citernes)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 87164000   | Remorques ne circulant pas sur rails (à l'excl. des remorques pour le transport de marchandises et remorques pour l'habitation ou le camping, du type caravane)  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                             | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|-------------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles      | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 87168000   | Véhicules dirigés à la main et autres véhicules non automobiles, autres que remorques et semi-remorques   |
| Autres activités industrielles      | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 87169010   | Chassis de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles      | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 87169050   | Essieux de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles      | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 87169090   | Parties de remorques, semi-remorques et autres véhicules non automobiles, n.d.a.  |
| *<br>Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90138040   | Séparateurs optiques passifs, ne comportant pas d'éléments électriques ou électroniques, pour les télécommunications  |
| Autres activités industrielles      | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90178090   | Instruments de mesure de longueurs, pour emploi à la main, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles      | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90230080   | Instruments, appareils et modèles conçus pour la démonstration, p.ex. dans l'enseignement ou les expositions, non susceptibles d'autres emplois (à l'excl. des appareils au sol d'entraînement au vol du n° 8805, des spécimens pour collections du n° 9705, des objets d'antiquité ayant > 100 ans d'âge du n° 9706 ainsi que des instruments et appareils des types utilisés pour l'enseignement de la physique, de la chimie ou de la technique) |



**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ  |
|--------------------------------|---|------------|--|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90251980   | Thermomètres et pyromètres, non combinés à d'autres instruments (à l'excl. des thermomètres à liquide, à lecture directe)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90258080   | Densimètres, aréomètres, pèse-liquides et instruments flottants simil., hygromètres et psychromètres, même combinés entre eux ou à des thermomètres ou baromètres, non électroniques   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90261021   | Débitmètres pour liquides, électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90261081   | Débitmètres pour les liquides, non électroniques (à l'excl. des compteurs et des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90262020   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, électroniques (à l'excl. des instruments et appareils pour la régulation ou le contrôle automatiques)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90262080   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la pression des liquides ou des gaz, non électroniques (à l'excl. des manomètres à spire ou à membrane manométrique métallique et des instruments et appareils pour la régulation pour le contrôle automatiques) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90268020   | Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, électroniques, n.d.a.   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90268080   | Instruments et appareils pour la mesure et le contrôle des caractéristiques variables des liquides ou des gaz, non électroniques, n.d.a.  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90269000   | Parties et accessoires des instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle du débit, du niveau, de la pression ou d'autres caractéristiques variables des liquides ou des gaz, n.d.a.                        |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90271010   | Analyseurs de gaz ou de fumées, électroniques   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90278100   | Spectromètres de masse  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90278990   | Instruments et appareils d'analyse physique ou chimique ou pour déterminer la tension de surface ou similaire, ou pour mesurer la chaleur ou le son, non dénommés ailleurs  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90303320   | Instruments pour la mesure de la résistance, sans dispositif enregistreur   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90303370   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité ou de la puissance, sans dispositif enregistreur (à l'exclusion des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes) |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90303900   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de la tension, de l'intensité, de la résistance ou de la puissance, avec dispositif enregistreur (à l'excl. des multimètres ainsi que des oscilloscopes et oscillographes) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90308900   | Instruments et appareils pour la mesure ou le contrôle de grandeurs électriques, sans dispositif enregistreur, n.d.a.   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90314990   | Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle, optiques, n.d.a. dans le chapitre 90   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90318080   | Instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle non optiques, n.d.a. dans le chapitre 90  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90321020   | Thermostats pour la régulation ou le contrôle automatiques, électroniques   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 90321080   | Thermostats pour la régulation ou le contrôle automatiques, non électroniques   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 91070000   | Interrupteurs horaires et autres appareils permettant de déclencher un mécanisme à temps donné, munis d'un mouvement d'horlogerie ou d'un moteur synchrone  |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**  
**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des  
exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94016100   | Sièges, avec bâti en bois, rembourrés (non transformables en lits)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94016900   | Sièges, avec bâti en bois, non rembourrés   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94019190   | Parties de sièges, en bois, autres que celles utilisées pour les aéronefs, non dénommés ailleurs  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94032080   | Meubles en métal (à l'excl. des meubles de bureau, des meubles pour la médecine, l'art dentaire et vétérinaire et la chirurgie, des lits et des sièges) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94035000   | Meubles pour chambres à coucher, en bois (sauf sièges)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94036090   | Meubles en bois (autres que pour bureaux, magasins, cuisines, salles à manger et de séjour et chambres à coucher et autres que sièges)                  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94039100   | Parties de meubles, en bois, non dénommés ailleurs (à l'exclusion des sièges ou des meubles médicaux, chirurgicaux, dentaires ou vétérinaires)          |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -  
ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94039910   | Parties de meubles, en métal, non dénommés ailleurs (à l'exclusion des sièges ou des meubles médicaux, chirurgicaux, dentaires ou vétérinaires)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94039990   | Parties de meubles, en autres matières que le bois ou le métal, non dénommés ailleurs (à l'exclusion des sièges ou des meubles médicaux, chirurgicaux, dentaires ou vétérinaires)   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94051190   | Lustres et autres luminaires électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), autres qu'en céramique, plastique ou verre   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94051990   | Lustres et autres luminaires électriques à suspendre ou à fixer au plafond ou au mur, à l'exclusion de ceux en plastique, en matériaux céramique ou en verre, et à l'exclusion de ceux des types utilisés pour l'éclairage des espaces et voies publiques, et de ceux conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED) |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94054110   | Projecteurs photovoltaïques et projecteurs conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED)  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94054139   | Luminaires photovoltaïques et raccords d'éclairage, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), à l'exclusion de ceux en matière plastique, non dénommés ailleurs  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94054210   | Projecteurs, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), non dénommés ailleurs   |

**Annexe 1 à la délibération de la Collectivité Territoriale de Guyane n°AP-2023-33 en date du 20 Avril 2023  
Modifiée par la délibération n°AP-2023-130 en date du 21 décembre 2023**

**ACTIVITÉS ET BIENS ÉLIGIBLES A L'EXONÉRATION TOTALE D'OCTROI DE MER -**

**ACTIVITES ASSUJETTIES A L'OCTROI DE MER INTERNE AU TITRE DE LA PRODUCTION LOCALE**

**Tous les biens repris dans la présente sont considérés comme étant destinés à l'usage propre et exclusif des personnes bénéficiaires des exonérations et ne peuvent pas faire l'objet d'une VENTE ou d'une LOCATION à titre habituel**

| SECTEUR                        | CODES NAF SECTEUR   | CODE TARIF | LIBELLÉ   |
|--------------------------------|---|------------|---|
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94054239   | Luminaires et raccords d'éclairage, conçus pour être utilisés uniquement avec des sources lumineuses à diodes émettrices de lumière (LED), à l'exclusion de ceux en matière plastique, non dénommés ailleurs  |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94054910   | Projecteurs électriques non dénommés ailleurs   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 94054990   | Luminaires électriques et raccords d'éclairage, à l'exclusion de ceux en matière plastique, non dénommés ailleurs   |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 96020000   | Matières végétales ou minérales à tailler, travaillées, et ouvrages en ces matières, n.d.a.; ouvrages moulés ou taillés en cire, en paraffine, en stéarine, en gommes ou résines naturelles, en pâtes à modeler, et autres ouvrages moulés ou taillés, n.d.a.; gélatine non durcie, travaillée et ouvrages en cette matière                 |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 96200091   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires en matières plastiques ou en aluminium (à l'exclusion de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90)          |
| Autres activités industrielles | 1310Z-1320Z-1391Z à 1399Z-1411Z à 1439Z-1511Z-1512Z-1520Z-1711Z à 1729Z-1814Z-1820Z-1910Z-1920Z-2011Z-2311Z à 2349Z-2530Z-2611Z à 3299Z-3530Z | 96200099   | Monopodes, bipieds, trépieds et articles similaires (à l'exclusion de ceux en matières plastiques ou en aluminium, de ceux des types utilisés pour les appareils de photographie ou de vidéographie numériques, les caméras et projecteurs cinématographiques, ainsi que de ceux des types utilisés pour d'autres appareils du chapitre 90) |